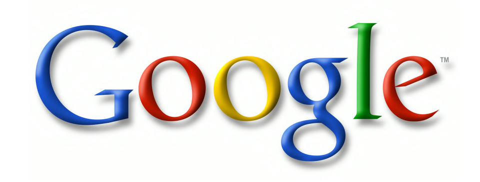
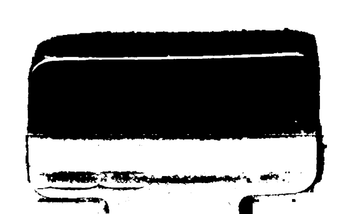



PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS



LA RUSSIE

DU XVII[e] SIÈCLE

DANS SES RAPPORTS

AVEC L'EUROPE OCCIDENTALE

RÉCIT DU VOYAGE DE PIERRE POTEMKIN

envoyé en ambassade

par le tsar Alexis Mikhaïlovitch à Philippe IV d'Espagne et à Louis XIV

en 1668

PRÉCÉDÉ D'UN APERÇU DE L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE

DES TROIS PAYS A CETTE ÉPOQUE

PAR

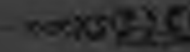
LE PRINCE EMMANUEL GALITZIN

PARIS

GIDE ET J. BAUDRY, ÉDITEURS

5, RUE BONAPARTE

1855





LA RUSSIE

DU XVIIe SIÈCLE

DANS SES RAPPORTS

AVEC L'EUROPE OCCIDENTALE

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9.



PIERRE IVANOVITCH POTEMKIN

Ambassadeur en Espagne et en France (près de Louis XIV)

1667—1668

LA RUSSIE

DU XVII[e] SIECLE

DANS SES RAPPORTS

AVEC L'EUROPE OCCIDENTALE

RÉCIT DU VOYAGE DE PIERRE POTEMKIN

envoyé en ambassade
par le tsar Alexis Mikhaïlovitch à Philippe IV d'Espagne et à Louis XIV
en 1668

PRÉCÉDÉ D'UN APERÇU DE L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE
DES TROIS PAYS A CETTE ÉPOQUE

PAR

LE PRINCE EMMANUEL GALITZIN

PARIS
GIDE ET J. BAUDRY, ÉDITEURS
5, RUE BONAPARTE

1855

AVIS.

L'ouvrage que nous publions aujourd'hui était imprimé presque en entier lorsque le prince Emmanuel Galitzin fut enlevé à la science et à ses amis. Il ne manquait plus que la Notice biographique sur Potemkin et l'Avant-propos, dont une partie des éléments a été retrouvée dans les papiers du Prince.

M. de la Roquette, membre éminent de la Société de Géographie, et si connu par l'importance de ses travaux biographiques, a bien voulu nous prêter l'appui de sa vaste érudition pour revoir les dernières feuilles, les accompagner de notes, et mettre au jour ce volume.

C'est à lui que nous devons aussi la Notice biographique sur le prince Emmanuel Galitzin, auquel il avait déjà consacré quelques pages intéressantes dans une des séances solennelles de la Société de Géographie, dont le Prince était un des membres correspondants étrangers.

Les Editeurs.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE PRINCE EMMANUEL GALITZIN.

PAR M. DE LA ROQUETTE.

Le prince Emmanuel Mikhaïlovitch Galitzin, membre donateur et l'un des correspondants les plus zélés de la Société de géographie de Paris, membre correspondant de la Société royale géographique de Londres et membre titulaire de la Société impériale géographique de Russie, descendait d'une ancienne et illustre famille de cet empire, qui devait son origine à des khans tartares, suivant les uns, et suivant d'autres, aux Jagellons, qui ont donné toute une dynastie de rois à la Pologne. Il était le plus jeune des fils du prince Michel Galitzin, mort lieutenant général, et de la comtesse Praskovia Schouwaloff, dont le père, le comte André, est connu dans la littérature française par des essais poétiques, principalement par une épître à Voltaire, et plus encore par sa correspondance avec cet illustre écrivain et avec La Harpe, qui, suivant l'usage, lui prodiguaient les compliments.

Né à Paris, où ses parents se trouvaient depuis quelque temps, le 4 janvier 1804 dans la même maison du quai Malaquais, portant le n° 1, où, par un singulier rapprochement du hasard, il a terminé sa vie, le prince Galitzin fut amené pour la première fois en Russie en 1811. Il y resta jusqu'en 1816, que sa mère quitta de nouveau Saint-Pétersbourg pour se transporter dans un climat plus tempéré. Elle se fixa à Paris dans l'intention de se consacrer exclusivement à l'éducation du jeune Emmanuel. Pendant un espace de neuf années, interrompu seulement par des excursions en Suisse et en Italie, il reçut les leçons des professeurs les plus distingués de la capitale de la France, qu'il aima toujours passionnément et qu'il appelait sa patrie de cœur.

Deux ans avant son départ pour la Russie où il devait se rendre pour y suivre la carrière des armes qu'avaient embrassée ses frères, Emmanuel obtint la faveur de suivre à l'École polytechnique les cours des Dulong, des Gay-Lussac et des Thénard. La conversation des hommes distingués dans les lettres et dans les arts, que sa mère réunissait en grand nombre dans son salon, lui inspira de bonne heure le goût de la littérature française, goût qui fut encore développé par la fréquentation habituelle du Théâtre-Français, où il écoutait avec enthousiasme Talma et Mlle Mars, ces dignes interprètes des grands écrivains classiques. De retour en Russie en 1825, Galitzin eut à subir des examens à la suite desquels il reçut le grade d'officier, et entra dans l'infanterie de la garde. En 1828, il suivit son régiment en Turquie et se fit distinguer par sa bravoure et son sang-froid, particulièrement à la prise

de la place forte de Varna, où il fut blessé assez grièvement. Il mérita en cette occasion d'être honorablement cité dans un ordre du jour, et reçut sur le champ de bataille les félicitations du grand-duc Michel, qui l'embrassa devant tous ses camarades. La campagne finie, il revint à Saint-Pétersbourg dans l'automne de 1829.

A son arrivée, le prince Emmanuel apprit que sa mère, qu'il idolâtrait et pour laquelle il avait hâté son retour afin de l'embrasser plus tôt, venait de mourir presque subitement. Ce coup imprévu, joint aux fatigues de la guerre et aux fièvres gagnées en Turquie, lui causèrent une maladie grave et douloureuse. Sa santé en fut à jamais ébranlée et il se vit forcé de quitter le service militaire avant d'avoir atteint sa vingt-cinquième année.

Arrêté ainsi au début de l'unique carrière qui ouvre aux Russes l'accès des honneurs et des dignités, le prince Emmanuel chercha dans la culture des lettres et des beaux-arts, et dans les voyages, une distraction à ses souffrances, un utile emploi de ses loisirs. Il visita pendant plusieurs années, en homme avide de s'instruire, l'intérieur de la Russie et la majeure partie des contrées de l'Europe; grand amateur de musique et de peinture, il composa et fit imprimer plusieurs morceaux à Rome et à Paris, et il peignit à l'huile quelques paysages. Mais ces travaux, considérés seulement par lui comme une sorte de délassement et de récréation, étaient loin d'occuper tous ses instants. Devenu membre de la Société de géographie de Paris presque à son origine, il se montra généreux à son égard lorsqu'il obtint le titre de membre dona-

teur. Il venait d'entrer en 1837 dans la carrière littéraire par la publication d'une nouvelle écrite par lui en langue française sous le titre du : *Manteau bleu*, lorsqu'il conçut le dessein de faire connaître, à la France surtout et en français, quelques-uns des écrivains les plus éminents de sa patrie, ceux principalement qui ont étudié et décrit quelque partie de la Russie ou exécuté des voyages remarquables. Le premier ouvrage qu'il ait traduit du russe, publié en 1842, ne rentre point dans cette catégorie, puisque c'est un recueil de fables et de légendes, qu'il fit précéder, dans une seconde édition donnée en 1846, d'une notice biographique sur les plus célèbres fabulistes russes. Mais il fit paraître toujours en langue française et à Paris, d'abord en 1843, la *Relation du voyage de l'amiral Wrangel en Sibérie*, puis les *Observations du conseiller Pierre Dobbell sur la Chine pendant sept années de séjour dans ce pays*, et enfin une multitude de notices qui ont enrichi le *Bulletin de la Société de géographie*, les *Nouvelles annales des voyages* et les *Annales forestières*. Le *Recueil de l'association britannique pour l'avancement des sciences*, et sans doute aussi les journaux de la *Société impériale géographique de Russie*, contiennent également un grand nombre de communications intéressantes du prince Emmanuel Galitzin.

Au retour d'un voyage fait en 1848 dans la Finlande, dont son grand-père avait été gouverneur sous le règne de Catherine II, Galitzin revint à Paris et y publia en 1852 le résultat de ses investigations, sous le titre de : *Notes recueillies en* 1848 *pendant une excursion de Saint-Pétersbourg à Tornéo*. Ces notes ac-

compagnées de cartes et de vues, donnent des notions exactes sur cette importante province de l'empire russe, encore imparfaitement connue, et font honneur à l'esprit d'observation de l'auteur. L'ouvrage sur la Finlande venait à peine de paraître, que le prince Galitzin, récemment nommé membre correspondant de la Société géographique de Londres, et toujours infatigable, entreprit une publication historique de la relation de l'ambassade de Pierre Ivanovitch Potemkin en Espagne, de 1667 à 1668, et en France pendant le cours de cette dernière année. Déjà cette relation, que nous publions aujourd'hui, était imprimée en majeure partie, ainsi qu'une introduction de lui portant le titre d'*Aperçu de l'état social et politique de la Russie, de l'Espagne et de la France à l'époque de l'ambassade de Pierre Ivanovitch Potemkin dans la seconde moitié du* XVIIe *siècle*, lorsqu'il fut atteint de la maladie qui l'a enlevé à la science et à ses amis.

Dans le courant de janvier 1853, pendant que le prince Galitzin s'occupait à éclaircir et à compléter avec des notes le récit de Potemkin, par des recherches actives dans les salles humides de la bibliothèque Mazarine, qui n'étaient point chauffées à cette époque, le froid le saisit sans qu'il s'en aperçût. Rentré chez lui tout transi, une inflammation qui fut négligée se développa, et lorsque les médecins furent appelés, il était trop tard, il succomba le 1er février, âgé seulement de 49 ans [1].

1. Depuis la mort du prince Galitzin on a imprimé et joint à son ouvrage posthume, un avant-propos trouvé dans ses papiers, ainsi qu'une notice sur P. I. Potemkin, rédigée par nous d'après les notes laissées par le prince Emmanuel, auquel nous avons

L'état maladif du prince Galitzin, qui ne l'empêchait cependant pas de se livrer sans relâche à de nombreux travaux littéraires, et les regrets qu'il ne pouvait s'empêcher d'éprouver quelquefois, en pensant à sa carrière interrompue presque aussitôt que commencée, lui avaient donné une misanthropie extraordinaire. Vivant presque solitaire, ne se mêlant que rarement au monde, et d'un caractère d'ailleurs naturellement timide et réservé, le prince Emmanuel passait son temps avec ses livres et un très-petit nombre d'amis, dans l'intimité desquels il savait se dépouiller de cette écorce de bizarrerie et de sauvagerie qu'on lui reprochait, peut-être avec raison, et l'on retrouvait alors en lui un esprit fin et cultivé, une conversation variée et instructive, une urbanité de formes et une délicatesse de sentiments qui donnaient une grande douceur à son commerce.

Le prince Galitzin, qui n'avait jamais été marié, laisse deux frères, le prince André et le prince Michel et deux sœurs, portant les prénoms d'Élisabeth et de Catherine. Le prince André, lieutenant général, gouverneur de la Russie Blanche et sénateur de l'empire, n'a eu qu'un seul enfant mâle de son mariage avec Sophie de Balck, dont le père a été ministre de Russie au Brésil, et la mère une princesse Labanoff.

Le prince Michel, général d'artillerie, marié à une

également consacré la présente notice biographique. Nous croyons devoir faire remarquer en même temps afin de la compléter, pour ainsi dire, que le prince Emmanuel a accompagné la relation de Potemkin de notes instructives et pleines d'intérêt, ainsi que d'éclaircissements, d'extraits de journaux et autres documents de l'époque du diplomate russe. D. L. R.

fille du célèbre maréchal Souwaroff et de Mlle de Nariskin, a eu plusieurs filles dont l'aînée, veuve du prince Dimitri Dolgorouki, a épousé en secondes noces le comte de Munster du Hanovre.

Élisabeth, sœur aînée d'Emmanuel, est veuve du marquis Joseph de Terzi, gentilhomme lombard; son fils aîné a épousé, ainsi que nous venons de le dire, Mlle de Caumont-Laforce sa cousine, et Marie sa fille est devenue comtesse Oldofredi-Tadini, par son mariage avec le gentilhomme de ce nom.

Catherine, sœur cadette du prince Emmanuel, avait épousé un Français, le comte de Caumont-Laforce, fils du duc de ce nom; elle est morte à Nice, laissant deux enfants : le duc de Laforce actuel, marié à la veuve du frère du comte de Craven, pair d'Angleterre, et une fille qui a épousé le marquis de Terzi, son cousin germain.

AVANT-PROPOS.

La Russie n'est devenue puissance européenne qu'à dater de Pierre le Grand. C'est ce grand réformateur qui mit un terme à l'isolement dans lequel se maintenait l'empire moscovite, au milieu de la grande famille des nations occidentales [1]. A son avénement au trône, tout en Russie portait le cachet oriental : administration, mœurs, manière de vivre, vêtements même; tout

1. Ceci est exact, mais jusqu'à un certain point cependant, car la Russie, concentrée dans la suite en elle-même et presque oubliée, avait eu au xi[e] siècle et même antérieurement, des relations assez intimes avec la plupart des souverains de l'Europe. On n'a qu'à consulter, pour en être convaincu, les histoires de Russie de Lévesque et de Karamsin, un *Mémoire* du premier de ces écrivains *sur les anciennes relations de la France avec la Russie*, imprimé dans les mémoires de l'Institut, etc. On sait que Henri I[er], roi de France, épousa en 1051, Anne, seconde fille de Jaroslaw, grand-duc de Russie, dont il eut trois enfants. — 1. Philippe I[er], son successeur; — 2. Robert, mort en 1060; — et 3. Hugues, devenu comte de Vermandois par son mariage avec Adélaïde, fille du comte Herbert. Une des sœurs de Jaroslaw avait épousé Casimir, roi de Pologne; il avait donné la première de ses filles au roi de Norwége et la troisième au roi de Hongrie.

De la Roquette.

y était en harmonie dans son immutabilité traditionnelle ; et le génie de la nation repoussait la moindre innovation dans un sens opposé à ses sympathies nationales comme à ses préjugés héréditaires.

Mais à dater de Pierre le Grand le pays, obéissant à l'impulsion communiquée par le génie de ce prince, s'éloigna de jour en jour davantage des usages antiques, pour s'assimiler les coutumes de l'Europe. Les réformes introduites coup sur coup par lui, et continuées par ses successeurs, modifièrent tellement les mœurs nationales, que la Russie actuelle n'a pas la moindre analogie avec la Russie du temps des tzars. Les réformes étant radicales, et embrassant tous les objets, la transformation fut complète : citons quelques exemples. Le semblant d'armée régulière auquel on donnait le nom de corps des strélitz ou plus exactement *streltzi*, commença dès l'abord par être reformé par Pierre, puis anéanti lorsque des résistances éclatèrent. Des régiments organisés à l'européenne remplacèrent les strélitz, et les différents grades d'officiers en usage en Europe, furent introduits dans ces régiments de nouvelle formation. Il en fut de même de la marine ; Pierre I[er], en la créant, lui donna une organisation en tout semblable à celle des marines dcs principales puissances maritimes. En même temps toute l'antique organisation administrative disparut, entraînant dans sa chute

la classe marquante de fonctionnaires d'alors, compris sous diverses dénominations. Pareille réforme eut également lieu pour la cour ; les différentes catégories de dignitaires attachés à la personne du tsar firent place à des chambellans, à des gentilshommes de la chambre, etc. ; il en est résulté que les titres servant à désigner les anciennes dignités, sont tombés dans l'oubli le plus profond ; c'est au point qu'un Russe du xixe siècle, lorsqu'il lui arrive de jeter les yeux sur quelque chronique de l'époque qui précéda l'avénement de Pierre Ier, voit défiler sous ses yeux une série de personnages dont les titres lui sont parfaitement inconnus. En un mot, la lecture d'un pareil écrit devient la plupart du temps, même pour les gens du pays, une étude à faire.

Une réforme aussi générale et qui a été accomplie avec un si grand succès, n'est cependant point, il faut le dire, uniquement l'œuvre de Pierre le Grand. Peut-être ne l'eût-il pas tentée sans l'heureuse influence de l'éducation, à la fois libérale et en opposition avec les coutumes de la cour des tsars, que sa mère lui avait donnée, conformément aux avis de son frère, le tsar Féodor Alekséyevitch. Peut-être aussi Pierre ne serait-il point parvenu à l'accomplir, si son père ne lui en eût aplani la voie.

C'est qu'en effet, c'est probablement à l'esprit éminemment pratique et judicieux du tsar Alexis Mikhaïlovitch que la Russie est en grande partie

redevable de son développement extraordinaire. On sait que le père du grand réformateur russe était fils du tsar Michel Fédorovitch, le premier des souverains de la dynastie actuelle. Les principaux dignitaires de la nation, décidés à mettre un terme aux maux qui accablaient le pays depuis la mort du dernier souverain de la dynastie de Rurik, choisirent Michel pour occuper le trône, à une époque où le choix d'un souverain capable importait plus que jamais à l'avenir du peuple russe.

Ce que nous avons avancé, touchant le soin que prit le tsar Féodor Alekséyevitch pour développer les facultés extraordinaires que la Providence avait départies à son jeune frère Pierre, se prouve par l'existence d'une chronique du temps, où l'auteur reproduit les traits principaux de l'enfance et de la jeunesse du tsar Pierre : *Nous en donnons une traduction dans l'Appendice placé à la fin du volume* [1]. Il est une chose qui frappe lorsqu'on parcourt les chroniqueurs russes de l'époque en question, c'est la naïveté du style et la simplicité des formes ; elles rappellent la manière de narrer de Philippe de Comines et de Pierre de l'Étoile. Pour ceux qui connaissent la Russie actuelle, si complétement européanisée dans la portion de la nation qui

1. Ce document important n'existait point dans les papiers laissés par le prince Emm. Galitzin, et nous l'avons vainement demandé à sa famille. De la Roquette.

ne fait pas partie du peuple, il suffit de lire une de ces chroniques rédigées il y a moins de deux siècles, pour se convaincre qu'un abîme sépare la Russie du XIXe siècle de la Russie du temps des tsars.

Quant aux efforts tentés, avons-nous dit, par le tsar Alexis Mikhaïlovitch pour développer les forces actives de la nation, en s'efforçant de la tirer de son isolement, nous en trouvons de nombreuses preuves dans le soin qu'il prit d'attirer dans son empire des étrangers instruits, tant pour y répandre le goût de l'étude que pour introduire la discipline dans ses troupes. Parmi les traits nombreux qui honorent le règne de ce prince, il convient de placer en première ligne l'idée si féconde qu'il eut d'envoyer des ambassades annoncer à l'Europe qu'une puissance, encore à son aurore, s'apprêtait à venir prendre place parmi les principales nations européennes. Les ambassadeurs étaient particulièrement chargés de protester du désir qu'éprouvait le tsar de toutes les Russies, de nouer des relations avec les peuples de l'Occident, relations qu'il s'agissait d'établir sur les deux solides bases de la bonne entente et des égards réciproques ; de plus, ils devaient aviser à créer avec ces peuples des relations commerciales capables d'offrir un débouché suffisant aux matières premières que la Russie produit en si grande abondance.

L'usage d'envoyer de temps en temps des

ambassades, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, existait en Russie depuis fort longtemps : mais il était rare que l'on songeât à les diriger vers des contrées en dehors des régions limitrophes de la Russie. Ainsi, par exemple, aucune ambassade russe n'avait paru à la cour d'Espagne, antérieurement à 1667. Les tsars, à leur tour, recevaient parfois des ambassadeurs envoyés près d'eux par des souverains étrangers ; en pareil cas, ils étaient reçus d'après les règles d'une étiquette parfaitement réglée. Lorsqu'il arrivait à des ambassadeurs russes de se rendre auprès de quelque souverain, ces envoyés avaient soin d'exiger un traitement analogue à celui que recevaient en Russie les ambassadeurs étrangers. Il existe un mémoire très-curieux sur la réception faite en Russie à un ambassadeur de l'empereur d'Allemagne, en 1526. *On en trouvera une traduction à la fin de cet ouvrage; cette traduction a été faite sur un texte russe de l'époque, qui lui-même est une traduction du texte original rédigé en langue latine*[1].

Ce qui précède nous ramène à parler de l'ob-

1. Ce document ne s'est point trouvé dans les papiers laissés par le prince Galitzin (Emm.), et nous n'avons pas reçu non plus la traduction de la relation d'une ambassade russe envoyée au XIIIe siècle près les Florentins, que Mme la comtesse Oldofredi, nièce du prince Emmanuel, tenait de son oncle et qu'elle nous avait fait espérer, mais qui n'a pu être retrouvée.

De la Roquette.

jet de cet ouvrage : voici de quelle manière. Parmi les nombreuses ambassades expédiées aux différentes cours de l'Europe par le tsar Alexis Mikhaïlovitch, et dont il existe des relations rédigées par les envoyés eux-mêmes, il en est une principalement qui nous a paru fort intéressante, tant par le mérite éminent du principal ambassadeur, que par l'importance des deux cours auprès desquelles elle était accréditée. C'est l'ambassade exécutée par Pierre Ivanovitch Potemkin, en Espagne et en France, sous Charles II[1] et Louis XIV. Potemkin était à la fois un général expérimenté, qui s'était signalé en mainte occasion et entre autres par la prise de la ville de Lublin, et un homme d'État capable. L'intérêt qu'offre la relation de cette ambassade est, nous le répétons, fort grand à notre avis. Aussi n'avons-nous pas balancé à entreprendre de la reproduire dans une version française, destinée à mettre ce document historique entre les mains de l'Europe studieuse. Toutefois l'exécution offrait des difficultés, car il s'agissait de concilier les exigences d'un style suffisamment pur avec la nécessité, non moins impérieuse, de conserver à la narration sa couleur locale et ses formes naïves. Pour

1. Potemkin avait été envoyé par le tsar Alexis auprès du roi d'Espagne Philippe IV ; mais ce prince étant mort en 1665, c'est-à-dire deux ans avant que l'ambassadeur eût quitté la Russie, celui-ci remplit sa mission auprès de Charles II, fils et successeur de Philippe. De la Roquette.

se faire une juste idée de la différence qui existe dans la manière d'écrire d'alors et d'aujourd'hui, il suffira de dire que les écrivains de cette époque reculée n'avaient à leur disposition qu'un idiome brut, tout à fait incapable de se plier aux formes infinies que peut revêtir la pensée humaine. L'alphabet lui même, avant que Pierre le Grand l'eût modifié dans sa forme, se composait de signes bizarres, fort longs à tracer, en sorte que pour épargner le temps, on en était réduit à se servir de fréquentes abréviations indiquées à l'aide d'autres signes, ce qui amenait un surcroît de complication [1]. Avec un alphabet de cette espèce, il était impossible de faire usage d'une rédaction rapide, et par conséquent animée. Il fallait, en un mot, que la pensée se pliât à l'allure lente d'un système calligraphique imparfait. De là sans doute la constante répétition de phrases formulées à l'avance, et une phraséologie embarrassée qui forment les traits

1. Pierre le Grand, dont le vaste coup d'œil embrassait toutes les questions propres à hâter l'accomplissement des réformes qu'il venait d'entreprendre, comprit à l'instant qu'il était indispensable, pour former une littérature, de commencer par créer un alphabet d'un usage facile. Dans ce but, il confia le soin de modifier l'alphabet sclavon en usage, à Ilia Kapiévitch, qui vint à bout de former avec les caractères sclavons un alphabet d'un usage commode. Cet alphabet, ainsi modifié par lui, est l'alphabet russe actuel. Néanmoins le mécanisme arriéré et les formes bizarres de l'ancien alphabet existent encore pour les livres d'église; ces livres s'impriment de nos jours tels qu'on les imprimait sous le règne du tsar Alexis.

caractéristiques du style de ces chroniques. Ces défauts, quelque grands qu'ils soient, ont néanmoins l'avantage d'imprimer à la narration un cachet d'antiquité qui n'est pas sans charmes.

Telle est l'origine du livre que nous publions aujourd'hui. Le but que nous nous sommes proposé en le rédigeant, et les difficultés que nous avions à vaincre, l'auteur n'a point la prétention d'en avoir triomphé complétement. Il se considérera comme satisfait si le public trouve quelque intérêt à un travail qui, à défaut d'autres qualités, peut du moins prétendre à une exécution consciencieuse.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

P. IVANOVITCH POTEMKIN,

PAR M. DE LA ROQUETTE.

Potemkin (Pierre Ivanovitch), diplomate russe, descendait d'une famille ancienne, originaire de Pologne, si, comme nous le pensons, le célèbre Grégoire-Alexandrovitch Potemkin était son parent. On trouve dans les notes laissées par le prince Emmanuel Galitzin, que le diplomate dont nous nous occupons comptait au nombre de ses ancêtres Fédor Potemkin, qui reçut, en 1581, à la frontière de la Lithuanie, le fameux jésuite Antoine Possevin que, sur les instances du tsar Ivan IV, le pape Grégoire XIII envoyait en Pologne et en Russie, en qualité de nonce du saint-siége pour entamer une négociation entre les souverains de ces deux États[1]; et George Potemkin qui

[1] « Pressé des deux côtés par les Polonais et par les Suédois, Ivan IV, disent de Koch et F. Schoell (*Histoire abrégée des traités de paix*, t. XII, p. 44), s'était jeté entre les bras du pape, auquel il avait envoyé une ambassade, en promettant de travailler à la réunion de l'Église russe avec celle de Rome, si le souverain pontife voulait interposer sa médiation pour lui procurer la paix. »

apporta à Moscou, en 1611, l'affligeante nouvelle de la prise de Smolensk par les Polonais. En 1655, Potemkin, étant l'un des généraux du tsar Alexis Mikhaïlovitch, prit d'assaut la ville de Lublin. Douze ans plus tard (1667), ce même souverain envoya le même Potemkin, qui portait à cette époque les titres de *stolnik* et *namestnik* de Borousk, avec le *diak* Siméon Roumiantsoff, comme ambassadeur près des rois d'Espagne et de France pour y annoncer l'armistice qui venait d'être conclu pour trente années et demie avec les Polonais, et pour offrir son amitié aux souverains de ces deux pays. Partis de Moscou le 7 juillet, les *ambassadeurs*[1] russes arrivèrent le 25 à Arkhangel, où ils s'embarquèrent sur un navire marchand destiné pour l'Italie. Le 4 décembre, ils débarquèrent à

Les conférences commencèrent le 13 décembre 1581, dans l'appartement du médiateur, à Kiwerowa-Horka, village sur la frontière de la Pologne et de la Russie, et la paix fut signée le 15 janvier 1582. On trouve de curieux détails sur ces conférences dans l'histoire du congrès de Kiwerowa-Horka, que le père Possevin a publiée sous ce titre : *Acta in conventu legatorum ser. Poloniæ regis Stephani, hujus nominis primi, et Joannis Basilii, Magni Moscoviæ ducis, præsente Antonio Possevino;* dans Ant. Possevini Moscovia et alia opera (Coloniæ), 1595, in-folio, p. 82.

De la Roquette.

1. Il n'y avait point d'ambassade sans qu'un *diak* (classe de fonctionnaire principalement de l'ordre judiciaire), fût adjoint à l'ambassadeur *en titre*, tant pour tenir procès-verbal des conférences diplomatiques, que pour rédiger par écrit le journal circonstancié de l'ambassade. C'était une sorte de chancelier qui marchait cependant de pair avec l'ambassadeur, et lorsqu'on parlait d'eux collectivement, on disait *Poslaniki*, LES AMBASSADEURS. Cette explication puisée dans les notes du prince Emmanuel, nous a paru nécessaire. De la Roquette.

Cadix, et après quelques difficultés de cérémonial qui furent levées sur les ordres de la cour d'Espagne, Potemkin et son collègue se mirent en route pour Madrid, où ils entrèrent le 27 février 1668. Le 7 mars suivant ils furent reçus par le jeune roi Charles II, alors âgé de sept ans, et par la reine régente Marie-Anne d'Autriche. Lorsque Potemkin pénétra dans la ruelle du trône, Charles II, debout près de sa mère, ôta son chapeau, puis le remit. L'ambassadeur russe les complimenta en quelques paroles au nom de son souverain; mais s'apercevant que le roi demeurait la tête couverte pendant qu'il prononçait la formule des titres du tsar, et remarquant qu'il ne demandait pas ensuite des nouvelles de ce souverain, il exigea une explication. Le grand maréchal du palais répondit, quant au premier point, que telle était la coutume de la cour d'Espagne, et quant au second, que le jeune âge de Sa Majesté en était la cause. Charles II demanda alors des nouvelles du tsar, et Potemkin remit au roi les présents apportés par lui, ainsi que la lettre que son maître lui avait confiée. En sortant de son audience, on annonça à Potemkin qu'il recevrait dans deux jours une lettre du roi en réponse à celle du tsar. Le 5 avril il fut admis en présence de la reine douairière seule, pour l'entretenir des affaires dont il n'était point parlé dans la lettre du tsar, et lui remettre une note à ce sujet. Quelques jours après il visita, sur l'invitation de cette princesse, les maisons de plaisance royales, eut plusieurs conférences avec les ministres, et quitta enfin Madrid le 7 juin, après avoir reçu en présent un diamant d'une valeur de 11 500 *yefimkoff*, avec les portraits

de Charles II et de la reine douairière peints sur toile.

De Madrid, Potemkin se dirigea vers la France. Le 27 juin, il atteignit la ville frontière d'Irun; le 2 juillet il se rendit à Bayonne. Divers incidents, qui sont expliqués en détail dans la relation que nous publions, retardèrent son départ, aussi ce ne fut que le 21 août qu'il entra à Paris. Le 25, il fut présenté à Louis XIV, au palais de Saint-Germain, et eut ensuite une nouvelle audience de ce souverain, et plusieurs conférences, non-seulement avec des conseillers d'État et des ministres, pour s'entendre sur les moyens d'arrêter un projet de traité de commerce entre les deux empires, mais aussi avec les délégués des *corps de marchands* de la capitale, pour s'entendre sur le genre de marchandises que les négociants du royaume trouveraient à acquérir en Moscovie, et sur le port où les navires français devraient aller les prendre, etc. On ne peut plus satisfaits de la manière dont ils avaient été accueillis en France, les ambassadeurs se disposèrent à quitter ce pays. Partis de Paris le 16 septembre, ils arrivèrent peu de jours après en *Hollande*, où l'on eut pour eux toutes sortes d'égards. Ils y restèrent jusqu'au 4 octobre, et après avoir touché à Riga, port appartenant à cette époque aux Suédois, ils gagnèrent le 10 novembre Pskoff, terme de leur voyage, d'où ils s'empressèrent d'envoyer un exprès au tsar, pour porter à sa connaissance la nouvelle de leur retour. Ils mirent ensuite sous les yeux de ce prince un rapport sur les observations qu'ils avaient faites pendant leur voyage, et sur les résultats de leur mission.

Promu à son retour, en récompense de ses ser-

vices, au rang de *Nomertnik*, Potemkin fut envoyé de nouveau au mois d'octobre 1680, comme ambassadeur du tsar Féodor Alekséyevitch, en France, en Espagne et en Angleterre, pour y faire part de la mort du tsar Alexis Mikhaïlovitch, et pour conclure un traité de commerce avec la cour de Versailles. Il s'embarqua à Riga le 14 novembre, et arriva à Paris le 16 avril 1681, en passant par Königsberg, Berlin, Hambourg et Amsterdam. Le 24, il fut présenté au roi, et eut ensuite des conférences avec les ministres; mais des différends s'étant élevés au sujet des titres qu'il réclamait pour le tsar, Potemkin, diplomate sans doute fort zélé, mais peut-être un peu trop exigeant et susceptible, rompit les conférences, en refusant même de recevoir la lettre du roi; ce qui empêcha Louis XIV d'envoyer des plénipotentiaires en Russie, pour la conclusion du traité de commerce, principal objet de la mission de l'ambassadeur. Celui-ci quitta Paris le 11 mai, pour se rendre en Espagne. Arrivé à Madrid le 25 juillet, il fut admis le 2 août en présence du roi, qui l'accueillit avec distinction et lui fit remettre sa réponse à la lettre que lui écrivait le tsar Féodor Alekséyevitch. Dans cette réponse, le roi d'Espagne témoignait ses regrets de la mort du feu tsar, et assurait le nouveau souverain de la Russie du vif désir qu'il avait d'entretenir avec lui de bonnes relations. En quittant Madrid, Potemkin se dirigea sur l'Angleterre. Le 24 novembre, trois jours après son arrivée à Londres, il fut reçu par le roi; le 15 février 1682, il quitta la capitale de l'Angleterre, et fut de retour à Moscou le 4 août suivant, porteur d'une lettre dans laquelle le

roi assurait le tsar de son amitié, le remerciait de lui avoir envoyé un ambassadeur, et le félicitait de l'armistice conclu avec la Pologne. A cette époque Féodor était mort, et le trône des tsars était occupé à la fois par Ivan et son frère Pierre, devenu depuis si célèbre, alors âgé de dix ans, sous la direction impérieuse de la princesse Sophie, qui témoigna à Potemkin tout son mécontentement de la manière dont il venait de remplir sa dernière mission. Néanmoins, il fut promu peu de temps après à la dignité d'Okolnitchi. Il paraîtrait, suivant le comte Tchernitcheff, que Potemkin s'était aussi rendu en Danemark, et que le roi étant malade et obligé de garder le lit, l'ambassadeur russe avait exigé et obtenu d'être reçu par ce prince, couché lui-même dans un second lit, et que ce fut dans cette bizarre position qu'il s'acquitta de son ambassade. Potemkin mourut dans les premières années du règne de Pierre le Grand. Son fils, qui l'avait accompagné dans ses voyages, fut promu, en 1725, à la dignité de conseiller d'État.

INTRODUCTION

APERÇU

DE L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE
DE LA RUSSIE, DE L'ESPAGNE ET DE LA FRANCE
A L'ÉPOQUE DE L'AMBASSADE

DE

PIERRE IVANOVITCH POTEMKIN

DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVII[e] SIÈCLE

RUSSIE.

I.

Origines. Coup d'œil historique. Le tsar Alexis Mikhaïlovitch.

Le célèbre religieux de Kieff, Nestor, établit une différence marquée entre les Slaves, habitant de temps immémorial les provinces qui composent actuellement le centre de la Russie, et les Rouss ou Russes. Ceux-ci étaient des Varègues, peuples guerriers et entreprenants, d'origine scandinave ou normande. Ils avaient fait irruption sur le littoral de la mer Baltique, vers l'année 859, pour imposer un tribut aux Tchoudes, aux Krivitches, aux Mériens et aux Slaves. « L'année d'après, dit Nestor que nous laisserons parler (de 860 à 862), les Varègues traversèrent encore

la mer. Les peuples qu'ils avaient précédemment soumis refusèrent cette fois de leur payer tribut ; ils voulaient se gouverner eux-mêmes. Mais il n'y avait pas entre eux ombre de justice. Voyant les rixes fréquentes que cette mésintelligence occasionnait, ils se dirent enfin : *Cherchons un prince qui nous gouverne.* Pour le trouver, les Slaves passèrent la mer et se rendirent chez les Varègues. Sur la demande que les Tchoudes, les Slaves et d'autres peuples firent aux princes de Varégie, trois frères vinrent occuper la Slavonie. Ils s'embarquèrent et allèrent aborder en un endroit où ils fondèrent la ville de Ladoga ; Rurik y fixa sa résidence. Le second frère, Sinëous, s'établit aux environs du lac Blanc ; le troisième, nommé Trouvor, à Isborsk : cette partie de la contrée reçut plus tard le nom de Novgorod. Deux années après, Sinëous et Trouvor étant venus à mourir, Rurik resta seul maître de la contrée. Alors il remonta vers le lac Ilmen, et bâtit sur les bords de la rivière Volkoff la ville de Novgorod. » Avant Rurik la Slavonie était partagée en un grand nombre de petites principautés séparées ; il les réunit, les soumit à son sceptre, et fonda de la sorte, en Russie, le régime monarchique. Cette première branche fournit une succession non interrompue de cinquante monarques, dont les qua-

rante-sept premiers portèrent le titre de *Grand-Prince;* le quarante-huitième, Vasili IV Ivanovitch, père d'Ivan Vasiliévitch le Terrible, le remplaça par celui de *Tsar.*

A Féodor Ivanovitch, le dernier prince de la descendance de Rurik, succéda par un forfait Boris Godounoff son beau-frère; pour s'assurer le pouvoir souverain, il avait fait périr Dmitri Ivanovitch, frère du monarque. Boris laissa le pouvoir à son fils Féodor Borisovitch (1605). Puis vint Vasili Ivanovitch Chouïski, descendant des princes de Souzdal, qui, en 1606, détrôna Féodor. En 1610, au milieu des troubles amenés par l'imposture des faux Dmitri et par une attaque des Polonais, Vladislas, fils de Sigismond III, fut porté au pouvoir. Mais sous son administration l'anarchie étant bientôt parvenue à son comble, le prince Dmitri Pojarskoï fit appel au patriotisme national, aidé par un simple bourgeois de Nijni-Novgorod, nommé Minine. Par leurs soins les villes de Nijni, de Yaroslaff, de Kostroma et autres courent aux armes. Les princes Pojarskoï et Troubetskoï, ainsi que le boyard Chéréméteff, prennent le commandement des populations soulevées. Ils marchent sur Moscou, en expulsent les étrangers qui y commettaient mille excès, et battent les troupes que

Sigismond envoyait pour les soutenir. Ce fut à la suite de cet événement mémorable qu'une assemblée générale de députés conféra la couronne à Michel Féodorovitch Romanoff, le premier souverain de la dynastie actuelle, et père du tsar Alexis Mikhaïlovitch, sous le règne duquel eut lieu l'ambassade qui forme l'objet de ce livre.

On sait que ce prince, aussi ferme qu'éclairé, ouvrit la voie aux grandes réformes qu'accomplit son fils Pierre le Grand. Alexis établit l'ordre dans l'administration, appela à son aide un grand nombre d'étrangers habiles, fonda des manufactures, colonisa les steppes, jeta les premiers fondements d'une flotte, et enfin favorisa le développement du commerce extérieur par les rapports qu'il s'efforça d'établir entre la Russie et les principaux États de l'Europe. Scrupuleux observateur de la justice, il donna au pays un code, sous le titre de *zbornoïé oulogénié* (recueil de lois). Le concile qu'il réunit à Moscou, en 1667, effectua la révision de la Bible et des livres liturgiques, imparfaitement traduits en slavon.

II.

Transformations de la langue.

On s'accorde généralement aujourd'hui à considérer la langue russe, et à plus forte raison la langue slavone des livres d'église dont elle est une simple modification, comme dérivée du sanscrit : des racines identiques le démontrent suffisamment. Procope, qui écrivait au VI[e] siècle, est le premier qui se soit occupé du slavon, mais d'une manière superficielle, et en traitant ce qu'il appelle l'*idiome des Slavénoï* de patois barbare. Cependant la version des saintes Écritures, qui fut faite sur le grec en l'année 863, prouve au contraire que cette langue est à la fois riche d'expressions, pleine d'images, d'une énergie et d'une majesté extrêmes. Deux religieux de Thessalie firent cette belle traduction, qui, pour l'histoire de la langue russe, a un si haut intérêt. Afin de pouvoir mettre leur travail par écrit, les deux traducteurs durent inventer un alphabet, dont les lettres, au nombre de quarante, sont en partie empruntées à l'alphabet grec. Voici en quels termes Nestor, déjà cité, rapporte ce fait important : « En ce temps-là,

dit le chroniqueur (886-898), les Ougres traversèrent les montagnes, s'approchèrent du Dnieper, et allèrent camper près de Kieff. Ils déclarèrent la guerre aux Volaques et aux Slaves, qui, après s'être déchirés entre eux, s'étaient mêlés. — Les Ougres arrivèrent à leur tour, battirent les uns et les autres, et s'établirent dans la contrée. Bientôt ils attaquèrent la Grèce, dévastèrent la Thrace, la Macédoine, et pénétrèrent en Thessalie. Ils firent aussi la guerre aux Moraves et aux Tchèques, peuples d'origine slave. Ce fut à cette époque que des Slaves s'établirent sur le Danube, où ils furent rejoints par des Moraves, des Tchèques, des Lecques et des Polanes, peuples réunis aujourd'hui sous la dénomination commune de Russes. — Le premier livre slave fut écrit en Moravie. Il se trouvait, parmi les Bolgares des rives du Danube, des Slaves chrétiens; leurs princes, Rostislaff, Sviatopolk et Kozel, envoyèrent certain jour une députation à l'empereur Michel, à Constantinople, pour lui demander un docteur capable d'enseigner les livres saints. Les érudits, sur l'invitation de l'empereur, déclarèrent qu'il existait en Thessalie un nommé Léon, dont les fils, Méthode et Constantin (Cyrille), possédaient la langue slavone. L'ordre partit, et les

deux frères se rendirent chez les Slaves. Aussitôt arrivés, ils se mirent à composer un alphabet slavon, puis ils entreprirent de traduire dans cette langue une partie des livres saints. » — Il ajoute plus loin : « Constantin s'en retourna ensuite pour instruire les Bolgares; quant à Méthode, il resta chez les Moraves. Méthode traduisit alors toutes les saintes Écritures du grec en slavon.... On sait que la langue russe et la langue slavone sont une même langue; que ce nom de Russes nous a été donné par les Varègues, et qu'auparavant nous n'étions connus que sous le nom de Slaves. »

La langue russe moderne doit son origine à des modifications successives, qui par la suite des temps ont achevé de la rendre presque entièrement différente du slavon. La langue ancienne fut désignée depuis lors par le nom de *tserkovni ïazik* (langue de la liturgie). — Malgré tout, et si complets qu'aient été les changements opérés dans la langue slavone, il est encore facile de reconnaître dans celle qu'employa Nestor et ceux qui rédigèrent les traités d'Igor et d'Oleg (912-945) avec les empereurs de Constantinople, la langue russe actuelle. Par la suite, la fréquence des rapports religieux avec la Grèce y introduisit beaucoup de mots grecs; la domination

tartare, des mots mongols et turcs ; les guerres prolongées avec les Polonais, des mots de leur langue ; enfin, les communications de plus en plus fréquentes avec les Allemands, des mots teutons.

Tel était l'état de la langue en Russie, à l'époque qui nous occupe : l'ancienne langue avait déjà subi des modifications importantes, dues, comme on vient de le voir, à l'introduction de l'élément étranger. Postérieurement, et sous l'influence rénovatrice de Pierre le Grand, qui substitua un alphabet simplifié à l'alphabet de Cyrille et de Méthode, elle prit un essor tout nouveau. Lomonosoff vint ensuite, et, par la publication de sa grammaire (1755), fixa d'une manière définitive les formes de la langue russe telle qu'on la parle et qu'on l'écrit de nos jours.

III.

Coup d'œil général sur l'état social du pays.

Les Russes établirent entre eux une hiérarchie de rangs à partir du jour où Rurik créa l'existence politique de la nation. Du temps des tsars, elle était partagée en trois classes : les

mougi (notables [1]), occupaient le sommet de l'échelle sociale; à leur suite venaient les *lïoudi*, (hommes ordinaires) : ces deux classes peuvent parfaitement être assimilées aux *patriciens* et aux *plébéiens* de l'ancienne Rome. La troisième classe était celle des serfs, qui comptaient à peine, et n'étaient même pas considérés comme faisant partie intégrante du corps social. Quelques serfs étaient issus d'anciens prisonniers de guerre; d'autres sortaient des familles les plus pauvres de la classe des *lïoudi*, que l'excès de la misère contraignait à se vouer volontairement à l'esclavage ; enfin il y en avait aussi un certain nombre auxquels le servage avait été imposé comme punition, à la suite de quelque délit grave. Avant d'être définitivement faits esclaves, les prisonniers de guerre nouvellement pris étaient retenus à Moscou dans une enceinte réservée à cet usage, et exposés à la vue du public, comme une sorte de témoignage des succès remportés sur l'ennemi.

Les *boyards*, comme premiers dignitaires de l'État, se trouvaient à la tête de la classe des *mougi*. A leur suite venaient les autres catégories

[1] Littéralement, le mot *mouge* signifie *homme* par excellence; ce mot entraînant avec lui l'idée de la force du corps jointe à l'énergie de l'âme.

de dignitaires d'un rang élevé, dont l'ensemble composait la haute aristocratie. Ces mougi étaient l'objet d'une considération extrême, et se faisaient remarquer par l'importance des emplois, comme aussi par leurs richesses et la magnificence qu'ils déployaient. La plupart entretenaient dans leurs spacieuses demeures une foule de familiers; gens sans fortune et inoccupés, qui trouvaient fort commode de vivre à la charge de quelque grand. On les désignait par l'appellation commune de *lïoudini*, ce qui signifie *petites gens :* ils formaient, auprès des hauts dignitaires, et principalement des boyards, une espèce de cour. — La classe des *lïoudi* se composait indistinctement de toutes les personnes de condition libre, remplissant à Moscou, comme en province, des emplois d'une médiocre importance. Un abîme séparait cette seconde classe de la première; c'est au point que d'après un article du code de Iaroslaff Ier, le meurtre d'un *grand* était taxé à une amende double de celle qui punissait le meurtre d'une personne de la classe des *lïoudi*.

Jadis le mot *dvorïanine*, qui actuellement signifie *noble,* servait à désigner toute personne qui, sans occuper un emploi spécial, jouissait néanmoins de ses entrées à la cour du monarque.

A l'époque où Pierre le Grand entreprit de tout réformer, l'aristocratie, et par conséquent la classe entière des *mougi*, était représentée par les descendants des anciens princes apanagés. A ces personnes étaient venus se joindre bon nombre de nobles tartares, dont les aïeux, après la réunion des royaumes de Kazan et d'Astrakhan à l'empire, avaient obtenu l'autorisation de porter le titre de *knïaz* ou *prince*, pour les distinguer du vulgaire. Cette remarque s'applique également à beaucoup d'anciens nobles de la Géorgie et de la région caucasienne. Quant aux nationaux, autres que les descendants des princes apanagés, il est à remarquer que pas un seul d'entre eux n'a été élevé à la dignité de *prince* par les tsars. Pierre le Grand créa pour la première fois un prince russe dans la personne de son célèbre ministre Menchikoff. Il y avait à Moscou un bureau spécial nommé *razrïade*, où étaient conservés tous les titres des familles appartenant à l'aristocratie du pays. Ces familles étaient nommées *rodoslovnié* (dont l'origine est attestée par des actes), pour les distinguer des familles *né-rodoslovnié* (qui ne peuvent prouver leur origine par des documents formels).

Celui qui prenait du service dans l'État rece-

vait ordinairement du prince un terrain plus ou moins étendu, pour le faire valoir à son compte et jouir de l'usufruit. Cette prise de possession le mettait en droit de s'attribuer le titre de *dvorïanîne*[1]. Souvent, quand il s'agissait d'emplois d'une certaine importance, c'étaient de vastes domaines que le souverain distribuait de cette manière. Rarement ils faisaient retour à l'État après la mort de l'usufruitier : la plupart du temps le titre temporaire était ensuite converti en titre définitif, au profit de la veuve et des enfants, en considération des services rendus à l'État par le défunt. Ainsi se constitua en Russie la classe de propriétaires de biens-fonds ; uniquement formée, comme on voit, de nobles titrés et de *dvorïané*, les autres classes d'habitants, négociants y compris, ayant toujours été privées du droit de posséder des terres. L'usage d'accorder à des fonctionnaires l'usufruit des terres appartenant à l'État date du règne d'Ivan Vasilïévitch le Terrible, et conséquemment du XVI[e] siècle.

A mesure que la monarchie fondée par Rurik

[1] On le concevra aisément si l'on réfléchit que le mot *dvorïanine* est fait du mot *dvor*, qui, dans l'acception la plus large, signifie maison assise sur un terrain dont l'habitant est propriétaire.

croissait en puissance, les rouages de l'administration se compliquaient en se perfectionnant. Ce mouvement progressif donna lieu à la création successive d'un grand nombre d'officiers civils ou militaires, dépendants d'un système d'administration que la force même des choses vint fixer. Une fois ce système organisé, il continua à subsister sans variations notables jusqu'au moment où Pierre le Grand apparut et rompit avec le passé.

Nous allons essayer de donner une idée des différents dignitaires, soit attachés à la personne du tsar, soit servant dans l'administration. Ensuite nous entrerons dans le détail des rouages qui composaient la machine gouvernementale de l'époque.

IV.

Hauts dignitaires et fonctionnaires civils. Classes privilégiées.

BOYARDS.

Le titre de *boyard* appartenait à une classe peu nombreuse de dignitaires d'un rang supérieur. On ignore à quelle époque cette dignité fut instituée ; mais il est certain que dès le règne de Vladimir I[er], les principaux emplois étaient confiés

à des hommes d'un mérite éprouvé, qualifiés de boyards. Nestor rapporte que dès le commencement de la monarchie, les Grands-Princes[1] avaient soin de confier le gouvernement du pays ainsi que le commandement de leurs armées à des boyards, comme à des dignitaires parfaitement dignes de leur confiance. — Chargés tour à tour par le souverain de siéger dans ses conseils et de conduire ses armées au combat, les boyards devenaient des hommes parfaitement éprouvés et en état de prêter au prince l'appui d'une profonde expérience.

Outre les boyards attachés au Grand-Prince, il y en avait toujours un certain nombre auprès de chaque prince apanagé. D'autres étaient attachés à la personne du patriarche; enfin la république de Novgorod comptait aussi plusieurs boyards dans son conseil. Chez les princes apanagés, c'étaient eux qui étaient chargés de l'expédition des affaires de toute espèce, et même de

[1] Les monarques russes continuèrent à porter le titre de *Grand-Prince* jusqu'au commencement du XVIe siècle: Vasili IV, qui monta sur le trône en 1505, reçut pour la première fois de l'empereur Maximilien le titre de *Tsar*. Ce titre était pris dans le sens de *césar* ou d'*empereur;* ce qui le prouve suffisamment, c'est que Nestor, lorsqu'il parle de l'empereur d'Orient, le qualifie toujours de *tsar*.

l'administration des propriétés. Les boyards du patriarche soignaient l'expédition des affaires soumises au tribunal du patriarcat ; ils étaient considérés comme inférieurs en rang aux boyards du Grand-Prince. Ceux-ci avaient leur siége au conseil d'État, toutes les fois qu'ils se trouvaient dans la capitale. Un certain nombre d'entre eux remplissaient l'emploi de principal juge dans divers tribunaux. Parfois le Grand-Prince confiait à un de ses boyards l'administration de quelque ville importante, telle que Novgorod, Kieff, Kazan, Astrakhan, Tobolsk, avec le titre de *Voïévode supérieur*. Ces fonctions étaient temporaires, et ne s'étendaient guère au delà de trois ans. Quand le choix était tombé sur un homme habile dans le commandement des armées, le prince le rappelait ordinairement auprès de lui après une année de séjour. On conçoit d'ailleurs que des nominations de cette espèce n'avaient lieu que dans des circonstances exceptionnelles, et qui exigeaient impérieusement la présence d'un administrateur capable de réunir à une parfaite prudence la fermeté du commandement militaire. Parfois aussi le souverain envoyait un de ses boyards en ambassade près de quelque cour étrangère. Lorsque dans des temps déjà éloignés de Rurik, la capitale eut été définitivement

fixée à Moscou[1], et que l'on y recevait des ambassadeurs étrangers, chargés de négocier différentes affaires, c'était toujours aux boyards qu'appartenait la charge d'entrer en conférence avec ces envoyés et de soumettre leurs propositions au Grand-Prince. Enfin chaque fois que le souverain s'absentait de Moscou, un des boyards désigné pour ce service allait s'établir au palais, accompagné de deux ou trois autres boyards en qualité d'aides, pour ne plus le quitter jusqu'au retour du souverain. Cela s'appelait *surveiller Moscou* (védate Moskvou).

Aucun nom de boyard des premiers temps de la monarchie n'est parvenu jusqu'à nous ; c'est seulement à partir du règne d'Ivan III Vasiliévitch, et de l'année 1462, que les chroniqueurs nous en ont transmis quelques-uns. Ce prince, si cruel qu'il fût d'ailleurs, contribua beaucoup à l'affermissement et au développement de la monarchie, en réunissant à sa couronne les domaines d'un grand nombre de princes apanagés, auxquels il conféra la dignité de boyards en échange du pouvoir qu'il leur enlevait. Son

[1] Moscou fut fondée par Youri Vladimirovitch en 1147. Ce fut Daniel Ier Aleksandrovitch qui, en 1295, attacha le premier la dignité de Grand-Prince à la ville de Moscou.

petit-fils, le tsar Ivan Vasilïévitch[1], divisa les boyards en deux classes : en *boyards de sa chambre* (*komnatnïé*), jouissant du privilége de siéger dans le conseil privé du souverain, et en *boyards à la suite* (*blijnïé*) siégeant au conseil d'État.

Le nombre des boyards varia suivant les époques. Au commencement du règne d'Ivan Vasilïévitch, on n'en comptait que cinq en tout. Sous celui du tsar Alexis Mikhaïlovitch, leur nombre fut porté à trente-trois. Le traitement assigné aux boyards ne dépassait pas sept cents roubles, somme qui alors représentait une valeur beaucoup plus considérable que de nos jours.

Les boyards étaient l'objet d'une sorte de vénération, tant par leurs titres à la reconnaissance du pays qu'à cause de l'appareil et de la dignité dont ils s'entouraient. Nous avons dit qu'ils entretenaient une sorte de cour, où ils s'efforçaient de déployer beaucoup de magnificence. A Moscou,

[1] Le Grand-Prince Ivan III Vasilïévitch eut pour successeur son fils Vasili, que lui avait donné la princesse Sophie, fille de T. Paléologue, empereur de Constantinople. Vasili, qui parvint au trône en 1505, laissa en mourant deux enfants en bas âge, Ivan et Youri. Il nomma pour lui succéder le premier qui n'avait que quatre ans, et confia la tutelle à sa mère Hélène. Ivan Vasilïévitch, surnommé depuis *le Terrible*, se fit couronner en 1547.

lorsqu'il arrivait à un boyard de sortir de sa demeure, c'était ou à cheval pendant l'été, ou en traîneau pendant l'hiver. Dans l'un et l'autre cas il s'avançait suivi d'une troupe de familiers, et précédé d'une troupe plus nombreuse marchant au son d'une sorte de tambour, pour annoncer aux habitants l'arrivée du dignitaire. Une foule de gentilshommes, attachés à sa maison sous le titre de *znakomtsi*[1], grossissaient le cortége en s'éparpillant sur les côtés. Si le boyard s'arrêtait au palais, les *znakomtsi* l'aidaient à mettre pied à terre, après quoi ils l'escortaient jusqu'à la *grille dorée* qui conduisait aux appartements du monarque. Là ils s'arrêtaient et y demeuraient à attendre sa sortie du palais, pour le reconduire à sa demeure avec le même cérémonial.

Le costume d'apparat des boyards resplendissait d'or. Ce qui en augmentait la magnificence c'était la beauté des fourrures, dont quelques-unes valaient des prix excessifs. On admirait surtout leur bonnet, le même que portaient les ambas-

[1] Pierre le Grand, par un oukaze publié en 1701, fit défense sévère aux boyards, dont la dignité existait encore à cette époque, d'entretenir des *znakomtsi* dans leurs demeures : son but était d'arracher un grand nombre de jeunes gens à l'inaction et de les obliger à servir l'État.

sadeurs. L'usage exigeait qu'il fût entouré d'une bande de fourrure de renard noir, de toutes les pelleteries la plus rare et par conséquent la plus chère. C'était, parmi les boyards, à qui aurait la plus riche garniture de bonnet; et plus la teinte était foncée, plus la garniture était réputée excellente; celles qui étaient aussi noires que le jais excitaient l'admiration universelle [1]. Les boyards gardaient ces sortes de coiffures sur leur tête lorsqu'ils siégeaient au conseil d'État.

Lorsqu'un boyard était appelé par le Grand-Prince à remplir une mission particulière, il ajoutait au titre de sa dignité celui qui désignait l'emploi temporaire auquel il était appelé. Par exemple, le chancelier ou premier ministre portait le titre complexe de *boïarine-i-slouga* (boyard et ministre). Il y avait en outre trois autres emplois désignés de cette manière : le *boïarine-i-orougeïnitchi* ou boyard préposé à l'inspection des armes, le *boïarine-i-koniouchni* ou grand écuyer, et le *boïarine-i-dvoretski* ou grand maréchal de la cour.

[1] Ces bonnets, dont le portrait placé en tête du volume offre un spécimen, s'appelaient *gorlatnia* (du col), par la raison que l'on employait pour les garnir uniquement la fourrure du cou du renard noir : c'est ce qui les rendait d'un prix quelquefois très-élevé.

OKOLNITCHIÉ.

Les *okolnitchié* prenaient rang immédiatement après les boyards. On ne saurait préciser l'époque où cette dignité fut créée; mais il est notoire qu'elle existait en 1341, attendu que l'acte par lequel les frères du Grand-Prince Siméon le Superbe reconnurent son autorité souveraine porte la signature d'un *okolnitchi* appelé à certifier en qualité de témoin.

Ces dignitaires avaient à remplir des fonctions variées, et souvent importantes. L'un d'eux précédait toujours le Grand-Prince dans ses excursions; c'était sur lui que reposait le soin de pourvoir à la sûreté de la route et de veiller à ce que le voyage s'exécutât avec toutes les commodités désirables. La charge d'introducteur des ambassadeurs était remplie par un de ces dignitaires, désigné par le souverain. Lorsque deux adversaires, faute de parvenir à se mettre d'accord, prenaient le parti d'en appeler au jugement de Dieu, c'était un certain nombre d'*okolnitchié* qui remplissaient les fonctions de juges du camp : on donnait à ces combats le nom de *polévoï boï* (combat en plein champ).

En outre, les *okolnitchié* étaient appelés à des

emplois d'une très-haute importance, qu'ils partageaient avec les boyards. La majeure partie des gouverneurs militaires des villes, ou voïévodes, étaient choisis parmi les *okolnitchié*. A la guerre, c'étaient eux que l'on chargeait du commandement des divisions de l'armée. Enfin, c'était dans le corps des *okolnitchié* que le conseil d'État se recrutait en grande partie.

Leur nombre, sous le règne du Grand-Prince Ivan III Vasilïévitch, était de vingt et un. Depuis lors, ce nombre varia. On en comptait trente et un du temps d'Alexis Mikhaïlovitch, et soixante et un en 1692. D'ordinaire, c'était parmi les *okolnitchié* que le Grand-Prince choisissait ses boyards. Peu d'entre eux recevaient un traitement fixe, qui d'ailleurs ne s'élevait pas au-dessus de la somme de trois cents roubles par an; ce n'est rien aujourd'hui, mais c'était beaucoup à une époque où le numéraire était rare.

Quelques-uns des Grands-Princes ont attaché des *okolnitchié* à leur suite, avec le titre d'*okolnitchié blijnïé* (okolnitchié privés). En cette qualité ils jouissaient du privilége très-envié d'être admis à toute heure chez le souverain.

Quoique l'un des premiers actes du règne de Pierre le Grand ait été l'abolition de l'ancienne hiérarchie des rangs et des qualifications servant

à les distinguer, cependant il existe un oukaze de lui, rendu à Elbing, le 4 novembre 1711, qui confère la dignité d'*okolnitchi* au nommé Alexis Youchkoff, pour services rendus à la chose publique.

DOUMNIÉ DVORÏANÉ.

Les *doumnié dvorïané* (gentilshommes du conseil) portaient ce titre en qualité de membres du conseil d'État, dans lequel ils siégeaient avec les boyards et les *okolnitchié*. C'étaient, en général, des hommes versés dans la connaissance des affaires. Ils n'obtenaient cette distinction qu'en récompense de leur zèle, en considération de leurs lumières, et, le plus ordinairement, après avoir fait leurs preuves dans des fonctions diverses. Quelquefois, mais rarement, le souverain conférait directement cette dignité à des fils de familles distinguées, à la suite de services rendus par leurs parents : mais ces sortes de cas étaient exceptionnels.

Les *doumnié dvorïané* peuvent être assimilés aux *conseillers d'État* de nos jours. Ils furent institués par le tsar Ivan Vasilïévitch, qui en nomma huit pendant son règne. En 1686 leur nombre s'élevait à quarante. En 1705, il était

retombé à treize. Leur traitement annuel fixe était de deux cent cinquante roubles; mais le Grand-Prince se réservait la faculté d'accorder des augmentations toutes les fois qu'il jugeait à propos de récompenser quelque service.

C'était à l'un des *doumnié dvoïané* qu'était confiée la garde du grand sceau, avec le titre de *petchatnik* (garde du sceau); titre qui remonte à 1362, sous le règne du Grand-Prince Dmitri Donskoï. L'emploi de *petchatnik* était d'une importance d'autant plus grande que la coutume s'opposait alors à ce que le souverain apposât sa signature à un acte quelconque, et que le *garde du sceau* y suppléait en imprimant le cachet du Grand-Prince au bas des édits, ce qui suffisait pour leur donner force de loi.

STOLNIKI.

C'est dans les détails que les chroniqueurs donnent sur ce qui s'est passé en 1398 à la cour du Grand-Prince Vasili-Dmitrievich, qu'il est fait mention pour la première fois de cette classe de dignitaires. Il paraîtrait que la dignité de *stolnik* — mot qui signifie *officier de table* — avait été rapportée de Grèce par les métropoli-

tains russes. Introduits d'abord dans les maisons des grands, ils le furent plus tard dans celle du monarque.

Ordinairement, les *stolniki* étaient choisis parmi les jeunes gens nobles, en raison surtout de leur bonne mine. Parmi eux il y en avait un certain nombre qui ne servaient à la table du tsar que lorsqu'il dînait en particulier, dans ses petits appartements : jouissant donc de leurs entrées dans l'intérieur même du palais, ceux-ci exerçaient une sorte de prépondérance sur les autres. Ces derniers étaient désignés à tour de rôle pour remplir les mêmes fonctions, toutes les fois qu'il arrivait au souverain de dîner en cérémonie avec de hauts dignitaires.

Mais si telles avaient été, dans le principe, les fonctions dont les stolniki avaient à s'acquitter, par la suite le cercle de leurs attributions s'étendit, au point qu'ils furent appelés à remplir des missions de confiance. On en fit d'abord des juges, puis des chefs militaires, et enfin des gouverneurs de villes et même des ambassadeurs près des cours étrangères. Le gouvernement des villes principales demeura toujours le partage exclusif des boyards; mais les villes de second ordre reçurent très-souvent des stolniki pour gouverneurs, quelquefois avec l'addition du titre de *namestnik*,

(résident). Quand un stolnik avait été désigné pour commander un corps armé contre l'ennemi, il prenait le titre de *voïévode.*

Les gardes du corps des tsars, ou *rindi*, qui dans les cérémonies se tenaient auprès du souverain, armés de haches d'armes d'un travail précieux, étaient toujours choisis parmi les stolniki : ils n'ont cessé d'exister qu'en 1698, lorsque Pierre I[er], à son retour de l'étranger, jugea à propos de les abolir. Ces *rindi*, toutes les fois que le tsar était en campagne, portaient ses armes offensives et défensives, et en avaient le soin.

Peu considérable dans le principe, le nombre des stolniki continua de s'accroître. C'est ainsi qu'en 1616 on n'en comptait en tout que cent dix-sept, et que sous le gouvernement de la princesse Sophie, sœur de Pierre le Grand, le chiffre en était arrivé à trois mille.

STRIAPTCHIÉ.

Les *striaptchié* remplissaient auprès des tsars les mêmes fonctions que les *valets de chambre du roi* sous l'ancienne monarchie française. Le jour où cette dignité leur était conférée, on leur

faisait prêter un serment particulier : ils y juraient de veiller à ce qu'aucune substance vénéneuse, *aucune racine ni aucune plante malfaisante*, ne fussent introduites dans les vêtements du monarque.

Toutes les fois que le tsar se trouvait en voyage, c'était aux *striaptchié* qu'appartenait le soin de tenir des vêtements prêts pour lui donner à changer au moment où il le demanderait. Par la suite, leurs fonctions s'étendirent au dehors du palais, et l'usage prévalut de leur confier différents emplois administratifs d'un ordre secondaire.

Parmi cette classe de dignitaires, quelques-uns portaient le titre de *striaptchié s'klioutchem*, (striaptchié à clef). Dans l'origine, c'était exclusivement à ceux-ci que la garde des effets de la garde-robe du prince était confiée; en conséquence ils prenaient le pas sur les autres. On ne comptait que deux *striaptchié à clef* au commencement du règne de Pierre I[er], qui bientôt même remplaça ce titre par celui de *chambellan*.

DVORÏANÉ.

Nous avons déjà fait mention de la classe nombreuse des *dvorïané*. Ceux de Moscou se distinguaient des dvorïané de la province; en cas d'attaque du dehors, c'étaient eux qui les premiers prenaient les armes, et suivaient le souverain à la guerre. Les dvorïané des provinces, par opposition à ceux de la capitale, qui portaient le titre de *dvorïané de Moscou*, étaient appelés *dvorïané des villes*. Comme de raison, ils appliquaient tous leurs efforts à obtenir de passer de cette catégorie dans l'autre, tant pour pouvoir approcher de la personne du prince que pour avoir part à ses faveurs et obtenir de l'avancement. Quelquefois, comme punition, on mettait telle personne appartenant à la catégorie des dvorïané de Moscou dans celle des dvorïané de l'intérieur.

Bon nombre de dvorïané étaient employés soit dans l'ordre administratif, soit dans l'ordre judiciaire, ou dans les affaires du dehors. Toutes les fois qu'il s'agissait de l'arrivée de quelque ambassadeur étranger, c'était un *dvorïanine* qui, sur l'ordre du tsar, se rendait à la frontière en qualité de commissaire, pour le recevoir, veiller

à ce qu'il ne manquât de rien, et l'escorter jusqu'à Moscou.

GILTSI.

Le mot *giletz* signifie *habitant*. Tous ceux qui n'appartenant à aucune classe de fonctionnaires ou de dignitaires de la cour, habitaient Moscou à poste fixe, étaient inscrits sur les registres de la municipalité sous le titre général de *giltsi*. Ainsi que les dvorïané, ils étaient tenus à prendre les armes à la première réquisition, pour défendre le pays contre l'incursion étrangère. Leur nombre, en 1664, s'élevait à trois mille. En 1701, Pierre Ier défendit d'admettre à l'avenir de nouvelles personnes à l'inscription.

C'était parmi les *giltsi*, qui tous étaient fils d'employés civils ou militaires, que l'on choisissait les courriers de cabinet, chargés de transporter dans les différentes provinces de l'empire les ordonnances souveraines. Ces ordonnances, appelées alors *ghramoti*, ont reçu plus tard le nom d'oukazes.

DÉTI-BOÏARSKIÉ.

Il paraîtrait, à en juger par le nom (*déti-boïarskié* signifie *enfants de boyards*), que cette

classe devait se composer uniquement de fils de dignitaires ; et, en effet, tout prouve qu'il en était ainsi dans l'origine. Maintenant, de quelle manière s'est-il fait que cette classe de personnes ait successivement descendu l'échelle sociale, pour devenir enfin la moins considérable de toutes? c'est là une question qui n'a point encore été éclaircie. Toujours est-il qu'à l'époque où Pierre le Grand entreprit sa grande réforme, la classe des déti-boïarskié succédait immédiatement à celle des paysans, et qu'elle était inférieure à celle des dvorïané. D'ailleurs, ainsi que ces derniers, ils jouissaient de l'usufruit des terres que la couronne leur concédait nominalement, à la charge de se tenir toujours prêts à prendre les armes et à entrer en campagne à la première réquisition.

Quoiqu'on manque de notions certaines sur le nombre des déti-boïarskié aux différentes époques, il est hors de doute que ce nombre était considérable. Ce qui le démontre suffisamment, c'est qu'en 1583, lorsque le tsar Ivan Vasilïévitch le Terrible, marcha vers la frontière de Lithuanie, qu'il s'agissait de défendre, il fit armer et partir deux mille déti-boïarskié sous le commandement du prince Iéletzki.

V.

Dignitaires appartenant à la cour du tsar.

A une époque reculée, les Grands-Princes n'avaient auprès de leur personne que deux espèces de dignitaires : des *mélii* et des *detski*. Sans qu'il soit possible d'apprécier au juste en quoi consistaient leurs fonctions à la cour du souverain, on peut supposer que c'étaient des espèces d'aides de camp. Les *detski* formaient deux classes, et ils n'obtenaient qu'à titre de récompense de passer de la seconde classe dans la première.

Tel était l'état des choses dans l'origine ; mais à mesure que le pouvoir des Grands-Princes se développa, la splendeur remplaça à leur cour la simplicité primitive. Plus récemment, lorsque les souverains de la Russie eurent substitué au titre de Grand-Prince celui de tsar, le luxe et l'éclat se développèrent encore davantage. Tous les ambassadeurs étrangers parlent avec surprise du faste extraordinaire dont ils furent témoins à Moscou. Le luxe ayant ainsi fait des progrès, il fallut organiser des services spéciaux, et créer une hiérarchie de dignitaires chargés de présider aux différentes parties de la maison du monarque.

En les passant en revue, nous dirons au fur et à mesure en quoi consistaient leurs différents emplois.

Principaux dignitaires.

DVORETSKI.

Le *dvoretski* tenait le premier rang parmi les fonctionnaires de la cour des tsars, à la tête de laquelle il était placé. Ses hautes fonctions avaient une parfaite analogie avec ce qu'on nomme actuellement grand maréchal de la cour. C'était parmi les boyards qu'on le choisissait, et dans toutes les solennités il prenait le pas sur eux. Outre le gouvernement du palais et de ses dépendances, le *dvoretski* était chargé d'administrer les domaines de la couronne. Tous les dignitaires et fonctionnaires appartenant à la cour lui étaient subordonnés.

A l'époque de la féodalité, où l'empire se trouvait partagé en un grand nombre de principautés distinctes, il y avait pour chacune d'elles un *dvoretski*. Les fonctions de ce dignitaire consistaient à surveiller la rentrée de la part de redevances due au souverain : il tenait des registres matricules de tous les habitants de la

principauté. Quand par la suite Ivan le Terrible détruisit le régime féodal, et soumit tous ces différents princes au pouvoir de son sceptre, le tsar conserva l'institution des dvoretski ; ce fut ainsi qu'il continua à y avoir un *dvoretski* de *Novgorod*, un autre de *Tver*, de *Riazan*, de *Nijégorodsk*, etc. Tous relevaient du dvoretski principal, ayant sa résidence à Moscou. Ce dernier fut seul conservé par le tsar Michel Féodorovitch, le premier souverain de la dynastie actuelle : il avait jugé convenable de supprimer les dvorestkié des anciennes principautés, réduites désormais à l'état de simples provinces.

Enfin le patriarche de Moscou avait auprès de lui, pour l'administration des domaines du patriarcat, un dvoretski particulier qu'assistait un boyard commis à ce soin.

KONÏOUCHNI.

Le *konïouchni* avait dans ses attributions les chevaux, les équipages et les haras impériaux. Ses fonctions étaient les mêmes que celles qui sont dévolues de nos jours au grand écuyer. Comme cette charge était une des plus importantes de la cour, c'était invariablement parmi les boyards qu'on le choisissait. Boris Godounoff

était konïouchni à la cour du tsar Féodor Ivanovitch, lorsqu'en 1599, à la mort de ce prince avec lequel s'éteignait la dynastie de Rurik, il parvint à se faire élire souverain. Le konïouchni avait près de lui comme assistant un *yaselnitchi*, ou écuyer sous-chef.

KRAÏTCHI.

Ce dignitaire était à la tête du service de bouche du tsar. Les buffetiers, panetiers, confiseurs et cuisiniers de la cour étaient placés sous ses ordres. A son entrée en charge il promettait solennellement de veiller à ce qu'aucune substance malfaisante ne fût introduite dans les aliments préparés pour le prince. Comme on le voit, c'était un emploi de haute confiance ; aussi ce dignitaire était-il toujours choisi parmi les personnes haut placées que le tsar distinguait, ou même parmi ses proches parents. Ivan le Terrible, qui joignait à la cruauté un caractère méfiant à l'excès, fit coup sur coup mettre à mort, de 1565 à 1574, trois kraïtchié qu'il avait soupçonnés d'avoir cherché à l'empoisonner.

OROUJNITCHEI.

Commis dans l'origine au soin de conserver les armes du prince et de les remplacer au besoin, ce dignitaire devint par la suite une sorte de grand maître de l'artillerie. Le titre d'*oroujnitcheï* fut conféré pour la première fois, en 1511, à André Soltikoff; celui qui le porta le dernier fut Pierre-Chéréméteff, qui remplit les fonctions de sa charge de 1686 à 1690.

KAZNATCHEÏ.

Le mot *kaznatcheï* signifie trésorier, et porte par conséquent sa signification avec lui. Il paraîtrait que cette charge aurait été créée vers la fin du XVe siècle. Outre la caisse du prince, dont il avait la garde et la surveillance, le kaznatcheï était également chargé de conserver les joyaux de la couronne. Le conseil de la trésorerie était présidé par lui. Dans toutes les affaires contentieuses où il s'agissait de deniers de l'État, c'était lui qui remplissait les fonctions de juge. Chose curieuse pour nous, mais qui s'accordait avec les mœurs de l'époque, le katznatcheï, lorsqu'il entrait en fonctions, prêtait serment de garantir par

tous les moyens les joyaux du souverain de l'influence pernicieuse de la sorcellerie.

Sous le régime féodal, chaque prince avait près de lui un trésorier particulier, qu'il désignait et qui relevait de lui seul.

POSTELNITCHI.

De même que le kaznatcheï, le *postelnitchi*, qui avait l'inspection des objets de literie servant au prince, prêtait aussi serment d'empêcher qu'aucune pratique malfaisante de sorcellerie ne pût atteindre les objets confiés à sa garde, pour leur communiquer une influence funeste à la santé du souverain. Il avait pour aides plusieurs officiers de garde-robe, d'un ordre inférieur, nommés *spalnitchié*.

La nature intime des fonctions de ce dignitaire, qui lui permettaient d'approcher de très-près du souverain, était cause que la charge de postelnitchi était extrêmement recherchée.

LOVTCHI ET SOKOLNITCHI.

Ces deux dignitaires avaient dans leurs attributions tout ce qui concernait la chasse du tsar. Le *lovtchi* était à proprement parler le grand

veneur du prince. Outre une multitude d'agents subalternes placés sous ses ordres, il y avait plusieurs veneurs particuliers dans les provinces, qui relevaient du grand veneur, résidant à Moscou. Quant au sokolnitchi, ce dignitaire présidait exclusivement au département de la fauconnerie. — En général, comme les documents de l'époque le démontrent, ces différents services étaient montés sur un très-grand pied; ce qui vient à l'appui de ce que nous avons eu déjà occasion de dire de la magnificence de la cour des tsars.

TCHACHNIK.

Le *tchachnik,* mot dérivé de *tchacha* qui signifie *coupe*, remplissait la charge de grand échanson. Dans toutes les occasions solennelles où le souverain admettait de hauts dignitaires à sa table, le tchachnik se tenait à côté du prince pour lui verser à boire.

Quand il plaisait au tsar d'honorer un des convives en lui envoyant un bocal de vin, le tchachnik appelait à haute voix ce convive par son nom, et puis ajoutait : « Sa Majesté te gratifie de ce bocal[1] ! » Aussitôt celui à qui ces paroles

[1] Dans l'ancien temps le tutoiement était l'unique

s'adressaient se levait de son siége, et prenant des mains d'un homme de service la coupe pleine de vin, l'avalait d'un trait; puis il adressait un profond salut au souverain avant de se rasseoir.

Dignitaires de rang inférieur.

Il serait sans doute superflu d'entrer dans beaucoup de détails sur ces dignitaires inférieurs, d'autant plus que la plupart formaient la doublure des charges principales. Bornons-nous à en citer quelques-uns. Il y avait à la cour un *kliouchnik*, ou espèce de maître d'hôtel, auquel était dévolue, outre les devoirs inhérents à cet emploi, la haute main sur tous les hommes de service, lesquels se trouvaient placés dans sa dépendance absolue. Le *chaternik* était commis à la garde des objets de prix que l'on exposait dans

forme de langage existante, qui par conséquent n'entraînait aucune idée de familiarité ou d'irrévérence. Ce n'est qu'à la suite des coutumes occidentales amenées par les réformes de Pierre Ier, que l'habitude s'introduisit de faire usage de la forme plurielle au singulier comme témoignage de déférence. Cependant aujourd'hui même le peuple des campagnes ne l'a pas adoptée, et il continue de parler comme parlaient ses pères, tant le *vous* substitué au *tu* est étranger au génie de la langue slave.

les occasions solennelles, les jours de cérémonie. Enfin l'*istopnitchi* veillait à l'ordre et à la propreté dans les appartements du monarque.

Outre ces dignitaires d'importance secondaire, et beaucoup de gens de service, il y avait dans le palais un très-grand nombre d'ouvriers divers. Ces derniers étaient attachés à la cour, et ne travaillaient que pour le palais et la personne du tsar. On voyait souvent des personnes appartenant à cette classe, qui, soit en raison d'un mérite particulier, soit au moyen de certaines protections, parvenaient à quitter leur condition obscure, et à prendre rang parmi les dignitaires de la cour.

VI.

LE POUVOIR.

Son origine. Autorités civiles et tribunaux.

Nous avons déjà rappelé au commencement de cette notice que jadis la Russie était partagée en un grand nombre d'États séparés, habités par diverses populations, et obéissant à des gouvernements de forme différente. Quoique le flambeau de l'histoire ne répande sur cette époque

éloignée qu'une clarté douteuse, on sait cependant que ceux de ces États dont la population était slave se gouvernaient en république. On y procédait au choix des chefs dans des assemblées plénières, connues sous le nom de *vetché*. Ces sortes d'assemblées étaient tellement dans les mœurs nationales, que même longtemps après l'établissement du gouvernement monarchique, il continua d'y en avoir dans les villes de Kieff, de Belogorod, de Novgorod et de Pskoff.

Dès l'instant que Rurik, vers la fin du IXe siècle, fut parvenu à affermir son autorité à Novgorod, et que bientôt après Oleg, à la tête des Slaves novgorodiens et des Varègues russes, se fut établi dans Kieff, les vetché cessèrent d'avoir lieu; ou, plus exactement, la convocation de ces assemblées ne fut plus autorisée que de loin en loin, dans des occasions solennelles. Il en résulta qu'elles tombèrent généralement en désuétude, excepté cependant à Novgorod et à Pskoff. Là, le peuple les rétablit aussitôt que les Grands-Princes eurent quitté la résidence de Novgorod. Par la suite, en 1477, Ivan Vasiliévitch, pour mettre fin aux désordres que ces réunions populaires occasionnaient, les supprima pour toujours dans cette ville. Pour des

motifs analogues, son fils Basile Ivanovitch les supprima à son tour à Pskoff.

On sait que Rurik, qui d'abord avait résidé à Novaïa-Ladoga, après la mort de ses frères alla s'établir à Novgorod et qu'il y fixa le siége de sa puissance. En même temps il envoya ses principaux lieutenants à Polotsk, Rostoff, Belozéro, Isborsk, Smolensk et Mourome, pour prendre possession des différentes provinces et les administrer en son nom. Ce mode de gouvernement dura jusqu'au jour où par l'effet de partages successifs la Russie ne se composa plus que de principautés différentes, reconnaissant plus ou moins la suzeraineté du Grand-Prince. Dans cet état de choses, chacun de ces princes apanagés avait sa cour, ses boyards et ses magistrats, chargés de rendre la justice dans un tribunal appelé communément dvor-knïajeski, ce qui signifie *cour du prince*.

Ivan Vasilïévitch vint le premier à bout de réunir la plupart de ces différentes principautés sous son sceptre. En même temps il partagea l'empire en trois parties distinctes, Vladimir, Novgorod et Rïazan. Cependant l'ancien usage qu'avaient les souverains d'assigner d'avance des parts à chacun de leurs fils sur leur succession, prévalut encore ici : le tsar sentant sa fin appro-

cher, déclara qu'il laissait les principautés de Vladimir, de Novgorod, de Pskoff et de Tver à son fils aîné; puis il distribua le reste des provinces entre ses autres fils. Pour ne pas laisser s'affaiblir le pouvoir souverain au milieu de ces partages, il eut soin de prescrire que toutes les affaires importantes seraient dorénavant jugées par des *namestniki* (résidents), nommés par le Grand-Prince, et envoyés de Moscou.

Ce fut ce monarque qui institua pour la première fois des cours de justice, sous le nom de *prikazi*. Depuis lors elles continuèrent à fonctionner, sans changer de titre, jusqu'au jour où Pierre le Grand les remania en leur donnant celui de *colléges*. Nous allons passer en revue les différents *prikazi* qui existaient à l'époque où la grande réforme fut entreprise. Tous siégeaient à Moscou, et leur ensemble constituait la machine gouvernementale de l'époque. Quant aux provinces, elles étaient administrées par des *voïévodes* ou chefs militaires, et des *namestniki* nommés par le tsar : ces sortes de gouverneurs n'avaient qu'un pouvoir restreint, et dans toutes les occasions importantes ils devaient en référer à Moscou.

Grand Conseil et Cour Dorée.

Au sommet du pouvoir se trouvait un conseil suprême de gouvernement, composé des dignitaires les plus élevés, siégeant dans une salle du palais, et très-souvent sous la présidence du souverain lui-même. Ce conseil portait le titre d'Assemblée des boyards ou *Bolchaïa-Douma*. Il tenait séance à peu près tous les jours, pour y discuter les affaires d'État les plus importantes. Les décisions qui en émanaient, publiées ensuite sous forme de décret, portaient en tête la formule suivante : « ghosoudar oukazal i boïaré prigovorili, » ce qui signifie : *Sa Majesté a ordonné et les boyards ont acclamé*. Elle demeura en usage jusqu'à Pierre le Grand, qui, en 1701, prescrivit de la supprimer.

Sous le conseil des boyards se trouvait une seconde assemblée, nommée *raspravnaïa zolotaïa palata* (cour dorée de justice). Étroitement unie à la précédente, celle-ci s'occupait des affaires concernant les *dvorïané* d'un grade élevé. Toutes les promotions et les nominations dans cette classe avaient lieu par son entremise.

C'était à la suite de ces deux conseils que venaient se placer les différentes administrations et tribunaux, désignés, comme nous l'avons déjà

dit, par le nom général de *prikazi*. Nous allons les examiner successivement.

Taïnoï-Prikaz (prikaz secret). On en fait remonter l'établissement au règne d'Ivan le Terrible, et par conséquent au xvie siècle. C'était une sorte de commission de police générale, chargée de déjouer les complots et les menées, et d'exercer une surveillance générale rigoureuse. Ce *prikaz*, dont le titre subit à plusieurs reprises des modifications, ne fut définitivement supprimé qu'en 1801. Un manifeste souverain, en date du 2 avril, l'abolit et ordonna de transmettre tous les dossiers au dépôt des archives générales.

Posolski-Prikaz (prikaz des ambassades). On voit par le nom que ce *prikaz* formait un conseil administratif des affaires étrangères. Outre ce qui se rapportait aux relations diplomatiques, il disposait du produit des quêtes que l'on était en usage de faire à cette époque pour le rachat des prisonniers.

Razrïadnoï-Prikaz. Nous avons dit que toutes les affaires qui concernaient les *dvorïané* de haut grade, les promotions et avancements parmi eux, étaient commis aux soins de la Cour Dorée. Le *Razrïadnoï-Prikaz* remplissait les mêmes fonctions à l'égard des *dvorïané* de rang inférieur.

Ce tribunal jugeait les différends qui s'élevaient entre eux, et fixait la peine.

Dvortsovoï-Prikaz. Ce prikaz était chargé de faire rentrer toutes les taxes et redevances afférant à la cour du tsar. En outre, le personnel et le matériel de la cour étaient commis à son administration et à sa surveillance.

Streletskoï-Prikaz. Il avait l'administration de la célèbre milice des streltzi[1] qui habitait un quartier séparé à Moscou et y formait une population distincte. Le *prikaz* tenait registre des noms, permutations, avancements, promotions, etc., et avait, en outre, l'œil sur les gardiens du guet, chargés de faire des rondes pendant la nuit, pour la sécurité des habitants.

Kazanski-Prikaz. Tout fait présumer que l'établissement de ce *prikaz* remonte à l'époque de la conquête du royaume de Kazan (1552), réduit ensuite à l'état de simple province. La connaissance de toutes les affaires qui se rapportaient aux villes des pays de Kazan et d'Astrakhan était de son ressort. En outre, c'était lui qui était chargé d'administrer les populations différentes établies sur le territoire de Kazan, telles que les

[1] *Streltzi* (et non *strélitz*) est le pluriel du mot strélетz, qui a dû désigner dans l'origine un *archer*, attendu que le nom dérive de *stréla*, flèche.

Tartares, les Tchouvaches, les Tcheremises, les Mordva et les Bachkirs.

Kozatchi-Prikaz. Il avait l'administration de toutes les populations cosaques établies dans l'empire, et surveillait les détachements de Cosaques qui accomplissaient leur temps de service à Moscou.

Sibirski-Prikaz. Ce prikaz avait toute l'étendue de l'immense Sibérie dans ses attributions, et était chargé d'administrer les nombreuses peuplades qui l'habitent. C'était par ses soins que s'opérait le transport des condamnés dans ce lieu d'exil. Enfin, c'était encore lui qui veillait à ce que les pelleteries, dues par les Sibériens à titre d'impôt, ou *yasak,* fussent régulièrement livrées tous les ans : il en avait la garde, pour être ensuite vendues, ou bien offertes par le tsar à quelques nationaux, mais plus habituellement à des souverains étrangers.

Novogorodski-Prikaz. Toutes les affaires relatives aux provinces de Novgorod, de Nijégorodsk, d'Arkhangel, de Vologda, etc., étaient du ressort de ce *prikaz*.

Vladimirski-Prikaz. Ce prikaz avait dans ses attributions les affaires concernant les villes et terres de Vladimir, de Kalouga, d'Orel, de Tver, de Torjok et de Toula.

MOLOROSISKI-PRIKAZ (prikaz de la Petite Russie). Il était chargé de toutes les affaires qui concernaient les villes de Kieff, de Tchernigoff, etc. En même temps ce *prikaz* devait entretenir une correspondance suivie avec les hetmans, ou chefs cosaques, pour tout ce qui se rapportait à la surveillance des frontières du côté de la Pologne et de la Turquie.

KOSTROMSKOÏ-PRIKAZ. Il s'occupait des affaires relatives aux pays de Kostroma et de Yaroslaff.

OUSTIOUJSKI-PRIKAZ. Il avait dans ses attributions les affaires relatives à la ville d'Oustioug-Veliki et des terres environnantes.

GALITZKOÏ-PRIKAZ. Ce prikaz avait à s'occuper des affaires concernant les villes de Beleff, Galitch, Kolomna, Kachir, Rostoff, Sousdal, etc.

LIFLÏANDSKI-PRIKAZ. Il avait dans ses attributions toutes les affaires de la Lithuanie.

PRIKAZ-NOVAÏA-TCHETVERT. Ce prikaz était chargé de la vente des spiritueux, pour le compte de la couronne. Il veillait en même temps à ce que nul ne se permît de vendre de l'eau-de-vie en fraude ni de la falsifier.

PRIKAZ KAZENNAGHO-DVORA. Il était chargé de préparer, d'acheter et d'emmagasiner les différents objets, draps, toiles, cuirs, etc., que l'ad-

ministration faisait distribuer en nature aux employés des différents grades.

Prikaz Bolchia-Kazni. C'était une chambre des finances, à laquelle était jointe la caisse de l'État.

Prikaz Serebrïanikh-Del. Tout ce qui se rapportait à la fabrication, à l'achat et à la vente de l'orfévrerie, était l'objet des soins de ce prikaz.

Dejejnoï-Prikaz. C'était l'hôtel des monnaies de Moscou. On y fabriquait de la menue monnaie d'argent et du billon. Ces pièces portaient d'un côté la figure du souverain, représenté à cheval; de l'autre côté était indiquée la valeur, avec ces mots : LE TSAR ET GRAND-PRINCE.

Tchelobitnoï-Prikaz. C'était une chambre des requêtes.

Petchatnoï-Prikaz. Ce prikaz était dépositaire du grand sceau de l'État, et il était chargé de l'apposer aux édits et actes divers émanant de l'autorité souveraine. On en rapporte l'établissement à l'année 1611.

Prikaz Tchetnikh-Del. C'était une chambre des comptes.

Reïtarski-Prikaz. Il remplissait à cette époque les fonctions qui appartiennent actuellement au ministère de la guerre.

Pouchkarskoï-Prikaz. Ce prikaz avait l'admi-

nistration du matériel du génie et de l'artillerie. Tous les magasins de poudre, de soufre et de salpêtre de l'État relevaient de lui, et étaient approvisionnés par son entremise. On voit que c'était une sorte de département de l'artillerie. Pierre le Grand lui donna, en 1700, une organisation nouvelle.

Bronnoï-Prikaz. Il présidait à la fabrication des différentes armes de guerre, et formait en conséquence une annexe du précédent.

Inozemskoï-Prikaz. Espèce de chambre syndicale. Ce *prikaz* tenait registre de tous les étrangers domiciliés, ou seulement de passage dans le pays. Il était chargé en outre de l'administration du quartier de Moscou nommé Németskaïa-Sloboda (la ville allemande).

Poloniänitchnoï-Prikaz. Il surveillait et administrait les prisons, et avait la garde des dons habituellement faits par des personnes charitables pour la libération des détenus pour dettes.

Peredneï-Prikaz. C'était une chambre d'appel. Elle fut instituée en 1694.

Korabelnoï-Prikaz. Ce prikaz fut institué dans le temps où l'on commença à construire des navires à Voronèje pour la mer d'Azof. Pierre Ier, qui le réorganisa en 1700, lui donna le titre de *prikaz de l'amirauté*.

Provianskoï-Prikaz. Ce prikaz était chargé de pourvoir à la subsistance des troupes en campagne.

Roudokopni-Prikaz. C'était une espèce de conseil des mines, où s'examinaient et se décidaient toutes les affaires qui concernaient le traitement et l'exploitation des gisements miniers de l'empire.

Yamskoï-Prikaz. On en attribue l'établissement à Boris Godounoff. Ce *prikaz* avait la haute main sur tous les voituriers du pays, de manière à assurer dans tous les cas le transport des dépêches, et à faire fournir les chevaux nécessaires aux ambassadeurs étrangers depuis la frontière jusqu'à Moscou. Ses attributions furent convenablement définies dans un règlement sur la matière, publié en 1629. Plus tard, Pierre Ier lui donna une organisation nouvelle; en même temps il institua les *podorojnïa*, ou *feuilles de route*, qui sont encore en usage aujourd'hui.

Gitnoï-Prikaz. Il avait l'inspection et la direction des réserves de blé établies dans chaque ville pour obvier, en cas de nécessité, à l'insuffisance des récoltes. Chaque année un tiers du blé emmagasiné était vendu et le produit employé à compléter l'approvisionnement, de ma-

nière à avoir constamment en magasin des blés en bon état de conservation.

POMESTNOÏ-PRIKAZ. Ce prikaz avait à inspecter toutes les terres des particuliers. Les transactions relatives à ces terres, les ventes et successions, s'exécutaient par son intermédiaire, et c'était lui qui percevait en pareil cas les taxes fixées par la loi.

RASPRAVNOÏ-PRIKAZ. C'était une sorte de conseil administratif pour les *dvorïané*. Tous les titres appartenant à cette classe d'habitants y étaient conservés.

RASBOÏNOÏ-PRIKAZ. Ce prikaz tenait lieu de cour criminelle. Il était chargé d'instruire et de juger toutes les affaires réputées crimes.

ZEMSKOÏ-PRIKAZ. Il avait dans ses attributions la police de Moscou et de la banlieue.

APTÉKARSKI-PRIKAZ (prikaz de pharmacie). Tous les médecins et pharmaciens, tant dans Moscou que dans les villes de l'intérieur, étaient soumis à la juridiction de cette espèce de conseil administratif de médecine. Son origine remonte à l'année 1580; plus tard, en 1620, le tsar Michel Féodorovitch le modifia pour rendre sa surveillance plus efficace.

KHOLOPI-PRIKAZ. C'était à la fois un bureau administratif et un tribunal dont relevaient les

individus appartenant à la classe des personnes non libres, domiciliées à Moscou. Des documents de l'époque démontrent que ce *prikaz* existait déjà en l'année 1500.

Ponafidnoï-Prikaz. Ce prikaz tenait registre de tous les anniversaires des tsars et Grands-Princes décédés. Il avait soin d'expédier des ordres à l'avance aux différentes églises de l'empire, afin qu'on y commémorât chacun des anniversaires par un service funèbre approprié.

Patriarchi-Prikaz. Le *prikaz du patriarche* avait pour mission de percevoir les différents revenus afférant à l'Église. Il faisait les dépenses et pourvoyait à l'entretien des hospices, des hôpitaux et des maisons d'orphelins.

Patriarchi-Razrïade. C'était un conseil ecclésiastique qui connaissait de toutes les affaires concernant les différents membres du clergé.

Après avoir fait connaître les nombreux *prikazi* dont se composait l'administration, parlons des différentes classes de fonctionnaires qui en faisaient partie.

Fonctionnaires de l'ordre administratif et de l'ordre judiciaire.

Diaki. Les fonctionnaires de cette classe remplissaient dans les tribunaux, à tous les degrés de

la hiérarchie, l'emploi de secrétaire. Nulle affaire, de quelque espèce qu'elle fût, ne pouvait obtenir une solution sans l'intervention des *diaki*, adjoints au tribunal compétent. Se trouvant chargés de préparer et d'expédier des masses d'affaires, souvent très-compliquées, il fallait nécessairement que ces fonctionnaires possédassent une certaine instruction pratique, qui, si minime qu'elle pût être, les plaçait bien audessus des juges illettrés qu'ils avaient pour mission de seconder. Aussi jouissaient-ils partout d'une considération particulière, et leur influence était-elle fort grande sur la direction des affaires en général.

Dans chaque *prikaz* il y avait au moins un diak; dans plusieurs il y en avait deux, et même jusqu'à trois, suivant le plus ou moins grand nombre d'affaires. Ils étaient tenus de rédiger un résumé de chaque procédure, d'extraire du code les lois applicables dans l'espèce, et de communiquer le résultat de leurs recherches au tribunal. Pour que l'arrêt à intervenir devînt exécutoire, il fallait nécessairement qu'ils y apposassent leur signature.

Si honorés que fussent les diaki, il y avait une autre catégorie de fonctionnaires de la même classe qui occupait un rang beaucoup plus

élevé ; c'étaient les *doumnié-diaki*, ou diaks du Grand Conseil, sorte de secrétaires d'État. Ils siégeaient dans l'assemblée des boyards, et étaient employés dans toutes les affaires de grande importance. Ceux-ci, ainsi que les simples diaki, étaient fort souvent envoyés près des monarques étrangers comme ambassadeurs. Dans tous les cas, il n'y avait point d'ambassade sans qu'un *diak* fût adjoint à l'ambassadeur en titre, tant pour tenir procès-verbal des conférences diplomatiques, que pour rédiger par écrit le journal circonstancié de l'ambassade, depuis l'instant de son départ de Moscou jusqu'à celui de son retour. Tout diak adjoint à un ambassadeur marchait de pair avec lui, et, lorsqu'on parlait d'eux collectivement, on disait *poslanniki*, les ambassadeurs.

C'étaient les *doumnié-diaki* qui, dans le Grand Conseil, préparaient les affaires pour être soumises à son examen. Ils étaient chargés d'apposer le cachet aux armes du souverain sur l'arrêt intervenu, ce qui tenait lieu de la signature du tsar.

On ignore au juste à quelle époque les *doumnié-diaki* ont été institués; cependant il est plus que probable que ce fut au plus tard à la fin du XVI[e] siècle. Quant à leur nombre, on sait seu-

lement qu'il a toujours été très-borné : en 1704, sous Pierre le Grand, on n'en comptait que six en tout ; bientôt après la fonction elle-même fut abolie.

Podïatchié. C'étaient des secrétaires de rang inférieur. Ils se partageaient en *aspirants*, *titulaires* et *anciens*. Les diaki sortaient tous des *podïatchié* de cette dernière catégorie. Chaque *prikaz* comptait un certain nombre de *podïatchié*, les uns remplissant l'emploi de simples expéditionnaires, et les autres rédigeant les écritures sous la surveillance du *diak* ou secrétaire en chef du tribunal.

Pour clore la liste des officiers de l'ordre administratif et judiciaire, il ne nous reste plus à parler que des *tiouni* et des *virniki ;* les uns et les autres résidaient en province, et y exerçaient leurs fonctions sous les ordres du *namestnik* (préfet), ou du *voïévode* (chef militaire), dans le petit nombre de villes où il y en avait.

Tioun. C'était un magistrat de l'ordre administratif qui, dans les villes de l'intérieur, avait pour emploi de concilier les différends, de veiller à l'ordre, et de rendre, dans de certains cas, des arrêts, lesquels, toutefois, ne devaient être exécutoires qu'après avoir été approuvés par le *namestnik* ou le *voïévode*.

Virnik. C'était le juge d'instruction du district, chargé d'instruire les procès au criminel, de dresser procès-verbal des délits réputés crimes, etc. Les *virniki* avaient près d'eux un certain nombre de *ghoubnié-starosti*, espèce de sbires qui traquaient et arrêtaient les malfaiteurs.

VII.

ÉTAT MILITAIRE.

Des contingents ; classes qui les fournissaient ; création du corps des Streltzi.

Contrairement à l'opinion généralement accréditée, il est certain que les Grands-Princes tenaient à leur solde des corps de troupes permanents. Outre un grand nombre de passages des chroniqueurs qui le confirment, il en est un, entre autres, qui s'exprime à cet égard en termes qui ne laissent point de place au doute. Voici ce passage. Il s'agit des deux Grands-Princes Isïaslaff et Vetcheslaff, qui, au xie siècle, régnaient conjointement à Kieff. Vetcheslaff ayant pris le parti de céder sa part d'autorité à Isïaslaff, en ne se réservant que le seul titre de corégnant, lui dit : « Que désormais les troupes de chacun

de nous soient réunies; conduis-les où tu jugeras à propos, et en tel nombre que ce soit, tandis que je continuerai à résider à Kieff. »

Ce fut Rurik qui posa la pierre d'attente de l'établissement militaire. Vladimir I[er] ajouta à ce qui avait été fait avant lui, en prenant à sa solde des Varègues. Plus tard encore, au XI[e] siècle, Iaroslaff I[er] créa les *ghiri,* ou gardes du corps. Ils marchaient près de lui, combattaient à ses côtés, et dans les batailles décisives très-souvent rétablissaient le combat, alors même que la victoire paraissait prête à échapper. Là se trouve l'origine des *dvorïané,* dont nous avons déjà eu occasion de parler. Ces gardes du corps recevant du prince des lots de terre pour récompenser leurs services, les transmettaient à leurs descendants, ce qui eut pour effet de former la classe des possesseurs du sol. C'est toujours elle qui depuis lors a fourni au souverain les troupes les plus braves et les plus fidèles.

Outre les corps composant l'armée du Grand-Prince, les princes apanagés en entretenaient d'autres pour leur propre compte, et bien souvent même les boyards retirés dans leurs domaines avaient près d'eux des hommes d'armes recrutés parmi leurs vassaux.

Alors comme aujourd'hui l'empire renfermait

certaines populations essentiellement militaires, qui en cas de guerre étaient tenues de fournir de nombreux contingents en cavalerie à l'armée du Grand-Prince : tels étaient les Kozares, les Torkis et les Berendeï établis dans les principautés de Kieff, de Pereïaslaff, de Tmotourakan et de Tchernigoff. D'habitude, ces contingents étaient employés à proximité du lieu où ils habitaient, pour garantir la frontière contre de trop fréquentes et trop désastreuses incursions.

Au premier appel, tout propriétaire de biens-fonds devait monter à cheval à la tête d'un nombre déterminé d'hommes d'armes. Sous le règne d'Ivan Vasilïévitch le Terrible, la proportion requise était d'un soldat complétement équipé avec deux chevaux par cent arpents de terre labourable. Plus tard cette proportion fut moindre ; mais elle ne tarda pas à être rétablie dans son état primitif. Une fois entrés en campagne, le dvorïane et ses soldats étaient astreints à la tenir sans discontinuer, moyennant une paye minime, aussi longtemps que les besoins du service l'exigeraient. C'est ainsi que les choses se passaient dans les cas ordinaires ; mais lorsqu'il y avait urgence, le contingent à fournir devenait infiniment plus considérable. Quant aux domestiques, qui dans les demeures des dvorïané

riches se comptaient parfois par centaines, le propriétaire en emmenait avec lui le nombre qui lui convenait. Dans les cas extraordinaires, et lorsqu'il y avait péril en la demeure, les monastères eux-mêmes étaient mis à contribution. Le plus souvent on exigeait d'eux un certain nombre de soldats ; mais si le péril devenait encore plus grand, les religieux quittaient leur robe, prenaient la pique ou l'arquebuse, et couraient défendre le pays envahi.

Lorsqu'il y avait empêchement de force majeure, celui qui ne pouvait répondre en personne à l'appel du souverain était tenu de se faire remplacer. Le remplaçant prenait alors le nom de *datotchni* (homme fourni). En outre, la loi admettait certains cas d'exemption, mais à la charge de verser une somme fixe dans les caisses de l'État, à titre de taxe de libération. C'était avec le produit de cet impôt que l'on pourvoyait à l'entretien des Cosaques, des Bachkires, des Tartares et des autres troupes auxiliaires, qui toutes recevaient des vivres aussi longtemps qu'elles continuaient à tenir la campagne : on les désignait pour cette raison par le nom de *kormovié* (gens que l'on nourrit).

Nous avons dit qu'à l'époque où la Russie était partagée en principautés, chaque prince

apanagé entretenait une force armée ; on l'appelait *droujina*. Embrasser la carrière des armes, consistait alors à se placer auprès de quelqu'un de ces princes pour y faire partie de sa garde. Les enrôlés recevaient pour prix de leurs services le logement, la nourriture et l'habillement ; et quelquefois une portion de terrain, sous le titre de *pomestié*, qu'ils faisaient valoir pour leur compte, ce qui tenait lieu de solde. La droujina, en temps de paix, donnait de l'éclat à la maison du prince. Ces soldats lui étaient d'autant plus attachés qu'ils remplissaient différentes fonctions honorifiques à sa cour. Si la guerre venait à éclater, la *droujina* marchait sous le commandement de son chef, combattait sous ses yeux et partageait avec lui tous les périls. L'usage exigeait que le prince s'élançât le premier à l'attaque de l'ennemi et donnât à ses troupes l'exemple de la valeur. La droujina se précipitait à sa suite, et chaque soldat se piquait d'émulation pour surpasser son camarade en héroïsme. Lorsqu'un succès venait couronner cette audace, les dépouilles du vaincu se partageaient en deux parts égales : l'une appartenait de droit aux soldats, l'autre au prince ; mais d'ordinaire il détachait de sa part une portion du butin qu'il distribuait, comme récompense, à ceux de ses braves

qui s'étaient particulièrement distingués dans l'action.

C'est ainsi qu'était constitué l'établissement militaire de l'empire quand Ivan Vasilïévitch le Terrible, qui assiégeait alors Kazan, créa en 1545 deux régiments de *streltzi*, l'un à pied et l'autre à cheval : son but était d'ajouter de la force à son armée par l'adjonction de troupes régulièrement organisées. En effet, eu égard à l'époque, et comparaison faite avec les *droujini* qu'amenaient les princes et leurs vassaux, ces *streltzi* pouvaient à bon droit passer pour des troupes régulières. Jamais, à l'exemple des milices, les *streltzi* ne s'éloignaient du drapeau pour reprendre la charrue.

A partir du jour de leur formation, le nombre des *streltzi* fut successivement accru. On distingua par la suite les *streltzi de Moscou* des *streltzi de l'intérieur*, dits *gorodovié* (des villes). Les premiers jouissaient d'un grand nombre d'avantages sur les seconds : ils étaient mieux payés et mieux habillés. Ces prérogatives n'empêchaient cependant pas de les envoyer sur les frontières, quand les circonstances l'exigeaient. Arkhangel, Novgorod, Kieff, Kazan, etc., eurent leurs *streltzi*. Tous ceux de Moscou habitaient des quartiers séparés, ayant chacun sa *siesjaïa-*

isba, ou état-major du régiment. Les portes de la ville et celles du Kremlin étaient gardées par des piquets fournis à tour de rôle par les *streltzi* des différents régiments.

Sous le règne du tsar Alexis Mikhaïlovitch, le corps entier des *streltzi* était partagé en quarante régiments, ou *prikazi,* de mille hommes chacun ; ce qui formait un effectif de quarante mille hommes. Chaque régiment avait son chef, ou *golova*, sous lequel servaient des officiers inférieurs, désignés par les noms de *pïatisotniki* (cinqcenteniers), *sotniki* (centeniers), *pïatidesïatniki* (cinquanteniers) et *desïatniki* (dizeniers). Un *pristaf*, ou aide de camp, était attaché à chacun de ces régiments. L'armement était uniforme pour tous, et se composait, partie d'arquebuses à mèche, partie de piques.

Malheureusement l'esprit d'indiscipline ne tarda pas à se glisser dans les régiments des *streltzi*, principalement parmi ceux de Moscou, auxquels on eut la fâcheuse idée de permettre d'introduire différentes marchandises exemptes de droits, pour être ensuite vendues dans des boutiques tenues par eux. Excités par l'appât de priviléges pareils, une foule de gens sans aveu se glissèrent dans les rangs de cette troupe, où ils portèrent l'habitude de la débauche, de la

violence et du désordre. Les choses en étaient venues à ce point quand le tsar Alexis monta sur le trône. Désespérant de ramener ces cohortes indisciplinées à des sentiments d'ordre, il tourna ses regards vers l'étranger, pour en faire venir des officiers habiles, capables d'organiser de nouveaux régiments façonnés à la discipline, et sur lesquels il serait possible de compter. Ces officiers se mirent à l'œuvre, et par leurs soins fut organisée une force militaire spéciale, entièrement équipée et instruite à l'allemande, qui reçut le nom de *sémi tisïatchi korpous* (le corps des sept mille). Sans nul doute, de grands avantages seraient résultés de cette création, si la mort d'Alexis Mikhaïlovitch n'eût mis brusquement fin à ces espérances. Son fils, Féodor Alexeïévitch (frère aîné et prédécesseur de Pierre le Grand), loin de s'attacher à féconder le germe des sages réformes entreprises par son père, chercha au contraire à tout rétablir dans son état primitif. Les troupes nouvellement organisées se ressentirent des dispositions du nouveau souverain; elles furent laissées à l'écart, et bientôt l'indiscipline s'y introduisit. La mission de fonder une puissante organisation militaire en Russie et de mettre fin à l'existence des indisciplinés streltzi était réservée à Pierre le

Grand. On sait de quelle manière il s'en acquitta.

Division de l'armée en corps. Chefs militaires. Armements.

L'armée des Grands-Princes, lorsqu'elle marchait à l'ennemi, était ordinairement partagée en six sections ou *polki*. Le corps de bataille s'appelait *bolchoï-polk* (le grand corps); puis venaient le *pérédovoï-polk*, ou avant-garde; la *pravaïa-rouka*, ou aile droite; la *lévaïa-rouka*, ou aile gauche; le *storojévoï-polk*, ou arrière-garde, et l'*ertaoulni-polk*, composé des différentes troupes légères de cavalerie, telles que les Cosaques, Bachkires, etc.

Ces différentes sections étaient commandées par des *voïévodes*, ou généraux, parmi lesquels il existait une hiérarchie servant à distinguer les simples maréchaux de camp des lieutenants généraux. On distinguait deux sortes de *voïévodes:* les *polkovié-voïévodi*, ou voïévodes militants, et les *gorodovié-voïévodi*, ou voïévodes sédentaires. Les premiers seuls étaient employés au commandement des troupes. Ceux-ci recevaient les ordres du généralissime, ou *dvorovi-voïévode* (voïévode *de la cour*). Ce titre de *dvorovi* lui était donné parce que tous les

dignitaires de la cour qui faisaient partie de l'armée étaient placés sous son commandement direct. Ce fut le prince Vasili-Vasiliévitch Golitzin qui, pendant la minorité de Pierre le Grand, porta pour la dernière fois le titre vénéré de *dvorovi-voïévode*[1].

On donnait le titre de *posilni-voïévode*, au voïévode détaché avec un corps de troupes séparé du gros de l'armée. Le *voïévode*, ou *gosoudaréva znaméni* (près de l'étendard impérial), gardait le drapeau du régiment placé auprès du monarque. Le *voïévode ot snaraïada* commandait l'artillerie. Enfin plusieurs *ésaoules*, ou officiers d'ordonnance, étaient attachés aux différents voïévodes, chargés en temps de guerre du commandement des divers corps de l'armée. En pareil cas, tous les ordres écrits du tsar au général en chef portaient pour suscription ces mots : *i vsem voïévodam*, c'est-à-dire *et à tous*

[1] Il était né en 1663. Il gouverna l'empire sous la minorité d'Ivan et de Pierre I[er] et fut exilé en Sibérie en 1689. Rappelé quelque temps après, cet homme d'État mourut près de Moscou en 1713. Nous ferons observer à ce propos que l'on écrit et que l'on prononce en russe *Golitzin* et non pas *Galitzin ;* toutefois, cette dernière orthographe et cette prononciation ont prévalu en français, même parmi les nationaux.

les voïévodes. De même les rapports du commandant général au tsar se terminaient invariablement par cette formule d'hommage, indiquant assez qu'il n'écrivait pas seulement en son propre nom : *i vsé voïévodi tchélome biout* (et tous les voïévodes s'inclinent devant Votre Majesté).

Quoique les fonctions assignées aux voïévodes chargés de commander dans certaines villes plus exposées que les autres, en raison de leur proximité de la frontière, fussent de nature sédentaire, cependant ils étaient tenus de prendre à la première alerte le commandement des contingents, de manière à repousser toute tentative d'invasion.

Il serait superflu d'entrer dans de grands détails sur l'armement des troupes russes à cette époque; il était de tous points semblable à celui des bandes armées de l'Asie. Pendant fort longtemps les soldats russes ne firent usage que d'arcs et de flèches, de piques, de poignards, de masses d'armes; quelquefois même ils n'étaient armés que de simples massues. Vers le milieu du xve siècle, avec l'introduction de la poudre, apparurent les arquebuses, les fusils de remparts et les canons. L'artillerie de siége remplaça les différentes machines de guerre dont on avait

jusqu'alors fait un usage fréquent, tant pour briser les murailles des villes que pour jeter dans l'intérieur des pierres et des matières enflammées. Le premier canon fut fondu à Moscou en 1475, par un fondeur italien nommé Aristotelo. Quand Pierre le Grand cassa les streltzi, ils étaient encore uniquement armés d'arquebuses à mèche.

Les écrivains qui ont avancé que la musique militaire était autrefois inconnue dans les armées russes ont commis une erreur. Non-seulement les chroniques parlent des airs guerriers au son desquels les troupes des Grands-Princes marchaient à l'ennemi, mais ils décrivent même les différentes espèces d'instruments de musique alors en usage. Outre les musiciens proprement dits, chaque régiment avait des timbaliers à cheval qui le précédaient comme font de nos jours les clairons. On employait aussi un genre de timbale d'énorme dimension ; l'instrument était placé sur un châssis quadrangulaire porté par quatre chevaux : huit timbaliers le frappaient en cadence toutes les fois que le corps de bataille s'ébranlait, et en tiraient ainsi des sons d'une force extrême, qui résonnaient à grande distance.

VIII.

Relations diplomatiques ; ambassades.

Les relations diplomatiques de la Russie avec le dehors remontent aux premiers temps de la monarchie. Dans le principe c'étaient les *ghonsi*, sortes de courriers du cabinet, qui étaient chargés de remplir auprès des cours étrangères les fonctions réservées de nos jours aux envoyés extraordinaires. L'usage était de leur remettre au moment de partir une lettre adressée par le Grand-Prince au souverain avec lequel on allait traiter, avec ordre de la déposer entre les mains du monarque, de discuter l'affaire avec ses ministres et de rapporter une réponse. C'était cette lettre revêtue du cachet du Grand-Prince qui servait à accréditer l'envoyé. Il va sans dire que de pareilles commissions étaient toujours confiées à des hommes intelligents et d'une fidélité à toute épreuve. Ivan Vasiliévitch le Terrible, lorsqu'il eut pris le titre de *tsar*, envoya des ambassades solennelles à plusieurs cours étrangères, tant pour cimenter les rapports de bonne entente qui déjà existaient que pour nouer des relations commerciales. Cet usage fut

suivi par les successeurs de ce souverain, jusqu'au jour où Pierre le Grand introduisit la coutume européenne des envoyés diplomatiques en résidence fixe à l'étranger.

Tout boyard envoyé en ambassade devait nécessairement, d'après les prescriptions d'une étiquette immuable, voyager avec une suite très-nombreuse, ce qui entraînait toujours de grandes dépenses. C'est pour cette raison que, plus le pays où l'on envoyait une ambassade était éloigné, moins élevé était le rang de la personne choisie pour remplir le rôle de principal ambassadeur. Par exemple, s'agissait-il d'une ambassade à l'empereur d'Allemagne, aux rois d'Angleterre, de France ou d'Espagne, le choix de l'ambassadeur tombait habituellement sur un dignitaire de rang moyen; au contraire, lorsqu'il y avait à envoyer une ambassade à proximité, en Suède ou en Danemark, c'était un boyard que l'on désignait. A la suite de l'ambassadeur était le *diak*, ou chancelier de l'ambassade, qui lui aussi prenait le titre d'ambassadeur : outre les travaux de rédaction diplomatique qui lui étaient attribués, il était chargé de tenir un journal circonstancié des faits survenus pendant la durée du voyage, tant à l'aller qu'au retour.

Les ambassadeurs, ainsi que toute leur suite,

avant de se mettre en route, recevaient d'avance deux années d'honoraires et de plus un certain nombre de pelleteries, de magnifiques costumes, et toute espèce d'objets d'équipement. L'entretien et les frais du voyage étaient à la charge du trésor. Outre la lettre du tsar au souverain étranger, on leur confiait l'*opasnaïa gramota* ou sauf-conduit destiné d'avance aux ambassadeurs que ce prince serait invité par eux à envoyer à son tour au tsar, et qu'ils avaient ordre de remettre au conseiller du monarque. L'habitude en Russie étant alors de fournir des moyens de locomotion et des vivres aux ambassadeurs venant de l'étranger, les ambassadeurs moscovites exigeaient aussi que les autorités locales, dans les États du souverain auprès duquel ils étaient accrédités, leur fournissent le vivre et le couvert ainsi que des chevaux et des chariots.

Il était particulièrement prescrit aux ambassadeurs de veiller à ce qu'aucun des attachés de leur suite ne se permît la moindre irrévérence à l'égard des personnes avec lesquelles l'ambassade se trouverait en rapport pendant son séjour hors du pays. Le cérémonial à observer lors de la présentation au prince étranger était fixé en détail dans un règlement. Les ambassadeurs, arrivés au lieu de la résidence du monarque, de-

vaient laisser s'écouler un jour avant de demander à être admis à son audience ; en même temps ils faisaient savoir qu'ils n'y pourraient paraître que dans le cas où aucun autre envoyé étranger ne serait présenté ce jour-là, et à plus forte raison en même temps qu'eux. Le jour de l'audience, dans son trajet au palais, l'ambassadeur faisait porter en cérémonie, à la tête du cortége, les présents destinés au souverain. Les personnes faisant partie de l'ambassade venaient ensuite ; puis un employé portant la lettre du tsar : les ambassadeurs fermaient la marche. Arrivés au palais, les ambassadeurs devaient déposer leurs sabres dans le salon d'attente, et le cortége s'avançait dans le même ordre jusqu'à la salle où se trouvait le monarque. Les ambassadeurs le saluaient suivant la coutume établie ; puis le principal envoyé, tenant à la main la lettre de son maître, prononçait un discours où se trouvaient exprimés les sentiments d'affection du tsar et son désir d'entretenir des relations d'amitié avec le prince étranger. L'ambassadeur principal lui remettait alors la lettre ; ensuite il offrait les présents, ce qui terminait l'audience.

Les pelleteries que les tsars faisaient offrir par leurs ambassadeurs aux souverains étrangers, étaient toujours d'une magnificence extraordi-

naire. On lit dans un écrit du temps, que lorsqu'en 1663 une ambassade fut envoyée en Angleterre, les gardiens du trésor, à Moscou, remirent à l'ambassadeur des fourrures de premier choix, destinées au roi, pour une somme de vingt mille roubles, qui actuellement représenteraient au delà de deux cent mille francs.

Les ambassadeurs, à leur retour à Moscou, ne tardaient pas à recevoir l'ordre de se présenter devant le tsar. Après avoir été admis à baiser la main de leur maître, ils lui remettaient la lettre du souverain étranger en réponse à celle qu'ils lui avaient portée ; ils y joignaient le journal circonstancié, jour par jour, de leur ambassade, depuis le moment du départ jusqu'à leur retour [1], ainsi que les notes recueillies sur les particularités du pays où ils avaient résidé. Si le tsar était satisfait de la manière dont ils s'étaient acquittés de leur mission, il les récompensait, suivant le degré d'importance de l'ambassade, par des cadeaux de pelleteries : par exemple, une pelisse en martre zibeline, couverte en drap d'or, ou bien en satin broché d'or. Quelquefois même, l'ambassadeur principal recevait des terres,

[1] Telle est précisément la nature du document dont nous donnons une version française.

ou un présent en argent. Le second ambassadeur et tous les attachés de l'ambassade étaient récompensés en proportion.

IX.

Mœurs de l'époque. Costumes. Manière de vivre. Festins et amusements.

Le peuple en Russie ayant conservé jusqu'à présent l'ancien costume national, qui jadis ne différait que peu du costume des classes élevées, rien n'est plus facile, pour qui a eu occasion de voir des dessins relatifs à l'ancienne Russie, que de se faire une idée de la manière de se mettre du plus grand nombre à l'époque que nous décrivons. Par-dessus la chemise, ordinairement en toile de couleur et fermant sur le côté du cou par une agrafe, on endossait un justeaucorps étroit, le plus souvent d'un tissu léger. Sur ce justeaucorps venait s'appliquer un kaftan en soie ou en étoffe persane rayée ou à fleurs, maintenu par une rangée de petits boutons. Pour compléter l'habillement, on s'entourait le corps d'une ceinture de soie à ramages, dans laquelle était passé un poignard à manche soigneusement sculpté. Dans les cérémonies, les

visites d'apparat et autres occasions solennelles, on passait par-dessus le kaftan une longue et large robe, nommée *ferlik*, dont la richesse était d'autant plus grande que le rang de la personne était plus élevé et sa fortune plus considérable : cette robe, ordinairement brodée de perles et garnie de fourrures de prix, était en velours ou en brocart d'or ou d'argent. Pour sortir du logis, ce qui n'avait jamais lieu à pied, on se servait d'une large houppelande appelée *kors*. En général, une magnificence tout à fait orientale se faisait remarquer sur les vêtements des hauts personnages, où des pierres précieuses se détachaient sur de riches broderies en or.

Quoique l'usage de laisser croître la barbe soit de coutume immémoriale, aussi longtemps que dura la domination tartare les Russes conservèrent l'habitude de se raser. Le règne, remarquable à bien des égards, d'Ivan Vasiliévitch[1]

[1] On sait que ce prince détruisit en Russie la domination tartare, par la prise de Kazan en 1552. Tout le khanat de ce nom fut alors réuni au territoire russe, et bientôt après le khanat d'Astrakhan lui fut également incorporé. Il conclut avec les Anglais un traité de commerce, entra en relations avec la Perse, établit à Moscou une imprimerie et fonda des écoles ; enfin, ce fut lui qui donna au pays un premier recueil de lois sous le nom de *Soudebnik*.

le Terrible, en rendant son énergie au sentiment national, fit revivre les coutumes abandonnées, et en même temps les longues barbes reparurent. Boris Godounoff, qui, pendant son règne (1598-1604), s'était efforcé d'introduire plusieurs usages européens, voulut faire disparaître la barbe; mais ses tentatives soulevèrent un sentiment de répulsion unanime, et il dut y renoncer. Depuis lors, toutes les classes de la nation, depuis le simple paysan jusqu'au boyard, continuèrent de laisser croître leur barbe, ce qui dura jusqu'à Pierre Ier. Lorsque ce grand réformateur eut admis beaucoup d'étrangers dans son armée et dans l'administration, il comprit la nécessité de faire disparaître tout signe extérieur capable de les distinguer des indigènes; en conséquence il prescrivit le changement de costume et la suppression définitive de la barbe. De nos jours, il n'y a plus que la classe des marchands, le clergé et les gens du peuple, qui soient demeurés fidèles à la mode de leurs ancêtres.

Les femmes, dans la classe élevée, portaient plusieurs robes passées les unes par-dessus les autres. Celle de dessus était toujours la plus riche; quant à la nature de l'étoffe, elle variait suivant les saisons et le goût des personnes: c'étaient ou des velours et des satins brodés, ou

des rayures à la mode persane. La coiffure des femmes se composait invariablement du *sérafan*, espèce de béret évasé par en haut et plus élevé par devant qu'en arrière. Le sérafan était la pièce du costume sur laquelle les femmes des grands étalaient tout leur luxe en pierreries et en perles fines. La chaussure était, à peu de chose près, la même pour les femmes que pour les hommes : des bottines en maroquin de couleurs voyantes, et presque toujours brodées sur les coutures en fil d'argent ou d'or. Les hommes y ajoutaient une lame d'argent taillée en fer à cheval et appliquée sous le talon.

Il semblerait, au dire des voyageurs étrangers qui ont fréquenté Moscou du temps des tsars, que la cuisine russe de l'époque était très-imparfaite. Les mets étaient épicés outre mesure, et l'ail, répandu à profusion, dominait dans tous les apprêts. La viande de porc et divers poissons, avec quelques pâtés, composaient le fond de tous les repas. Le *schi*, ou soupe aux choux aigris, servait exclusivement de potage. Ce qui contribuait à donner aux préparations culinaires une saveur âcre repoussante, c'était la mauvaise qualité des huiles et du beurre dont se servaient les cuisiniers. En fait de légumes, on connaissait le chou et le concombre, que les mé-

nagères marinaient d'une manière particulière, en les faisant tremper dans une eau chargée de sel et mêlée d'herbes aromatiques. Les premiers artichaux furent apportés à Pétersbourg en 1715. Pour boisson, outre différentes espèces de liqueurs fortes, on avait le *kvas,* dont le peuple fait usage encore, et qui a de l'analogie avec la bière. Si la cuisine nationale laissait tant à désirer sous plusieurs rapports essentiels, d'un autre côté le nombre des mets, surtout dans les occasions solennelles, était considérable : c'est ainsi qu'au festin donné par le tsar Alexis aux grands dignitaires de sa cour pour fêter la naissance de Pierre le Grand, les tables furent couvertes de cent vingt plats ou grandes pièces de sucreries montées.

Les anciens Russes ignoraient l'usage du thé ; quant au café, on sait qu'en France même la coutume ne s'en introduisit que sous le règne de Louis XIV [1] : à plus forte raison n'était-il pas connu alors à Moscou. Le premier café a été

[1] A l'époque où l'ambassadeur Potemkin visita la France, l'usage du café y était encore complétement inconnu. Ce fut l'année suivante, en 1669, que la graine du caféier fut introduite, et trois ans plus tard, en 1672, que le premier café fut ouvert à Paris par un Arménien.

établi à Pétersbourg en 1702 ; et ce fut dix-neuf ans après, en 1721, que la première raffinerie de sucre y a été montée. En guise de thé ou de café, les dignitaires du rang le plus élevé buvaient du *sbiten,* boisson chaude que l'on prépare avec du miel, du gingembre et d'autres épices ; l'usage s'en est perpétué chez les gens du peuple, et l'on voit, en Russie, des marchands de *sbiten* aux fêtes foraines, comme en France des marchands de coco.

On a beaucoup écrit sur le préjugé qui, jadis, en Russie, faisait que l'on considérait l'usage du tabac comme condamnable. Le fait est que la défense de fumer et de priser fut décrétée vers la fin du XVI[e] siècle, à l'occasion de l'arrivée à Moscou de plusieurs religieux venant de Constantinople, lesquels avaient déclaré qu'il était indigne d'un chrétien de faire usage de cette plante maudite. Nonobstant la prohibition, l'usage s'en introduisit peu à peu. Pour y mettre un terme, le tsar Michel Féodorovitch, en 1634, crut devoir renouveler la défense. Pierre le Grand, que dirigeaient d'autres vues et qui éprouvait le désir de favoriser le commerce par tous les moyens imaginables, abrogea ce décret et autorisa l'introduction définitive du tabac.

La chasse était le plaisir par excellence de

grands ainsi que de la classe moyenne. Les jeunes gens s'adonnaient avec passion à l'exercice du cheval. Ils aimaient à lancer leur monture à bride abattue en tirant de l'arc, genre d'exercice dans lequel ils faisaient preuve d'une adresse merveilleuse. C'était toujours à cheval que les dignitaires des différents grades se transportaient d'un endroit dans un autre, alors même qu'il s'agissait de courses à faire dans l'enceinte de Moscou. Aller à pied passait pour un moyen de locomotion du dernier vulgaire, uniquement réservé à la domesticité et aux paysans.

Généralement parlant, l'usage interdisait aux femmes de se trouver dans la société des hommes, à moins que ce ne fussent de très-proches parents. On conçoit à quel degré cette coutume, d'origine orientale, devait s'opposer à l'adoucissement progressif des mœurs et à la création d'une société élégante. Aux noces seulement, et par exception, les femmes se mêlaient à l'autre sexe. Alors on en voyait quelques-unes se livrer au plaisir de la danse ; mais leur danse elle-même consistait moins en mouvements rapides qu'en poses variées et en gestes expressifs.

Des simulacres de combats avaient souvent lieu entre les jeunes gens des classes supérieures : les champions combattaient tantôt à pied, tantôt à

cheval. Chez le peuple c'était la boxe; elle occupait toujours deux phalanges, composées souvent d'un très-grand nombre de combattants. Dans ce genre de lutte, on faisait usage, non-seulement des poings, mais aussi des genoux et des pieds. L'assaillant, lorsqu'il lançait ses pieds en avant, de bas en haut, s'efforçait d'atteindre son adversaire, soit au visage, soit dans la poitrine, soit même dans des parties plus délicates; de là, des blessures graves qui, quelquefois, entraînaient la mort. La passion du peuple pour ce genre d'exercice avait fini par devenir tellement vive, ces luttes étaient si fréquentes, et chaque rencontre laissait un si grand nombre de victimes sur le carreau, que l'impératrice Catherine Ire, par un oukaze en date du 21 juillet 1726, le défendit sous des peines sévères.

Il nous reste à dire quelques mots de la musique chez les Russes d'alors. Les nombreuses chansons nationales, qui la plupart sont fort anciennes, attestent le goût inné de la nation pour le chant. De leur côté, les chroniqueurs fournissent sur cet objet des renseignements précieux. On lit entre autres que le révérend Michel, premier métropolitain russe, à son retour de Constantinople, *amena avec lui une troupe de chantres sclaves, d'une habileté particulière.*

Les instruments de musique usités jadis en Russie étaient le *goudok,* qui est une espèce de violon ; la *volinka* ou cornemuse, et la *balalaïka.* Ce dernier instrument, qui a de l'analogie avec la guitare, est encore très-usité parmi les gens du peuple, et l'on rencontre souvent des groupes de paysans réunis près de quelque ferme, qui chantent en s'accompagnant de la gothique *balalaïka.*

Nous venons de résumer l'état politique et social de la Russie antérieurement à la grande réforme accomplie par Pierre Ier, et en particulier à l'époque où son père, le tsar Alexis, fit partir une ambassade pour l'Espagne et pour la France. Essayons de rappeler maintenant quel aspect présentaient alors ces deux royaumes. Nous parlerons d'abord de la vieille Espagne ; puis nous passerons à cette France du grand roi qui nous apparaît, à travers les deux siècles qui nous en séparent, comme un monde ancien dont les formes sont presque oubliées.

ESPAGNE.

I.

Gouvernement. Conseils royaux et Juntes. Tribunaux. Fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire.

L'Espagne, autrefois colonisée par les Phéniciens, conquise par les armes romaines, subjuguée par les Goths et les Vandales, et soumise plus tard aux Arabes musulmans, qui en possédèrent les plus riches provinces jusqu'à l'époque où Ferdinand le Catholique expulsa du royaume, en 1493, les descendants dégénérés des sultans de Cordoue; l'Espagne, au temps de l'arrivée de l'ambassadeur Pierre Ivanovitch Potemkin, était gouvernée par la main despotique de Marie-Anne d'Autriche, veuve de Philippe IV, pendant la minorité de son fils Charles II.

Exposons sommairement quelles étaient alors les formes du gouvernement et d'administration du royaume d'Espagne.

Quoique la monarchie espagnole fût absolue, cependant le roi, à son avénement au trône, jurait, en présence des états généraux de la nation, de maintenir les lois fondamentales du pays. Il gouvernait avec l'assistance d'un certain nombre de Conseils, ou centres administratifs supérieurs. A leur tête était la Junte de Dépêche universelle et le Conseil d'État. Venaient ensuite le Conseil de la Guerre, le Conseil de Castille, le Conseil de la Chambre de Castille, qui formait un département distinct du précédent; le Conseil royal des Indes, le Conseil des Finances, le Conseil de Navarre, le Conseil des bâtiments et forêts, et enfin les Chancelleries de Valladolid et de Grenade.

Sous ces conseils supérieurs s'en trouvaient d'autres de rang secondaire. Il y avait en outre une Junte de Logement de la Cour, le Conseil des Alcades du palais, les Audiences de Galice, de Séville, d'Aragon, de Valence, de Catalogne, du Mexique et des Canaries; la Juridiction des Corrigidors et Rigidors, des Viguiers et des Alcades.

Certaines provinces obéissaient à des vice-rois,

d'autres à des capitaines généraux. Les premières jouissaient de cette faveur, en considération de ce qu'elles avaient formé jadis des royaumes distincts; c'est ainsi que la Navarre, l'Aragon, la Valence, la Catalogne, le Mexique et le Pérou étaient gouvernés par des vice-rois. On comptait cinq capitaineries générales : c'étaient celles de l'Andalousie, de Guipuscoa, de l'Estramadure, des Canaries, et des Indes; cette dernière formait un gouvernement complet et séparé, régi par des lois particulières.

JUNTE DE DÉPÊCHE UNIVERSELLE. C'était le conseil privé du souverain, vulgairement appelé *Cabinet du Roi;* le roi le présidait toujours en personne. Ce conseil était composé de huit conseillers, choisis parmi les plus hauts dignitaires du royaume. Comme toutes les grandes mesures d'intérêt public se discutaient dans son sein, il en résultait que c'était cette assemblée qui donnait l'impulsion à la machine gouvernementale. Le secrétaire de la Junte, à cause de la facilité qu'il avait de voir le roi et de conférer personnellement avec lui, jouissait d'un crédit immense, et il était considéré comme le personnage le plus important dans l'État. La Junte se réunissait chaque jour, et même, au besoin, deux fois dans la même journée.

CONSEIL D'ÉTAT. Le titre indique suffisamment en quoi consistaient les attributions de ce corps, placé au même niveau que la Junte de Dépêche universelle : il avait été constitué en 1526 par Charles-Quint. Quand, par extraordinaire, le roi assistait à une séance du conseil, ce qui toujours était prévu à l'avance, il prenait place au bout supérieur de la table sur un fauteuil surmonté d'un dais; les secrétaires se mettaient à l'extrémité opposée, et restaient debout. Habituellement les séances avaient lieu trois fois par semaine; mais il y avait des convocations extraordinaires. Le nombre des conseillers, qui toujours étaient choisis parmi des personnes de haut rang, n'était point déterminé d'une manière invariable.

Toutes les nominations aux vice-royautés, aux capitaineries, aux emplois d'ambassadeurs près des cours étrangères, etc., relevaient du conseil d'État. Il délibérait en outre sur la nomination aux différents emplois dans l'administration du royaume, réglait tout ce qui avait rapport à la fixation des honoraires et aux fiefs. Dans le principe, toutes les affaires à soumettre aux délibérations du conseil étaient préparées par deux secrétaires d'État, dont un *pour l'Italie* et l'autre *pour le Nord;* par la suite, un troisième

secrétaire leur fut adjoint pour accélérer l'expédition des affaires.

Grand Conseil de la Guerre. Établi à une époque tellement éloignée, que quelques-uns l'attribuent à Pélage (vers 720), ce conseil devint par la suite une annexe du conseil d'État. Il se partageait en deux chambres : l'une avait l'administration du département de la guerre, et l'autre, constituée en cour de justice, s'occupait du jugement des affaires de contrebande, renonciations, prises, etc. La première avait dans ses attributions l'armée et la flotte. Toutes les levées d'hommes, toutes les promotions, les avancements, l'administration des hôpitaux, etc., dépendaient d'elle. Deux secrétaireries, l'une de terre et l'autre de mer, lui étaient adjointes pour l'expédition des affaires courantes.

Sous le Grand Conseil de la guerre se trouvaient trois départements subordonnés : la Junte des armées navales, la Junte des galères, et la Junte des places-fortes. Le capitaine général de l'artillerie était conseiller-né du Grand Conseil de la Guerre; il en était de même du commissaire général de l'infanterie et de la cavalerie.

Conseil de Castille. Institué par Ferdinand le Saint en 1245, il était considéré comme le principal tribunal du royaume, tant pour le cri-

minel que pour le civil. Les rois, afin de mieux l'honorer, lui donnaient dans tous leurs décrets le titre de *Notre Conseil.* L'assemblée était composée de quatre chambres : la chambre de gouvernement, la chambre des Quinze Cents, la chambre de justice, et la chambre de province. La chambre *dite* des Quinze Cents portait ce nom parce que, d'après la loi, elle condamnait tout appelant évincé par elle à une amende fixe de quinze cents pistoles.

Les auteurs et éditeurs de livres nouveaux étaient tenus de déposer un exemplaire de chaque ouvrage sortant de la presse aux archives du conseil. A partir de 1623, c'est au conseil de Castille que fut commis le soin de pourvoir aux emplois de professeurs dans les universités de Salamanque, de Valladolid et d'Alcala. Les affaires concernant les majorats et les successions étaient de sa compétence.

En 1606, un grand nombre de plaintes s'étant élevées sur les désordres auxquels s'abandonnaient les seigneurs retirés dans leurs domaines, le conseil de Castille reçut l'ordre d'informer pour apprécier ces méfaits et y mettre un terme.

Chaque vendredi le conseil se rendait en corps au palais, afin d'y conférer avec le roi sur toutes les affaires d'une importance particulière.

Conseil de la Chambre de Castille. Établi par Charles-Quint en 1518, ce corps était une sorte de *chambre consultative*, à laquelle le souverain renvoyait les consultes des tribunaux inférieurs, relatives au patronage royal, surtout en matière ecclésiastique. Toutes les nominations aux différents emplois cléricaux avaient lieu par son entremise; il en était de même de certains genres de pensions. Quand il s'agissait de requêtes en commutation de peine, c'était à cette assemblée que l'examen en était dévolu. Enfin, outre plusieurs autres fonctions qu'il serait trop long d'énumérer, c'était elle qui procédait, toutes les fois que le souverain le jugeait à propos, à la convocation des états généraux du royaume.

Conseil des Indes. Il fut institué par Ferdinand le Catholique en 1511. Deux secrétaires généraux, dont un pour le Pérou et l'autre pour le Mexique, y expédiaient les affaires.

Toutes les dépêches arrivant d'outre-mer étaient remises fermées au conseil par celui des secrétaires généraux qu'elles concernaient. Sur l'ordre de l'assemblée, il en brisait le cachet pour en donner lecture à haute voix. Les dépêches destinées aux Indes étaient toujours expédiées en *duplicata* sur navires différents,

afin de les garantir autant que possible contre les chances de mer.

Au conseil des Indes, Philippe IV en ajouta un autre, en 1664, auquel il donna le titre de Conseil de la Chambre des Indes. Celui-ci, et le précédent, avaient dans leurs attributions l'administration entière des Indes espagnoles.

Contadurie mayor et Conseil des finances. Philippe II, désirant régulariser l'administration des finances du royaume, établit, en 1574, une *Contadurie mayor* ou comptoir général des finances. Son successeur, Philippe III, perfectionna cette institution; en même temps il en étendit les attributions et lui donna le titre de Conseil des finances. Ce comptoir comprenait quatre départements administratifs. Chaque année les comptes des différentes administrations financières du royaume étaient soumis à la révision de six *contadores* ou conseillers du contrôle. Une chambre spéciale, composée de six auditeurs, s'occupait du contentieux.

Conseil de Navarre. Il fut établi par Ferdinand le Catholique, à l'époque de la réunion de la Navarre à l'Espagne. Ce conseil, qui siégeait à Pampelune, était à la fois pour la Navarre un tribunal civil et un tribunal criminel; il n'y avait que les affaires ecclésiastiques, mi-

litaires et de finance qui échappassent à sa juridiction.

JUNTE DES BATIMENTS ET FORÊTS. Charles-Quint l'établit en 1545, pour surveiller et administrer les palais, parcs et forêts de la couronne. Dans toute l'étendue du domaine, la juridiction locale était à la nomination de ce tribunal, dont les magistrats avaient droit de haute et basse justice. Lorsqu'il s'agissait d'aumônes que le roi désirait faire à quelque communauté religieuse, l'avis de la junte était réclamé pour qu'elle donnât sa consulte : ces aumônes se faisaient le plus souvent en nature, c'est-à-dire en grains et autres produits du sol. Le grand veneur, le grand fauconnier, et plusieurs autres officiers du palais, relevaient de la junte. Les domaines royaux qu'elle administrait étaient le palais royal de Madrid, le Buen Retiro, la Casa del Campo, le château et le parc du Pardo, Casa Vazia de Madrid, les Alcazars de Séville, le palais et les bois *del Homo del Grullo,* les Alcazars de Tolède et de Ségovie, la maison royale de Fuenfria, l'hôtel des monnaies de Ségovie, les maisons royales, jardins et vergers de Valladolid, la maison royale et les bois *del Abrojo,* la maison royale de Aondesilla, le château et les bois de *la Quemada*, la maison royale et la métairie d'A-

ranjuez, celles d'Aceca et de Notre-Dame de l'Espérance, le patronat et la fabrique de l'Escurial, *el Alhambra* de Grenade et *Soto de Roma*; enfin, les archives royales de Ségovie et les haras de Cordoue [1].

CHANCELLERIES DE VALLADOLID ET DE GRENADE. Ce fut Henri II qui, pour soulager le conseil de Castille, alors surchargé de travail, proposa aux états du royaume d'établir à Medina del Campo une chambre de justice et d'administration : en 1499 le siége en fut transféré à Valladolid. Une chambre semblable à celle-ci avait été établie à Grenade en 1494.

JUNTE DU LOGEMENT DE LA COUR. Les princi-

[1] Le palais royal de Madrid est placé à l'extrémité occidentale de la ville; ses jardins s'avancent jusqu'à proximité de la rivière (Manzanares). Sur la rive opposée se trouve Casa del Campo. Le Buen Retiro, bâti par Philippe IV, est situé dans la partie opposée de Madrid. El Pardo est éloigné de deux lieues de Casa del Campo, dans la direction du nord-ouest. Cinq lieues au delà se trouve l'Escurial. Plus loin encore, vers Ségovie, avant Saint-Idelfonse et près du village de Balzaïan, est la vieille demeure royale de ce nom. La maison de plaisance royale de Fuenfria, sorte de rendez-vous de chasse, se trouve sur le chemin qui mène de Ségovie à la Nouvelle-Castille, près d'un défilé appelé *el puerto del fuente frio*. Aranjuez est au sud de Madrid, à une distance de sept lieues.

pales occupations de ce conseil administratif consistaient à préparer des logements pour le souverain et sa suite, toutes les fois qu'il se trouvait en voyage. En pareil cas, le grand maréchal des logis prenait les devants à cheval, précédé de l'étendard du roi. Le soin de distribuer des logements dans les différents palais était commis aux soins de la junte.

Toutes les fois qu'un ambassadeur étranger était attendu à Madrid, la junte recevait l'ordre de préparer une maison pour le recevoir. Par une coutume singulière, si le prix de location dépassait huit cents ducats, l'ambassadeur était tenu de fournir caution pour le surplus.

Alcades du palais. Ils étaient au nombre de douze, et composaient une sorte de tribunal chargé de faire la police, non-seulement dans l'intérieur du palais, mais, qui plus est, à cinq lieues à l'entour de l'endroit où était le roi. Ces alcades tenaient registre journalier des personnes qui se présentaient à la cour; ils surveillaient les hôtelleries du voisinage et les hommes de service du château. Cent alguazils, dits de la cour, exécutaient leurs ordres. En outre, c'était aux alcades du palais qu'appartenait la surveillance pendant les séances du conseil royal.

Audiences royales. Chaque commune avait

un tribunal de cette espèce, sorte de bailliage. Il se composait de plusieurs *alcades mayors* ou conseillers, d'un fiscal, d'un procureur, de greffiers, et d'un certain nombre d'alguazils, chargés d'assurer l'exécution des sentences. Les tribunaux inférieurs du pays, de même que ceux d'un rang élevé, rendaient la justice en matière criminelle et en matière civile.

CORRIGIDORS, RIGIDORS, ALCADES, BAILES ET VIGUIERS. Ces différents magistrats appartenaient tous à l'ordre municipal. Comme il n'y avait que les villes de première classe en Espagne qui portassent le titre de *cité*, elles seules avaient des *corrigidors* (magistrats de rang supérieur) pour les administrer. Les villes proprement dites, c'est-à-dire de second ordre, étaient gouvernées par de simples *rigidors*. Les cités plus petites étaient commises à la surveillance d'*alcades mayors* ou sous-préfets. Enfin, c'étaient des *bailes* et des *viguiers* (sortes de maires) qui administraient les bourgs. Dans un assez grand nombre de villes d'une importance moyenne, administrées par un *alcade mayor*, ce magistrat avait près de lui plusieurs *assesseurs*, chargés de l'aider dans ses fonctions. A cette époque, chaque magistrat, à quelque rang qu'il appartînt, était à la fois juge et maître de police dans sa localité; il

pouvait, dans de certains cas, imposer de nouvelles taxes à ses administrés, et même lever des soldats.

Vice-Rois, Capitaines généraux et Gouverneurs. Parmi les différentes provinces du royaume, celles qui autrefois avaient formé des royaumes séparés, étaient seules gouvernées par des vice-rois. Leur pouvoir était immense, et approchait de très-près du pouvoir royal. Les autres provinces étaient régies par des capitaines généraux. Enfin les gouverneurs, qui toujours étaient des chefs militaires, commandaient les places de guerre.

II.

Transformations subies par la monarchie; titres du souverain; hautes charges et charges inférieures; maison militaire du roi. Cérémonial usité à la réception des ambassadeurs.

La monarchie d'Espagne, après avoir atteint, sous Ferdinand le Catholique, à un très-haut degré d'étendue et de puissance[1], vit sa splendeur

[1] Ferdinand succéda à la couronne de Castille du chef d'Isabelle, sa femme (1474); il eut de son père, également par droit de succession, le royaume d'Aragon. Après avoir chassé les Mores de Grenade, il se fit don-

graduellement décroître à mesure que les parties annexées à ce vaste ensemble de possessions se détachèrent de la souche commune. A la perte du Portugal (1640) succéda celle de la Hollande; ce fut ensuite le tour du Roussillon, du comté de Bourgogne et de plusieurs places importantes des Pays-Bas. Postérieurement à la période qui nous occupe (1700 et années suivantes), l'Espagne perdit le royaume de Naples, la Sicile, la Sardaigne, le Milanais, Finale, Porto-Ercole, Piombino, Porto-Longone, Minorque et Gibraltar.

Il a été démontré que la couronne espagnole était dans l'origine élective; mais à une époque sur laquelle les historiens ne sont pas d'accord, le mode électif fut abandonné, et la monarchie devint héréditaire. En même temps, l'antique coutume de convoquer les *Cortès*, ou états du royaume, à l'avénement au trône d'un nouveau roi, fut maintenue. Les cortès, à cette occasion, recevaient du souverain la promesse de maintenir les lois fondamentales du pays; à leur tour, elles prêtaient au roi serment de fidélité.

ner par le pape l'investiture du royaume de Naples. Enfin, il s'empara de la Navarre et força les Français à quitter l'Italie.

On sait que le titre de *Majesté Catholique* fut porté pour la première fois par Ferdinand V, auquel le pape Alexandre VI l'avait accordé comme un témoignage de gratitude pour ce qu'il avait fait en faveur de l'Église. Par la suite, les rois d'Espagne continuèrent de le porter. A ce titre principal venaient se joindre ceux des différents royaumes ou contrées qui avaient fait partie de la monarchie, ou sur lesquels l'Espagne se croyait de certains droits. Le monarque espagnol s'intitulait roi de Navarre, de Valence, de Murcie, de Grenade, de Cordoue, de Séville, des Algarves, de Jaen, de Mayorque, de Minorque, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, de Jérusalem, des Indes Orientales et Occidentales, prince des Asturies, duc de Milan et de Bourgogne, archiduc d'Autriche, comte de Flandre, de Bourgogne et de Catalogne, seigneur de Biscaye et de Molina, etc.

Nommons les différents officiers de la couronne : les uns l'étaient à titre effectif, les autres à titre honoraire. Le confesseur du roi, qui occupait le sommet de la hiérarchie, ajouta, en 1572, au titre de Grand Aumônier celui de Patriarche des Indes.

Le Grand Maître de la Cour. Ce haut dignitaire présidait au gouvernement de la cour, dont

tout le personnel lui était subordonné. Pendant la nuit, jusqu'au réveil du roi, les clefs du palais étaient déposées dans son appartement. C'était à lui que les ambassadeurs, à leur arrivée à Madrid, s'adressaient pour obtenir leur audience du roi. Enfin, dans les cérémonies, les combats de taureaux et autres divertissements publics, c'était lui qui faisait la distribution des galeries aux personnes y ayant droit.

Le Grand Chambellan. Le *Sumelier de Corps*, ou Grand Chambellan, assistait le roi dans les soins de sa toilette; il lui présentait la chemise, et lui offrait la serviette quand il se lavait les mains. Tous les valets de chambre, tapissiers de la cour et autres gens de service lui étaient subordonnés. Chaque fois que le roi sortait en carrosse, il avait le droit d'y monter et y occupait la troisième place.

Le Grand Écuyer. Quand il arrivait au roi de sortir à cheval, c'était le Grand Écuyer qui lui mettait ses éperons et qui l'aidait à monter. Dans les entrées publiques c'était à lui qu'était commis le soin de porter l'épée royale. Pendant la guerre, ce dignitaire avait dans ses attributions les tentes de la maison militaire, et il en faisait la distribution suivant qu'il le jugeait convenable. Il disposait également des chevaux

des écuries royales. Enfin, tous les écuyers, pages, etc., lui étaient subordonnés.

Les Gentilshommes de la Chambre. Cette charge était très-recherchée par les seigneurs de la cour, à cause de la faveur dont jouissaient les Gentilshommes de la Chambre d'assister au lever et au coucher du monarque, comme aussi d'être de service à tour de rôle dans l'intérieur des appartements royaux. Les mets destinés au roi étaient escortés depuis l'office jusqu'à la table royale par plusieurs d'entre eux. Comme marque de distinction, ils avaient une clef d'or fixée sur l'habit.

Le Grand Veneur et le Grand Fauconnier. Nous nous bornerons à citer ces deux charges pour mémoire, leurs titres portant avec eux la signification de leurs emplois.

Le Grand Chancelier. Quoiqu'il semble que par ses fonctions le Grand Chancelier dût appartenir exclusivement à l'ordre judiciaire, cependant il était classé parmi les grandes charges. Le Grand Chancelier présidait aux audiences des principales cours de justice; tous les décrets royaux étaient lus par lui et scellés ensuite du grand sceau. Un *Notaire Mayor* composait et rédigeait tous les actes dans les affaires d'une importance particulière.

L'Amirante de Castille. Cette charge avait été créée, en 1246, par Ferdinand le Saint, dans le but de placer un officier de haut grade à la tête des forces navales du pays. Mais, si importantes qu'eussent été, dans les premiers temps de l'institution, les fonctions de ce dignitaire, elles décrurent graduellement par la suite, et le titre d'amirante finit par être purement honorifique. Le dernier *amirante* mourut en Portugal en 1705.

Le Grand Connétable. Toutes les fois qu'en cas de guerre le roi ne jugeait pas à propos de se mettre lui-même à la tête de ses troupes, c'était le Grand Connétable qui en prenait le commandement. Cette haute charge, qui avait été instituée en 1382, elle aussi perdit peu à peu de son importance première, pour finir, comme celle d'*Amirante,* par n'avoir plus aucune valeur réelle. Sous le règne glorieux de Ferdinand le Catholique, c'était Don Pedro de Velasion qui occupait l'emploi de Grand Connétable. Pendant un temps, il y en eut trois à la fois : un pour les Castilles, un pour l'Aragon et un pour la Navarre.

Adelantados. C'étaient des dignitaires d'un ordre élevé, auxquels les rois confiaient des missions intimes. Ainsi, Ferdinand V, après la

prise de Grenade sur les Mores, y établit un *Adelantado,* auquel il commit le soin de rétablir l'ordre et de gouverner la ville.

LE GARDE-JOYAUX. Cet officier, dont le titre indique les fonctions, avait sous lui de nombreux aides, garçons et ouvriers joailliers. A lui était commis le soin de rédiger les cédules afférant à cette charge, et de les soumettre à la signature souveraine. Toutes les fois que le roi mettait le collier de l'ordre de la Toison d'Or, c'était le *Garde-Joyaux* qui le lui apportait. Il était suivi par le joaillier de la cour, muni de ses outils pour pouvoir, en cas de rupture, réparer immédiatement le collier.

LES HUISSIERS DE LA CHAMBRE. Il y en avait constamment deux de service à la porte du salon qui précédait le cabinet où se tenait le roi. Ils s'éloignaient seulement à l'heure du dîner royal pour reprendre ensuite leur poste, et ne le quittaient plus que le soir, lorsque Sa Majesté étant rentrée dans ses appartements intérieurs, les flambeaux du cabinet de travail du roi étaient enlevés pour être portés à la *Cirerie.*

LE GRAND MAÎTRE D'HÔTEL ET LES MAÎTRES D'HÔTEL ORDINAIRES. Ces dignitaires se réunissaient en conseil à des jours marqués pour régler les comptes de la maison du roi, s'entendre sur les

dépenses à faire, passer des marchés pour les fournitures, etc. Une des fonctions de leur charge était d'accompagner le roi quand il allait entendre la messe. Après être entrés dans la chapelle du palais, ils allaient se placer au-dessus du banc des ambassadeurs, où ils demeuraient debout, leur bâton à la main, jusqu'à la fin de l'office. Aux maîtres d'hôtel étaient adjoints plusieurs *Gentilshommes de Bouche,* qui les assistaient dans leurs fonctions. Outre cette catégorie de gentilshommes, il y avait encore des *Gentilshommes de la Maison,* ou *Acroes*. Ceux-ci marchaient derrière le roi dans toutes les cérémonies. Lorsqu'il s'agissait de conduire à l'audience royale un ambassadeur nouvellement arrivé, c'était le *Maître d'Hôtel* de semaine, accompagné d'un certain nombre de *Gentilshommes de la Bouche* et de *Gentilshommes de la Maison*, vêtus de leurs habits de gala et montés sur des chevaux richement caparaçonnés, qui allait les prendre dans leur demeure.

Maison militaire du Roi. A une époque reculée, la maison militaire des souverains espagnols se composait de quatre corps distincts, désignés par le nom commun de *compagnies*. Il y avait la Compagnie *de los Monteros de Espi-*

nosa, la Compagnie *des Archers,* la Compagnie de *la Lancilla,* autrement dite de *la vieille garde,* et la Compagnie de *Garde Espagnole.* Plus tard, deux de ces compagnies, celle de *la Lancilla* et celle *des Archers,* furent supprimées; on les remplaça par deux régiments de gardes à pied, dont un espagnol et l'autre valon, en y adjoignant un escadron de gardes à cheval italiens et un autre escadron espagnol. La formation de la compagnie *de los Monteros de Espinosa* était de date très-ancienne. On n'y était admis que sur la présentation de titres en forme, attestant que le postulant était véritablement gentilhomme, et de plus, qu'il ne descendait ni d'une famille juive, ni d'une famille more, ni même d'une famille de convertis, et qu'aucun arrêt du Tribunal de l'Inquisition ne l'avait flétri, etc. Ces *Monteros* faisaient le service dans les appartements particuliers de Sa Majesté. Il y en avait toujours plusieurs d'apostés pendant la nuit à la porte de la chambre à coucher du roi, à celle de la reine, du prince des Asturies et des Infants. Habituellement, la porte de la chambre à coucher du roi demeurait ouverte toute la nuit, à moins que lui-même ne la fermât en se retirant, car il était strictement défendu d'y toucher. La Compagnie de Garde Espagnole, or-

ganisée en 1504, ne se composait que de cent hommes.

Il faudrait dépasser de beaucoup les limites de cet aperçu pour décrire le cérémonial usité alors dans les différentes solennités; nous nous bornerons à dire de quelle manière étaient reçus les ambassadeurs extraordinaires, cette particularité rentrant d'une manière spéciale dans notre sujet. La veille du jour désigné pour l'audience, jour qui toujours était fixé d'avance, le Grand Maître d'Hôtel et le Maître d'Hôtel Ordinaire de semaine donnaient leurs instructions à l'huissier de service. Celui-ci faisait aussitôt prévenir les Gentilshommes de la Maison du Roi, pour qu'ils eussent à se réunir le lendemain au palais à l'heure fixée par Sa Majesté. Ce jour-là, le Grand Maître d'Hôtel se rendait à cheval, et ayant à sa gauche le plus ancien des *Gentilshommes de Bouche,* chez l'envoyé étranger. Après l'avoir prévenu que le roi l'attendait, ils se mettaient en route ensemble pour se rendre au palais. Aux approches du cortége la garde prenait les armes. Alors l'ambassadeur mettait pied à terre et s'avançait vers la salle d'audience entre une double haie d'officiers de la maison royale, disposés suivant leurs grades. La lettre de créance remise au roi par l'ambassadeur, et la cérémonie de l'audience

achevée, l'envoyé prenait place avec le Grand Maître d'Hôtel dans le carrosse du Grand Écuyer, et il était ainsi reconduit à son hôtel.

III.

Distinction des classes. Ordres militaires. Inquisition. Agriculture et industrie. Mœurs et coutumes du pays.

Les *Grands d'Espagne,* placés au sommet de l'échelle sociale, jouaient en Espagne un rôle analogue à celui des Pairs de France sous l'ancienne monarchie. On les partageait en trois classes : Les Grands *de première classe* jouissaient du privilége de rester couverts lorsqu'ils parlaient au roi ; ceux de seconde classe abordaient le roi tête nue, mais pouvaient se couvrir aussitôt après et lui parler ainsi ; enfin, les Grands *de troisième classe* n'avaient le droit de se couvrir qu'après s'être éloignés du roi. On ignore au juste à quelle époque la *grandesse* fut instituée ; seulement tout prouve que ce furent les *Ricos Hombres,* ou *hommes de haut rang* des premiers temps de la monarchie, qui furent remplacés par les *Grands.* Quant aux *ducs, comtes* et *marquis,* ces différents titres ont été importés en

Espagne de l'étranger. Pour fixer d'une manière précise quelles étaient les familles *de bonne souche* (solar conocido), Philippe II décréta, en 1566, la recherche et le classement des titres nobiliaires, qui furent depuis lors conservés dans les archives de Valladolid. A la suite des nobles titrés venaient les simples gentilshommes; ceux-ci composaient pour ainsi dire la nation entière, tout Espagnol, les artisans y compris, jouissant du droit de porter l'épée : aucune ligne de démarcation n'existait entre eux. Quoique généralement parlant tous les gens du pays fussent de condition libre, on y rencontrait néanmoins des serfs, principalement dans l'Andalousie : cette classe d'hommes, dont la condition était digne de pitié, se composait en grande partie de descendants des Mores, qui, après l'expulsion, étaient demeurés dans le royaume et y avaient été réduits en esclavage.

A la noblesse proprement dite, il faut ajouter les nombreux membres des ordres militaires. Les chevaliers de Santiago, de Calatrava, d'Alcantara et de Montera étaient dans l'origine de vrais religieux de Saint-Bernard, qui faisaient vœu de chasteté. Nonobstant, après l'expulsion des Mores la règle cessa d'être rigoureusement observée : non-seulement on prit l'habitude d'ad-

mettre dans les différents ordres de chevalerie des personnes mariées, mais encore des dispenses furent souvent accordées aux chevaliers qui désiraient contracter mariage. Cependant, la puissance des maîtrises s'accroissait de plus en plus, et l'arrogance des Grands Maîtres était devenue excessive. Comme un pareil état de choses engendrait des guerres civiles et de nombreux désordres, Ferdinand V décréta la réunion des maîtrises à la couronne. A partir de ce jour, les rois d'Espagne prirent le titre de Grand Maître des Ordres du Royaume; ils tinrent chapitre eux-mêmes toutes les fois qu'ils le jugeaient convenable, et conférèrent les commanderies.

L'ordre de la *Toison d'Or* a de tout temps été le premier ordre espagnol ; néanmoins, comme aucune commanderie n'y était jointe, il était généralement peu recherché par les nationaux. L'ordre de *Calatrava* date de l'année 1158 ; il fut institué par le roi don Sanche. L'ordre d'*Alcantara* avait été fondé en 1170, par Ferdinand II; celui de *Santiago* en 1175, par le même souverain; enfin celui de Montésia en 1317, par le roi don Sanche IV. On lit dans les chroniqueurs que le grand maître de l'ordre de Calatrava, ayant pris d'assaut la ville de Mon-

tera, y établit l'ordre militaire qui porte ce nom.

Les idées religieuses qui avaient eu part à l'établissement des ordres de chevalerie en Espagne, présidèrent aussi à l'organisation du Saint Office : disons-en quelques mots. Outre le tribunal principal d'Inquisition, siégeant à Madrid, il y avait en Espagne neuf autres tribunaux pareils. Ce sont : le Tribunal d'Inquisition de Tolède, celui de Grenade, celui de Séville, celui de Cordoue, celui de Murcie, celui de Cuença, celui de Lograno, celui de Lerena, et celui de Valladolid. Chacun de ces dix tribunaux avait son Président, ou *Inquisiteur Général*, assisté de conseillers, de greffiers, etc.; une foule d'agents secrets recueillaient partout des informations. Il y avait en outre un assez grand nombre de gentilshommes associés à l'œuvre, qui, sous le titre de *Familiers du Saint Office*, procédaient aux arrestations, accompagnaient les condamnés au lieu de l'exécution, et dans toutes les occasions prêtaient main-forte aux agents du pouvoir. La majeure partie des poursuites avait pour objet des accusations de *morisme* (mahométisme déguisé) ou de judaïsme. Tout délinquant condamné à faire amende honorable, était promené par la ville,

monté sur une mule et coiffé d'un bonnet pointu nommé *coroca*, ordinairement de couleur jaune ou rouge. Il était précédé par les Conseillers du tribunal et suivi par les *Familiers* de l'Inquisition. Arrivé à l'église, il y écoutait un sermon. Ensuite, s'il n'était pas relaps, on le mettait en liberté au milieu des huées de la populace ; dans le cas contraire, on le fouettait publiquement.

On sait à quel point l'expulsion des Mores servit à dépeupler l'Espagne, en enlevant les laboureurs aux campagnes et les artisans aux villes. Ces derniers étaient si peu nombreux à l'époque que nous décrivons, que la laine et la soie sortaient du pays pour être travaillées au dehors. Pour le travail des champs, on en était réduit à faire venir des paysans du Béarn et des provinces françaises les moins éloignées : ils faisaient les ensemencements et enlevaient les récoltes. A Madrid, comme dans les principales villes, la plupart des ouvriers de métiers, tels que tailleurs, cordonniers, etc., étaient étrangers. Les architectes et ouvriers en bâtiment l'étaient aussi.

Les constructions qu'élevaient ces maçons étrangers ne brillaient, s'il faut en croire les écrivains du temps, ni par la main-d'œuvre ni

par l'apparence. La plupart des maisons, exception faite de quelques demeures seigneuriales, avaient du côté de la rue une façade en briques avec balcon en bois, et des croisées simplement garnies de persiennes, sans vitres : sur les trois autres faces du bâtiment, les murs étaient en torchis. Beaucoup de maisons avaient une tour à l'un des angles de la façade ; d'autres en avaient une à chaque extrémité.

Le luxe des grands et des nobles titrés se montrait principalement dans leurs équipages, à la promenade du Cours. Beaucoup de carrosses étaient dorés, garnis de velours en dedans, et traînés ordinairement par quatre mules ; les attelages de chevaux étaient plus rares. La mode des cochers avait fait place aux postillons. Plusieurs pages et valets de pied se tenaient debout sur les marchepieds de la voiture. Lorsqu'une dame se rendait à la promenade seule, elle donnait la préférence à la chaise, que précédait un écuyer à cheval et qu'escortaient des estafiers marchant à droite et à gauche. Entre ces nombreux carrosses et ces chaises à porteurs, circulaient d'élégants cavaliers montés sur des chevaux de prix. Tantôt la promenade avait lieu à la *Calle Mayor*, ou principale rue conduisant au palais ; tantôt au *Prado*, près de la maison de plaisance de *Buen-*

Retiro ; enfin , *al Rio*, au-dessous du palais. Suivant l'usage adopté, les carrosses, qui toujours roulaient lentement, s'arrêtaient de temps à autre ; alors les cavaliers engageaient la conversation avec les dames qui se faisaient servir des rafraîchissements.

Deux théâtres à Madrid attiraient alors la foule ; on n'y jouait pas le soir, mais seulement en plein jour. Que la scène se passât dans l'ancienne Rome, ou bien que l'auteur eût placé l'action en Grèce, peu importait aux acteurs, qui s'acquittaient invariablement de leurs rôles en costume de ville. On y représentait le plus souvent des espèces de drames appelés *jornadas* que précédait un prologue et qui étaient entremêlés de ballets sérieux ou grotesques.

Nous venons de dire que les acteurs jouaient tous leurs rôles en habit de ville. Le costume de l'époque, invariablement de couleur noire, se composait d'une casaque, nommée *roupille*, qui enveloppait le corps depuis le cou jusqu'aux hanches, et qui était garnie de grandes basques : une ceinture en maroquin noir la serrait à la taille. Les chausses montaient jusqu'à la cuisse et étaient toujours fortement tendues. L'épée, comme de raison, faisait partie du costume.

Enfin un manteau jeté sur les épaules, et un chapeau orné de nombreuses dentelles de couleur noire complétaient l'habillement. La roupille, dans la saison froide, était en *bayette*, étoffe de laine ressemblant à la flanelle, ou bien en *ratine;* en été, ces étoffes étaient remplacées par le taffetas. Le manteau seul ne variait point; il était toujours en étoffe de laine. Ceci est pour le costume des hommes; quant aux femmes elles allaient toujours tête nue, avec leurs cheveux plats, lissés et tressés en plusieurs nattes pendantes et ornées de rubans mêlés de pierreries. Les dames de haute qualité nouaient ces nattes à la ceinture, ou quelquefois les retenaient derrière la tête au moyen d'une pièce de taffetas de couleur. Une jupe, avec une sorte de camisole serrée à la taille et à manches étroites; sur les épaules, une mantille de taffetas noir, servant à volonté à couvrir la tête et le visage : tel était à l'intérieur le costume habituel. Pour sortir, les dames passaient autour de leur taille des espèces de grands vertugadins, soutenant plusieurs jupes taillées de manière à traîner à terre par devant et sur les côtés. Les souliers des femmes, comme ceux des hommes, étaient d'une justesse excessive. Lorsque les dames, ainsi équipées, se rendaient visite, on ne présentait point de fauteuils; mais visiteuse

et maîtresse de maison s'asseyaient à terre, les jambes en croix, sur des tapis ou des coussins. Cet usage, on le voit, rappelait tout à fait ceux que les Arabes avaient autrefois apportés dans la Péninsule.

FRANCE.

I.

Situation politique à l'époque de l'ambassade de Potemkin. Gouvernement. Conseils royaux et autorités civiles. Parlements. Justice. Police et gouvernement de provinces.

Tandis qu'Anne d'Autriche présidait aux destinées de la couronne espagnole sous un roi encore enfant et qui demeura valétudinaire durant toute sa vie, Louis XIV faisait à la fois la guerre à l'Espagne et à l'Angleterre. L'année suivante il s'emparait de la Franche-Comté; conquête que suivit immédiatement le traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 2 mai 1668.

C'est dans cette situation politique que se trouvait la France lorsque les ambassadeurs du tsar Alexis vinrent la visiter. Avant d'en venir au récit de l'ambassade, nous allons entrer, comme nous

l'avons fait pour l'Espagne et pour la Russie, dans quelques détails nécessaires sur l'organisation civile et politique de la France de Louis XIV; nous passerons ensuite en revue la cour et l'armée, et terminerons par les fêtes de Versailles et les théâtres de Paris.

L'autorité exercée par les rois de France était absolue. En raison de l'onction qu'ils avaient reçue pendant la cérémonie du sacre, ils étaient censés appartenir au corps des principales cathédrales du royaume. Eux seuls possédaient le droit de faire des lois, d'ériger des cours de justice, des universités et des colléges, d'accorder des grâces, etc. En vertu de la loi salique, les femmes étaient exclues de la couronne, qui appartenait toujours à l'aîné. L'héritier du trône, du vivant du roi son père, était appelé *Dauphin*, en raison de la dotation qu'Humbert, dernier dauphin du Viennois, avait fait de ses terres du Dauphiné au roi Philippe de Valois, en 1343; dotation qui fut acceptée à condition que l'aîné des fils de France porterait à l'avenir le titre de *Dauphin*. Pendant la minorité des rois, qui cessait à l'âge de quatorze ans, le pays était gouverné par un régent (ordinairement le plus proche parent du roi) désigné par les États Généraux du royaume ou par le Parlement de Paris.

Quelquefois le choix tombait sur la mère du roi, qui alors prenait le titre de *régente :* on en a pour exemples Catherine de Médicis, qui fut régente pendant la minorité de Charles IX, Marie de Médicis qui exerça la même autorité pendant la minorité de Louis XIII, et Anne d'Autriche qui gouverna la France jusqu'à la majorité de Louis XIV.

Le *Chancelier,* qui, dans l'origine de la monarchie, s'était appelé *Grand Référendaire,* puis *Apocrisaire* et plus tard *Archichancelier,* était placé à la tête des Conseils du roi et de toute la justice du royaume. C'était à lui qu'appartenait l'initiative des lois, chartes et ordonnances. Quoiqu'il eût la garde des sceaux, le roi les confiait quelquefois par exception à un *garde des Sceaux* spécial; toutefois, la charge de *Garde des Sceaux* ne fut créée qu'en 1672, par Louis XIV. Dans la Cour du Parlement de Paris et dans les États Généraux, le roi tenant son *lit de justice*, c'était le Chancelier qui portait la parole au nom de Sa Majesté, pour informer la Cour des volontés du souverain. Tous les édits, arrêts, lettres patentes, etc., étaient scellés en la *Grande Chancellerie,* placée dans la dépendance directe du Chancelier : s'il s'agissait d'édits d'importance majeure, dits *édits perpétuels*, on les scellait en

cire verte; pour les lettres patentes et expéditions courantes, en cire de couleur blanche; la cire rouge était réservée pour les actes concernant la Provence et le Dauphiné. Le Chancelier était assisté dans ses fonctions par un certain nombre de *maîtres des requêtes;* toutes les affaires introduites au Conseil du Roi leur étaient commises, pour en donner avis et en faire le rapport : ils étaient gardiens des sceaux du Parlement de Paris et des différentes cours de justice.

Le *Grand Conseil du Roi* était une cour de justice souveraine, présidée par le Chancelier. Sous ce conseil supérieur se trouvaient trois autres conseils, qui collectivement s'intitulaient aussi *Conseils du Roi*. Le premier était le *Conseil d'État et des Dépêches*, s'occupant des provinces et des affaires du dehors; le second était le *Conseil des Finances*, nommé aussi *Direction des Finances;* le troisième était le *Conseil Privé,* ayant à s'occuper des affaires des particuliers et de certains conflits de juridiction. Le roi réunissait ses ministres en conseil particulier toutes les fois qu'il le jugeait nécessaire.

Outre plusieurs secrétaires attachés au cabinet du monarque, il y avait bon nombre de secrétaires du roi, se qualifiant *Secrétaires de la*

Maison et Couronne de France. C'était parmi eux que le roi choisissait les quatre Secrétaires d'État (ministres de l'époque), nommés aussi *Secrétaires des Commandements*, parce qu'ils ne pouvaient apposer aucune signature sans l'ordre exprès du prince : c'étaient eux qui expédiaient toutes les résolutions qui, émanant directement du roi, ne passaient pas par son Conseil. Le partage des attributions de chacun des Secrétaires d'État n'était pas établi, comme on va voir, d'après un ordre méthodique : le premier avait dans son département (en 1668) la guerre et les places fortes du royaume, plusieurs parlements de province, et les affaires concernant le Lyonnais, le Poitou, la Marche (province à l'est de la précédente), le Roussillon, la viguerie de Conflent, la Cerdagne, Pignerol, Casal, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté et le Luxembourg. Le second Secrétaire avait dans ses attributions le clergé, la marine et le commerce, les Compagnies des Indes Orientales et Occidentales, le Sénégal, les haras, la Maison du Roi, les pensions, Paris et son Parlement; enfin, le Soissonnais, l'Orléanais et le Blaisois. Le troisième Secrétaire connaissait des affaires ecclésiastiques générales; il avait, en outre, dans ses attributions le Languedoc, la Guienne, Brouage, la

Rochelle, Oléron, la Touraine, l'Anjou, le Maine, le Bourbonnais, le Nivernais, l'Auvergne, la Picardie, la Normandie et la Bourgogne. Enfin, les attributions du quatrième Secrétaire s'étendaient aux contrées étrangères, et de plus aux provinces de Champagne, de Provence, de Bretagne, de Berry, du Limousin, de l'Angoumois, de la Saintonge, du Dauphiné, de la Navarre, du Béarn, de la Bigorre et de Sédan.

Les finances du royaume étaient autrefois dirigées par un *Surintendant Général;* cette charge cessa d'exister en 1664, quand Louis XIV nomma Colbert *Contrôleur Général des Finances* : les *Intendants Provinciaux* se trouvaient sous ses ordres. Il existait à Paris une *Chambre du Trésor* et une *Cour des Monnaies* étendant sa juridiction sur tout le royaume. Quant aux hôtels des monnaies, tant celui de Paris que ceux de l'intérieur, ils étaient dirigés par des *prévôts* assistés de plusieurs *maîtres essayeurs* et d'autres employés. Le soin de contrôler les dépenses de l'État était commis aux différentes *Cours des Comptes*, dont une siégeait à Paris : c'étaient elles qui vérifiaient toutes les dépenses, enregistraient les pensions nouvellement accordées, les lettres patentes et autres expéditions de la même nature. Les procès en ma-

tière de finance étaient jugés par des tribunaux spéciaux, appelés *Cours des Aides*. Outre la *Cour des Aides de Paris*, établie en 1379 par Charles V, il en existait plusieurs autres dans différentes villes. La répartition de l'impôt et sa quotité avaient lieu de deux manières : pour les provinces dites d'États, c'est-à-dire ayant leurs assemblées des trois ordres, par les soins de *l'Assemblée;* pour les autres provinces, par une juridiction appelée *Élection*, par la raison que tous ses conseillers étaient élus. Des magistrats particuliers s'occupaient de répartir l'impôt du sel ou *gabelle*. Après l'acquittement des dépenses nécessaires pour les besoins de l'État, le *Trésorier de l'Épargne* réunissait les sommes demeurées disponibles; c'était avec ces deniers que le roi entretenait sa cour et pourvoyait aux autres besoins de sa maison. Les forêts et les canaux étaient administrés par un *Grand Maître des Eaux et Forêts*.

Lorsqu'il plaisait au roi de convoquer les États Généraux du royaume, composés des trois ordres, clergé, noblesse et tiers état, l'édit était expédié aux différents parlements, pour qu'ils le fissent exécuter. Les parlements le mandaient aux *baillis* et *sénéchaux* de la province, qui, à leur tour, le renvoyaient aux *prévôts* et aux

viguiers. Sitôt la convocation faite, les députés de chaque ordre s'occupaient de rédiger ce qu'on appelait alors *un cahier;* c'est-à-dire un *mémoire* renfermant les plaintes et remontrances à faire au roi : on voit qu'il y avait pour chaque province trois cahiers de cette espèce. Le roi assistait à la tenue des États Généraux, y parlait chaque fois qu'il le jugeait utile, ou sinon chargeait le Chancelier de porter la parole pour lui.

Outre les États Généraux, qui ne se réunissaient que de loin en loin, chaque province avait ses *États particuliers*, qui toutefois ne pouvaient se rassembler que sur l'autorisation expresse du souverain. C'était le gouverneur, assisté d'un *Intendant de Justice*, qui toujours faisait l'ouverture de la session. On discutait dans ces assemblées les intérêts de la province; après quoi on s'occupait de la rédaction des cahiers. L'assemblée arrêtait aussi le chiffre des impositions, pour être expédié aux diocèses. Pour tous les impôts non affermés, il y avait des *collecteurs de paroisses* qui rassemblaient les deniers, et en remettaient le produit aux *receveurs particuliers* dans les *diocèses* et *élections*. Ceux-ci faisaient passer les sommes recueillies aux *receveurs généraux* placés à la tête des *Généralités*

ou bureaux de perception de chaque province. En définitive, le produit de l'impôt rentrait dans la caisse d'un certain nombre d'agents supérieurs du département des finances, nommés *Ordonnateurs des deniers du Roi.*

Il n'y eut dans le principe, à l'époque où Louis le Jeune institua la *pairie*, que douze pairs de France. Par la suite, cette institution ayant été maintenue, il continua à y avoir six pairs ecclésiastiques et six autres pairs laïques, dont la fonction principale consistait à assister le roi dans la cérémonie du sacre : on les nommait habituellement *anciens Pairs*, pour les distinguer des pairs que les rois créaient à volonté par l'érection de leurs terres en duchés à pairie. Les uns comme les autres avaient droit de siéger au Parlement de Paris. Les affaires concernant leurs personnes, leur état et leurs droits, y étaient instruites et jugées. C'est pour cette raison que le Parlement de Paris se nommait aussi *Cour des Pairs.*

Les parlements, tant celui de Paris que ceux des provinces, jugeaient souverainement les crimes et les délits, et réglaient les contestations entre particuliers. Dans le principe il n'y avait eu qu'un parlement unique. Ses membres s'assemblaient deux ou trois fois par an, dans la

ville qu'il plaisait au roi de désigner, ce qui rendait cette assemblée ambulatoire. Philippe le Bel, en 1304, fixa le parlement à Paris. Après lui, les rois ses successeurs établirent, au fur et à mesure, d'autres assemblées du même genre dans les provinces. Charles VII, en 1453, commença par placer un parlement à Toulouse. On en établit ensuite d'autres à Grenoble, à Dijon, à Bordeaux, à Rouen, à Aix, à Rennes, à Pau et à Metz.

Le Parlement de Paris, à l'époque dont nous nous occupons, se composait d'un *premier président*, de huit *présidents à mortier*[1], d'un *procureur général*, de deux *avocats généraux* et d'un grand nombre de *Conseillers*. Il était partagé en plusieurs sections ou chambres; à savoir : une *Grande Chambre*, cinq *Chambres des Enquêtes*, et deux *Chambres des Requêtes*. Celle de ces chambres où se jugeaient les affaires criminelles se nommait *la Tournelle*. Les conseillers ecclésiastiques s'intitulaient *conseillers clercs*. Tous les archevêques et évêques du royaume avaient droit de séance au Parlement; mais l'archevêque de Paris et l'abbé de Saint-Denis seuls y avaient voix délibérative. Le Parlement de Paris vérifiait

[1] Bonnet de forme particulière rehaussé d'or.

et enregistrait les édits royaux, y compris ceux relatifs aux apanages des Enfants de France et à l'érection des duchés, comtés et marquisats. Toutes les fois qu'il arrivait au roi de tenir un *lit de justice*, les Chambres du Parlement réunies s'assemblaient en robes rouges, les présidents ayant leurs *chapes* ou manteaux de couleur rouge et leurs *mortiers*. Le premier président, entouré des conseillers et accompagné de l'avocat général, haranguait à genoux le souverain, qui toujours le faisait relever. Tous les parlements du royaume entraient chaque année en vacations au mois de septembre, pour reprendre leurs travaux six semaines après. La séance d'ouverture se faisait avec apparat; les ordonnances royales y étaient lues, et le serment prêté par les avocats et les procureurs.

Parmi les différentes provinces de la France les unes observaient le droit écrit, dit *droit civil;* les autres, nommées *pays coutumiers*, se gouvernaient *par coutume :* celles qui composaient la première catégorie étaient le Languedoc, le Dauphiné, la Provence, une partie de la Guienne et de l'Auvergne, et les provinces de Lyon et de Mâcon. Quand vers le règne de Hugues Capet, les qualités de *duc* et de *comte* devinrent des dignités héréditaires, le gouvernement des villes et

des provinces passa à des officiers nommés quelquefois *baillis*, et d'autres fois *sénéchaux*, par la raison que les rois confiaient cet emploi à des sénéchaux ou maîtres d'hôtel de leur maison. L'institution des gouverneurs de provinces et des *Lieutenants pour le Roi* dans certaines villes, n'eut lieu que longtemps après. La mission de ces derniers consistait à maintenir les provinces en repos, à tenir les places de guerre convenablement fortifiées, et à prêter main-forte à la justice. A compter du jour de leur installation, les fonctions de *bailli*, de doubles qu'elles étaient devinrent simples, c'est-à-dire purement judiciaires. Auparavant les sénéchaux et baillis étant personnes de *robe courte*, c'est-à-dire portant l'épée, avaient pour rendre la justice des *lieutenants de robe longue* (appartenant à la magistrature), assistés de *conseillers*, d'*assesseurs*, etc. A part ce genre de juridiction, il existait dans plusieurs villes des tribunaux particuliers, appelés *Siéges Présidiaux;* leur établissement datait de Henri II, qui avait trouvé nécessaire de fonder une juridiction sans appel, afin d'abréger les procédures. Dans toute l'étendue du royaume, le premier degré de juridiction était celui des juges des seigneurs ou *bannerets*. La justice de la ville de Paris

s'exerçait au *Châtelet*, sous le nom du *Prévôt de Paris*.

Avant la création, en 1667, de la charge de *Lieutenant Général de Police*, la police rentrait dans les attributions du *Prévôt des Marchands de Paris*, aidé de quatre *échevins*. Son tribunal se composait de vingt-six *Conseillers de la Ville*. Il disposait de *dix sergents* et de seize *quarteniers*, ayant sous leurs ordres des *cinquanteniers*. Ces derniers étaient spécialement commis à la surveillance des fauteurs de troubles, et à l'arrestation des malfaiteurs. Le *Prévôt des Marchands* disposait de cent *archers*, de soixante *arbalétriers* et de cent *arquebusiers*, sans compter *les guets à pied et à cheval*, répartis sur douze points de la ville, et commandés par le *Chevalier du Guet*, ainsi appelé depuis que Louis XI l'avait fait chevalier de l'ordre de l'Étoile[1]. Le guet de nuit était d'institution fort an-

[1] Bernard du Haillan (*Estat et succès des affaires de France, par Bernard de Girard, seigneur du Haillan*, Paris, M.D.XCV) nous apprend que l'Étoile avait été donnée au guet de Paris longtemps avant Louis XI. « Hues Capet, dit-il, s'étant emparé du Royaume de France fit l'ordre de l'Estoille. Cette institution par d'autres est attribuée au Roi Iean (Jean), lequel en l'an 1351 institua cet ordre le jour de la feste des Rois, ordonnant que tous

cienne, car il en est fait mention dès le règne de Clotaire II, en 595, et plus tard sous Charlemagne, en 803, dans les *Olim* ou anciens registres.

En dehors de l'autorité du Prévôt de Paris, il continua à exister, jusqu'en 1674, plusieurs justices particulières possédées par divers seigneurs dans la ville, faubourgs et banlieue de Paris. Louis XIV les incorpora presque toutes à la justice du Châtelet. Celles qui continuèrent à subsister sont l'*Officialité* ou juridiction spirituelle de l'archevêque, le *Bailliage de l'Archevêché de Paris*, *duché-pairie de Saint-Cloud*, la *Justice du Chapitre de Notre-Dame* pour l'enclos du chapitre et justice des terres qui en dépendaient,

les Chevaliers d'iceluy, en souvenance de l'Estoille qui apparut à tel iour aux trois Sages d'Orient, porteroient la dicte Estoille en vn collier d'or, ou la feroient recamer (broder) sur leurs cappes ou chaperons. Son intention estoit de décorer les grands et excellents personnages de quelque marque d'honneur. Mais chascun s'estimant estre digne d'icelluy, le Roi se vit tant importuné, qu'à la Cour on ne voioit autre chose que Chevaliers de l'ordre. De quoi il se trouva tant scandalisé, voiant auoir exposé à l'ambition ce qui estoit destiné au mérite, que pour le fair hair d'vn chacun il ordonna que de là en auant les Archers du guet de Paris porteroient une Estoille, pour estre par ceste marque recognus Archers. ».

la *Juridiction de Monsieur le Chantre*, le *Bailliage de l'Abbaye de Saint-Germain des Prés*, le *Bailliage du Temple* pour l'enclos du grand prieuré de France, le *Bailliage de Saint-Jean de Latran* pour l'enclos de ce prieuré, le *Bailliage de Sainte-Geneviève* et le *Bailliage de Saint-Martin des Champs*. Pour ce qui est de la police dans les provinces, elle était exercée par des magistrats portant des titres différents, suivant les lieux : dans quelques endroits, on les appelait *consuls ;* dans d'autres, *échevins* ou *jurats ;* à Toulouse, *capitouls* ; ailleurs enfin, *maires* et *prévôts*.

II.

Maison civile de Louis XIV. De quelle manière il partageait sa journée. Lever et coucher du roi.

Du temps de Louis XIV, un *Grand Maître de la Maison du Roi* était placé à la tête de la cour. On sait que les rois de la première race avaient eu, pour gouverner leur maison, des *Maires du Palais* dont l'autorité n'avait pas tardé à franchir les murs de la résidence royale pour embrasser le royaume entier. Le *Grand Sénéchal* qui les remplaça avait sous lui un officier

de haut grade nommé *Sénéchal de France*. Les *Grands Maîtres* vinrent ensuite; le premier fut Arnoul de Wesemalle, s'intitulant *Souverain Grand Maître d'Hôtel*, sous Philippe le Hardi, vers 1278. Ce fut Thibauld, seigneur de Neuchatel, qui, en 1418, prit le premier le titre définitif de *Grand Maître de la Maison du Roi*. Jacques Chabannes le modifia légèrement (1451), en s'intitulant *Grand Maître de France*. C'était sous l'autorité et en présence du *Grand Maître de la Maison du Roi* que se tenait l'espèce de tribunal nommé *Bureau du Roi*, par l'entremise duquel étaient passés tous les marchés de fournitures à faire à la maison du souverain. Le *premier Maître d'Hôtel* et le *Maître d'Hôtel Ordinaire* étaient ses subordonnés. La marque distinctive de leur dignité consistait en un bâton enchâssé dans une monture en argent, dorée par les bouts.

Il y avait un *Grand Prévôt de l'Hôtel*, attaché à la maison du roi. Deux *Lieutenants* et plusieurs *Sergents*, assistés de cinquante archers, exerçaient la justice sous le nom de ce magistrat, et à sa diligence. Ces archers qui, pour se mieux distinguer, portaient des hoquetons et des casaques de la livrée royale, avaient pour principal emploi de poursuivre les délinquants

dans un rayon de six lieues autour de l'endroit où la cour se trouvait. Le *Grand Prévôt* instruisait et jugeait toutes les procédures criminelles pouvant surgir entre officiers de la maison du roi, ou personnes à la suite de la cour. Enfin, toutes les fois que le souverain était en voyage, c'était ce magistrat qui taxait le prix du pain, du vin, de la viande, du fourrage, etc.

Le *Grand Chambellan* était surintendant de la Chambre du Roi, ainsi que des joyaux, vêtements, meubles et autres objets servant à sa personne. Cette charge était une des plus anciennes. Au lever, c'était toujours lui qui présentait la chemise au roi, honneur estimé très-haut et que le grand chambellan ne cédait qu'aux seuls princes du sang.

Il y avait quatre *Gentilshommes de la Chambre du Roi,* servant par quartier. A la toilette du roi, si le grand chambellan était absent, c'était au gentilhomme de la chambre de service qu'appartenait le droit de présenter la chemise. Outre ces quatre premiers gentilshommes, il y avait encore vingt-quatre *Gentilshommes Ordinaires de la Maison du Roi.* Henri III, lorsqu'il les créa, en avait fixé le nombre à quarante-huit; mais Henri IV les réduisit de moitié. En dehors de leurs fonctions officielles à la cour, les rois

s'en servaient comme d'Aides de Camp, et souvent leur donnaient des missions de confiance. C'était aux gentilshommes de la chambre qu'était commise la surveillance des vingt-quatre *Pages de la Chambre du Roi*, qu'il ne faut pas confondre avec les *Pages des Écuries du Roi*, ces derniers étant considérés comme d'un rang inférieur aux premiers. Les pages de la chambre étaient vêtus de rouge, avec galons d'argent et d'or entremêlés. Le matin, au *lever du Roi*, et le soir, au *coucher*, deux de ces pages entraient dans la chambre à coucher du souverain, pour lui chausser ses mules ou pour les lui ôter.

A la maison du roi étaient attachés un *Grand Panetier*, un *Premier Écuyer-Tranchant* et plusieurs écuyers tranchants ordinaires, qui tous étaient gentilshommes. Ils faisaient l'essai des viandes servies au roi. Louis XIV, pendant son long règne, ne nomma point à la charge de *Grand Échanson* dont les fonctions étaient remplies par plusieurs *échansons ordinaires;* outre le soin de verser à boire au roi, ils devaient goûter les boissons qui lui étaient présentées, dans une petite tasse de vermeil nommée *essai*.

Le *Grand Écuyer* était placé à la tête de la grande écurie; un *Petit Écuyer* était placé à la tête de la petite écurie. C'était ce dernier qui

était chargé de veiller à l'entretien des équipages et des chevaux servant à la personne du roi.

Le département des chasses était administré par un *Grand Veneur* et un *Grand Fauconnier*. Ils avaient sous eux un personnel administratif composé de *Gentilshommes de la Vénerie*, de *Capitaine des Chasses*, etc.

La chapelle de la cour était desservie par un *Grand Aumônier* et un certain nombre d'ecclésiastiques subalternes. La partie musicale en était confiée à un *Maître de la Chapelle de la Musique du Roi*, qui toujours était un ecclésiastique de haut grade.

La *Musique de la Chambre du Roi* était dirigée par deux *Surintendants* qui, à l'époque qui nous occupe étaient Boësset et Lulli ; celui-ci avait près de lui, en qualité d'assistant, son gendre Lambert, renommé pour son talent en musique. Le personnel qu'ils étaient chargés de diriger se composait de plusieurs chanteurs et cantatrices, et d'un nombre suffisant d'instrumentistes dont une partie avait été formée par Lulli lui-même[1]. La *Musique de la Chambre* se

[1] Lulli (Jean-Baptiste), né à Florence en 1633, fut amené à Paris à l'âge de treize ans par un officier français, qui avait été enchanté de la manière dont il l'avait entendu jouer du violon. Louis XIV, en 1661, fut aussi

faisait entendre de temps en temps au lever, au coucher et au dîner du roi. Dans les cérémonies ecclésiastiques, elle se réunissait aux chanteurs de la Chapelle. Les jours où il y avait à la cour bal, comédie ou ballet, on avait recours, pour renforcer les *Violons de la Chambre*, aux musiciens des Grandes Écuries, formant un corps de musique séparé : celui-ci comptait, outre douze intruments à cordes, plusieurs hautbois, cors, cornets, trompettes, saqueboutes, fifres, musettes, tambourins, et une trompette marine[1].

Toutes les cérémonies de la cour étaient réglées par un *Grand Maître des Cérémonies*. Il avait sous ses ordres un *Grand Maréchal des*

tellement satisfait de son jeu, qu'il le mit à la tête de sa bande dite des *vingt-quatre violons*. Plus tard Lulli en forma une nouvelle, qui prit par opposition le nom de *petite bande;* il en a été question plus haut. Du reste, ce qu'on entendait alors par l'expression *bande de violons*, signifiait un orchestre complet d'instruments à cordes, auxquels venaient parfois se joindre quelques instruments à vent ou à percussion.

[1] La *saqueboute* d'autrefois est l'instrument de cuivre que nous nommons actuellement trombone; quant à la *trompette marine*, c'était une sorte de grande mandoline, montée d'une seule corde, qu'on jouait avec un archet en appuyant dessus le pouce de la main gauche.

Logis du Palais et toute une série d'employés de différents grades.

Le *Service du Gobelet* réglait tout ce qui se rapportait à la bouche du roi. Il comprenait trois subdivisions; celle de *la paneterie*, celle de *la bouche* et celle de *l'échansonnerie*. C'était à ce dernier service qu'appartenait le *Coureur de Vin*, officier chargé d'accompagner le roi à la chasse, et de porter dans une valise fixée à la selle du cheval différentes provisions de bouche et rafraîchissements destinés au roi. Nous lisons dans un état officiel de l'époque (1668), qu'on lui remettait en pareil cas « deux oranges de Portugal, deux citrons, deux citrons doux, six pommes d'api et autres fruits de la saison, deux grands biscuits et différentes pâtisseries, deux écorces de limon confites, des confitures et plusieurs bouteilles de vin. »

Voici quel cérémonial présidait invariablement, sous Louis XIV, au lever et au coucher du roi et de quelle manière il partageait sa journée. Le roi indiquait le soir à quelle heure il voulait qu'on l'éveillât. Le matin venu, le *premier Valet de Chambre* en quartier, qui avait couché dans la chambre de Sa Majesté, se levait à l'avance et passait dans un cabinet à côté pour se vêtir. Ordinairement vers neuf heures il rentrait dans la cham-

bre royale, suivi d'un *garçon de fourrière* qui (supposé qu'on fût en hiver) allumait du feu dans la cheminée. En même temps plusieurs *garçons de la chambre* entr'ouvraient doucement les volets, sans toutefois éteindre le *mortier* (sorte de veilleuse) ni la bougie qui avaient continué de brûler pendant toute la nuit; ils enlevaient la *collation de nuit*, composée simplement de pain, de vin et d'eau, ainsi que le lit du premier valet de chambre. Alors ce dernier s'approchait du lit du roi, et disait en s'inclinant : « *Sire, voilà l'heure!* » Le roi s'étant éveillé, la porte s'ouvrait immédiatement pour les Enfants de France et quelques personnes privilégiées. Le *Grand Chambellan* et le *Premier Gentilhomme* présentaient l'eau bénite ; le roi, toujours au lit, la prenait au bout du doigt et faisant le signe de la croix récitait une prière. Sur ces entrefaites, paraissait le *coiffeur de la chambre*, apportant deux perruques de différentes longueurs; le roi désignait celle qu'il mettrait, en raison de ce qu'il se proposait de faire pendant la journée. Puis il sortait du lit, chaussait ses mules que deux *pages de la chambre* lui présentaient, passait sa robe de chambre et allait s'établir dans un fauteuil placé à l'écart. A partir de cet instant commençaient les récep-

tions privilégiées, ce qui s'appelait le *petit lever*.

Pendant qu'on s'occupait de peigner le roi, il demandait la *première entrée*. Le *Gardien de la Chambre*, placé près de la porte, communiquait l'ordre au dehors, et les personnes y ayant droit pénétraient dans l'appartement. Quand le coiffeur jugeait que le roi avait été suffisamment peigné, il lui mettait la perruque, qui comme on l'a vu avait été choisie à l'avance; puis les *officiers de la garde-robe* s'approchaient pour l'habiller. En cet instant Sa Majesté demandait : « *ma Chambre.* » Alors avait lieu le *grand lever*.

A l'appel du roi, les *huissiers de la chambre* s'emparaient immédiatement de la porte, de manière à ne laisser pénétrer le monde qu'au fur et à mesure, en commençant par les personnes marquantes; après les seigneurs de haute qualité, passaient les *Officiers de la maison du Roi*, auxquels succédait toute la noblesse. La première partie de la toilette royale terminée, on servait à Sa Majesté un léger déjeuner, précédé quelquefois d'un bouillon. La toilette s'achevait ensuite : le *Grand Maître de la Garde-Robe* agrafait l'épée, passait au roi sa veste et lui mettait par-dessus, en écharpe, le cordon bleu auquel était suspendue la croix du Saint-Esprit en diamants. Le

roi choisissait une cravate entre plusieurs qui lui étaient présentées dans une corbeille. Il choisissait également un mouchoir, parmi plusieurs mouchoirs placés sur une *salve* ou soucoupe en vermeil. Quand il se proposait d'aller à la chasse ou au tir, il prenait, si la saison l'exigeait, un surtout et un manchon. Le roi étant tout habillé, se dirigeait vers la ruelle du lit, où il s'agenouillait, faisait sa prière, et prenait de l'eau bénite des mains du *Grand Aumônier*.

Ses prières récitées, le roi s'asseyait dans un fauteuil placé en dedans des balustrades du lit; les hauts dignitaires de la cour se plaçaient derrière le fauteuil, et les princes du sang à ses côtés. Là se donnaient des audiences, soit à quelque ambassadeur, au nonce, ou à des envoyés étrangers. C'était aussi le moment où les gouverneurs des provinces, commandants de places, etc., venaient prêter serment entre les mains du monarque. Sitôt les audiences et prestations de serment terminées, le roi, qui était demeuré assis et couvert, se dirigeait vers son cabinet de travail, précédé par l'*huissier de la chambre*, qui disait à haute voix : « au Conseil, » mots qui signifiaient que l'on eût à prévenir les ministres. En même temps, Sa Majesté donnait ses ordres pour les chevaux et les équipages, suivant ce qu'elle

se proposait de faire ce jour-là. Il y avait conseil tous les jours : le lundi était consacré au *Conseil des Dépêches ;* le mardi et le samedi au *Conseil des Finances ;* le mercredi, le jeudi et le dimanche au *Conseil d'État ;* le vendredi enfin, au *Conseil Ecclésiastique* ou de *Conscience.*

En dehors des audiences quotidiennes dont nous venons de parler, Louis XIV accorda, pendant le cours de son règne, un petit nombre d'audiences extraordinaires, soit à Versailles, soit à Saint-Germain ; par exemple, au doge de Venise, aux ambassadeurs du tsar Alexis, dont le récit va nous occuper ; enfin, aux envoyés du Maroc et de Siam.

C'était au sortir du Conseil et en se rendant à la chapelle, que le roi recevait les placets. La messe dite, le maître d'hôtel de service, son bâton à la main, venait annoncer à Sa Majesté que *les viandes du dîner étaient sur table.* Louis XIV mangeait habituellement en famille. Au sortir de table, il rentrait, reconduit par un groupe de courtisans, dans ses appartements particuliers. S'il avait résolu de ne pas sortir, il y demeurait à travailler avec un ou deux de ses conseillers les plus intimes.

Alors même que Louis XIV sortait pour chasser, il quittait le palais en voiture, accompagné

de quelque prince du sang et de quelque haut dignitaire. Des chevaux de selle attendaient dans un endroit désigné à l'avance. Autour du carrosse royal galoppaient plusieurs officiers, l'*Écuyer* de service, le *Porte-Manteau* ou officier commis à la garde des vêtements dont le roi se déchargeait quand commençait la poursuite du cerf, le *Coureur de Vin*, etc.

Au retour de la chasse ou de la promenade, le roi était reçu en sa chambre par les *Officiers de la Garde-Robe* qui lui présentaient des habits à changer : ces soins de toilette s'accomplissaient avec le même cérémonial qu'au *lever :* les personnes ayant leurs entrées jouissaient du droit d'assister au *débotté du roi*. Les jours de *coure le cerf,* Louis XIV dînait assez ordinairement avec les dames qui avaient été de la chasse. Vers les six heures, il y avait *Petit Conseil* dans le cabinet du roi.

Sitôt la nuit venue, on allumait les bougies aux lustres, girandoles et flambeaux des pièces de l'appartement royal ; car il y avait à cette époque presque chaque soir réception à la cour, ou sinon spectacle. Les choses étaient réglées de manière que le lendemain d'une réception il y eût comédie italienne, et le surlendemain comédie française : mais le roi n'assistait que rare-

ment au spectacle. Souvent un concert servait d'introduction à la soirée. On y jouait à différents jeux de cartes, aux dés, au trictrac, au trou-madame, aux échecs et au billard, jeu auquel Louis XIV accordait une préférence marquée. D'autres fois, il y avait danse. Des rafraîchissements étaient distribués dans une salle spéciale, située à l'extrémité des appartements; quant au souper, il avait lieu en famille, de la même manière que le dîner.

Le roi, étant rentré dans sa chambre, déposait son chapeau, ses gants, sa canne et son épée entre les mains du *Maître de la Garde-Robe*, puis il allait, assisté de l'aumônier, faire sa prière. Pendant ce temps, ce dernier tenait un bougeoir allumé, qu'il passait ensuite à celui des seigneurs présents que Sa Majesté désignait. *Tenir le bougeoir au coucher du roi* était considéré comme une faveur particulière. Les officiers de la chambre déshabillaient alors le roi avec le même cérémonial qui avait présidé à la toilette du matin. Après avoir passé sa robe de chambre, Sa Majesté saluait la compagnie. A ce signal, les *huissiers de la Chambre*, élevant la voix, disaient : « Allons, Messieurs, passez! » Avant de sortir, le *capitaine des Gardes du Corps*, le *colonel des Gardes Françaises* et le *colo-*

nel des Suisses prenaient ce qu'on appelait alors *le mot du guet*. Ici commençait le *petit coucher*.

Le roi s'étant assis, le coiffeur lui enlevait sa perruque et se mettait à le peigner. Puis, Sa Majesté indiquait à quelle heure elle voulait se lever. Les personnes admises au *petit coucher* sortaient ensuite, ne laissant dans l'appartement que le *Premier Valet de Chambre,* les *Garçons de Chambre* et le *premier médecin.* Louis XIV passait volontiers alors dans la pièce voisine, pour s'amuser à donner à manger à ses chiens, en présence du *porte-arquebuse,* gardien des *petits chiens de la Chambre du Roi*[1]. Il rentrait ensuite dans sa chambre. Le *Premier Valet de Chambre,* auquel on avait dressé un lit portatif, allait fermer les portes aux verrous, et il éteignait les bougeoirs.

[1] Il y avait les *levrettes et lévriers de la chambre du roi* avec un capitaine de cet équipage et plusieurs gardes; des *oiseaux de la chambre du roi* avec un chef du vol; des *épagneuls de la chambre* pour le vol des champs; un maître fauconnier du vol pour pie; enfin les *petits chiens de la chambre du roi.* Suivant les états de l'époque, le pâtissier de la cour était tenu de délivrer chaque jour *sept biscuits* pour les *petits chiens*. Auparavant il y avait aussi des *oiseaux de la garde-robe du roi* pour la chasse au héron; mais Louis XIII les supprima en 1625.

III.

Connétablie. Maréchaux de France. Armée et maison militaire du roi. Marine.

Le mot *connétable* porte sa signification dans son étymologie, *comes stabuli*, qui fait comprendre ce que signifiait dans l'origine cette dignité. Après le roi, le connétable était le chef suprême des armées de France[1]. Son pouvoir s'accrut encore sous les successeurs d'Hugues Capet, lorsque la charge de maire du palais eut cessé d'exister. A l'armée, les princes du sang eux-mêmes lui étaient soumis. En 1627, Louis XIII supprima la charge, après la mort du duc de Lesdiguières, défendant de la faire revivre pour quelque motif que ce fût. En même temps, la juridiction de la *connétablie*, nommée *juridiction de la table de marbre*, et chargée de

[1] « Après, dit Bernard de Girard, dans son *Estat et succès des affaires de France* (un vol. in-12, Paris, 1580), que l'office de maire du palais fut aboly par les Roys de la lignée de Capet, ils donnèrent la charge des guerres aux Connestables, leur ostant la charge des Escuyries, et érigèrent des grands Escuyers, et autres moindres, pour avoir la charge des cheuaux, au lieu des Connestables et des Mareschaux, aux quels on donna la souueraine puissance des armes. »

connaître de tous les faits relatifs aux gens de guerre, passa entre les mains des maréchaux de France. Un vieux registre de la *Chambre des Comptes* fournit de curieux détails sur les immunités attachées à la haute charge de connétable : « Li Connétable, y est-il dit, doit avoir chambre à court devers le Roy, où que li Roy soit; et en sa chambre doit avoir douze coustes et douze cuissins et busches pour ardoir. Et si doit avoir six septains et six cinquains et deux poingnées de chandelle menue et torche de nuit pour li convoyer à son Hôtel ou en la Ville, et le lendemain les doit-on rendre aux Fruitiers. Et si doit avoir trente-six pains, un septier de vin pour se même, devers le tinet : et deux barils pour sa chambre, l'un devers la bouche, l'autre devers les bouts. Et de chacun mets cuit ou cru tant comme il en faut, et estable pour quatre chevaux. Se on prend Chastel ou Forteresse à force, ou qu'il se rende; chevaux et harnois, vivres et toutes autres choses que on treuve dedans, sont au Connétable, excepté l'or et les personnes, qui sont au Roy, et l'artillerie au Maître des Arbalêtriers. »

Il y eut sous Charles VII quatre *maréchaux de France;* plus tard, leur nombre fut réduit à deux; enfin, sous François Ier, il y en avait

cinq. Le dernier maréchal créé par ce prince fut François de Montmorency, fils du célèbre connétable de ce nom. Leur nombre varia sous Louis XIV, qui, en 1661, supprima la charge importante de *colonel général de l'infanterie;* celles de *colonel général de la cavalerie* et de *colonel général des Suisses et Grisons* furent maintenues.

Des corps d'élite composaient la garde particulière de Louis XIV. Ces corps, compris sous la dénomination générale de *Compagnies des Gardes du Roi,* se partageaient en deux catégories distinctes : les *Gardes du dedans du Louvre* et les *Gardes du dehors du Louvre.* La première comprenait les *Gardes du Corps du Roi*, les *Cent Suisses de la garde du Roi,* les *Gardes de la Porte* et les *Gardes de la Prévôté.* La seconde se composait des deux régiments d'infanterie des *Gardes Françaises* et des *Gardes Suisses,* et des *gendarmes*, *chevau-légers* et *mousquetaires de la Garde du Roi*, qui étaient des troupes de cavalerie.

Il y avait quatre compagnies de *Gardes du Corps,* particulièrement commises à la garde de la personne du souverain[1]. La première était la

[1] Voici ce que Grégoire de Tours rapporte sur l'ori-

compagnie écossaise, comprenant les vingt-quatre *Gentilshommes de la Manche*, à la tête desquels se trouvait le *premier homme d'armes de France*. Ils formaient l'escorte du roi dans les grandes solennités. Leur costume se composait d'un hoqueton ou casaque militaire de couleur blanche, semée de papillotes d'or et d'argent, et ornée par devant et sur le dos d'une broderie représentant une massue, avec l'inscription : *Erit hæc quoque cognita monstris*. En 1671, la massue fut remplacée par un soleil éclairant un monde, et la devise *nec pluribus impar*. Ils avaient pour arme une pertuisane [1] frangée d'argent, à pointe damasquinée. Deux de ces gardes se tenaient aux côtés du roi, à son dîner et à son souper.

gine des Gardes du Corps. « Gontran, roy d'Orléans ou de la France bourguignone, voïant que ses deux frères Sigebert et Chilpéric, dont le premier étoit roy de Metz ou d'Austrasie et l'autre roy de Paris et de Soissons, avoient été tués, mit grosse garde autour de lui (vers l'an 587) sans laquelle il n'alloit pas seulement à l'église ny même à ses divertissements. »

[1] La pertuisane, qui avait été introduite dans les armées sous Louis XI, était moins longue et plus légère que la hallebarde. Les troupes à pied la conservèrent jusqu'en 1670, en sorte que l'infanterie de bataille la portait encore à l'époque du voyage de l'ambassadeur Potemkin en France.

Un d'entre eux était chargé, tous les soirs, de retirer les clefs du Louvre, qu'il allait ensuite porter au *Capitaine des Gardes* de quartier. S'il lui arrivait, pendant cette inspection, d'avoir à répondre à un *qui vive?* de la part du *chef du guet*, le garde répondait, en langue écossaise : « *Hhay hhamier!* » c'est-à-dire « *me voilà!* » — L'origine de cette troupe écossaise remontait à Charles VII, qui jugea convenable d'attacher à son service, d'une manière absolue, une partie des Écossais que les comtes Buchan, Douglas et autres lui avaient amenés pour l'aider à expulser les Anglais de son royaume. Philippe de Commines les appelle *orfavérisés*, à cause des *papillottes d'or et d'argent* qui parsemaient leur hoqueton. Les trois autres compagnies des gardes du corps étaient composées uniquement de nationaux.

Quand Louis XI, à l'exemple de son père Charles VII, eut renouvelé l'alliance avec les Suisses, il leur accorda, par ses lettres datées du Plessis-du-Parc-lès-Tours (septembre 1481), des priviléges considérables; en même temps il en retint cent près de sa personne, et les nomma *gardes extraordinaires de son corps*. Depuis lors cette troupe continua à être indistinctement nommée *Gardes Ordinaires du Corps du Roi*, ou

Cent Suisses. Ils étaient partagés en six escouades, dont deux étaient constamment de semaine, pour être relevées le dimanche. Le corps entier figurait dans les grandes cérémonies. En pareil cas, les soldats étaient habillés de velours bleu, et les officiers, de satin blanc avec toile d'or et d'argent dans les entaillures. La coiffure se composait d'un toquet orné de plusieurs plumes blanches; ils portaient autour du cou une fraise en dentelle fortement empesée; leurs jarretières étaient bleu et rouge; des rosettes pareilles ornaient les souliers; leurs gants étaient garnis de franges; la garde très-grosse de leur épée était en cuivre doré; enfin sur le fer de la hallebarde était représenté un soleil d'or avec la devise de Louis XIV: ordinairement ils la tenaient d'une main, et avaient dans l'autre une canne à pomme d'argent. Les quartiers de la rue Montorgueil et de la rue Montmartre étaient assignés au logement de la compagnie : chaque soldat y avait droit à une chambre, et chaque officier à deux chambres. Mais sous Louis XIV, la coutume d'habiter ces rues était tombée en désuétude, et les Suisses préféraient se loger aux environs du Louvre, laissant les propriétaires des maisons pour qui le logement était obligatoire, se libérer envers eux moyennant finance.

Nous avons déjà nommé les *Gardes de la Porte* et les *Gardes de la Prévôté,* qui, comme on l'a vu, faisaient aussi partie des *gardes du dedans du Louvre.* Les premiers, au nombre de cinquante, étaient chargés, pendant le jour, de garder les portes du palais; à la nuit tombante, ils en remettaient les clefs au brigadier de la compagnie écossaise de service, qui les leur restituait au point du jour. Ils portaient des justaucorps bleus, avec deux larges galons mi-partie or et argent, et des boutons d'argent. La compagnie des *Gardes de la Prévôté de l'Hôtel*, composée de quatre-vingt-huit hommes armés de carabines, avait la police générale à l'intérieur du Louvre; elle faisait en cas de besoin les arrestations commandées, et figurait en outre dans toutes les grandes cérémonies : leur *hoqueton* était aux couleurs du roi, incarnat, blanc et bleu.

Le régiment d'infanterie des *Gardes Françaises* se composait de trente compagnies, chacune de trente hommes qui étaient logés dans différents quartiers de Paris et dans plusieurs villages de la banlieue. Le régiment, aussi d'infanterie, des *Gardes Suisses*, avait dix compagnies. Toutes les fois que ce régiment était appelé, conjointement avec celui des *Gardes*

Françaises, à former la haie sur le passage du roi, ce dernier prenait la droite.

Les *gendarmes de la Garde du Roi* formaient une compagnie composée de deux cent vingt hommes d'armes, avec le personnel d'officiers nécessaire. Les *chevau-légers* formaient aussi une compagnie de deux cents hommes. Les deux compagnies de *mousquetaires à cheval de la Garde du Roi* étaient fortes chacune de deux cent cinquante soldats. On appelait la première *les grands mousquetaires*. Ceux-ci portaient un galon d'or sur l'habit et au chapeau. La seconde compagnie avait le galon mi-partie or et argent. La croix figurée sur la casaque et la soubreveste des mousquetaires de la seconde compagnie, avait aux extrémités des flammes de couleur jaune, tandis qu'elles étaient rouges chez les mousquetaires de la première compagnie. Enfin les grands mousquetaires étaient montés sur des chevaux gris, et ceux de la seconde compagnie sur des chevaux noirs. La devise des étendards des premiers était une bombe tombant sur une ville avec la légende : *quo ruit et lethum :* « Partout où elle tombe elle porte la mort. »

Les compagnies des *Cent Gentilshommes*, vulgairement appelés *becs de corbin*, ne comp-

taient pas précisément parmi les différents corps armés de la maison militaire du roi. Dans l'origine, sous Louis XI, il n'y avait eu qu'une seule compagnie de ces gentilshommes; mais Charles VIII, en 1497, en institua une seconde, égale en nombre à la première. D'après les statuts, ils devaient, un jour de bataille, se tenir auprès du souverain et garantir sa personne sacrée. Dans toutes les solennités où le roi avait à se montrer, ils marchaient en avant, deux par deux, l'épée au côté, et le *bec de corbin* sur l'épaule [1].

Autrefois la permanence dans les armées, au lieu d'être de principe comme de nos jours, n'était qu'exceptionnelle. Dans l'armée de Louis XIV, telle qu'elle était constituée en 1668, il n'y avait que les six plus anciens régiments, ou *vieux corps,* qui fussent maintenus en temps de paix. C'étaient les régiments de Picardie, de Champagne, de Piémont, de Navarre, de Normandie et de Marine. Les régiments de Feuquières, de Bourbonnais, d'Auvergne, de Sault, de Vaubecour et du Roi, également au nombre de six,

[1] Le *bec de corbin* ou *faucon* était une sorte de hallebarde courte, dont le fer recourbé avait une sorte de ressemblance avec le bec d'un corbeau.

qui, à cause de leur ancienneté, étaient appelés *petits vieux corps,* n'existaient en temps ordinaire qu'à l'état de simples cadres. Outre les régiments composés de nationaux, Louis XIV avait encore à sa solde beaucoup d'Allemands, d'Écossais, de Hollandais, d'Italiens, et d'autres soldats étrangers. Le nombre des bataillons par régiment variait entre un et trois; quant au nombre des compagnies, il était invariablement fixé à quinze par bataillon, plus une seizième compagnie de grenadiers. L'infanterie française comprenait le régiment de *Picardie,* levé en 1562, celui de *Champagne*, en 1572, celui de *Gondrin*, sous Henri IV, celui du *Maine,* en 1604, celui de *Normandie,* en 1616, celui de *Marine*, en 1627; probablement vers la même époque, les régiments de *Richelieu*, de *Tallard,* du *Bourbonnais*, d'*Auvergne* et de *Pons*, le régiment d'*Alsace* en 1635, celui de *Bretagne,* en 1644, celui de *Roussillon* (auparavant *Catalan*), en 1655, celui de *la Perche*, en 1656, celui de *Condé,* en 1661, les régiments du *Roi* et *Royal,* en 1662, du *Dauphin* et de *Bourbon,* en 1667, les régiments du *Poitou,* du *Lyonnais,* de la *Touraine,* de l'*Anjou,* de *Nettancourt* (plus tard de *Noailles*), de *Choiseuil*, *Liégeois,* de *Souvré,* de la *Reine,* du *Limosin*, de la *Couronne*, de

Beaumont (plus tard d'*Artois*), enfin le *Royal des Vaisseaux*, levé par Mazarin, et qui du vivant du cardinal s'était appelé *Vaisseaux-Mazarin*. Postérieurement à l'année 1668, Louis XIV ajouta à cette nombreuse infanterie les régiments d'*Orléans*, de *Rochechouart*, d'*Auroi*, de la *Saare*, de la *Frise*, de *Beauvoisis*, de *Rouergue*, etc. D'après un tableau de l'époque, présentant l'effectif de l'armée française en 1672, elle comptait alors quatre-vingt-trois mille cent cinquante-sept hommes d'infanterie nationale, et trente-six mille deux cent cinquante-six hommes d'infanterie étrangère.

La cavalerie française n'a commencé à être enrégimentée qu'à partir de l'année 1635. Auparavant, les *chevau-légers*, ainsi appelés parce qu'ils étaient armés à la légère, étaient divisés en compagnies franches. En 1690, Louis XIV imagina d'armer trente hommes par régiment de cavalerie de carabines rayées, lesquels, quatre ans après, furent réunis en un régiment sous le titre de *carabiniers royaux*. On donnait le nom de *petite gendarmerie* ou *gendarmerie* tout court à différentes compagnies de soldats d'ordonnance, dont plusieurs composées d'étrangers. Les premiers en rang étaient les *gendarmes écossais*; suivaient les *gendarmes anglais*, les

gendarmes bourguignons, ceux *de la Reine*, *du Dauphin*, etc.

En tête de la cavalerie était placé le *régiment Colonel Général*, organisé en 1635. Venaient ensuite le *régiment Mestre Général*; celui de *Commissaire Général*, le *Royal*, le *régiment du Roi*, le *Royal étranger*, le *Royal cuirassiers*, le *Royal des cravates*, le *Royal Roussillon*, le *Royal Piémont*, le *Royal des carabiniers*, dont il a déjà été fait mention, le *Royal allemand*, formé en 1677, etc. D'après l'état de situation cité plus haut, la cavalerie, en 1672, s'élevait en tout, gendarmes, chevau-légers et mousquetaires y compris, à plus de vingt-trois mille hommes. De plus, il y avait six régiments de cavalerie étrangère présentant un effectif de trois mille deux cents hommes.

Les premiers dragons avaient été formés par M. de Brissac, lorsqu'il commandait les troupes de Henri II en Piémont. Le cardinal de Richelieu avait près de lui un régiment de dragons de douze cents hommes. Le cardinal Mazarin en leva un en 1638. Son exemple fut suivi par le maréchal de La Ferté, en 1645. Louis XIV confia au duc de Lauzun, en 1657, le commandement du premier régiment de dragons qu'il créa. Une ordonnance de 1665 décida que les

dragons prendraient rang parmi les troupes d'infanterie. Il y avait dans l'armée deux régiments de dragons, le *régiment colonel général* et le *régiment royal*. Mais d'autres régiments furent ajoutés par la suite.

Tout l'effectif de l'armée de Louis XIV, calculé sur le pied de guerre, était, en 1672, de cent soixante-seize mille six cent quatre-vingt-sept hommes, y compris les corps composant sa maison militaire.

Avant l'invention de l'artillerie, la fabrication des armes et des machines de guerre était confiée à un *Grand Maître des Arbalétriers et Cranequiniers*, soldats préposés à la manœuvre des *cranequins*, ou machines servant à enfoncer les portes des forteresses. A cet emploi fut substitué d'abord celui de *Capitaine Général des poudres et salpêtres*, lequel, en 1610, fut remplacé à son tour par un *Grand Maître de l'Artillerie*. Tout corps d'armée en campagne avait un *Lieutenant de l'Artillerie*, chargé du commandement général de l'équipage. Le *Grand Maître* était colonel des *fusiliers et bombardiers du Roi*. C'était lui qui faisait fondre, éprouver, et monter l'artillerie, fabriquer les poudres et les projectiles. Il avait sa justice, et était logé dans l'arsenal de Paris.

Le premier qui exerça la charge d'amiral en France fut Florent de Varennes, en 1270. Henri III augmenta considérablement le pouvoir de l'*Amiral de France*, en faveur de son favori le duc de Joyeuse. Louis XIV y substitua, en 1626, un *Grand Maître chef et surintendant général de la navigation et commerce*. Toutefois le changement ne fut que momentané, car en 1669 le roi rétablit la dignité d'amiral de France. En même temps il créa plusieurs *vice-amiraux* ayant sous eux des *lieutenants généraux des armées navales* et des *chefs d'escadres*. Un *intendant*, assisté d'un *contrôleur*, administrait en chef la partie du matériel des arsenaux et des constructions navales. Ce qui concernait en particulier la construction des vaisseaux était du ressort d'un employé particulier, nommé *inspecteur des constructions des vaisseaux du Roi*. Tous les détails administratifs recevaient l'impulsion du *secrétaire général de la marine*. Il avait été organisé dans les principaux arsenaux des établissements d'éducation maritime, où étaient élevés près de six cents *gardes marines*, destinés à fournir des officiers à l'armée navale.

Outre la flotte des bâtiments à voile, la marine française possédait alors plus de trente galères, commandées par un *général des galères*

du Roi. Elles étaient toutes réunies dans le port de Marseille. Le général des galères avait sous ses ordres un *major des galères,* quatre *chefs d'escadres*, et trente-six *capitaines des galères.* Un *intendant*, assisté d'un *secrétaire général,* d'un *capitaine du port*, et d'un *trésorier général,* administrait ce service qui avait, comme on le voit, une assez grande importance.

IV.

Paris à l'époque où Potemkin le visita. Encouragements accordés au mérite par Louis XIV. Sa devise. Costumes du temps. Journaux. Fêtes et théâtres.

Nous nous proposons de réunir dans ce dernier paragraphe plusieurs particularités relatives à Louis XIV et à sa cour, comme aussi à la physionomie des hommes et des choses en 1668. Ces détails nous semblent être le complément nécessaire de cet aperçu.

Du jour où Louis XIV, après la mort de Mazarin, en 1661, eut pris les rênes du gouvernement, il s'attacha à la fois et à embellir Paris et à donner à sa cour tout l'éclat possible. Par son ordre, des architectes habiles se mirent à travailler au Louvre qu'il s'agissait de compléter, à

Saint-Germain qu'il s'agissait d'agrandir, et à Versailles où tout était à créer : la maison royale qui y existait autrefois était si peu digne de ce titre, que Bassompierre l'appelle *le chétif château de Versailles*. L'exemple que donnait le roi fut imité par un grand nombre de seigneurs, qui à l'envi s'empressèrent de bâtir. Il résulta de ce concours d'efforts que peu d'années après toute la partie de Paris comprise entre le Palais-Royal et Saint-Sulpice changea d'aspect. En 1667, Louis XIV faisait élever l'Observatoire ; la construction de l'Hôtel des Invalides fut entreprise l'année même où Potemkin vint à Paris.

L'élégance qui croissait avec le luxe introduisit le comfort. On imagina les carrosses garnis de glaces et suspendus sur des ressorts ; le beau monde n'en voulut plus d'autres, et les anciens carrosses, qui n'avaient qu'une impériale pour garantir de la pluie, et qui portaient sur le train, furent abandonnés. Leur introduction en France datait du règne de François Ier. En 1547, il n'y avait encore à Paris que le carrosse de la reine et celui de Diane de France ; cinquante ans plus tard, les équipages royaux se composaient de de vingt-cinq attelages, chacun de dix chevaux.

Le premier journal français parut sous Louis XIII, en 1631, avec le titre de Recueil de

GAZETTES, NOVELLES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES. Il fut suivi par la gazette rimée du poëte Loret : cette gazette, dédiée à Mme de Longueville, avait commencé à paraître par feuilles volantes manuscrites en 1650; en 1652 elles furent imprimées avec le titre de MUSÉE HISTORIQUE. Loret étant mort en 1665, la publication fut continuée par Charles Robinet. Vinrent ensuite le JOURNAL DES SAVANTS en 1663, le MERCURE GALANT en 1672, les NOUVELLES DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES en 1681, et la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE en 1686.

On sait quelle impulsion Louis XIV sut donner, dès les premières années de son règne, au commerce, aux arts et aux sciences. Des colons partis de France allèrent peupler Madagascar et Cayenne; plusieurs académies furent ajoutées à l'Académie Française qui existait déjà[1]; des manufactures s'établirent; le canal du Languedoc, pour joindre l'Océan à la Méditerranée, fut commencé. En même temps des largesses étaient

[1] Louis XIII avait établi l'Académie Française en 1635. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres date de l'année 1663, et par conséquent du règne de Louis XIV; elle avait d'abord porté le nom de Petite Académie. L'Académie de Peinture et de Sculpture date de l'année 1648, et l'Académie des Sciences de 1666.

faites, non-seulement aux hommes de lettres et aux savants français, mais encore aux savants distingués de l'étranger. Colbert écrivait à l'un d'eux : « Quoique le Roi ne soit pas votre souverain, il veut être votre bienfaiteur, et vous envoie cette lettre de change comme un gage de son estime. » Une magnificence inconnue jusqu'alors fut introduite à la cour. « On acheta, dit un des biographes de Louis XIV, une quantité prodigieuse de meubles précieux, de tableaux, de statues, de pierreries : on fit faire un habit d'un prix inestimable, *qui ne devait servir que pour recevoir les ambassadeurs;* les diamants dont il était chargé, plutôt qu'orné, valaient, dit-on, plus de seize millions. Avant d'arriver au trône, qui était extrêmement élevé, on passait par une galerie remplie d'un nombre immense de vases d'argent massif. Il en était de même des livrées, et il n'y aurait pas d'exagération à dire que ces seules dépenses s'élevaient à une somme supérieure aux revenus de l'État du temps de Louis XII. » Le même auteur ajoute un peu plus loin, à propos de ce qui se passa à la cour après la paix d'Aix-la-Chapelle (1668-1669) : « La paix fit régner les plaisirs; la cour fut presque toujours en mouvement. De Versailles on allait à Saint-Germain, ensuite à Fontainebleau et à

Chambord. Le luxe, la magnificence, suivirent dans tous ces endroits. Les promenades, les parties de chasse, les spectacles, une chère la plus délicate et la plus abondante qui fut jamais, se succédaient sans cesse et tenaient dans une espèce d'enchantement. » Frappé de tant d'éclat uni à la gloire des armes, un antiquaire nommé Ouvrier inventa vers la même époque la célèbre devise que Louis XIV s'empressa d'adopter : un soleil dardant ses rayons sur un globe, avec l'inscription : NEC PLURIBUS IMPAR. Pour distinguer ceux des courtisans qui jouissaient d'une estime spéciale, le roi leur donna un costume particulier, extrêmement riche : ce costume se composait d'une casaque de couleur bleue, couverte de riches broderies d'or et d'argent. L'autorisation de la porter était considérée comme une très-grande faveur.

Pendant les premiers temps de la monarchie l'habit long était demeuré en usage chez les nobles : l'habit court n'était alors porté qu'à la guerre. Louis XI en diminua la longueur. François Ier quitta tout à fait l'habit long et prit le pourpoint tailladé. Henri II y ajouta une sorte de jupon qui couvrait le haut-de-chausse, et un petit manteau qui n'allait que jusqu'à la ceinture. Henri IV allongea de nouveau l'habit, qui

de son temps descendait à mi-jambe. Sous Louis XIII commencèrent les casaques et les pourpoints. Les justaucorps, ordinairement garnis de rubans, furent introduits sous Louis XIV : on endossait par-dessus une casaque; un baudrier la coupait en travers et servait à soutenir l'épée; sous le cou pendait un rabat de dentelle. — Quant à la coiffure, sous la première race on portait les cheveux très-longs. Sous la seconde race, du temps de Charlemagne et de ses successeurs, on les porta au contraire fort courts. Ils furent allongés sous Hugues Capet, pour redevenir courts sous Louis le Jeune, jusqu'à Louis XIII : celui-ci ramena la mode des cheveux longs; Louis XIV y fit succéder celle des grandes perruques. Pendant très-longtemps l'usage fut de porter des *chaperons*, qui étaient des espèces de toques; sous Charles V, il y fut ajouté des petites cornes : on appelait dès lors *mortiers* les bonnets de velours richement galonnés. Les chapeaux firent apparition sous Charles VII. Louis XII reprit le *mortier;* mais François I[er] revint au chapeau. Henri II adopta la *toque*, à laquelle François II, Charles IX et Henri III ajoutèrent un plumet et des pierreries. Sous Louis XIV l'usage du chapeau, orné de deux rangs de plumes, prévalut.

— L'habillement des femmes fut extrêmement simple pendant plus de dix siècles. Les veuves étaient vêtues à peu près comme des religieuses. Mais dès Charles VII le luxe commença à s'introduire dans leur façon de se vêtir; elles prirent des pendants d'oreilles et des bracelets. Anne de Bretagne, femme de Louis XII, qui aimait la parure, acheva la transformation. La somptuosité dans les habits des femmes éclata sous François Ier; elle s'accrut sous Henri II; enfin, elle n'eut plus de bornes sous Catherine de Médicis.

La première grande fête que donna Louis XIV fut le carrousel de 1662. Il eut lieu sur la place du château des Tuileries, en l'honneur de sa mère Anne d'Autriche, de sa femme Marie-Thérèse d'Autriche, et de la reine d'Angleterre Henriette-Marie de France, veuve de Charles Ier; c'est à partir de ce jour que cette place a pris le nom de *Place du Carrousel.* Cinq quadrilles y figurèrent, représentant autant de nations différentes. Les fêtes de Versailles, qui eurent lieu deux ans après, surpassèrent ce carrousel en magnificence. Elles se prolongèrent pendant sept jours, et furent également ouvertes par un carrousel, qui eut lieu dans un des ronds-points du jardin, que Vigaroni, gentilhomme modénais, ordonnateur d'une habileté consom-

mée, avait décoré à l'avance. Le roi, qui n'avait alors que vingt-six ans, y prit part dans une course de bagues où il fit admirer son adresse. La nuit étant venue, les bosquets furent subitement illuminés, et l'on vit paraître un grand nombre de personnages emblématiques, dont plusieurs portaient sur la tête des bassins remplis de mets et de fruits rares pour la collation; ils s'avançaient aux sons d'une harmonie champêtre : des pages du roi, richement vêtus, fermaient la marche. Après que le Printemps, l'Été, l'Automne, l'Hiver et Pan eurent récité des vers adressés à la reine, le roi, les reines et un certain nombre de dames prirent place à une table en forme de croissant : elle avait au milieu quantité de fleurs, et faisait face à une tribune renfermant un orchestre de musiciens choisis [1]. Autour étaient rangés des personnages masqués,

[1] Nous transcrivons, à cause de l'illustration des noms, la liste des personnes qui prirent part à la collation. La REINE MÈRE était assise au milieu de la table. A sa droite était le ROI. Puis venaient Mlle d'Alençon, MADAME LA PRINCESSE, Mmes d'Elbeuf et de Béthune, la duchesse de Créqui, MONSIEUR, la duchesse de Saint-Aignan, les maréchales du Plessis et d'Étampes; Mmes de Gourdon, de Montespan, d'Humières; Mlle de Brancas, Mme d'Armagnac, la comtesse de Soissons, la princesse de Bade, Mlle de Gransay. La REINE était assise à gauche de la

portant de gros flambeaux qui projetaient une clarté éblouissante. Les seigneurs qui avaient pris part au carrousel, dans leurs costumes de chevaliers, et toutes les personnes de la cour, assistaient à la collation : elle mit fin à la première journée des fêtes. — Le soir du second jour Molière représenta, sur un théâtre dressé dans une autre partie du jardin, la comédie-ballet de *la Princesse d'Élide*. Il joua les jours suivants, mais cette fois dans l'intérieur du palais, *les Fâcheux*, les trois premiers actes du *Tartufe* et *le Mariage forcé*.

Ceci nous amène à parler de l'établissement du Théâtre en France, et de l'état où il se trouvait lorsque les ambassadeurs du tsar vinrent à Paris, où Louis XIV les fit assister à une représentation de l'*Amphitryon*, qui alors était dans sa nouveauté[1].

reine mère. Suivaient Mmes de Carignan et de Flaix, la duchesse de Foix, Mmes de Brancas et de Froullay, la duchesse de Navailles, Mlles d'Ardennes et de Coëtlogon, Mmes de Crussol et de Montausier ; MADAME, la princesse Bénédicte, MADAME LA DUCHESSE, Mme de Rouvroy, Mlle de La Mothe, Mme de Marsé ; Mlles de La Vallière, d'Artigny, de Belloy, de Dampierre et de Fiennes.

[1] L'*Amphitryon* avait été représenté pour la première fois sur le théâtre du Palais-Royal le 13 janvier 1668, sept mois et demi avant l'arrivée de Pierre Potemkin à Paris.

Il est hors de doute que les Francs avaient des jeux qui n'étaient pas sans analogie avec nos spectacles. Au commencement du XIVe siècle apparurent des *histrions*, des *bouffons* et des *chanteurs*, auxquels s'adjoignirent des *troubadours* ou poëtes provençaux. Ils allaient par bandes, de château en château et de ville en ville, pour divertir les rois, les nobles et le public. Un peu plus tard, sous Charles V, de nouveaux poëtes composèrent des pastorales, des ballades et des chansons. Pasquier constate qu'on célébrait vers cette époque en France des Jeux floraux, *où celui qui avait remporté l'honneur de mieux écrire étant appelé tantôt* ROI, *tantôt* PRINCE, *quand il fallait renouveler les jeux, donnait ordinairement des chants à faire, qui furent pour cette cause appelés* CHANTS ROYAUX. Il semblerait que ce furent ces chants perfectionnés et accompagnés de personnages qui donnèrent naissance au drame moderne.

En 1398, une troupe d'acteurs ambulants donna pour la première fois un spectacle dans le bourg de Saint-Maur, près de Paris, où ils représentèrent la Passion. Mais le prévôt de Paris en ayant été informé, leur fit défense de continuer, sans avoir auparavant obtenu l'autorisation du roi. Pour mieux gagner Char-

les VI, qui était fort pieux, et en obtenir ce qu'ils souhaitaient, ils le prièrent de leur permettre de s'ériger en confrérie. Le roi voulut les voir, et sortit tellement charmé de leur savoir-faire, que, par un édit en date du 4 décembre 1402, il leur accorda leur demande avec le titre de MAÎTRES GOUVERNEURS ET CONFRÈRES DE LA CONFRÉRIE DE LA PASSION ET RÉSURRECTION DE N. S., FONDÉE DANS L'ÉGLISE DE LA SAINTE-TRINITÉ A PARIS. Ayant pris à loyer la grande salle de l'hôpital de la Trinité, ils continuèrent à y représenter, pendant près de cent cinquante ans, des pièces de piété ou de morale sous le titre de MORALITÉS.

En 1547, l'affluence toujours croissante des malades à l'hôpital de la Trinité obligea le parlement à retirer aux Confrères de la Passion la salle dont ils avaient disposé jusqu'alors. Pour sortir d'embarras, ils achetèrent l'hôtel d'Artois, autrement dit de Bourgogne [1], où un privilége exclusif, en date du 17 novembre 1548, leur accorda le droit de reprendre leurs représenta-

[1] Cet hôtel, situé rue Pavée, était attaché aux murs de la ville que Philippe Auguste avait fait bâtir. Il était passé par droit d'héritage des comtes d'Artois aux ducs de Bourgogne, et portait indifféremment l'un ou l'autre nom.

tions interrompues ; mais toutefois avec défense de jouer dorénavant aucun *Mystère sacré*. Les Confrères de la Passion ne trouvant pas qu'il fût convenable pour eux de représenter des pièces profanes, prirent le parti de louer leur hôtel, et de passer leur privilége à une troupe de comédiens qui était en train de se former. Étienne Jodelle, auteur dramatique et comique, y fit représenter des tragédies et des comédies sous Henri II. Ce fut le tour de Jean Baïf sous Charles IX ; celui de Robert Garnier sous Henri III et Henri IV. Enfin les pièces de Hardi, de Mairet, de Tristan, de Corneille et de Racine, y furent tour à tour représentées sous Louis XIII et Louis XIV.

Le succès qu'avaient sous Henri III les comédiens de l'hôtel de Bourgogne excita l'émulation d'une troupe de jeunes acteurs, qui bientôt leur firent concurrence, en jouant ce qu'on nommait dans le langage du temps des *farces* et des *jeux publics*. Par malheur, la licence s'introduisit dans leurs représentations. Pour la réprimer, la Chambre des Vacations rendit, le 15 septembre 1571, un arrêt portant *défense de continuer à jouer de ces farces, sous peine de prison et de punition corporelle*, et *à tous les*

manants[1] *de Paris et faubourgs, de quelque qualité et condition qu'ils soient, d'assister à ces jeux sous peine de dix livres parisis d'amende*[2].

Cette troupe ainsi supprimée, il ne demeura plus que celle de l'hôtel de Bourgogne, qui ne représentait guère que des pièces du genre sérieux, peu en rapport avec les goûts d'une cour galante et par conséquent frivole. Pour lui complaire, Henri III fit venir de Venise, réputée alors pour l'habileté de ses comédiens, une troupe d'acteurs comiques nommés *gli Gelosi*. Ils jouèrent pour la première fois aux états de Blois en 1577, et plus tard à Paris à l'hôtel de Bourbon. Le genre licencieux des pièces qu'ils représentaient attira l'attention du parlement, qui leur fit défense de continuer : ils interrompirent momentanément leurs représentations, mais ils les reprirent au retour du roi, qui les protégeait.

Six ans après (en 1584), des comédiens français étant venus de la province à Paris, y louè-

[1] Le mot *manant*, du latin *manere* (demeurer), était pris alors dans le sens général d'*habitant*.

[2] On appliquait l'épithète de *parisis* aux pièces de monnaie frappées à Paris. Ceci nous conduit à observer que jusqu'à Henri II (1553), toutes les espèces françaises étaient encore fabriquées au marteau.

rent l'hôtel de Cluny, où ils établirent un théâtre[1]. Cette fois encore la Chambre des Vacations intervint, et interdit aux acteurs *de jouer leur comédie, ne faire assemblée en quelque lieu que ce soit, et au concierge de l'hôtel de Cluny les y recevoir, à peine de mille écus d'amende.*

Nonobstant ces rigueurs, deux nouvelles troupes de comédiens firent apparition à Paris en 1588. L'une se composait d'acteurs français, l'autre d'acteurs italiens. Il fut bientôt défendu à toutes les deux de continuer leurs représentations. Les comédiens français éludèrent la défense en ouvrant un autre théâtre, sous prétexte de la tolérance dont on jouissait pendant la foire de Saint-Germain; toutefois leurs représentations durent cesser en même temps que la foire.

La troupe de l'hôtel de Bourgogne était donc la seule qui existât à Paris, et la seule autorisée. Mais la mésintelligence s'étant mise entre les acteurs, ils convinrent (1601) de se partager en deux bandes; l'une continua d'occuper l'hôtel de Bourgogne, l'autre alla s'établir à l'hôtel d'Argent, au Marais. Une ordonnance de po-

[1] Construit sur les ruines du palais des Thermes de l'empereur Julien, cet hôtel a été réédifié en 1490 par Jacques d'Amboise, abbé de Cluny; il prit alors le nom qu'il continue de porter.

lice du 12 novembre 1609, adressée à l'une et à l'autre, leur prescrivit « de ne pas finir leurs comédies plus tard que quatre heures et demie en hiver, et de ne point exiger plus de cinq sols au parterre et dix sols aux loges. »

Ces deux troupes continuèrent à attirer la foule jusqu'en 1653, année où Molière fit apparition. Le jeune comique, que tourmentait le désir de se faire connaître, imagina de prendre la direction de l'une des sociétés particulières qui alors se faisaient un divertissement de jouer la comédie. Sa troupe alla s'établir sur le quai des Célestins, dans le jeu de paume de la Croix-Blanche, sous le nom de l'Illustre-Théâtre. Le peu de succès qu'elle obtint d'abord engagea Molière à conduire ses comédiens à Lyon. Après y avoir représenté *l'Étourdi*, il passa en Languedoc. Le prince de Conti, qui y tenait les états, lui fit un si gracieux accueil, qu'il continua d'y séjourner pendant quatre ans. Ensuite il visita tour à tour Grenoble et Rouen, et fit de cette ville plusieurs courses à Paris, où il eut accès auprès de Monsieur frère du roi, qui le présenta à Louis XIV et à la reine mère.

Revenu à Paris en 1658, il y joua, le 24 octobre de la même année, la tragédie de *Nicomède*, sur un théâtre élevé dans la salle des gardes du

Vieux Louvre. A la fin de la pièce, il demanda au roi la permission de représenter, séance tenante, un de ces *divertissements* qu'il avait joués en province ; c'était la comédie du *Docteur amoureux*. Louis XIV, que les pièces constamment sérieuses des comédiens de l'hôtel de Bourgogne fatiguaient, fut enchanté de celle de Molière, et afin de le fixer à Paris, il lui accorda la salle du Petit-Bourbon [1], pour y jouer alternativement avec les acteurs italiens. Les comédiens de Molière, honorés depuis lors du titre de *Troupe de Monsieur*, y parurent pour la première fois le 3 novembre de cette même année 1658. En 1660, ils passèrent dans la salle du Palais-Royal, bâtie par le cardinal de Richelieu ; en 1665, le roi les prit définitivement à son service.

Après la mort de l'auteur du *Misanthrope*, qui, comme on sait, eut lieu dans la nuit du 17 au 18 février 1673, les meilleurs acteurs de sa troupe s'étant engagés dans celle de l'hôtel de Bourgogne, le reste ne put continuer. On leur ôta alors la salle du Palais-Royal, que Louis XIV donna à

[1] La salle du Petit-Bourbon se trouvait dans l'espace qu'occupe aujourd'hui la colonnade du Louvre ; c'est en 1660 qu'elle a été démolie.

Lulli; en même temps, la troupe du Marais reçut l'ordre de se réunir aux débris de la troupe de Molière, avec le titre de *Comédiens du Roi*, pour donner des représentations dans la salle du jeu de paume de la rue de Seine. Il y eut donc alors à Paris deux troupes de comédiens français : la *troupe royale* ou troupe de l'hôtel de Bourgogne, et la *troupe du roi*. En 1680, une décision supérieure prescrivit la réunion de la première de ces deux troupes à la seconde; en même temps les comédiens italiens allèrent s'installer dans la salle de l'hôtel de Bourgogne demeurée vacante.

Concluons par quelques mots sur l'établissement de l'opéra en France. Ce genre de spectacle y fut introduit sous le règne de Charles IX par Jean Baïf et Thibaud de Courville, qui fondèrent une *Académie musicale* dans la maison du premier; non-seulement le roi l'autorisa, mais il s'en déclara le protecteur. Jacques Mauduit, qui succéda à Courville sous le règne de Henri III, ajouta aux airs des premiers essais d'opéra, des récits et des chœurs, et varia le spectacle par des ballets et des mascarades. Baïf étant mort en 1589, l'Académie musicale fut transportée dans la maison de Mauduit, où elle se soutint faiblement.

En 1659, Canobert, qui était un harmoniste habile, mit en musique une pastorale de l'abbé Perrin [1], et la fit représenter d'abord à Issy et plus tard à Vincennes [2] devant le roi [3]. Le succès que cette tentative obtint, engagea les deux auteurs à en essayer de nouvelles. Pour mieux assurer la réussite, ils s'associèrent le marquis de Sourdeac, seigneur très-riche et machiniste ingénieux. Ils sollicitèrent de Louis XIV des lettres patentes. Elles leur furent accordées en 1669, pour établir, soit à Paris, soit ailleurs, des Académies de musique, *afin d'y chanter en public des pièces de théâtre*. Ainsi pourvus, Perrin et le musicien Combat composèrent l'opéra de *Pomone*, représenté au mois de mars 1671, dans la salle du jeu de paume de la rue de Seine. C'est ce même privilége qui fut transféré à Lulli en 1672.

[1] L'abbé Perrin avait été introducteur des ambassadeurs près de Gaston de France, duc d'Orléans. On a de lui quatre opéras et différentes pièces de vers.

[2] Dès 1270 il existait à Vincennes ce qu'on appelait dans la façon de parler du temps une MAISON ROYALE (*manerium regale*). Philippe de Valois en 1337, Charles V, François I[er] et Henri II l'agrandirent; Louis XIII y ajouta un corps de logis qui n'a été achevé qu'au commencement du règne suivant.

[3] Du vivant de Mazarin; Louis XIV avait alors vingt et un ans.

Lulli, qui au talent de musicien[1] joignait celui de directeur, assura le succès de son théâtre en s'adjoignant Quinault comme poëte, et l'Italien Vigaroni, déjà cité, comme décorateur. Du reste — et c'est par cette remarque que nous finirons — il résulte des termes du privilége que Louis XIV considérait moins l'Opéra comme un théâtre que comme une véritable Académie, capable d'épurer le goût en faisant fleurir un art qui n'était encore que peu cultivé. « L'Acadé-

[1] Il importa en France la musique dramatique telle qu'elle existait alors à Florence. Dès cette époque l'Italie comptait un grand nombre de compositeurs de théâtre, fort habiles. Un compatriote de Lulli, Giacomo Peri, avait introduit le premier les airs chantés dans l'opéra, qui auparavant ne se composait que de longs récits en psalmodie : ce fut lui qui écrivit (en 1600) l'opéra d'*Euridice*, pour les fêtes du mariage de Marie de Médicis avec Henri IV. Un autre Florentin, contemporain de Lulli, Giacomo Corsi, qui était un gentilhomme très-riche, faisait représenter les opéras de sa composition dans son propre palais, avec un luxe de mise en scène surprenant. Il serait facile de citer beaucoup d'autres noms, parmi lesquels viendrait se placer celui de Cesti qui, en 1663, fit exécuter à Florence son bel opéra de *Dorce*. « Avant le règne de Pergolèse, dit Grétry dans ses MÉMOIRES SUR LA MUSIQUE, Lulli, déjà établi à Paris, avait quelques pressentiments de la musique déclamée; son récitatif le prouve : mais il ne sut que noter la déclamation, et non chanter en déclamant. »

AMBASSADE EN ESPAGNE.

Le 4 juillet de l'année 7175[1] (1667) Sa Majesté le Tsar et Grand-Prince Alexis Mikaïlovitch, Samoderjets[2] de toutes les Russies, Grande, Petite et Blanche, ordonna au stolnik[3] et namestnik[4] de Borovsk, Pierre Ivanovitch Potemkin, ainsi qu'au diak[5] Siméon Roumïantsoff, de se rendre comme ambassadeurs près du roi d'Espagne Philippe IV[6] et du roi de France Louis XIV.

Ils quittèrent Moscou le 7 juillet, et arrivèrent

[1] Suivant l'ère de Constantinople, qui compte 5508 ans depuis la création jusqu'à J. C.

[2] *Samoderjets*, qui gouverne par lui-même; ce mot a la même signification que *l'autos crateó* des Grecs.

[3] Dignitaire : voyez l'Introduction, p. 25.

[4] Gouverneur : *ibid.*, p. 43.

[5] Secrétaire du Conseil : voyez p. 53.

[6] Philippe IV était mort depuis deux ans en 1667, mais à cause du manque complet de rapports entre les deux pays, on ignorait encore cet événement à la cour du tsar, ainsi que Potemkin le déclare lui-même dans le récit de son ambassade.

le 25 du mois à Arkhangel, où ils s'embarquèrent le 1[er] octobre pour l'Espagne sur un navire de commerce, chargé de caviar d'Arménie[1] destiné pour l'Italie. Le bâtiment atteignit le port de Cadix le 4 décembre, et jeta l'ancre à trois verstes de la ville. Au moment de l'arrivée, l'artillerie des vaisseaux dangereux[2] réunis dans la rade, ainsi que celle des vaisseaux marchands, firent entendre une forte canonnade.

Ce même jour Pierre Potemkin et Siméon Roumïantsoff reçurent la visite de Wilhelm de Bergmann, accompagné de plusieurs officiers des navires de guerre hollandais. Il dit qu'ayant été informé de leur arrivée, il avait désiré les saluer et s'informer si les ambassadeurs avaient accompli une aussi longue navigation en bonne santé. Bientôt survinrent l'amiral hollandais et le résident. Les ambassadeurs répondirent à Wilhelm : « Grâce à Dieu, et par l'heureuse fortune de notre puissant souverain le Tsar et Grand-Prince Alexis Mikaïlovitch, Samoderjets de toutes

[1] Le port d'Arkhangel a de tout temps exporté une grande quantité d'œufs d'esturgeon préparés sous forme de caviar; celui d'Astrakhan (vulgairement dit *d'Arménie*), est particulièrement estimé des connaisseurs.

[2] *Opasnié korabli*, vaisseaux dangereux; on désignait ainsi, à cette époque, les vaisseaux de guerre.

les Russies, Grande, Petite et Blanche; père, héritier, souverain et possesseur d'un grand nombre de royaumes et contrées orientales, occidentales et septentrionales, nous avons accompli cette navigation en parfaite santé. » Des rafraîchissements furent offerts, suivant l'usage adopté chez les ambassadeurs, et l'on porta la santé du Tsar, en lui souhaitant de longues années, au bruit des salves d'artillerie, échangées entre le vaisseau qui avait amené l'ambassade et les navires réunis dans le port.

Peu d'instants après, le capitaine espagnol Antonio Mohita vint trouver les ambassadeurs à leur bord, pour les complimenter au nom du *voïevode*[1] de Cadix, et s'informer des nouvelles de leur santé. Pierre et Siméon répondirent : « Nous remercions le gouverneur Martinez de Sessa de ses prévenances. » Puis, après l'avoir régalé, ils le congédièrent. Le stolnik Pierre et le diak Siméon envoyèrent à leur tour Feodor Ouchakoff, avec un podïatchi[2] et un interprète, à Cadix. L'envoyé fut reçu par le *voïevode* qui lui témoi-

[1] *Gouverneur militaire*. En général, nous nous appliquerons à conserver autant que possible les dénominations données par le texte, pour ne pas en altérer la physionomie.

[2] Dignitaire de rang inférieur, voyez p. 56.

gna les plus grands égards ; ce qu'il était chargé de lui communiquer, il le lui dit. En se retirant, Feodor Ouchakoff fut reconduit par le gouverneur et un grand nombre d'officiers jusqu'au lieu d'embarquement. Antonio Mohita, un jésuite et cinq officiers espagnols, prirent place dans la chaloupe, qui aussitôt démarra. Au moment où ces personnes montèrent à bord du navire où se trouvaient les ambassadeurs, ils y furent reçus par les podïatchié. Ces officiers conduisirent les nouveaux arrivés sous une tente en étoffe de Perse, que le stolnik Pierre avait fait dresser sur le pont. Lorsqu'ils y furent entrés, le capitaine prit la parole et dit : « Ambassadeurs du puissant Tsar, nous sommes envoyés vers vous par le gouverneur Martinez de Sessa, pour vous prier de lui faire savoir si votre intention est d'attendre à Cadix ou bien à Port Sainte Marie l'instant où les ordres du roi lui seront parvenus à votre égard. » Pierre et Siméon repartirent : « Nous savons gré à Martinez de t'avoir envoyé vers nous [1]. Quant à la question que tu viens de nous adresser de sa part, il nous est tout à fait indifférent de séjourner dans un en-

[1] Le tutoiement était à cette époque l'unique forme de langage usitée en Russie. Voyez plus haut, p. 38.

droit ou dans un autre. » Le capitaine dit qu'il en référerait au gouverneur, et qu'on aurait soin d'informer les ambassadeurs de la résolution qui serait prise.

Le 5 décembre, le *voïevode* Martinez de Sessa vint trouver les ambassadeurs sur leur vaisseau. Les dvorïané[1] le reçurent au moment où il monta à bord. A son entrée dans la tente où le stolnik Pierre et le diak Siméon l'attendaient, il se fit entre eux et le gouverneur échange de politesses, après quoi tous s'assirent. Martinez leur dit qu'ayant appris qu'il était arrivé des ambassadeurs du vaste et lointain empire de Moscovie, il s'était empressé de venir les saluer et de s'informer en personne s'ils avaient accompli heureusement la traversée. Les ambassadeurs lui répondirent que par la grâce de Dieu et par l'heureuse fortune du Tsar, ils avaient terminé leur voyage heureusement. « Nous te remercions, *voïevode* de Sa Majesté royale, ajoutèrent-ils, de la visite que tu viens nous rendre. Apprends-nous maintenant si tu as écrit au roi pour l'informer de notre arrivée dans ses États. Nous feras-tu bientôt partir pour Madrid, et nous fourniras-tu des

[1] Voyez plus haut pour cette classe de fonctionnaires, p. 12.

moyens de transport et l'entretien pendant la route? » Le *voïevode* répliqua : « J'ai écrit au sujet de votre arrivée à Cadix. Quant à vous faire partir pour la capitale, en pourvoyant aux frais du voyage, c'est là ce qu'il m'est tout à fait impossible de faire sans un ordre formel de Sa Majesté. Il vous faudra donc, messieurs, attendre soit ici, à Cadix, soit à Port Sainte Marie, la décision royale. Vous trouverez dans l'un et l'autre lieu des appartements disposés pour vous recevoir; vous devrez en acquitter le loyer suivant des prix librement débattus. Je ne pourrais prendre sur moi, sans y être autorisé, de vous installer dans une maison quelconque de la ville, car ce royaume est un pays libre. Veuillez donc ne pas m'en vouloir si j'agis de la sorte. Sitôt qu'un ordre du roi à votre sujet me parviendra, je vous en donnerai communication.» Le *voïevode* reprenant, ajouta : « Je vous engage à envoyer une des personnes de votre suite à Port Sainte Marie, vers le duc de Medina-Celi [1], capitaine-général de l'Andalousie, pour l'informer de votre arrivée. C'est un haut dignitaire royal, de très-grande naissance, auquel toutes les villes

[1] La ville et le territoire de Medina-Celi furent premièrement érigés en *comté* par Henri II en 1368; l'érection en *duché* date de l'année 1491.

du littoral sont soumises. Sans son approbation je ne puis adopter aucune mesure. » A la suite de cet entretien, une collation fut servie suivant les prescriptions de l'étiquette, et l'on porta la santé du Tsar au bruit de nouvelles décharges d'artillerie.

Le 6 décembre, Pierre Potemkin et Siméon Roumïantsoff envoyèrent à Port Sainte Marie Siméon Polozoff, accompagné du traducteur de l'ambassade, de deux podïatchié et d'un Hollandais pour l'interprétation de la langue espagnole. Polozoff était chargé de prévenir le duc de l'arrivée des ambassadeurs et de lui demander qu'il les reçût, leur intention étant de le prier de leur accorder les moyens de transport nécessaires et l'entretien, afin qu'ils pussent se rendre sans plus de délai à Madrid. Le duc répondit à Polozoff, qu'en effet il avait appris par le *voïevode* de Cadix que des ambassadeurs, envoyés par le puissant Tsar de Moscovie au roi, y étaient arrivés; mais que nonobstant, il lui était tout à fait impossible, sans un commandement de Sa Majesté, non-seulement de les faire partir pour Madrid, mais même de les recevoir; que s'ils désiraient se fixer, en attendant que la réponse arrivât, à Port Sainte Marie, ce serait à la charge d'y acquitter le prix de loyer de leur logement.

Le 7 décembre, Siméon Polozoff, le traducteur et les podïatchié furent de retour de Port Sainte Marie à bord du navire que les ambassadeurs n'avaient point quitté.

Le 10 décembre, le stolnik Pierre et le diak Siméon ayant loué des barques à haut prix, se transportèrent avec tout le personnel de l'ambassade à Port Sainte Marie, où ils prirent logement chez un négociant hollandais nommé Bergnadi. Le prix convenu pour le logement était de dix rixdales [1] par jour. Au moment où les ambassadeurs quittèrent le bord du navire, le capitaine fit tirer un grand nombre de coups de canon, en signe de joie, pour la grâce que Dieu lui avait faite d'arriver jusqu'en Espagne sans être devenu en mer la proie des corsaires turcs. Le même jour, le duc envoya un capitaine au logis des ambassadeurs pour les saluer de sa part.

Le 12 décembre, un marquis, neveu du duc de Medina-Celi, vint en compagnie de six gentilshommes trouver les ambassadeurs de la

[1] Tous les rapports commerciaux de la Russie avec l'Europe avaient lieu alors par l'entremise des villes hanséatiques ; il était passé en usage, pour les évaluations en pays étranger, d'employer la rixdale de Lubeck comme monnaie de compte.

part de son oncle. Après les avoir salués, il les pria de ne pas se formaliser, si le duc refusait de les recevoir; pour l'instant cela lui était tout à fait impossible. Mais aussitôt que l'ordre du roi lui serait arrivé, tous les honneurs dus au titre d'ambassadeur leur seraient rendus. Pierre et Siméon répondirent au marquis, en le remerciant pour les politesses dont il s'était rendu l'interprète. En même temps ils le chargèrent de faire observer au duc, son oncle, que tous les ambassadeurs envoyés par le Tsar chez les monarques chrétiens et musulmans, avaient toujours été reçus avec des égards particuliers; que l'entretien et des moyens de transport leur avaient été fournis, qu'on les avait assistés de toutes les manières, enfin qu'ils n'avaient été assujettis à aucune dépense de logement. De même, les envoyés et ambassadeurs de ces différents monarques, à leur arrivée en Moscovie, y étaient constamment reçus avec des égards analogues[1]. Le marquis répliqua que les choses se passaient de la même manière dans le royaume d'Espagne; les

[1] Potemkin ignorait que l'usage qu'il invoquait de voiturer et d'entretenir les ambassadeurs aux frais du souverain étranger, ne fût pas généralement admis en Europe, et dès lors il ne pouvait considérer les refus qu'il essuyait que comme un manque d'égards blessant.

ambassadeurs étrangers y étaient reçus avec les honneurs qui appartiennent à leur rang. Mais aucun genre de rapports n'ayant encore existé entre le roi d'Espagne et le Tsar, le duc se trouvait dans la nécessité de faire exception à la règle commune. Il n'osait pas agir autrement jusqu'à la manifestation de la volonté royale. D'ailleurs il ne doutait pas que les ambassadeurs moscovites ne devinssent l'objet d'une réception plus éclatante encore que celle que l'on avait coutume de faire aux autres envoyés étrangers, par la raison que c'était la première fois qu'il en venait en Espagne. Depuis que la monarchie existait, jamais il n'était venu d'ambassadeurs du grand empire de Russie. « Le nom du Tsar, actuellement régnant, dit le marquis, est en grand renom dans toutes les contrées. »

Le 25 du mois, les ambassadeurs reçurent la visite du père Pedro, religieux dominicain : il s'annonça comme étant le *père spirituel* (confesseur) du duc de Medina-Celi, et déclara qu'il était chargé d'informer le stolnik Pierre et le diak Siméon que des ordres du roi venaient d'arriver, prescrivant au *voïevode* de Cadix, marquis de Sessa, de faire immédiatement rendre de grands honneurs aux envoyés du Tsar et d'organiser leur départ pour Madrid. Le duc éprouvait le plus

grand regret de n'avoir pas été choisi de préférence au marquis; néanmoins il s'offrait à rendre aux ambassadeurs, dans la sphère de ses attributions, tous les services qui dépendraient de lui. Le dominicain ajouta que le roi en voulait beaucoup aux autorités, et principalement au duc, de n'avoir pas entouré dès l'abord les ambassadeurs moscovites de marques de considération. Sa Majesté avait fait éclater une grande joie à l'annonce de l'arrivée de cette ambassade. Le duc de Medina-Celi faisait exprimer ses regrets aux ambassadeurs; il n'y avait pas eu mauvaise volonté de sa part, la nouveauté de la situation ayant seule été cause de ce qui était arrivé. Pierre et Siméon chargèrent le père Pedro d'assurer le duc de leur reconnaissance.

Le 30 décembre, le *voïevode* Martinez de Sessa arriva de Cadix, suivi d'une vingtaine de seigneurs espagnols faisant partie de la cour du roi. Les podïatchié et le traducteur allèrent le recevoir au bas du perron; les dvorïané à la porte d'entrée des appartements; les ambassadeurs l'attendirent dans la salle de réception. Après avoir échangé des témoignages de politesse, le gouverneur prit la parole pour dire au stolnik Pierre et au diak Siméon que le roi les attendait à Madrid. Sa Majesté lui avait donné l'ordre de

traiter les envoyés du Tsar avec la plus grande distinction, et l'on était en train de préparer des équipages destinés à les transporter dans la capitale de l'Espagne. Quant aux dépenses de route et au loyer des voitures, il supposait que les ambassadeurs ne se refuseraient pas à les prendre à leur compte dès qu'ils sauraient que tous les envoyés étrangers, arrivant en Espagne, faisaient à leurs frais le voyage de la frontière à Madrid : il n'existait pas un seul exemple qui fît exception à cette règle. Pierre et Siméon répondirent : « Voïevode, nous sommes prêts à nous mettre en chemin pour Madrid, où nous appelle la mission qui nous a été confiée par le Tsar notre puissant maître. Mais quant à souscrire aux conditions que l'on semble vouloir nous imposer, c'est là ce que nous ne saurions faire, car ce serait consentir à être traités autrement que ne l'ont été tous les ambassadeurs envoyés à diverses époques par les Tsars de Moscovie, à des souverains étrangers, chrétiens et musulmans. Ces monarques ont toujours fait rendre de grands honneurs à nos envoyés; et lorsqu'à leur tour des souverains étrangers ont envoyé des ambassadeurs en Moscovie, on a eu soin de leur faire prodiguer les égards en les faisant défrayer de tout pendant

leur séjour à la cour du Tsar. » — Martinez de Sessa insista, sous prétexte de l'usage suivi de temps immémorial en Espagne à la réception des envoyés des cours étrangères. Les ambassadeurs répliquèrent : « Il a plu au Tout-Puissant d'inspirer à notre puissant maître, la bonne pensée d'établir des relations d'amitié entre lui et la cour d'Espagne, en envoyant à Madrid une ambassade chargée d'assurer le roi, son frère, de ses sentiments d'amitié. Cette mission a une grande importance, car il est certain que l'union de deux puissants États les fortifie, en portant la terreur dans l'âme de leurs ennemis. Se peut-il donc, *voïevode*, que tu t'arrêtes à discuter sur des dépenses sans valeur que les convenances nous forcent à repousser, alors qu'il s'agit de régler des intérêts d'une haute portée? » — Martinez, changeant de langage, déclara alors aux ambassadeurs que dès l'instant qu'ils faisaient de ces dépenses une question de procédés, il était autorisé à les mettre à la charge de son gouvernement ; toutefois il insista encore pour que les ambassadeurs payassent le loyer de leur demeure à Port Sainte Marie, les assurant d'ailleurs que l'intention du roi était de leur faire rendre des honneurs tout particuliers à leur arrivée à Madrid, Sa Majesté considérant cette première

ambassade comme étant destinée à devenir le point de départ d'une longue suite de bonnes relations entre l'Espagne et la Russie..— Pierre Potemkin et Siméon Roumïantsoff prièrent le gouverneur de faire en sorte qu'ils pussent partir pour Madrid sans plus de retard, ajoutant que dans le cas où, en effet, on se refuserait à payer les dépenses faites par eux à Port Sainte Marie, la munificence du Tsar les mettait dans le cas d'y suffire largement.

Le *voïevode* Martinez vint trouver les ambassadeurs le lendemain pour leur annoncer que les voitures, les chevaux de selle et les chariots destinés au transport des bagages étaient prêts, et que le gentilhomme chargé de les accompagner allait venir. Après l'entretien, des rafraîchissements furent offerts au gouverneur, aux gentilshommes et aux officiers de sa suite. Les ambassadeurs offrirent en présent à Martinez de Sessa deux paires de peaux de martre zibeline provenant du trésor du Tsar [1], en considération de ce que c'était lui qui les avait reçus, qui leur avait procuré les moyens de transport, et qui enfin avait pris sur lui de payer le loyer de leur

[1] Lisez, au sujet des pelleteries conservées dans le trésor des tsars, ce qui a été dit, page 71.

logement, à Port-Sainte-Marie[1]. Il reçut les deux paires de martres avec des témoignages de profonde reconnaissance, et ne voulant les confier à qui que ce soit, il les emporta lui-même lorsqu'il sortit de l'appartement. A son tour le *voïevode* Martinez, fit cadeau à Pierre Ivanovitch d'une coupe en argent. Le stolnik Pierre lui offrit en retour, cette fois en son nom, une doublure de pelisse en petit-gris, de qualité supérieure. Ce cadeau fut accepté par le gouverneur avec une grâce parfaite; il lui fit en l'acceptant les offres de services les plus empressées.

Peu d'instants après, Martinez envoya chez les ambassadeurs don Benito, commandant du fort d'El Puntal, avec ordre de demeurer près d'eux en qualité de commissaire et de les accompagner jusqu'à Madrid.

Les ambassadeurs partirent de Port-Sainte-Marie le 9 janvier (1668). Le commissaire don Benito vint les chercher avec les équipages qui leur étaient destinés. Il était accompagné du capitaine d'infanterie Antonio Perez et d'une ving-

[1] On voit par ce présent de fourrures d'un haut prix que si Potemkin avait tant insisté sur le payement du loyer par le gouvernement espagnol, cela avait été uniquement pour garantir les priviléges réservés, suivant lui, aux ambassadeurs, à leur arrivée dans les États du prince près duquel ils étaient accrédités.

taine de soldats, qui escortèrent les voyageurs à une distance de cinq verstes hors de la ville.

Ce même jour, vers le soir, les ambassadeurs arrivèrent à San Lucar de Barremeda. Ils y furent logés avec leur suite dans les différents appartements d'une même maison[1].

Le 10 janvier, le *voïevode* de San Lucar, accompagné de plusieurs gentilshommes royaux, vint rendre visite aux ambassadeurs et s'informer des nouvelles de leur santé. Il leur dit qu'ayant parcouru un grand nombre de contrées différentes, il avait partout entendu exalter le nom du Tsar actuellement régnant; il adressait donc des prières au Tout-Puissant pour qu'il lui plût de rendre perpétuels les rapports d'amitié qui allaient s'établir entre les deux monarchies. Le stolnik Pierre et le diak Siméon lui repartirent : « Voïevode de Sa Majesté royale, le nom de notre puissant souverain, Sa Majesté le Tsar Alexis Mikhaïlovitch, resplendit comme le soleil, non-seulement dans les royaumes que tu as vi-

[1] Comme à cette époque il n'existait guère dans les provinces de la Russie que de très-petites maisons à un étage, chaque fois qu'il s'agissait de loger un personnage avec une suite nombreuse, on les plaçait sous différents toits ; de là une surprise bien naturelle chez Potemkin, qui se voyait établir avec toute sa suite dans une seule et même maison.

sités, mais même dans l'univers entier. On reconnaît dans ce que tu viens de dire, la justesse des observations que tu as recueillies, lorsque, comme tu l'annonces, tu voyageais pour t'instruire. Tu adresses des prières à Dieu pour qu'il affermisse à tout jamais les rapports d'amitié qui vont unir les deux monarques; j'en conclus que tu es un digne et fidèle serviteur de ton souverain. » Suivant l'usage, on servit des rafraîchissements après que l'entretien fut terminé.

Le 12 janvier, ce même *voïevode* arriva de bonne heure chez les ambassadeurs, dans l'intention de les saluer.

Le surlendemain, les ambassadeurs quittèrent San Lucar dans des bateaux, et se mirent à remonter la rivière de Séville (le Guadalquivir[1]). Le bateau réservé au stolnik Pierre et au diak Siméon, dont la cabine était tapissée en damas,

[1] Dernièrement encore c'était à San Lucar que les voyageurs pour Séville prenaient le bateau à vapeur, qui actuellement stationne au village de Bonanza, un peu plus haut. Cette ville rappelle différents souvenirs. San Lucar de Barremeda (le *Luciferi Fanum* des anciens) fut enlevée aux Mores en 1264; son importance commerciale la fit devenir en 1645 le siége de la capitainerie générale de l'Andalousie; c'est là que Magellan s'embarqua en 1522 pour accomplir le premier voyage de circumnavigation.

avait été envoyé exprès de Cadix par le gouverneur de cette ville. Le 15, on passa la nuit sur eau, à trois verstes de San Lucar. Le 16, on passa également la nuit à bord, à une distance d'environ dix verstes de Séville.

Le 17 janvier, les bateaux s'approchèrent de la ville, et parvenus à une distance de trois verstes, s'arrêtèrent. Un gentilhomme envoyé par le gouverneur de Séville, comte d'Humanes, vint souhaiter la bienvenue aux ambassadeurs. Le même jour ils arrivèrent à Séville. Des carrosses avaient été envoyés à l'avance au débarcadère par le gouverneur. Pierre et Siméon étant montés en voiture, furent conduits par un gentilhomme désigné à cet effet jusqu'à la maison préparée pour les recevoir. Une escouade d'hommes d'armes, commandés par un capitaine, servait d'escorte.

Le 18 janvier, vers les quatre heures de l'après-midi, le gouverneur de Séville, accompagné d'un grand nombre de gentilshommes et d'officiers, vint trouver les ambassadeurs. Le traducteur, les podïatchié et le truchement allèrent le recevoir au bas de l'escalier; les dvorïané le reçurent à l'entrée des appartements, où les ambassadeurs l'attendaient. Des témoignages de politesse furent échangés. Le *voïevode* expliqua qu'ayant été in-

formé de l'arrivée des ambassadeurs, il s'était empressé de venir les saluer. Pierre et Siméon le remercièrent. Ensuite tous s'assirent dans des fauteuils préparés à l'avance; le comte se plaça à la gauche du stolnik Pierre près duquel s'assit le diak Siméon. Après quelques moments de silence, le gouverneur dit : « Séville est renommée pour la splendeur de ses monuments; il n'est point de cité qui puisse lui être comparée. Si donc, messieurs les ambassadeurs du Tsar, il vous était agréable de visiter la cathédrale et le château royal[1] où j'habite, je mettrais à l'instant à votre disposition le nombre de carrosses nécessaire. » Pierre Potemkin et Siméon Roumïantsoff lui répondirent : « Nous te remercions de cette offre obligeante; mais il nous est impossible

[1] On sait en effet que ces deux monuments, par leur magnificence extraordinaire, méritent de fixer l'attention des étrangers. La *cathédrale* de Séville a été construite en 1449, sur l'emplacement d'une mosquée; sa consécration a eu lieu en 1519. La nef centrale a cent quarante-cinq pieds de hauteur. La tour au centre de l'église, ou *giralda*, a été élevée en 1196, et par conséquent avant la démolition de l'ancienne mosquée.—Le *palais royal*, communément appelé Alcazar, a été construit en partie par les Mores et en partie aussi par don Pedro, surnommé *le Cruel.* Cet immense édifice occupe près d'un mille en étendue. Plusieurs beaux jardins font partie du palais.

d'aller visiter le palais royal que tu habites. La raison en est, qu'avant d'avoir été admis à l'honneur de voir le roi, et de nous être acquittés de la mission dont le Tsar, notre souverain, nous a chargés près de Sa Majesté, nous ne pouvons rendre de visite à qui que ce soit. Nous te prions, comme un ami, de ne pas t'offenser de ce refus, et de nous faire partir pour Madrid sans délai. — Qu'il soit fait comme vous le jugez à propos, reprit le comte. En attendant je vais écrire au roi par une estafette extraordinaire. Jusqu'à ce que j'aie reçu les ordres de Sa Majesté, il vous faudra, messieurs les ambassadeurs, séjourner à Séville. Il ne m'est pas parvenu d'instructions à votre sujet, et quant à ce que le duc de Medina-Celi m'a mandé touchant la volonté du roi, je ne puis en tenir compte, n'étant pas inférieur au duc et n'ayant par conséquent pas d'instructions à recevoir de lui. Mais aussitôt que réponse aura été faite à la dépêche que je vais expédier, j'aurai soin de vous faire partir sans aucun retard et en même temps je ferai mettre à votre disposition tous les moyens de transport nécessaires. Je vous supplie de ne pas me savoir mauvais gré de ceci. » Après ces paroles, le gouverneur se retira.

Ce même jour, le comte d'Hûmanes envoya au stolnik Pierre un présent des différentes espèces

de fruits que produit Séville : du raisin, des amandes, des figues, des citrons, des grenades, des oranges, des pommes, des poires, des olives (c'est le fruit dont on extrait l'huile d'olive), des noix et du vin d'Alicante. Le stolnik Pierre Ivanovitch remit en son nom [1] une gratification aux porteurs.

Le 19 janvier, le gouverneur envoya un gentilhomme royal chez les ambassadeurs pour demander des nouvelles de leur santé. Lorsqu'il se fut retiré, le stolnik Pierre expédia Feodor Ouchakoff, accompagné du traducteur et d'un podïatchi, chez le comte, pour le remercier de ses attentions et de sa civilité. En même temps, il lui fit dire, que pour reconnaître autant qu'il dépendait de lui ses bons procédés, il enverrait son fils et les dvorïané de l'ambassade visiter la cathédrale et le palais du gouvernement [2]. Le comte répondit qu'il savait gré à Pierre Potemkin d'accepter pour son fils l'offre qu'il lui avait faite

[1] C'est-à-dire de ses deniers, et non pour le compte du trésor.

[2] En agissant ainsi il se départait de la stricte observation des règles établies, le règlement s'opposant à ce que les ambassadeurs, et même les personnes de leur suite, fréquentassent qui que ce fût avant l'audience de réception du souverain étranger.

de visiter les curiosités de la ville, et que les équipages nécessaires allaient être mis à sa disposition. Quand Feodor Ouchakoff descendit de voiture, il fut reçu par plusieurs gentilshommes de la suite du gouverneur; le comte s'avança vers lui jusque dans une seconde salle, et, lorsqu'il se retira, il le reconduisit jusqu'au troisième salon. Les gentilshommes ne le quittèrent qu'au moment où il remonta en voiture.

Peu d'instants après, le gouverneur envoya quatre carrosses, dans lesquels le stolnik Stéfan (Étienne[1]) prit place avec les dvoïané de l'ambassade pour aller visiter la cathédrale et le palais royal. A leur arrivée à la cathédrale, ils y furent reçus par des gentilshommes royaux et des officiers, qui ensuite les accompagnèrent au château. Là, d'autres gentilshommes royaux et un grand nombre d'officiers les attendaient. Le comte d'Humanes vint à leur rencontre dans le vestibule; puis il les mena voir les appartements royaux et le jardin. Les parterres disposés à la mode du pays, sont rafraîchis par des eaux amenées de loin. Pendant la promenade, le comte se tint à la gauche du stolnik. Stéfan l'ayant engagé à prendre sa droite, le gouverneur s'en

[1] Le fils de l'ambassadeur Potemkin.

excusa, en disant qu'en cette occasion comme en toute autre, il se tiendrait heureux de faire preuve de courtoisie à l'égard des dignitaires de Sa Majesté le Tsar. A la sortie du jardin, le stolnik offrit ses remercîments au comte, qui le reconduisit jusqu'à la porte du vestibule du palais. Une partie des gentilshommes royaux le suivirent jusqu'au carrosse; d'autres jusqu'à la porte cochère.

Le 4 février, le gouverneur envoya un employé brabançais chez les ambassadeurs, pour leur annoncer qu'il venait de recevoir des ordres du roi, qui lui prescrivaient de leur fournir tous les moyens de transport nécessaires pour se rendre immédiatement à Madrid.

Le 9 du mois, le stolnik Pierre et le diak Siméon, ainsi que les dvorïané et les podïatchié partirent de Séville en voiture. Leurs domestiques reçurent des chevaux de selle. Des gentilshommes royaux et des officiers, les uns en carrosse, les autres à cheval, accompagnèrent les ambassadeurs à trois verstes de la ville.

Ce même jour l'ambassade arriva à Carmona. Le lendemain, les ambassadeurs reçurent la visite de Franchisco Morino, *voïevode* de cette ville. Après les avoir salués, il leur dit qu'ayant appris du commissaire Benito que le carrosse dans le-

quel ils voyageaient était en mauvais état, il mettrait le sien à leur disposition.

On partit de Carmona le 11 février, et l'on arriva vers le soir à Esija. Don Pedro Perez, *voïevode* de cette ville, y vint saluer les ambassadeurs.

Pierre et Siméon partirent d'Esija le 12 du mois. Ils furent accompagnés à une distance de cinq verstes de la ville, par le *voïevode* et un grand nombre de gentilshommes et de militaires.

Le 13 février, on arriva dans la ville de Cordoba (Cordoue), où les ambassadeurs furent complimentés par le gouverneur.

Ils quittèrent Cordoba le 14 du mois. Le même jour ils arrivèrent dans le village d'El Carpio. Le 15, ils gagnèrent la ville d'Anduxar (Andujar). Le 16, on s'arrêta au village de Linares. Après avoir couché trois autres fois dans différents bourgs, l'ambassade gagna Membrilla, le 20 février. Le lendemain on fit halte au bourg de Consuegra, et le 22, au village de Mora.

Le 23 février, les ambassadeurs arrivèrent à Toledo. Bientôt après, le *voïevode* de la ville se rendit auprès d'eux pour les complimenter; il leur dit qu'il venait d'envoyer une dépêche au roi à leur sujet, et qu'aussitôt que la réponse lui serait parvenue il aurait soin de les en instruire.

On quitta Toledo le 26 février[1]. L'archevêque primat[2] envoya ses voitures et le *voïevode* les siennes. Celui-ci, suivi d'un grand nombre d'officiers, accompagna les ambassadeurs jusqu'à leur sortie de la ville. Le commissaire Benito leur dit que ce primat occupait un poste extrêmement élevé, et que son autorité s'étendait sur tout et était supérieure à celle du gouverneur. La ville de Toledo est une des plus considérables de l'Espagne; elle est belle et très-peuplée. C'était autrefois la capitale du royaume[3].

Le 27, l'ambassade fit halte au village de Getafe, à deux milles en deçà de la capitale. Le commissaire Benito prévint les ambassadeurs

[1] Le gouverneur de Tolède avait, comme on voit, demandé des instructions à Madrid avant de faire continuer leur route aux ambassadeurs, ce qui les avait retenus à Tolède pendant trois jours.

[2] Don Pascal d'Aragon; il avait remplacé le cardinal Sandoval. L'archevêque de Tolède, dont les revenus s'élevaient, dit-on, à plus de trois cent cinquante mille écus, joignait au titre de *primat d'Espagne* ceux de *grand chancelier de Castille* et de *conseiller d'État*.

[3] Tolède était jadis la ville capitale de l'*Alcarria*, c'est-à-dire de la partie principale de la Nouvelle-Castille, province qui de tout temps a été considérée comme le siége de la monarchie espagnole. Madrid n'était alors qu'une sorte de bourg, sans importance, appartenant aux archevêques de Tolède.

qu'il allait se rendre à Madrid, pour prévenir de leur arrivée les conseillers de la couronne, qui en donneraient connaissance à Sa Majesté. Il partit. A son retour, don Benito prévint Pierre et Siméon que le roi avait donné l'ordre de les recevoir dans sa capitale avec les plus grands honneurs. Il ajouta que trois carrosses de la cour venaient d'arriver pour les y conduire, et que Sa Majesté venait de désigner le gentilhomme don Francisco de Lira, pour remplir auprès d'eux les fonctions de commissaire.

Don Francisco étant survenu sur ces entrefaites, dit aux ambassadeurs : « Messieurs, Sa Majesté la reine[1] et Sa Majesté le roi m'ont donné l'ordre de venir vous saluer de leur part. Leurs Majestés m'ont fait commandement de vous recevoir avec des honneurs plus grands que ceux que l'on accorde habituellement aux envoyés étrangers. J'amène trois carrosses destinés à vous conduire à Madrid ; à l'exception des ambassadeurs de Sa Majesté Léopold, empereur des Romains, ce nombre de voitures n'est jamais mis à la disposition des envoyés étrangers à leur arrivée à Madrid. » Pierre et Siméon répondirent qu'ils

[1] Marie-Anne d'Autriche, veuve de Philippe IV, régente pendant la minorité de son fils Charles II.

voyaient dans de pareilles distinctions un témoignage du désir qu'éprouvaient Leurs Majestés d'établir des rapports d'amitié éternelle avec Sa Majesté le Tsar. Ils ne manqueraient pas, lorsque par la grâce de Dieu ils seraient de retour dans le vaste empire de Moscovie et qu'ils auraient eu la joie d'être admis en présence de leur souverain, de l'instruire de ces particularités.

Ce jour-là les ambassadeurs partirent pour Madrid. Au fond du premier carrosse se placèrent le stolnik Pierre et le diak Siméon; en face d'eux le nouveau commissaire Francisco de Lira et l'ancien commissaire Benito, qui avait accompagné les ambassadeurs depuis Port-Sainte-Marie; le traducteur s'assit sur le marchepied. Dans les deux autres carrosses de la cour se placèrent les dvorïané. Les podïatchié et le truchement[1] prirent place dans des voitures ordinaires. A une distance d'environ cinq verstes de la ville, on commença à rencontrer beaucoup de curieux, les uns en voiture et d'autres à cheval. Il y avait

[1] Le personnel de l'ambassade comptait un traducteur pour la traduction des pièces diplomatiques, faisant aussi fonction d'interprète dans les conférences. Le truchement était de rang inférieur, et servait d'interprète dans les rapports journaliers.

foule dans les rues de la ville. On n'avait pas d'ailleurs envoyé de troupes à cheval ou à pied pour escorter les ambassadeurs. Pierre et Siméon l'ayant remarqué, demandèrent au commissaire, Francisco de Lira, si des fonctionnaires et une escorte ne venaient pas habituellement à la rencontre des ambassadeurs étrangers. Le commissaire leur assura que jamais pareille chose ne s'était faite pour aucun envoyé des puissances étrangères, et il les pria en conséquence de ne pas en concevoir de déplaisir[1].

Il faisait nuit depuis une demi-heure environ, quand les carrosses s'arrêtèrent à la porte de l'hôtel préparé pour servir de logement aux ambassadeurs. Auprès de la porte cochère, ainsi que dans la cour, étaient rangés, au nombre de trente à peu près, des domestiques armés de grands flambeaux garnis de bougies allumées. Une foule de personnes de tout rang remplissaient l'escalier au moment où Pierre et Siméon se mirent à le monter. On ne voyait pas de

[1] Il était d'usage alors en Russie, toutes les fois qu'il arrivait quelque ambassadeur extraordinaire à Moscou, d'envoyer à sa rencontre plusieurs dignitaires à cheval avec une escorte. L'absence de tout cérémonial de ce genre avait donc pu surprendre à bon droit Potemkin, et même éveiller sa susceptibilité.

troupes d'infanterie formant la haie, peut-être faute d'un nombre suffisant de soldats, la garde à pied du roi à Madrid ne se composant que de cent hommes.

Après que les ambassadeurs furent entrés dans les appartements, le commissaire leur annonça qu'il y aurait chaque jour une table servie pour eux dont il leur ferait les honneurs. Le service de bouche serait fait par un sommelier assisté de soixante domestiques appartenant à la cour, et les mets apprêtés par un égal nombre de cuisiniers et de pâtissiers de la maison du roi.

Sur ces entrefaites entrèrent plusieurs gentilshommes venus de la part du résident suisse et de l'envoyé de Hollande; ils étaient chargés de souhaiter la bienvenue aux ambassadeurs. Pierre et Siméon les firent complimenter à leur tour, mais seulement quelques semaines plus tard, après qu'ils eurent été reçus en audience par le roi.

Une demi-heure après leur arrivée, le commissaire invita les ambassadeurs et les dvorïané à prendre place à table. Le commissaire n'y prit place qu'après eux. Le sommelier se tint à côté. Les mets étaient portés aux ambassadeurs, ainsi qu'aux dvorïané, au traducteur et au truchement sur des assiettes d'argent. Ils consistaient en pois-

sons et légumes divers, accommodés à la mode du pays avec de l'huile d'olive. Plus tard, on posa sur la table des plats de sucreries et différentes sortes de fruits. En guise d'eau-de-vie on présenta aux convives une liqueur à la cannelle. Les boissons consistaient en un breuvage composé de jus de citron bouilli dans de l'eau avec des épices et du sucre, en bière et en vin d'Espagne. Les gens de l'ambassade furent traités avec luxe dans une salle à part, et servis aussi en vaisselle plate par des domestiques de la cour.

Le 28 février, le commissaire Francisco de Lira eut un entretien avec les ambassadeurs. Il leur demanda : « Quel âge a le Tsar votre puissant souverain et quel est le nombre des princes ses enfants? » Pierre Ivanovitch et Siméon Roumïantsoff lui répondirent : « Sa Majesté le Tsar Alexis Mikhaïlovitch est dans la force de l'âge; il a quarante ans. Nul ne réunit au même degré la dignité du port, la beauté du visage, l'esprit, l'affabilité de caractère. Par les qualités de l'âme dont il a plu au Tout-Puissant de l'orner, il n'a point son égal. Il se montre également affable et généreux pour les nationaux comme pour les étrangers. Sa haute sollicitude s'étend à chacun. Les distinctions qu'il accorde s'adressent toujours au mérite. Sous son sceptre tuté-

laire, tous ses sujets vivent dans l'aisance. Celui qui a été admis près de lui ne se retire pas le visage affligé. Il possède plusieurs sciences. Instruit dans l'art militaire, il affectionne, comme il convient à l'éminence du rang suprême, les exercices guerriers[1]. Ce sont ces habitudes martiales, unies à la douceur de l'esprit, qui font de lui un prince digne de régner sur un si grand nombre de contrées et de royaumes. — Dieu a accordé au Tsar plusieurs fils pour perpétuer son auguste race; ce sont les tsarevitch Alexis Alekseïevitch, âgé de quinze ans; Féodor Alekseïevitch, âgé de sept ans; Siméon Alekseïevitch, âgé de quatre ans, et Ioane (Ivan)[2] Alekseïevitch, âgé de trois ans[3]. » A leur tour, les ambassadeurs demandèrent au commissaire : « Quel âge a Sa Majesté le roi Charles, votre puissant monarque? » Il répondit : « Mon maître, Charles, roi de Castille et autres royaumes, est âgé de sept ans. »

Le commissaire Francisco demanda aux am-

[1] Ce fut lui qui jeta les premiers germes de l'organisation d'une armée permanente régulière en Russie. Voy. l'Introduction, page 64.

[2] *Ioane* (Jean) est la vraie forme du nom; *Ivan* en est la forme vulgaire.

[3] Le tsar Alexis avait eu ces princes, ainsi que six

bassadeurs : « Veuillez me dire pour quelle raison vous êtes arrivés à Cadix sur un navire de commerce. Il eût été préférable, pour votre sécurité, de vous servir d'un bâtiment de guerre. » Pierre et Siméon répondirent : « Nous avons pris passage sur un vaisseau marchand, parce que le bâtiment de guerre sur lequel nous devions nous embarquer n'avait pu gagner en temps opportun la rade d'Arkhangel, empêché qu'il fut par la guerre qui avait éclaté entre le roi d'Angleterre et les États de Hollande. Le bâtiment sur lequel nous sommes arrivés fait chaque année le voyage d'Arkhangel en Italie avec un chargement de caviar d'Arménie. » Le commissaire demanda : « Par quelle voie ce caviar arrive-t-il dans l'empire de Moscovie ? » Les ambassadeurs lui repartirent : « Tous les ans il arrive en Russie, par le Volga, de grands chargements de caviar provenant du royaume d'Astrakhan. Ce royaume, qui fait partie des États du Tsar, fournit, en outre, une quantité

princesses, au nombre desquelles était la célèbre princesse Sophie, de sa première femme, Marie Iliinitchna Miloslavski. Il eut en secondes noces, de Nathalie Narichkine, Pierre le Grand (né en 1672, quatre ans après l'ambassade de Potemkin) et une princesse portant le nom de Nathalie comme sa mère.

considérable de poissons d'une grosseur telle qu'il n'en existe de pareils nulle part. On en retire aussi du sel, de la soie, du raisin, du vin, et beaucoup d'autres produits recherchés. Les bateaux qui amènent ces marchandises du royaume d'Astrakhan sont fort grands [1]. »

« Sa Majesté votre puissant souverain, reprit le commissaire, est-elle en relations avec le sultan turc et le khan de Crimée? » Pierre et Siméon répliquèrent: « Des rapports existent entre le Tsar et le sultan des Turcs, sans qu'il y ait aucun indice de mésintelligence entre les deux cours; des rapports existent aussi entre notre monarque et Aldighir, khan de Crimée. » Francisco dit : « N'arrive-t-il pas quelquefois aux

[1] A cette époque la province actuelle d'Astrakhan était encore considérée comme formant un État séparé, réuni à l'Empire. Dès le IXe siècle, la ville d'Atel, située à petite distance de la ville actuelle d'Astrakhan, faisait un commerce considérable. Après l'expulsion des Khazars de la contrée, on ne sait plus ce que devint cette cité jusqu'au XIIIe siècle, époque où la Horde d'Or occupait l'embouchure du Volga. Ici la ville reparaît dans l'histoire, mais sous le nom de Hadgi-Terkan, *Astorakhan* suivant les chroniqueurs russes. Le tsar Ivan IV ayant conquis la contrée dont Astorakhan était le centre (1554), transporta la ville dans l'endroit qu'elle occupe aujourd'hui. Les pêcheries du Volga et du littoral caspien en-

gens de la Crimée de porter la guerre en Ukraine et même jusqu'à Moscou? » Les ambassadeurs répondirent : « Les gens de la Crimée n'auraient garde de se hasarder du côté de Moscou; mal leur en adviendrait s'ils tentaient de pénétrer jusqu'au cœur d'un empire aussi vaste. Ce sont seulement les villes de l'Ukraine les plus rapprochées de la frontière de la Crimée qui ont quelquefois à souffrir des déprédations que commettent les brigands de ce pays; encore en retirent-ils peu de profit, car ces cités sont occupées, à poste fixe, par des gens de guerre nombreux, chargés de garder l'Ukraine. Dans les rencontres qui ont lieu, ils tuent souvent un grand nombre de ces brigands ou les font prisonniers.

Les ambassadeurs demandèrent au commissaire : « Est-il vrai que le royaume d'Espagne ait appartenu autrefois aux Arabes? — Le royaume espagnol, dit Francisco, est puissant depuis un très-long temps. Il est vrai toutefois qu'à la suite de circonstances particulières, il

vironnant, rapportent jusqu'à vingt mille pouds de caviar par an; les lacs salés fournissent près d'un million de pouds de sel. Le pays produit en outre quantité de raisin et d'autres fruits, tels que melons, poires, bergamottes et abricots, recherchés pour leur saveur.

tomba au pouvoir des Arabes, qui l'ont possédé pendant six siècles. Longtemps avant eux, il y a plus de mille ans, les Romains avaient aussi possédé l'Espagne. — Il y a actuellement quatre siècles que, par la grâce de Dieu, le royaume s'est affranchi du joug des Mores. Plusieurs milliers d'Arabes établis en Espagne avec leurs femmes et leurs enfants, la quittèrent alors pour retourner en Arabie. Ce pays est à une journée de chemin, par mer, de l'Espagne. »

Les ambassadeurs demandèrent au commissaire : « Sa Majesté le roi d'Espagne est-elle dans des rapports bienveillants avec le sultan de Turquie, et se fait-il entre les deux souverains échange d'ambassadeurs? » Il répondit : « Autrefois les rois d'Espagne entretenaient des rapports avec la Turquie; seulement ces relations n'ont jamais été fréquentes : elles se renouvelaient tous les quinze ou vingt ans. D'amitié réelle, il n'y en eut jamais. Aujourd'hui les galères et les vaisseaux de guerre espagnols sont continuellement en croisière pour surveiller les corsaires turcs. Entre nos navires et les navires turcs il y a de fréquentes rencontres et de sanglants combats, qui occasionnent la perte de beaucoup de bâtiments. Sur terre, aucune des deux puissances ne peut attaquer l'autre, à cause

de la mer qui les sépare d'un côté, et des différents royaumes qui les séparent de l'autre. Quant aux villes que le roi possède sur les confins du pays des Turcs, par delà la mer d'Italie, elles sont convenablement fortifiées et défendues par des garnisons vaillantes. Il en est de même des îles que Sa Majesté possède dans cette mer[1]. »

Le 2 mars, le commissaire vint trouver les ambassadeurs, pour les prévenir que l'envoyé de l'Empereur, de chez qui il arrivait, avait témoigné le désir qu'ils envoyassent chez lui pour le complimenter. Francisco leur conseilla de lui donner cette marque de courtoisie, en les assurant qu'à son tour, cet envoyé les ferait complimenter. Le stolnik Pierre Ivanovitch et le diak Siméon lui repartirent : « L'ambassadeur impérial n'ignore pas que Sa Majesté le Tsar est dans des rapports d'amitié fraternelle avec Sa Majesté l'Empereur; il aurait donc pu nous faire saluer, sans chercher à s'excuser en prétendant connaître à fond les usages de la cour d'Espagne, que, d'après lui, nous ignorerions : c'est la première fois que des ambassadeurs de Sa Majesté le Tsar viennent en Espagne. Il existe un autre

[1] Les îles Baléares. On sait qu'elles furent conquises sur les Mores par le roi d'Aragon, en 1228-1229.

motif pour que nous n'envoyions pas actuellement chez lui, c'est que nous n'avons pas encore été admis à l'audience du Roi, et que nous ne nous sommes pas acquittés de notre mission près de Sa Majesté. Nous regretterions que l'ambassadeur impérial vît en ceci du mauvais vouloir de notre part, d'autant plus que nous désirons sincèrement nouer des relations avec lui. » Le commissaire sortit en disant qu'il allait de ce pas instruire l'ambassadeur de ces choses.

Il ne tarda pas à revenir, en annonçant que l'envoyé impérial faisait exprimer ses regrets aux ambassadeurs; mais qu'à moins d'un commandement exprès de l'Empereur, il ne pourrait envoyer chez eux le premier. Le stolnik Pierre et le diak Siméon repartirent qu'eux aussi ils le priaient de les excuser; mais que, sans un ordre formel du Tsar leur maître, ils n'osaient pas prendre l'initiative des compliments; que, dans le cas même où ils prolongeraient leur séjour en Espagne, il faudrait deux ans pour que des ordres leur parvinssent : c'était à quoi ils l'engageaient amicalement à réfléchir. Pendant la durée du séjour des ambassadeurs tsariens, l'envoyé impérial ne les envoya pas saluer et ceux-ci également s'abstinrent de le faire complimenter.

Ce même jour, vers le soir, un saphir qui or-

nait la couronne d'une image de la sainte Vierge de Kazan[1], ainsi qu'une coupe en jaspe, trois assiettes et trois timbales en argent, furent dérobés au stolnik Pierre. Le lendemain, 3 mars, un homme du pays détacha les boutons en argent de deux kaftans appartenant à l'aumônier Ivan Mikhaïlovitch; mais les gens de l'ambassade mirent la main sur le voleur, qu'ils trouvèrent nanti du produit de son larcin. Le commissaire royal l'interrogea, et il avoua que c'était aussi lui qui, la veille, avait dérobé le saphir et les pièces d'argenterie. Vers le soir, Francisco de Lira rapporta ces différents objets à Pierre Ivanovitch; en même temps, il lui dit que la reine était très-affligée de ce qui venait d'arriver, et que le roi en était aussi fort chagrin. Il ajouta que le coupable avait été jugé digne du dernier supplice. Le stolnik Pierre repartit : « Je remercie la reine de ses bontés. Ce qui avait été dérobé, m'a été restitué en entier; en conséquence, je supplie Sa Majesté de ne point faire

[1] L'usage d'avoir près de soi une ou plusieurs images consacrées, ordinairement garnies en or ou en vermeil et quelquefois enrichies de pierres précieuses, s'est encore conservé en Russie. Celle-ci était une copie de l'image miraculeuse de la Sainte Vierge, appartenant à la cathédrale de la ville de Kazan.

exécuter le voleur, et de commuer sa peine suivant qu'elle le jugera à propos. » Ainsi fut fait, et l'on envoya le coupable aux galères pour sept ans.

Le 4 mars, les ambassadeurs prièrent le commissaire de parler aux ministres du Roi, pour qu'ils pussent être présentés à Sa Majesté sans plus de délai, à l'effet de déposer entre ses royales mains la lettre du Tsar dont ils étaient porteurs. Il revint les trouver ce même jour, pour les prévenir qu'ils seraient admis à l'audience royale le 7 du mois. Pierre et Siméon lui dirent qu'ils se tiendraient prêts à se rendre chez le roi, mais à la condition qu'aucun autre ambassadeur ou envoyé étranger ne serait présenté à Sa Majesté dans cette même audience. Ils lui exprimèrent ensuite le désir de savoir si la reine avait pour coutume d'assister le roi son fils dans la réception des ambassadeurs étrangers. Enfin ils lui demandèrent si ces envoyés étaient habituellement admis à baiser la main du roi et de la reine. « Jamais, répondit Francisco, en pareille occasion, les ambassadeurs étrangers ne baisent la main à Leurs Majestés; les ambassadeurs espagnols, lorsqu'ils sont admis chez le monarque près duquel ils sont accrédités, ne lui baisent pas non plus la main. — Voici, di-

rent Pierre et Siméon, comment les choses se passent à la cour de notre souverain. Toutes les fois que des ambassadeurs de l'Empereur Léopold, frère bien aimé du Tsar, ou tel autre envoyé d'une des puissances de la chrétienté, sont admis à l'audience de notre puissant monarque, Sa Majesté le Tsar leur accorde son auguste main à baiser. Par là, Sa Majesté donne dès l'abord à ces envoyés un témoignage de ses bienveillantes dispositions à leur égard, ainsi qu'une preuve du désir qu'elle éprouve d'entretenir des rapports intimes avec leur souverain. C'est ce que nous te prions d'expliquer aux ministres de Sa Majesté[1]. » Le commissaire Francisco de Lira, promit d'en référer à qui de droit. Il ajouta que le roi et la reine sa mère donnaient collectivement audience aux envoyés étrangers. « Est-ce donc, reprirent les ambassadeurs, que la reine exerce pendant la minorité de son fils le pouvoir suprême dans toute sa plénitude? — Le pou-

[1] Maintenant encore le peuple des campagnes en Russie est demeuré fidèle à l'antique usage. Lorsqu'un seigneur arrive dans ses domaines, les chefs de la députation des paysans, qui d'ordinaire s'avance à sa rencontre, sollicitent la faveur de lui baiser la main; la refuser en pareille cas serait témoigner à leur égard peu de bienveillance, ou même leur faire un affront.

voir de la reine est si étendu, répondit Francisco, qu'aucune affaire un peu importante ne peut se décider sans son intervention. » Après cette conversation, le commissaire se retira de chez les ambassadeurs.

Aussitôt Pierre et Siméon s'occupèrent à faire deux parts des présents envoyés par leur maître : moitié pour le roi, et moitié pour la reine. Le roi n'étant âgé que de six ans, et le pouvoir royal étant exercé par sa mère, ils adoptèrent ce parti, de crainte, s'ils eussent remis tous les présents au roi, de mécontenter la reine, et par là de porter préjudice aux affaires du Tsar.

Le 7 mars, le commissaire Francisco vint trouver les ambassadeurs pour les prévenir que Leurs Majestés le roi et la reine les recevraient en audience le jour même. Il leur donna l'assurance qu'aucun autre envoyé étranger ne serait reçu en même temps qu'eux par Leurs Majestés. Le commissaire les prévint que le comte de Réal, maître d'hôtel ordinaire du Roi, allait venir les chercher, accompagné d'un de ses collègues, et suivi de six gentilshommes, pour les conduire au palais; en conséquence, il les pria d'envoyer quelque personne de l'ambassade recevoir le comte à son arrivée. Le traducteur et les podïatchié l'allèrent attendre au bas de l'es-

calier ; les dvorïané se postèrent près de la porte d'entrée des appartements ; les ambassadeurs se tinrent dans le salon principal. Lorsque le comte fut entré, il se fit un échange de politesses entre lui et les envoyés du Tsar ; puis tous prirent place dans des fauteuils préparés à l'avance, le stolnik Pierre et le diak Siméon à droite et le comte de Réal à gauche. Après quelques instants de silence, le comte dit : « Je suis envoyé vers vous, Messieurs les Ambassadeurs, par le roi et la reine pour vous inviter à vous rendre à l'audience de Leurs Majestés. Moi, mon collègue et les gentilshommes ici présents, nous vous accompagnerons au palais. Des chevaux de selle des écuries royales, richement caparaçonnés, vous attendent ; d'autres chevaux seront mis à la disposition de toutes les personnes appartenant à votre ambassade. » Pierre et Siméon répondirent : « Nous sommes prêts à nous rendre auprès de Leurs Majestés. » Ils donnèrent en même temps l'ordre d'enlever les présents destinés au roi et à la reine ; cent hommes à la livrée royale furent chargés de les porter. Alors les ambassadeurs montèrent à cheval et partirent pour se rendre au palais ; le stolnik Pierre tenait la droite, ayant à sa gauche le comte de Réal et le diak Siméon Roumïantsoff. La lettre du Tsar

au roi, enveloppée dans une pièce de brocard, était tenue par le podiatchi André Sidoroff. Les dvorïané de l'ambassade, également à cheval, s'avançaient à la droite des ambassadeurs, ayant les gentilshommes royaux à leur gauche. Devant eux marchait le traducteur ainsi que les podïatchié et le truchement. Le cortége était escorté par des gardes du roi, armés de pertuisanes; d'autres gardes étaient rangés dans la cour et sous le perron du palais : il y en avait cent environ. Lorsque, après avoir mis pied à terre, les ambassadeurs se dirigèrent par des galeries vers l'appartement du roi, le comte de Réal prit la gauche du stolnik Pierre, et son collègue celle du diak Siméon; le commissaire Francisco de Lira et les gentilshommes royaux marchaient en avant des ambassadeurs.

Il n'y eut point de réception officielle au bas de l'escalier. En entrant dans le vestibule, le marquis de Réal vint à la rencontre des ambassadeurs, et leur annonça qu'il avait reçu l'ordre du roi et de la reine de les conduire à l'audience de leurs Majestés. En disant cela, il prit la gauche du stolnik Pierre, entre lui et le diak Siméon. A leur entrée dans la salle royale, le roi et la reine se levèrent; la reine était à la gauche de son fils. Lorsque les ambassadeurs saluèrent

le roi suivant l'étiquette établie, Sa Majesté ôta son chapeau; le roi se couvrit ensuite, mais il ne s'assit pas immédiatement.

Après un moment de silence, le stolnik et namestnik de Borovsk, Pierre Ivanovitch Potemkin, s'approcha du roi Charles, et complimenta Sa Majesté de la part de son puissant maître, le Tsar et Grand Prince Alexis Mikhaïlovitch, samoderjets de toutes les Russies, Grande, Petite et Blanche, père, souverain et protecteur d'un grand nombre de royaumes orientaux, occidentaux et septentrionaux. Et dans l'instant où le stolnik Pierre proclama les titres de Sa Majesté tsarienne, le roi et la reine se levèrent de leurs siéges. Pierre Potemkin complimenta également Leurs Majestés de la part de Sa Majesté la Tsaritsa et Grande Princesse Marie Iliinitchna. A son tour, le roi demanda aux ambassadeurs des nouvelles de la santé du Tsar; la reine Doña Marie d'Autriche s'informa avec une courtoisie parfaite des nouvelles de la santé de la Tsaritsa.

L'ambassadeur Pierre Ivanovitch Potemkin offrit au roi la missive tsarienne. Sa Majesté la prit des mains du stolnik Pierre, et la passa à l'un des principaux officiers de sa cour.

Alors eut lieu la remise des présents. Les ambassadeurs les déposèrent entre les mains de

Leurs Majestés, moitié au roi et moitié à la reine. Leurs Majestés reçurent de leurs propres mains les quarante premières peaux de martre zibeline[1], et les déposèrent à côté d'elles. Tous les présents, sans exception, furent, par leur ordre, placés à petite distance; près du roi ceux qui lui avaient été offerts, et près de sa mère ceux qui appartenaient à la reine. Dans l'instant où les peaux d'hermine furent offertes par les ambassadeurs, le jeune roi en fut si charmé que quittant sa place et jetant son chapeau à terre, il s'en approcha vivement pour les examiner. En voyant son fils si joyeux, la reine montra à son tour une joie très-vive.

Le roi dit aux ambassadeurs : « Nous savons très-grand gré au Tsar des sentiments d'amitié dont vous vous êtes rendus les interprètes; nous acceptons avec la plus vive reconnaissance les souvenirs d'amitié que vous venez de nous remettre de sa part et nous saluons Sa Majesté. »

Puis le stolnik Pierre prononça un discours au sujet des affaires qu'il était chargé de traiter.

Pendant la majeure partie de l'audience, le roi

[1] Les expéditeurs de pelleteries de la Sibérie ont de tout temps été dans l'usage de réunir les peaux non cousues de chaque espèce d'animal, par paquets de quarante peaux, assorties suivant leur qualité.

et la reine restèrent debout. A la droite du roi était sa nourrice, veuve d'un grand d'Espagne, et le marquis d'Aytona, son maître d'hôtel. Plusieurs autres dignitaires de haut grade formaient un groupe à quelques pas en arrière. Près de la reine, à sa gauche, se tenaient des dames et des demoiselles de haute naissance. La salle était d'ailleurs remplie de monde. Le roi portait un habit de velours de couleur, coupé à la mode allemande[1] et garni de dentelles; son chapeau était orné de plumes. La reine était vêtue d'une robe noire, qui n'avait rien de particulier. Dans l'instant où les ambassadeurs saluèrent Leurs Majestés en se préparant à se retirer, le roi se découvrit.

Les ambassadeurs et les personnes de leur suite furent reconduits jusqu'au bas du même perron où ils avaient mis pied à terre avant l'audience. Ils y trouvèrent quatre carrosses pour les ramener à leur demeure. Pierre et Siméon

[1] On donnait alors indistinctement le nom *d'habits coupés à la mode allemande* à tous les costumes d'homme en usage dans les différentes contrées de l'Europe. C'est ainsi que les historiens contemporains de Pierre le Grand, parlent de *l'habit à la mode allemande* que l'Empereur avait adopté en quittant le costume national. Voyez pour ce costume, l'Introduction, page 74.

prirent place au fond du premier carrosse; en face d'eux s'assirent le comte de Réal et son collègue. Le commissaire Francisco de Lira se mit sur le marchepied de droite, et le traducteur sur celui de gauche; les dvorïané occupèrent le deuxième et le troisième carrosse; les podïatchié et le truchement se mirent dans le quatrième. De retour dans leur demeure, les ambassadeurs furent amenés dans l'intérieur de leurs appartements par le comte de Réal, auquel ils eurent soin de faire servir des rafraîchissements. Lorsque le comte se retira, les dvorïané le reconduisirent jusqu'au haut de l'escalier et les podïatchié jusqu'à sa voiture.

Les ambassadeurs ne reçurent pas d'invitation à dîner de la part de Sa Majesté [1]. Il y eut dans l'hôtel dîner préparé comme de coutume par les

[1] Toutes les fois qu'il arrivait au Tsar de recevoir pour la première fois en audience un ambassadeur étranger, il était d'usage de l'inviter à dîner au palais avec le souverain. Quelquefois c'était le Tsar lui-même qui, de vive voix, adressait l'invitation à l'envoyé. Nous en trouvons un exemple dans l'audience de réception du baron Sigismond de Herberstein, envoyé en ambassade à Moscou, en 1516, avec le comte Léonard Nugaroly, par l'empereur Maximilien. L'audience étant terminée, le Tsar (Ivan Vasiliévitch le Terrible) lui dit suivant les formes de langage usitées alors : « Sigismond, tu vas aujourd'hui manger le pain et le sel avec moi. »

gens du service de la bouche du roi, dont les honneurs furent faits comme les jours habituels par le commissaire Francisco de Lira. Il fut affirmé aux ambassadeurs, tant par le commissaire que par plusieurs personnages considérables qui vinrent les visiter, d'abord que jamais aucun ambassadeur étranger ne dînait chez le roi, et de plus que les repas de chaque jour qui leur étaient servis au nom de Sa Majesté, formaient une dérogation en leur faveur aux règles établies; cette exception, dans la pensée du roi, avait pour objet de donner aux envoyés russes un témoignage de plus de ses dispositions amicales, à l'égard du Tsar, leur puissant maître.

Le 8 mars, la lettre tsarienne que les ambassadeurs avaient déposée entre les mains de Sa Majesté à leur audience de réception, leur fut rapportée par le secrétaire des affaires étrangères, Gabriel. Il expliqua que comme les ministres du roi n'avaient à leur disposition personne qui fût en état d'en expliquer le contenu, ils les invitaient à charger le traducteur de l'ambassade de la traduire. Pierre et Siméon dirent à Gabriel que ce travail n'était pas nécessaire, attendu qu'ils avaient eu soin d'en apporter avec eux une version en langue latine. Elle fut remise au secrétaire, pour qu'il la communiquât au roi.

Le 16 mars, le même secrétaire revint trouver Pierre et Siméon. Il leur dit qu'il avait traduit en langue espagnole la version latine de la lettre du Tsar, que cette nouvelle version avait été portée à la reine, le 10 du courant, et que le chancelier d'Aragon en avait donné lecture à Sa Majesté sans témoins. Ayant ainsi pris connaissance du contenu, la reine avait fait soumettre la missive aux six conseillers intimes, chargés par le roi Philippe, à son lit de mort, de veiller à la conduite des affaires pendant la minorité de son fils. De chez ces conseillers elle avait enfin été portée au Grand-Conseil du royaume. La reine ainsi que les conseillers de la couronne espagnole étaient également touchés des sentiments de haute amitié fraternelle que Sa Majesté le Tsar avait si bien exprimés dans sa lettre. Ils en inféraient qu'une union intime allait s'établir, de manière à rapprocher à tout jamais les deux couronnes. Si la lettre du Tsar avait été adressée au roi Philippe au lieu de l'avoir été au roi Charles, c'est que, suivant eux, la distance qui sépare l'empire de Moscovie du royaume espagnol est immense, et qu'aussi jamais auparavant il n'y avait eu de rapports entre les deux États. « En effet, répondirent les ambassadeurs, c'est le défaut de communications régulières entre les deux empires, occasionné en

partie par l'énorme distance qui les sépare, qui nous a laissés ignorer la mort du roi Philippe IV. Mais après qu'il aura plu au roi actuellement régnant de nous munir d'une lettre en réponse à celle du Tsar; après aussi qu'il aura été fait échange d'ambassadeurs entre les deux cours, de pareilles erreurs deviendront impossibles. Alors, dans toutes les communications diplomatiques, Sa Majesté le Tsar reproduira, avec le nom exact du roi, tous ses titres, en la forme adoptée par lui-même dans ses lettres à notre souverain. »

Le 17 du mois, le commissaire Francisco de Lira se rendit auprès des ambassadeurs. Il leur demanda de la part des conseillers de la couronne espagnole, si, outre les faits consignés dans la lettre du Tsar au roi, il n'y avait pas quelque autre point, au sujet duquel ils seraient chargés de traiter avec le gouvernement de Sa Majesté. Pierre et Siméon répondirent qu'ils étaient tout prêts à se rendre près des ministres du roi, mais qu'il fallait auparavant qu'ils fussent reçus par Sa Majesté dans une nouvelle audience, où ils la remercieraient pour le traitement somptueux qui leur était fait en son nom : ce serait en sortant de chez le roi qu'ils passeraient au Conseil, pour y conférer avec les ministres espagnols. Le commissaire promit de leur porter ces paroles, ajou-

tant qu'il serait donné plus tard connaissance aux ambassadeurs de ce qui aurait été résolu.

Le 18 mars, Francisco de Lira eut une entrevue avec les ambassadeurs. Il leur dit que jamais en Espagne les envoyés étrangers, lorsqu'ils désiraient conférer avec les conseillers de la couronne, ne demandaient à être admis premièrement auprès de Sa Majesté, ni à avoir un entretien avec les ministres dans le palais même du roi; qu'habituellement ils allaient trouver dans sa demeure celui des ministres qu'il plaisait à Sa Majesté de désigner, afin de s'y entretenir avec lui. Pierre et Siméon firent observer à Francisco qu'ils étaient envoyés par Sa Majesté le Tsar vers son frère le roi d'Espagne, et non pas vers ses conseillers; qu'avant que d'avoir été admis à remercier Sa Majesté, il leur serait impossible de conférer avec ses ministres, quand bien même ce serait dans l'enceinte du palais; qu'à plus forte raison, ils ne pouvaient pas songer à aller trouver les conseillers espagnols chez eux.

Le lendemain, 19 mars, le commissaire royal vint de nouveau trouver les ambassadeurs. Il s'agissait de les prévenir qu'un haut dignitaire, le secrétaire d'État Pedro Fernando, avait été chargé par la reine de se rendre auprès d'eux pour conférer. Pierre et Siméon l'assurèrent qu'ils le

recevraient avec tous les égards dus à son rang élevé.

Le secrétaire d'État rendit en effet visite au stolnik Pierre et au diak Siméon le 23 du courant; il était accompagné de Francisco de Lira. Après avoir été introduit dans l'appartement suivant le cérémonial en usage, et avoir pris place sur un siége à la gauche du stolnik Pierre, Pedro Fernando se leva, ôta son chapeau et dit : « Messieurs les ambassadeurs, je suis envoyé vers vous par Sa Majesté la reine Doña Maria d'Autriche. Sa Majesté a pris connaissance du contenu de la missive de Sa Majesté le Tsar au roi. Elle éprouve la joie la plus vive des dispositions amicales que votre puissant souverain témoigne à son fils ; elle admire l'esprit et les sentiments élevés que respire cette lettre ; enfin elle adresse des prières à Dieu pour qu'il plaise au Tout-Puissant d'unir les deux souverains par les liens d'une amitié inaltérable. — La reine a été informée que vous étiez chargés de traiter certaines affaires, dont il n'est pas fait mention dans la lettre du Tsar ; pour vous fournir l'occasion de vous en expliquer, la reine a l'intention de vous accorder une audience dont le jour sera fixé prochainement. Quant au désir que vous avez exprimé d'entretenir les ministres de Sa Majesté dans l'en-

ceinte du palais, après avoir été introduits auprès du roi, elle ne s'accorde point avec les coutumes du pays. En Espagne, c'est le souverain qui prend le premier connaissance des affaires d'une importance majeure, et c'est lui qui ensuite donne l'ordre à ses ministres de les examiner. Le désir de la reine est que, le jour où vous serez admis à son audience, vous lui remettiez une Note au sujet des affaires qu'il s'agira de traiter. »

Le stolnik Pierre et le diak Siméon répondirent qu'ils se rendraient auprès de la reine quand Sa Majesté l'ordonnerait. Ils ajoutèrent néanmoins que cette audience ne les dispenserait pas de demander à voir le roi, et à conférer immédiatement après avec ses ministres dans une des salles du palais. La ligne de conduite qu'ils auraient à suivre leur ayant été tracée à l'avance[1].

[1] Dans l'idée de Potemkin, qui s'accordait d'ailleurs avec les usages diplomatiques de son pays, passer de l'audience du roi au conseil de ses ministres, réunis *ad hoc* dans le palais même, c'était se rendre auprès des officiers délégués par le souverain, séance tenante, pour traiter avec eux : un ministre rentré dans sa demeure ne leur paraissait plus conserver un caractère public suffisant. On voit que le débat portait sur une question de dignité.

Après l'entretien, des rafraîchissements furent apportés, et l'on but à la santé de Leurs Majestés le Tsar et le roi.

Le 29 mars, Francisco de Lira eut un nouvel entretien avec les ambassadeurs. Il insista pour qu'ils rédigeassent une Note, destinée à être déposée par eux entre les mains de la reine ; il était naturel, suivant lui, que pendant la minorité du roi, son auguste mère désirât prendre directement connaissance de toutes les affaires de nature à intéresser le gouvernement du roi son fils. « Puisque Sa Majesté la reine insiste, lui dirent Pierre et Siméon, nous prendrons sur nous de nous éloigner de la teneur exacte de nos instructions, afin de complaire à Sa Majesté, et de concourir, autant qu'il est en nous, à l'établissement de relations intimes entre les deux cours. » Ils le chargèrent en outre de prévenir les ministres, qu'ils avaient avec eux un sauf-conduit, destiné aux ambassadeurs espagnols, que sans doute il plairait au roi d'envoyer à son tour au Tsar leur maître.

Le 1er avril, le commissaire de Lira vint trouver les ambassadeurs. Francisco leur dit qu'il s'était conformé à leurs intentions, et que la reine était instruite des considérations qu'il avait été chargé de lui soumettre. Sa Majesté avait appris avec plaisir que les envoyés du Tsar consentaient

à lui remettre une Note, au sujet des affaires qu'ils avaient pour mission de traiter. Elle voyait dans cette concession un témoignage patent du désir qu'éprouvaient les ambassadeurs du Tsar de fonder d'une manière durable les rapports d'amitié qui s'établissaient entre les deux cours. Le commissaire royal ajouta : « Le désir de la reine est qu'en lui remettant la Note en question, vous déposiez aussi entre ses royales mains le sauf-conduit dont vous êtes porteurs[1]. Sa Majesté serait désolée que vous vissiez dans cette demande le moindre indice de méfiance; c'est parce que la reine est chargée du gouvernement de l'État, qu'elle désire que toute communication de nature exceptionnelle passe par ses mains. D'ailleurs tous ses vœux tendent à ce qu'il s'établisse entre le roi son fils et le Tsar, des rapports d'amitié fraternelle analogues à ceux qui l'unissent à Léopold, Empereur des Romains. — Quand vous serez reçus chez la reine, le roi Charles sera absent; à cause de son jeune âge il ne prend encore part à aucun genre d'affaires : un haut dignitaire de la couronne, le marquis d'Aytona, sera seul présent à l'audience. Les choses

[1] Consultez, au sujet de cette coutume, l'Introduction du livre, p. 71.

seront réglées autrement lorsqu'il s'agira, messieurs, de vous admettre en audience de congé; alors vous serez reçus simultanément par le roi et par la reine, de manière à ce que vous soyez congédiés avec tous les honneurs et tous les égards qui appartiennent à votre qualité. » Pierre et Siméon répondirent qu'en toute occasion ils se feraient un plaisir de se conformer aux désirs de Sa Majesté, d'autant plus que leur ambassade était une mission de paix et de bonne entente, destinée à réunir et non à diviser.

Le 4 avril, François de Lira vint annoncer aux ambassadeurs que la reine se disposait à les recevoir ce jour-là; puis il se retira pour se rendre au palais où les devoirs de sa charge l'appelaient, en promettant de revenir les chercher. Il revint en effet, mais plus tard qu'il n'avait été convenu. Le commissaire s'en excusa, en expliquant que le délai avait eu pour cause une audience que la reine venait d'accorder à l'ambassadeur d'Angleterre; cette audience était finie, et Sa Majesté attendait les ambassadeurs du Tsar, que plusieurs carrosses de la cour, réunis auprès du perron, allaient conduire au palais. Pierre et Siméon répartirent : « Tu dis, Francisco, que l'ambassadeur d'Angleterre vient d'avoir été reçu en audience par Sa Majesté la reine. Ceci nous

met dans l'impossibilité la plus absolue de nous rendre aujourd'hui à l'audience de Sa Majesté. Cependant nous avions eu soin de te prévenir que nos instructions à cet égard étaient rigoureuses. Nous t'engageons donc à porter nos regrets à la reine, en priant Sa Majesté de nous faire savoir quel autre jour il pourra lui convenir de nous admettre à son audience, en ayant soin qu'aucun autre envoyé étranger ne lui soit présenté avant nous. » Le commissaire assura les ambassadeurs que cet oubli n'avait eu pour cause aucune intention malicieuse, mais que c'était simplement un malentendu provenant de la multiplicité des affaires qui lui passaient par les mains. Du reste, il allait, au moment même, prendre les ordres de Sa Majesté.

Francisco de Lira ne tarda pas à être de retour. Il était chargé par la reine d'exprimer aux ambassadeurs le regret que lui causait la méprise. Ne pouvant donc les recevoir ce jour-là, Sa Majesté leur faisait exprimer le désir de les voir le lendemain, sans qu'ils eussent à redouter cette fois qu'aucun autre envoyé étranger ne fût admis à son audience avant eux.

Le 5 avril, les ambassadeurs se rendirent au palais, où ils furent reçus par la reine. Le commissaire de Lira vint les prendre, sur les huit

heures, avec les carrosses de la cour. Pierre et Siméon occupèrent le fond du premier carrosse, et Francisco s'assit devant eux. Les dvorïané et les podïatchié prirent place dans deux autres carrosses. On mit pied à terre dans la cour du château, au même perron où les ambassadeurs étaient descendus de voiture le jour de leur audience de réception. En entrant dans le vestibule, ils y trouvèrent le comte de Réal, maître d'hôtel ordinaire du roi, qui s'avançait à leur rencontre. Le comte prit la gauche du stolnik Pierre et du diak Siméon, après avoir fait échange de politesses avec eux; puis ils se dirigèrent ensemble vers l'appartement de la reine.

Lorsque les ambassadeurs eurent pénétré dans le salon où se tenait Sa Majesté, ils s'avancèrent vers elle, afin de lui adresser leurs salutations, et remercier Sa Majesté du traitement somptueux qui leur était fait depuis leur arrivée à Madrid. — La reine chargea aussitôt le marquis d'Aytona, haut dignitaire revêtu du titre de majordome du palais, de demander à Pierre et à Siméon comment eux et toutes les personnes de l'ambassade tsarienne se portaient, et si toute chose était à leurs convenances dans l'hôtel qu'on leur avait assigné. Les ambassadeurs remercièrent Sa Majesté dans les termes d'usage. La reine ayant

observé qu'ils restaient tête nue, les fit engager à se couvrir; mais comme elle-même demeurait debout, ils ne crurent pas devoir le faire. Cependant sur une seconde invitation, également adressée à eux par l'entremise du marquis, Pierre et Siméon mirent leurs bonnets; mais ils ne les gardèrent sur la tête que peu d'instants, et restèrent découverts pendant le restant de l'audience.

Alors prenant la parole et s'adressant à la reine, les ambassadeurs dirent : « Pénétrés du désir de nous conformer, autant qu'il est en nous, aux intentions que le roi et Votre Majesté nous ont fait exprimer par votre secrétaire d'État, Pedro Fernando, et le commissaire royal, Francisco de Lira, nous avons rédigé une Note au sujet des affaires dont il n'a pas été parlé dans la lettre de Sa Majesté le Tsar au roi, affaires qu'il nous avait été ordonné de traiter de vive voix avec les conseillers de la couronne espagnole. Il nous avait été également prescrit de déposer entre les mains des ministres du roi le sauf-conduit destiné aux ambassadeurs que Sa Majesté royale jugera sans doute à propos d'envoyer à son tour à notre puissant souverain : en cette occasion encore nous avons pris sur nous de nous départir de la teneur formelle de nos instructions, notre but étant de faire

disparaître toute cause de froideur, au moment où des rapports d'amitié fraternelle sont en train de lier, d'une manière solide, Sa Majesté le roi Charles et Sa Majesté le Tsar. » En achevant, Pierre Potemkin remit à la reine le sauf-conduit tsarien. Elle le prit avec des témoignages de grande considération et le passa à une dame d'honneur qui se tenait près d'elle.

Le stolnik Pierre offrit ensuite à la reine la Note qui avait été demandée, que les ambassadeurs avaient fait rédiger en langue latine. Sa Majesté la prit, et sans passer cette pièce à une autre personne comme elle avait fait pour le sauf-conduit, elle la serra dans sa manche. Élevant aussitôt la voix, en s'adressant à Pierre et à Siméon, la reine dit : « Messieurs les ambassadeurs, je déclare avoir reçu de vous le sauf-conduit que Sa Majesté le Tsar a destiné à nos ambassadeurs près de sa cour; nous en prendrons connaissance nous-même, et il vous sera donné réponse à cet égard par notre ordre. Je m'associe aux vœux que vous formez pour qu'une amitié durable s'établisse entre le roi mon fils et le Tsar votre souverain; pour y réussir, prions Dieu qu'il nous vienne en aide. » Ces paroles de la reine mirent fin à l'audience, et les ambassadeurs, après avoir salué Sa Majesté suivant les prescrip-

tions de l'étiquette, sortirent de la salle. Ils furent reconduits par le comte de Réal jusqu'à l'endroit où ce dignitaire s'était avancé à leur rencontre.

Ainsi que cela avait été annoncé d'avance aux ambassadeurs, le roi n'assista pas à l'audience. La reine ne les reçut pas assise sur le fauteuil surmonté d'un dais qui se trouvait dans l'appartement ; mais s'avançant vers une des croisées, elle s'y tint pendant tout le temps avec une absence d'apparat surprenante. Le majordome du palais, marquis d'Aytona, considéré comme un des conseillers royaux les plus intimes, se tint à la gauche de Sa Majesté ; plusieurs dames et demoiselles des principales familles du pays étaient à sa droite. L'habit que portait la reine ne différait en rien de celui dont elle était vêtue le jour de l'audience de réception ; seulement cette fois les manches en étaient garnies de martre zibeline, provenant des cadeaux remis de la part du Tsar à Sa Majesté. Les dames et demoiselles présentes avaient les manches de leurs robes garnies de la même manière.

La réception avait eu lieu dans les appartements de la reine, et non, comme la fois précédente, dans les appartements du roi. Les meubles du salon où la reine venait de donner audience

aux ambassadeurs, étaient tapissés en drap noir. A l'exception du petit nombre de personnes dont il a été parlé plus haut, il n'y avait eu ni officiers civils ni officiers militaires présents à la réception. En général, les différentes salles composant l'appartement de Sa Majesté étaient vides; seulement il y avait dans la salle d'entrée un piquet de soldats d'infanterie, armés de pertuisanes. Ce poste est relevé chaque jour, et a pour mission de garder la personne de Sa Majesté. Dans le trajet du palais à leur demeure, les ambassadeurs eurent soin de demander au commissaire de Lira pour quelle raison il y avait eu absence complète de monde dans les appartements de la reine? Francisco leur expliqua que dans toutes les occasions solennelles, comme par exemple à leur audience de réception, les différentes classes des dignitaires de la cour du roi se réunissaient au palais, dont ils remplissaient les salles. S'il en avait été autrement cette fois, c'est que la reine avait désiré recevoir les ambassadeurs du Tsar en audience intime, sans aucune étiquette, ainsi que Sa Majesté en usait parfois à l'égard de l'envoyé de l'Empereur des Romains, Léopold.

Le 8 avril, le commissaire Francisco vint trouver Pierre et Siméon de la part de la reine, et

leur dit : « Messieurs les ambassadeurs, Sa Majesté vous fait inviter à venir voir la maison de plaisance royale où le roi et sa mère se rendent dans la belle saison, ainsi que le grand jardin du roi. Pour cette promenade, comme pour toutes celles que vous désireriez entreprendre, des carrosses de la cour seront toujours tenus à votre disposition. » Les ambassadeurs prièrent le commissaire de porter leurs remercîments à la reine ; c'était avec reconnaissance qu'ils acceptaient l'invitation de Sa Majesté.

Le lendemain, le commissaire de Lira arriva chez les ambassadeurs amenant plusieurs carrosses de la cour. Il venait les chercher, avec toute leur suite, pour la promenade projetée. On partit à l'instant même. A l'arrivée de Pierre et de Siméon à la maison de plaisance royale, ils y furent reçus par plusieurs gentilshommes de la cour du roi, qui, prenant les devants, les introduisirent dans les appartements. Ces gentilshommes s'y occupèrent avec une politesse extrême de leur montrer toutes choses dans le plus grand détail. Le corps de bâtiment, suivant la mode du pays, est construit à trois étages. Les murailles des appartements qu'il renferme sont garnies de tentures à ramages, brochées d'or et d'argent. Les tables y sont en marbres pré-

cieux. Des jardins s'étendent sous les croisées des différentes salles. On y voit des plantes variées, disposées avec beaucoup d'art, rafraîchies par des eaux amenées de très-loin. La culture de ces plantes n'offre pas de difficultés, par la raison qu'en Espagne il n'y a pas à proprement parler d'hiver, et que les grands froids y sont inconnus. Au centre des jardins se dresse la statue du roi Philippe IV; cette statue remarquable est en bronze fondu, ainsi que le cheval qui la porte[1].

Après avoir achevé de visiter dans tous ses détails la maison de plaisance royale, les ambassadeurs et les personnes de leur suite montèrent à cheval pour se rendre au grand jardin du roi. Des chevaux avaient été envoyés exprès pour eux des écuries de Sa Majesté. La distance qui sépare

[1] On sait que la maison de plaisance du Buen-Retiro occupe, dans l'enceinte même de Madrid, le penchant d'une colline près du Prado-Viejo. L'édifice se compose de quatre corps de bâtiments, flanqués de pavillons, dont l'ensemble forme un carré. Dans la cour du principal corps de logis, disposée en jardin, croissent des jasmins mêlés à des orangers, à des citronniers, etc. C'est au milieu de ce jardin que se trouvait alors la statue équestre dont Potemkin fait mention. Le parc attenant au château a plus d'une lieue de tour; il est décoré de plusieurs pièces d'eau.

le jardin du roi de la ville est d'une verste environ. Il renferme quantité d'arbres fruitiers qui produisent des pommes, des poires, des cerises, des amandes, des figues, des citrons, des oranges, des noix, etc. On y voit aussi des ceps de vigne chargés de grappes de raisin. Les pièces d'eau, disposées dans différents endroits du jardin, et qui en forment le principal ornement, ont des revêtements en pierre : l'eau que ces bassins renferme y est amenée dans des canaux d'une distance de vingt verstes[1]. Après que le commissaire de Lira et les gentilshommes royaux eurent achevé de montrer aux ambassadeurs tout ce que ce lieu renferme d'intéressant, ils les convièrent à une collation qui fut servie en plein air. Les sucreries, les fruits, les boissons au citron et à la cannelle, ainsi que le vin d'Espagne dont elle se composait, avaient été apportés de la ville et sortaient de l'office du palais de Sa Majesté.

Il y avait quelques instants à peine que les ambassadeurs et les personnes de leur suite étaient de retour dans leur demeure à Madrid,

[1] Casa del Campo est une maison de plaisance royale, située hors de Madrid, sur le rivage opposé du Mançanarès, plutôt torrent que rivière. Le parc, qui est très-vaste, s'étend le long du Mançanarès.

quand ils virent arriver le gentilhomme auquel la garde de la maison de plaisance royale qu'ils venaient de visiter était confiée. Il était suivi d'une trentaine d'hommes de service de la cour, portant des pièces de pâtisserie montées, enjolivées de différents fruits mêlés à des sucreries. Ce gentilhomme en entrant dans l'appartement où se trouvaient Pierre et Siméon, dit : « J'ai reçu commandement de Leurs Majestés, de venir vous offrir de leur part ces pièces de pâtisserie. Elles ont été préparées exprès pour vous, et ne diffèrent en rien de celles qui sont habituellement servies sur la table du Roi. » Les ambassadeurs reçurent ces objets des mains de l'envoyé, et le chargèrent de se rendre l'interprète de leurs sentiments de gratitude, près du roi et de la reine. Ensuite ils firent cadeau à ce gentilhomme de deux paires de peaux de martres zibelines, provenant du trésor du Tsar. Pierre Potemkin fit en outre remettre, en son propre nom, une rixdale à chaque porteur. En même temps des rafraîchissements furent offerts au messager royal.

Le 19 avril, le secrétaire d'État Pedro Fernando del Campo, arriva chez les ambassadeurs accompagné du commissaire de Lira. Après que Pierre t Siméon eurent échangé avec lui des témoigna-

ges de politesse, tous trois s'assirent. Il y eut un moment de silence, puis Pedro Fernando s'étant levé, dit : « Messieurs les ambassadeurs, je viens vous trouver de la part de la Reine, pour vous informer que Sa Majesté a pris connaissance du contenu du sauf-conduit déposé par vous entre ses royales mains. Il en est de même de la Note relative aux questions que vous êtes chargés de traiter. Sa Majesté la Reine sait grand gré au Tsar de la pensée qu'il a eue de transmettre au gouvernement du Roi un sauf-conduit de pareille espèce ; des ambassadeurs espagnols ne tarderont pas à être envoyés à votre puissant souverain, pour l'assurer des sentiments de vive et fraternelle amitié que le Roi lui porte. Sa Majesté la Reine a accueilli avec une entière satisfaction les propositions formulées dans la Note. Dorénavant donc, Sa Majesté le Tsar pourra ordonner aux commerçants de son empire, de fréquenter à leur gré les différents ports de mer qui sont soumis au sceptre du Roi ; ils seront assurés d'y jouir d'une entière liberté de transactions, à l'égal des trafiquants des divers peuples avec lesquels le royaume entretient des rapports de commerce : les droits auxquels seront assujetties leurs marchandises seront les mêmes que ceux qu'acquittent en Espagne les négociants desdites nations. A leur

tour, les trafiquants nationaux devront jouir des mêmes priviléges en Moscovie, lorsqu'il leur arrivera de fréquenter le grand port d'Arkhangel; il sera nécessaire, dis-je, qu'ils y soient traités sur le même pied que les commerçants des diverses nations avec lesquelles l'empire est en relations de négoce. »

Le stolnik Pierre et le diak Siméon répondirent : « C'est avec joie que nous prenons acte d'une pareille déclaration, et nous adressons des prières à Dieu pour que ces liens d'amitié fraternelle qui vont unir le Roi votre souverain à notre puissant maître, se resserrent de plus en plus d'une manière indéfinie. Sitôt que par la grâce du Très-Haut nous jouirons de la faveur de nous retrouver en présence de notre souverain, nous ne manquerons pas de porter ces choses à la connaissance du Tsar. Le but de Sa Majesté en nous envoyant en ambassade près du Roi, a été d'établir entre l'un et l'autre empire des relations suivies et intimes, des relations analogues à celles qui unissent la couronne de Moscovie aux différents États de la chrétienté, avec lesquels il se fait échange d'ambassades. » Pierre et Siméon ajoutèrent : « Je t'engage à prier la Reine, qu'il plaise à Sa Majesté d'ordonner que dans la missive que le Roi se propose de nous remettre en

réponse à la lettre tsarienne dont nous étions porteurs, il soit répondu catégoriquement à toutes nos communications verbales et écrites. Nous supplions en même temps la Reine de nous permettre de quitter sans plus de retard les États du Roi, pour retourner près de notre souverain lui rendre compte du succès de notre mission. Notre désir serait même que les ambassadeurs que le Roi, comme tu viens de nous en instruire, se propose d'envoyer dans un bref délai au Tsar notre maître, puissent nous être adjoints, de manière à voyager avec nous. »

Le secrétaire d'État répliqua : « Messieurs, Leurs Majestés le Roi et la Reine ont été si satisfaits de votre arrivée en Espagne, que naturellement ils désirent vous voir y prolonger votre séjour. D'autant plus même que oncques jusqu'à ce jour ambassadeurs de Moscovie n'avaient mis le pied en ce pays. Cependant vous ne cessez de demander à partir !... C'est à Sa Majesté la Reine seule qu'il appartiendra de fixer l'époque de votre départ, ainsi que le jour de l'audience de congé que le Roi vous accordera ; ce dont Monsieur le commissaire royal, ici présent, ne manquera pas de vous donner avis. »

Pierre et Siméon demandèrent à Pedro Fernando si la lettre du Roi au Tsar serait bientôt

prête. Le secrétaire d'État répondit qu'elle ne tarderait pas à être rédigée. Il ajouta que les ambassadeurs seraient reçus par Sa Majesté en audience de congé, et que deux ou trois jours après la missive royale leur serait remise à domicile, soit par lui, soit par tel autre dignitaire qu'il plairait à la reine de désigner.

« Chez le Tsar, notre puissant maître, répliquèrent les ambassadeurs, la coutume diplomatique accorde à tout envoyé étranger le privilége, une fois sa mission terminée, non-seulement d'être congédié par le Tsar lui-même, mais qui plus est de recevoir en sa présence la lettre destinée à son souverain : les choses sont réglées de la même manière chez l'Empereur des Romains, ainsi que chez les autres monarques de la chrétienté, comme par exemple chez le roi d'Angleterre et chez le roi de Danemark. Nous aimons donc à supposer que le roi Charles, dans le désir qui le tient de nouer ces rapports intimes auxquels le Tsar l'a convié, voudra bien donner l'ordre que sa missive royale nous soit remise en sa présence, alors que Sa Majesté nous signifiera notre congé. C'est lorsqu'il aura été fait ainsi que nous le demandons, que l'entente fraternelle entre les deux souverains deviendra chose patente. D'ailleurs, nous te donnons l'assurance que les ambas-

sadeurs que le Roi est dans l'intention d'envoyer au Tsar seront l'objet de distinctions parfaitement semblables à celles qui nous auront été accordées en Espagne. »

« Jamais en ce pays-ci, repartit le secrétaire d'État, les missives royales destinées aux souverains étrangers n'ont été remises à leurs envoyés en présence du roi! » Les ambassadeurs reprirent : « Ne nous as-tu pas assuré, Pedro Fernando, que Leurs Majestés avaient accueilli notre ambassade avec une vive joie, et que leur désir était d'établir des liens intimes et durables entre les deux monarchies? Dès lors, pourquoi donc le Roi insisterait-il pour nous faire remettre sa lettre royale à domicile au lieu de nous la faire tenir en son auguste présence[1]? Serait-ce, par hasard, que le désir de la cour d'Espagne d'entrer dans des relations amicales et suivies avec

[1] Dans l'idée de Potemkin, conforme aux usages diplomatiques de son pays, la lettre adressée au roi par le tsar, lui ayant été remise par ses ambassadeurs, c'est-à-dire par des délégués représentant le souverain, il fallait pour établir la parité des rapports que le roi leur remît lui-même sa réponse, ou au moins la leur fît tenir en sa présence, sur un ordre immédiat. Si dans l'Europe entière les questions d'étiquette avaient autrefois une importance qu'elles ont perdue, elles en avaient une bien plus grande à la cour orientale des Tsars.

notre souverain, est moins réel que nous le supposions ? Quant à nous, nous déclarons avoir fait aux désirs de Leurs Majestés toutes les concessions compatibles avec les devoirs rigoureux qui nous sont imposés. C'est ainsi, par exemple, qu'au lieu de donner de vive voix aux conseillers royaux communication des propositions que nous venions faire, c'est par écrit que cette communication a été faite. Il en est de même du sauf-conduit destiné aux ambassadeurs espagnols ; au lieu de le remettre aux conseillers du Roi, réunis en conférence dans l'enceinte du palais, c'est entre les mains de la Reine que nous l'avons déposé. En nous départant ainsi par deux fois de la stricte observation de la règle établie, nous avions en vue de concourir de tout notre pouvoir à l'établissement des rapports d'amitié qui formaient le principal objet de notre ambassade. Quand bien même ce que nous demandons ne s'accorderait pas complétement avec la coutume espagnole, il nous paraît qu'une exception pourrait facilement être faite en notre faveur, au profit de ces liens précieux qu'il est si désirable de voir serrer entre les deux monarques. »

Le secrétaire d'État assura les ambassadeurs que les sentiments qu'ils venaient d'exprimer étaient aussi ceux du roi et de la reine. Il ajouta

que les objections qu'il avait cru devoir présenter, n'avaient eu pour objet que de leur faire connaître quel était l'usage suivi à la cour d'Espagne. Du reste, il en référerait à Sa Majesté.

Pierre et Siméon dirent : « Il est à désirer qu'il plaise à la Reine de donner l'ordre de nous faire tenir à l'avance une copie en langue latine de la lettre du Roi au Tsar notre souverain, afin que nous l'examinions pour connaître au juste le contenu de la missive dont nous serons porteurs. Il est nécessaire aussi que l'on nous dise en quelle langue la lettre royale sera écrite. » Pedro Fernando déclara qu'il savait que la lettre du Roi serait écrite en langue espagnole. Ensuite il prit congé des ambassadeurs, en promettant de les instruire au plus tôt de la décision qui serait adoptée par la reine.

Le 4 mai, le commissaire Francisco vint trouver les ambassadeurs. Il leur dit que le secrétaire d'État, Pedro Fernando, avait pris les ordres de Sa Majesté au sujet des observations faites par Pierre et Siméon. Ainsi qu'ils en avaient exprimé le désir, une copie en langue latine de la missive royale au Tsar leur serait communiquée à l'avance. Mais quant à la lettre elle-même, la reine persistait à vouloir qu'elle fût remise à Pierre et à Siméon dans leur hôtel, le lende-

main de leur audience de congé. Le commissaire répéta de nouveau que jamais ces sortes de pièces n'étaient délivrées aux envoyés étrangers en présence du souverain espagnol, et il finit par déclarer que pour rien au monde il ne serait fait exception à l'usage établi. « Et nous, répliquèrent les ambassadeurs, nous vous déclarons ne pouvoir pas nous charger de porter la missive de Sa Majesté au Tsar notre puissant maître, à moins qu'elle ne nous ait été remise en présence et sur un ordre direct du roi. »

« Messieurs les ambassadeurs, observa alors le commissaire royal, je dois vous dire que Sa Majesté a obtenu des renseignements au sujet de ce qui se passe chez l'Empereur à l'audience de congé des ambassadeurs. Malgré vos affirmations, il est certain que les envoyés étrangers y sont congédiés de la même manière qu'en Espagne. Bien plus, les ambassadeurs que le Tsar a tout dernièrement envoyés à l'Empereur, ont reçu à domicile la lettre impériale destinée à leur souverain. Vous manquez donc de motif légal pour persister dans vos prétentions, et cependant vous prétendez dicter votre loi en introduisant parmi nous des usages qui nous sont étrangers. Il n'en sera rien : la reine a décidé que la lettre

du roi son fils vous serait remise ici, et c'est ce qui sera fait. »

« Quelle conclusion, interrompirent les ambassadeurs, devons-nous tirer d'un pareil discours? A-t-il pour objet de confirmer les doutes que nous avions déjà conçus sur le peu de bonne volonté de la cour d'Espagne d'établir avec celle du Tsar des rapports perpétuels et intimes? En tous cas, nous maintenons nos dires sur ce que nous avons avancé, touchant les distinctions dont nos ambassadeurs sont l'objet près de l'Empereur des Romains. Et quand bien même un exemple récent viendrait contredire nos paroles, nous n'en persévérerions pas moins dans une ligne de conduite qui est celle que le devoir nous impose. C'est ici une question de prérogative souveraine d'une importance si grande à nos yeux, que rien ne serait capable de nous faire fléchir : pour sauvegarder l'honneur de notre souverain, nous serions près, au besoin, à supporter la faim et la prison. — Nous le répétons; ce n'est qu'en présence de Sa Royale Majesté, et sur un ordre direct du Roi, que nous pouvons recevoir la missive qu'il destine au Tsar notre maître. En outre, il est tout à fait indispensable que tous les titres de notre souverain y soient exactement et scrupuleusement reproduits. »

Francisco de Lira, sans plus prolonger l'entretien, répondit qu'il prendrait les ordres de la reine; puis il se retira.

Ce même jour, le secrétaire des affaires étrangères, Gabriel, vint trouver les ambassadeurs. Il les pria, dans les termes d'une extrême politesse, de lui dire ce que signifiaient les titres de TSAR et de SAMODERJETS, dont leur souverain avait fait usage dans sa lettre au roi. « Avant de répondre, repartirent Pierre et Siméon, dis-nous si la question nous est faite officiellement au nom du roi, ou simplement de la part des conseillers de la couronne. — C'est simplement, reprit Gabriel, à titre officieux et de la part des ministres de Sa Majesté, que je vous demande ce renseignement. Il est indispensable pour rechercher les équivalents de ces titres dans la langue espagnole, de manière à les placer dans la lettre royale qui se prépare. L'objet de la question est, comme vous voyez, de garantir les hautes prérogatives de votre monarque. »

Le stolnik Pierre Ivanovitch Potemkin, prenant la parole, dit : « Le titre de TSAR a été légué à Sa Majesté Alexis Mikhaïlovitch, notre puissant maître, par les anciens monarques et Grands-Princes de la Russie. Parmi eux, Vladimir Vsévolodovitch Monomaque, Grand-Prince de Kieff et

de toutes les Russies, porta la guerre dans le vaste empire grec, même jusqu'à la ville impériale de Constantin, qui, maintenant, en expiation des péchés des Chrétiens, gémit sous le joug musulman. Contraint, par la force des armes, d'accepter la loi du vainqueur, et désirant le fléchir, le Tsar des Grecs envoya à Vladimir, comme offrande, une croix faite avec un morceau du bois de la vraie croix; il lui envoya aussi la toque, la couronne et le diadème qui servaient au couronnement des souverains de l'empire grec. A partir de cette époque, ces objets ont toujours été employés pour le sacre des monarques russes. Comme ils gouvernent par eux-mêmes, ils joignirent au titre principal de TSAR, celui de SAMODERJETS, qui sert à exprimer que leur puissance n'est pas partagée. Ces titres pompeux sont justifiés par l'immensité des possessions, comme par l'éclat des conquêtes. Sa Majesté le Tsar Mikhaïl Feodorovitch [1], à jamais regrettable, père de Sa

[1] Le premier souverain de la dynastie actuelle. Mikhaïl Feodorovitch, fut élu tsar en 1613, au milieu des calamités qui désolaient alors l'empire, par les États rassemblés à Moscou. Mikhaïl, qui n'avait encore que seize ans, était dans un monastère à Kostroma, où sa mère prenait soin de son éducation pendant l'absence de son père, prisonnier à l'étranger. Le jeune tsar ne vint

Majesté le Tsar aujourd'hui régnant, comme aussi, à une époque moins récente, le Grand-Prince Ivan Vasilïevitch[1], ont rangé plusieurs royaumes sous leur sceptre. Vous-mêmes n'ignorez pas sans doute dans quels lieux les souverains de la grande Horde d'Or exerçaient jadis leur domination; ces vastes contrées ont été réunies à l'empire. Un sort pareil a atteint les royaumes d'Astrakhan, de Kazan et de Sibérie. Tous ces différents royaumes et ces contrées obéissent aujourd'hui au Tsar, leur unique souverain. — Ce sont là, Francisco, les motifs pour lesquels notre monarque prend à la fois les deux titres de TSAR et de SAMODERJETS. » Le commissaire remercia les ambassadeurs, et se déclara satisfait de l'explication.

Francisco de Lira revint trouver les ambassadeurs le 5 mai, cette fois avec une réponse favorable. A la suite d'un conseil tenu au palais, la reine avait décidé que la lettre du roi son fils au Tsar, serait remise aux ambassadeurs de la manière qu'ils le désiraient. De plus, ils seraient admis à baiser la main de Leurs Majestés

s'établir dans la capitale de son empire que deux ans après, en 1615.

[1] Voyez plus haut, au sujet de ce prince, la note au bas de la page 75.

et recevraient leur congé du roi avec toute es pèce d'honneurs. La reine se réservait le soin de fixer le moment de la réception, qu'on leur ferait connaître plusieurs jours à l'avance.

Le lendemain, les ambassadeurs reçurent, ainsi qu'il avait été promis, une copie en langue latine de la lettre destinée au Tsar. Mais à peine le commissaire Francisco la leur eut-il remise, qu'ils y reconnurent un défaut d'exactitude dans l'énoncé des titres de leur souverain. En conséquence, Pierre et Siméon rendirent cette pièce à Francisco de Lira, en l'engageant à y faire exécuter les corrections nécessaires, de manière à reproduire les titres du Tsar tels qu'ils se trouvaient énumérés dans sa lettre au roi Charles.

Le commissaire royal rapporta la copie corrigée, quatre jours après. Il fut constaté que cette fois la rédaction en était irréprochable.

Le 15 mai, Francisco de Lira vint annoncer aux ambassadeurs qu'ils seraient reçus par le roi et la reine en audience de congé le surlendemain.

Au jour marqué, le commissaire royal vint chercher le stolnik Pierre et le diak Siméon avec les carrosses de la cour. Les ambassadeurs occupèrent le premier carrosse, dans lequel Francisco

et le traducteur Ivan Gosens prirent aussi place. Le dvorïané et le podïatchié se mirent dans trois voitures de suite. Arrivés au palais, les ambassadeurs durent traverser plusieurs galeries gardées par des soldats armés de pertuisanes. Le marquis de Réal s'avança à leur rencontre jusque dans la première salle, et se plaçant à la gauche du diak Roumïantsoff, il les conduisit à l'audience de Leurs Majestés.

Le roi, qui avait la reine sa mère assise à sa gauche, se leva et ôta son chapeau en voyant entrer les ambassadeurs. Après avoir adressé le salut d'usage à Leurs Majestés, ceux-ci s'avancèrent vers le trône. Aussitôt le secrétaire d'État, Pédro Fernando, ayant pris les ordres du roi, remit au stolnik Pierre Ivanovitch Potemkin la lettre écrite par Sa Majesté au Tsar. Le stolnick l'ayant reçue, la passa au diak Roumïantsoff, qui la passa lui-même à un podiatchi. En même temps le roi élevant la voix, dit : « Je vous prie, Messieurs les ambassadeurs, de saluer de notre part Sa Majesté le Tsar, notre frère. » La reine se levant, dit à son tour : « Je vous invite, Messieurs, de porter mes salutations à la Tsaritsa ainsi qu'aux princesses, ses filles. » Ensuite les ambassadeurs, et après eux les personnes de leur

suite, furent admis à baiser la main de Leurs Majestés. Ceci mit fin à l'audience. Pierre et Siméon ayant de nouveau salué le roi et la reine, sortirent de la salle. Tandis qu'ils se retiraient, comme aussi pendant la cérémonie du baise-mains, Leurs Majestés restèrent debout.

Le traducteur de l'ambassade, Ivan Gosens, qui avait accompagné les ambassadeurs chez le roi, n'avait pu, faute de savoir l'espagnol, vérifier séance tenante si l'énonciation des titres du Tsar, dans la lettre originale de Sa Majesté, était conforme à la copie en langue latine, déjà reconnue exacte. Pour s'en éclaircir, Pierre et Siméon se hâtèrent, aussitôt qu'ils furent de retour dans leur hôtel, d'ordonner à André Sidoroff de faire cette vérification : ce podïatchi, qui avait déjà été en Espagne, en connaissait un peu la langue. Le résultat de l'examen fut que, bien que tous les titres du Tsar se trouvassent énumérés dans la missive royale, cependant ils ne l'étaient pas dans l'ordre hiérarchique adopté. Pour mieux savoir à quoi s'en tenir à cet égard, Pierre et Siméon imaginèrent de recourir à un dominicain de Séville, actuellement domicilié à Madrid. Ce religieux était le frère du Brabançois Gaspar Pluze, qui avait été employé par les ambassadeurs à Séville dans leurs

rapports avec le gouverneur de cette place : à leur départ, il avait eu soin d'écrire à son frère le dominicain, à Madrid, pour l'engager à rendre à l'ambassade, si l'occasion s'en présentait, tous les services qui dépendraient de lui.

Le lendemain, 19 mai, le dominicain vint trouver les ambassadeurs. Ils le chargèrent de faire, au moment même, une traduction exacte de l'espagnol en latin, de la partie de la lettre du Roi où les titres du Tsar étaient mentionnés. Cette traduction fut ensuite reportée en langue russe par le traducteur Ivan Gosens et le podïatchi André Sidoroff. On y lisait : « AU SÉRÉNISSIME, PUISSANT ET GRAND SOUVERAIN ; A NOTRE FRÈRE ALEXIS MIKHAÏLOVITCH, PAR LA GRACE DE DIEU, TSAR, GRAND-PRINCE ET SAMODERJETS DE TOUTES LES RUSSIES, GRANDE, PETITE ET BLANCHE, DE MOSCOU, KIEFF, VLADIMIR ET NOVGOROD ; TZAR DE KAZAN, TZAR D'ASTRAKHAN, TZAR DE SIBÉRIE ; SOUVERAIN DE PSKOFF ; GRAND-PRINCE DE SMOLENSK, DE TVER, DE YOUGORSK[1], DE PERM, DE VIATKA, DE BULGARIE ET AUTRES ; SOUVERAIN ET GRAND-PRINCE DES TERRES INFÉRIEURES[2], DE TCHERNIGOFF, RÏAZAN,

[1] Contrée à l'ouest des monts Ourals.

[2] Portion de pays située vers la partie inférieure du Volga, et formée principalement de terres enlevées aux Tartares dans le XVI[e] siècle.

ROSTOFF[1], YAROSLAFF, BÉLOZERSK, OUDORSK[2], OBDORSK, KONDINSK[3]; CHEF DE TOUTES LES CONTRÉES BORÉALES; SOUVERAIN DU PAYS D'IVERSK[4], DE KARTALINE[5] ET DES POSSESSIONS DES ROIS DE GÉORGIE, DES TERRES DE KABARDIE, DE TCHERKASK ET DES PRINCES MONTAGNARDS; CHEF, PÈRE ET PROTECTEUR D'UN GRAND NOMBRE D'AUTRES ROYAUMES SITUÉS AU LEVANT, AU COUCHANT ET AU SEPTENTRION; A NOTRE AFFECTIONNÉ FRÈRE ET INTIME AMI. »

L'erreur de rédaction se trouvant ainsi constatée, les ambassadeurs invitèrent Don Francisco de Lira à se rendre auprès d'eux. Ils lui dirent : « Tu sais que nous avons reconnu exacte l'énumération des titres du Tsar, notre maître, dans la copie en langue latine de la lettre du Roi. Nous

[1] Ce pays est actuellement compris dans le gouvernement de Yaroslaff.

[2] Territoire situé aux environs de Mezèn et qui maintenant fait partie du gouvernement d'Arkangel.

[3] Contrée arrosée par la rivière de Konda, et qui actuellement fait partie du gouvernement de Tomsk (Sibérie).

[4] Canton avoisinant le lac Valdaï, entre Moscou et Novgorod. Le monastère d'Iverski, que l'on y trouve, rappelle l'ancien nom du pays.

[5] L'ancienne province de Kartaline (Karthli), en Géorgie, forme de nos jours les arrondissements de Douchete, de Gori et de Tiflis.

ne pouvons en dire autant de la lettre elle-même, car il s'y est glissé des erreurs de transcription. En conséquence, nous t'invitons à soumettre l'incident à la reine, pour qu'il plaise à Sa Majesté de faire exécuter dans la missive royale les corrections nécessaires. »

A cette déclaration, le commissaire objecta une prétendue impossibilité de faire concorder des versions écrites dans deux langues aussi différentes entre elles que l'espagnol et le latin. Pierre et Siméon répliquèrent que c'était une erreur, attendu qu'ils venaient de faire exécuter deux traductions partielles de la lettre du roi, l'une de l'espagnol en latin, et l'autre du latin en russe, et que le résultat du travail offrait une exactitude scrupuleuse. — Francisco reprenant, dit : « Cependant, Messieurs, je sais de science certaine que les titres du Tsar ont été transcrits dans la lettre royale tels qu'ils sont énoncés en la lettre de votre monarque au roi. — Nous ne contestons pas, interrompirent Pierre et Siméon, que tous les titres du Tsar notre maître y soient reproduits, mais ils ne l'y sont pas dans l'ordre hiérarchique. — Je ne puis que vous répéter, Messieurs, ajouta Francisco, que l'omission dont vous vous plaignez n'existe pas, et que par conséquent il ne peut y avoir matière à correction.

— S'il en est ainsi, dirent alors les ambassadeurs, il ne nous reste plus qu'à déclarer l'impossibilité où nous sommes de porter au Tsar la lettre royale dans sa forme actuelle. » En même temps, Pierre Ivanovitch se disposa à lui remettre la lettre du roi; mais il refusa de la recevoir, en disant qu'il allait de ce pas prendre les ordres de la reine.

Le commissaire Francisco vint trouver les ambassadeurs le 24 mai. Il leur apprit que les conseillers de la couronne avaient délibéré au sujet de leur demande, que le résultat de cette conférence avait été négatif, et qu'en conséquence aucune espèce de modification ne pourrait être apportée à la lettre du roi. En réponse à cette ouverture, Pierre et Siméon lui offrirent de nouveau de reprendre la missive royale; mais cette fois encore Francisco de Lira ne consentit pas à la recevoir. Il se retira aussitôt après, en annonçant qu'il allait se rendre au palais.

Le lendemain, 25 mai, le commissaire royal vint de nouveau faire visite aux ambassadeurs. Il leur annonça qu'à la suite d'une nouvelle consultation des conseillers de la couronne, dans laquelle la reine avait insisté sur l'intérêt qu'il y avait d'éviter jusqu'à la plus légère apparence de mésintelligence entre le gouvernement espa-

gnol et les envoyés du Tsar, on avait résolu que les corrections réclamées seraient introduites dans la lettre du roi.

A la visite de Don Francisco succéda bientôt celle de Gabriel, le secrétaire des affaires étrangères. Il annonça qu'il était chargé de s'entendre avec les ambassadeurs sur les modifications qu'il fallait apporter à l'énumération des titres de leur souverain dans la missive royale. Séance tenante, sur les indications de Pierre et de Siméon, Gabriel fit les corrections nécessaires dans la lettre originale du roi. Ensuite les ambassadeurs donnèrent l'ordre au podïatchi André Sidoroff de confronter cette version ainsi corrigée avec la copie de la missive royale en langue latine. Le résultat de l'examen fut que, dans son nouvel état, la rédaction espagnole ne renfermait plus aucune faute. Aussitôt ils remirent la lettre du roi au secrétaire Gabriel, pour être transcrite à neuf.

La lettre du roi, recopiée au net, fut apportée à Pierre et à Siméon le 20 mai, par le commissaire Francisco de Lira. Vérification des titres du Tsar y fut faite incontinent par le traducteur Ivan Gosens et le podïatchi André Sidoroff. Ils en reconnurent l'exactitude. Alors les ambassadeurs déclarèrent recevoir la lettre du roi ; en

même temps ils offrirent plusieurs peaux de martre-zibeline en présent à Don Francisco.

Peu de temps après le départ du commissaire de Lira, les ambassadeurs virent arriver un gentilhomme royal. Ce nouveau messager était chargé de remettre à Pierre Potemkin, de la part de Leurs Majestés, les portraits du roi et de la reine peints sur toile. En abordant le stolnik Pierre, le gentilhomme dit : « Monsieur l'ambassadeur, le Roi et la Reine m'ont fait commandement de déposer entre vos mains ces deux portraits, que Leurs Majestés vous envoient en cadeau, comme un témoignage de l'amitié qui les unit à votre puissant monarque et de la considération que vous leur inspirez. » Pierre Potemkin répondit : « Je suis profondément touché des bontés de Leurs Majestés, et te prie, messager royal, de porter au Roi et à la Reine l'hommage de ma reconnaissance pour le précieux présent qu'ils viennent de me faire. Le jour où Dieu m'accordera la grâce de me retrouver en présence de mon souverain, j'aurai soin de l'instruire de ces choses, qui font connaître à quel point sont amicales les dispositions de Leurs Majestés à son égard. » Le même gentilhomme vint trouver les ambassadeurs une seconde fois ; il apportait deux autres portraits du roi et de la reine, destinés au

diak Siméon Roumïantsoff. Les ambassadeurs, avant qu'il se retirât, lui firent un présent de pelleteries pour leur propre compte.

Le 28 mai, le trésorier de la couronne, Don Francisco Gamboa, se transporta chez les ambassadeurs, pour leur remettre les présents royaux qui leur étaient destinés. Le commissaire de Lira l'accompagnait. S'adressant au stolnik Pierre Ivanovitch et au diak Roumïantsoff, le trésorier leur dit : « Messieurs les ambassadeurs, Leurs Majestés le Roi Charles et la Reine sa mère vous envoient ces présents comme un nouveau témoignage d'amitié envers votre souverain et de bienveillance à votre égard. » Se tournant alors vers Pierre Ivanovitch Potemkin, il lui remit un écrin en disant : « Cette agrafe en diamants, montés en or, vous est destinée. » Puis se tournant du côté du diak Siméon, il lui remit un autre écrin en ajoutant : » Cette agrafe en pierreries, également montées en or, vous est envoyée. » Les ambassadeurs répondirent aux paroles du trésorier dans les termes convenables, après quoi ils lui firent cadeau, en leur propre nom, de plusieurs fourrures de prix.

Après que Don Francisco Gamboa se fut retiré, les ambassadeurs prièrent le commissaire de Lira de leur dire quelle était la valeur des bi-

joux que Leurs Majestés venaient de leur envoyer ; ils avaient besoin de le savoir. Le commissaire royal répondit que l'agrafe remise au stolnik Pierre Ivanovitch valait onze mille cinq cents écus, et que celle du diak Siméon en valait six mille cinq cents.

Dans une entrevue que les ambassadeurs eurent le lendemain, 29 mai, avec Francisco de Lira, ils lui dirent : « Le Tsar, notre maître, nous a donné l'ordre de nous rendre de Madrid en France, près du roi Louis quatorzième, pour remettre à ce souverain une lettre relative aux intérets communs des deux monarques ainsi qu'à leurs rapports d'amitié fraternelle. En conséquence, nous prions la Reine de vouloir bien ordonner que les moyens de nous transporter jusqu'à la frontière du royaume de France nous soient fournis, avec un commissaire pour diriger le voyage. Don Francisco répondit qu'il ferait part de cette demande aux ministres du roi ; puis il reprit : « Je ne puis, Messieurs les ambassadeurs, vous dissimuler ma surprise, de ce que vous nous avez laissé ignorer jusqu'à ce jour de pareils projets de voyage. Voilà déjà longtemps que vous habitez Madrid, et jamais vous n'avez dit un mot à qui que ce soit des instructions qui vous appellent aujourd'hui près du roi de France. — Si nous

avons gardé le silence sur cet article, répliquèrent les ambassadeurs, c'est qu'il n'eût pas été convenable de le toucher aussi longtemps que notre mission près du Roi, votre maître, n'était pas entièrement remplie. Elle l'est désormais, et c'est pourquoi nous vous faisons cette ouverture en temps opportun. »

Le 30 mai, Don Francisco rapporta aux ambassadeurs la réponse de la reine. Il avait été résolu, dans une conférence entre les conseillers de la couronne réunis chez Sa Majesté, que leur demande serait accueillie. Francisco venait donc annoncer à Pierre et à Siméon qu'ils seraient transportés avec leur suite jusqu'à la frontière de France, et défrayés de tout pendant la route aux frais du trésor royal. Ce même Don Benito, qui avait rempli auprès d'eux les fonctions de commissaire, depuis Cadix jusqu'à Madrid, les accompagnerait encore cette fois; il aurait près de lui un gentilhomme royal pour l'assister et préparer les logements. — Francisco de Lira acheva en invitant Pierre et Siméon, de la part de Leurs Majestés, à visiter, à leur départ de Madrid, les bâtiments royaux de l'Escurial, vastes constructions qui renferment les sépultures des rois d'Espagne; il ajoutait qu'aucun envoyé étranger ne quittait habituellement la capitale sans aller les

voir. Les ambassadeurs chargèrent Don Francisco de remercier le roi et la reine, en ajoutant qu'ils visiteraient avec plaisir l'établissement royal.

Le départ de l'ambassade ayant été fixé au 7 juin, Francisco de Lira, accompagné de son frère Emmanuel, se rendit dès le matin auprès des ambassadeurs avec les carrosses de Sa Majesté, dans l'intention de les accompagner hors de Madrid. On se mit en route.

Après avoir franchi environ cinq verstes, on s'arrêta dans un village où attendaient des voitures de voyage fournies par les écuries de la cour; elles étaient attelées chacune de six mules, et les cochers et postillons portaient la livrée du roi. Pierre Potemkin prit place dans la première voiture avec son fils, le nouveau commissaire royal, Don Benito, et le traducteur de l'ambassade, Ivan Gosens. Le diak Roumïantsoff, avec deux dvorïané, se plaça dans la seconde voiture. Des mulets furent mis à la disposition des domestiques de l'ambassade. Après que tous les détails du départ définitif eurent été réglés, don Francisco de Lira fit ses adieux à Pierre et à Siméon, et reprit le chemin de la capitale. L'ambassade continua sa route vers l'Escurial. On alla coucher ce jour-là à Las Rozas, à trois lieues de Madrid.

Les ambassadeurs arrivèrent à l'Escurial le 8 juin au matin. Cette journée fut employée à en visiter les bâtiments dans tous leurs détails : on en trouvera une description plus loin.

Le lendemain, 9 juin, l'ambassade quitta l'Escurial et alla passer la nuit au bourg de Guadarrama.

Le 10 au matin, les ambassadeurs et toute leur suite partirent de Guadarrama à dos de mulet, pour traverser la chaîne de montagnes de ce nom[1]. Il fallut décharger les voitures et les fourgons, placer les bagages sur de petites charrettes à deux roues du pays, et atteler jusqu'à dix bœufs à chacune d'elles, tant les rochers dont se composent ces montagnes sont escarpés. Le passage de la chaîne fut effectué dans l'espace d'un jour, et l'on alla coucher à Villa-Castin.

Le 12, l'ambassade fit étape à Valdestillas.

[1] La chaîne de montagnes du Guadarrama partage les bassins du Tage et du Duero et sert de limite entre la Vieille et la Nouvelle-Castille. Le roi Ferdinand VI y a fait pratiquer une chaussée dont les pentes sont douces partout, en remplacement du chemin à peine praticable qui y existait autrefois. Le point culminant de cette route monumentale, qui n'a été terminée qu'en 1749, est élevé à près de seize cents pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le 13, les ambassadeurs arrivèrent à Valladolid. Ils y reçurent, peu d'instants après être descendus de voiture, la visite du gouverneur de la ville, qui, avec une extrême politesse, les invita à venir visiter ce que cette grande cité renferme de curieux [1]. Malgré tout ce qu'il put dire, la nécessité de se hâter leur fit décliner l'invitation. Ce même jour, le duc de Naxarra, accompagné d'un nombre considérable de gentilshommes et d'officiers, vint pour saluer le stolnik Pierre et le diak Siméon. Le duc les engagea fort à revenir sur une première détermination, en consentant à aller voir, ce jour-là même, et sans que cela pût retarder leur départ, les principales curiosités de Valladolid, notamment le château de plaisance du roi, avec les jardins attenants. Vaincus par tant d'instances, ils consentirent à faire la promenade proposée. Le château royal de Valladolid renferme de somptueux appartements; ses jardins sont en effet dignes d'attirer

[1] On sait que Valladolid est une des villes les plus illustres de l'Espagne. On y comptait en 1668 environ onze mille maisons, bordant des rues généralement longues et toujours spacieuses. La petite rivière d'Esgueva s'y réunit à la Pizergua pour la traverser : dans le temps des pluies, ces rivières inondent quelquefois la ville.

l'attention, par la multiplicité des eaux et la variété bien ordonnée des plantations[1].

Les ambassadeurs quittèrent Valladolid le 14 juin. Ils furent accompagnés jusqu'à une verste de la ville par le duc de Naxarra, le gouverneur, et beaucoup de gentilshommes et d'officiers. — Le 15, l'ambassade passa la nuit à Torquemada. — Le lendemain 16 du mois, elle arriva à Burgos. Pierre Potemkin et Siméon Roumïantsoff y furent complimentés par le commandant de la ville.

L'ambassade partit de Burgos le 17 juin. Elle s'arrêta le 18 et le 19 dans différents villages. Le 20, elle fit étape à Arechavaleta. Le 22, les ambassadeurs allèrent coucher à Villafranca, après avoir passé la nuit du 21 dans une localité intermédiaire.

[1] Le palais de Valladolid, vaste bâtiment en briques élevé par Philippe III, avait été restauré par Philippe IV lorsque Potemkin le visita. On y remarquait alors plusieurs salles ornées de tableaux de maîtres; au milieu de la principale, décorée avec une richesse extraordinaire, se dressait, sur une estrade, le trône royal. L'horloge du palais, due à un habile horloger de Strasbourg, était considérée comme un chef-d'œuvre d'horlogerie. Dans le jardin composé de quatre parterres, était une fontaine centrale fort belle, qu'entouraient des fontaines plus petites, disposées dans chacun des parterres. A côté du jardin se trouvait une ménagerie.

Le 23, l'ambassade gagna Tolosa, et le 24 ell arriva à Oyarzun.

Enfin le 25 juin, les ambassadeurs gagnèrent Irun, ville située à proximité de la frontière du royaume. Ils y furent logés à l'hôtel de ville, que la reine avait fait mettre à leur disposition pour tout le temps qu'il leur plairait de séjourner en ce lieu[1]. Le gouverneur d'Irun vint immédiatement trouver Pierre et Siméon pour leur faire des offres de services. Il leur dit qu'il avait l'ordre de leur rendre les plus grands honneurs. Les ambassadeurs exprimèrent au gouverneur la reconnaissance dont ils étaient pénétrés, pour les attentions dont ils n'avaient cessé d'être l'objet pendant leur séjour en Espagne; ils auraient certainement soin de porter ces particularités à la connaissance du Tzar, aussitôt qu'il plairait à Dieu de leur permettre de se retrouver en son auguste présence.

[1] Les ambassadeurs, qui déjà avaient rencontré des difficultés à leur arrivée en Espagne, lorsqu'il s'était agi d'obtenir des autorités locales des moyens de transport pour se rendre à Madrid, avaient sans doute demandé à l'avance l'autorisation de séjourner dans la dernière localité espagnole le temps nécessaire, dans le cas où ces difficultés se renouvelleraient à la frontière française.

DÉTAILS

RECUEILLIS PAR L AMBASSADEURS, PENDANT LEUR SÉJOUR DANS LE ROYAUME D'ESPAGNE.

Sur les rapports du souverain de ce royaume avec les monarques étrangers, l'administration actuelle du pays, la religion, les monuments, le costume, le climat, les possessions lointaines du royaume, la population; avec l'indication du chemin le plus direct pour se rendre de Moscou en Espagne.

§ I.

Sa Majesté le roi d'Espagne est dans des relations d'amitié et de bonne entente avec le Pape de Rome, dont il professe la religion.

Les rapports du gouvernement espagnol avec l'Empereur des Romains, Léopold, sont des plus intimes, par la raison qu'il existe entre les deux cours des liens de parenté étroite[1].

Quoique l'Espagne soit actuellement en paix avec la France, cependant il n'y a pas d'amitié

[1] Léopold, second fils de l'empereur Ferdinand III, fut élu roi de Hongrie en 1655, roi de Bohême en 1658, et empereur en 1659.

réelle entre les souverains des deux royaumes, bien qu'ils soient proches parents. En effet, la femme du roi de France, Louis quatorzième, est sœur du roi Charles et belle-fille de la reine Doña Marie d'Autriche. La froideur qui règne maintenant entre les cours d'Espagne et de France a eu pour cause les envahissements du monarque français. Philippe IV venait de mourir, quand le roi de France, sous prétexte de certaines réclamations relatives à la dot de la reine son épouse, s'avança contre la Flandre (pays soumis au sceptre espagnol) à la tête d'une armée formidable, et y enleva un grand nombre de villes. Il ne mit un terme à ses conquêtes que grâce à la médiation du Pape, du roi d'Angleterre, et principalement des États de Hollande, qui se voyaient menacés dans leurs propres possessions. Depuis lors plusieurs des villes soustraites au sceptre espagnol ont été rendues, et pour le moment la bonne harmonie semble être rétablie. Nonobstant, tout porte à supposer que le roi de France saisira le premier prétexte pour renouveler les hostilités [1].

[1] On sait que par le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu le 2 mai 1668, Louis XIV fit la paix avec l'Espagne, en se privant de la Franche-Comté (province échue à l'Es-

Le gouvernement espagnol entretient des rapports de bon voisinage avec la couronne d'Angleterre. C'est sous l'influence de cette puissance qu'après une guerre qui s'est prolongée durant vingt ans, la paix a été conclue l'année dernière entre l'Espagne et le Portugal. Le roi d'Angleterre a agi comme médiateur, parce que la reine son épouse est sœur du roi de Portugal[1], royaume qui auparavant faisait partie intégrante de la monarchie espagnole.

Le roi Charles fait échange d'ambassadeurs avec le roi de Pologne[2], comme aussi avec les

pagne par le legs de Charles-Quint à son fils Philippe II, roi d'Espagne), qu'il venait de conquérir, mais en gardant les villes précédemment enlevées dans les Pays-Bas. Quatre ans après, Louis XIV, ayant sous lui Condé et Turenne, marcha à la conquête des Pays-Bas; mais n'ayant pu parvenir jusqu'à Amsterdam, dont les abords avaient été rendus inaccessibles par l'inondation, il tourna ses armes vers la Franche-Comté dont ses lieutenants s'emparèrent de nouveau, réalisant ainsi les appréhensions de la cour de Madrid que Potemkin signale.

[1] Le roi d'Angleterre Charles II avait épousé Catherine de Portugal.

[2] C'est ce Jean Casimir qui, après avoir été jésuite, puis cardinal, et puis roi de Pologne à la mort de Ladislas VII, finit par se dégoûter du trône et par se retirer à Paris dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés,

ducs de Florence et de Parme et le doge de Venise.

Les nombreux rapports commerciaux qui existent entre l'Espagne et la Hollande, dont beaucoup de commerçants habitent le royaume, ont amené une entente parfaite entre les gouvernements de ces deux pays.

On a déjà fait observer que les relations du roi d'Espagne avec le sultan des Turcs[1], sont marquées au cachet de la froideur; cela tient en grande partie aux sentiments religieux du pays. En général, le mahométisme inspire une haine tellement forte aux Espagnols, qu'ils ne regardent pas comme un crime le meurtre d'un musulman; il y en a même parmi eux qui considèrent un pareil meurtre comme une action méritoire. Toutes les fois qu'il arrive aux recruteurs royaux des gens de mer[2] de mettre la main sur un More ou

un an après l'ambassade de Potemkin, Louis XIV lui ayant fait don de cette abbaye avec une pension considérable.

[1] Mahomet IV, proclamé sultan en 1646 après la mort tragique de son père Ibrahim I[er], étranglé par les janissaires. Ce fut sous son règne que Candie fut prise par les Turcs sur les Vénitiens (1669), malgré les sept mille hommes que Louis XIV leur avait envoyés pour coopérer à la défense.

[2] Les levées de soldats et de marins se faisaient à cette époque, en Espagne, par l'entremise de traitants.

sur un Juif (car les Israélites ne sont pas moins détestés que les Musulmans), on transporte immédiatement le malheureux à bord des galères du roi, pour y ramer comme forçat sa vie durant.

Les rapports de l'Espagne avec le schah de Perse sont sur un bon pied. S'ils ne sont pas plus fréquents, c'est que la distance qui sépare les deux États est très-considérable.

Parmi les Électeurs, il y en a plusieurs qui envoient de temps à autre des ambassadeurs en Espagne; d'autres y entretiennent des résidents.

§ II.

Voici dans quel ordre se sont succédé les rois espagnols, à partir de Charles, empereur des Romains et roi d'Espagne. Ce prince, lorsqu'il fut devenu vieux, prit le parti de déposer le sceptre, en plaçant la couronne impériale sur la tête de son frère Ferdinand, et la couronne royale sur celle de son fils Philippe Ier; lui-même, après son abdication, passa en Espagne, où il se retira dans un monastère, pour y finir ses jours dans la retraite[1]. Au roi Philippe Ier succéda à la couronne

[1] Charles-Quint, vieilli par les maladies et aigri par

d'Espagne son fils Philippe II ; celui-ci eut pour successeur son fils Philippe III, auquel succéda son fils Philippe IV, père du roi actuel, Charles II.

L'empereur Léopold, en vertu d'une dispense du pape, a pris pour épouse sa propre nièce, fille de la reine Marie-Anne d'Autriche sa sœur et du roi Philippe IV[1].

Ce prince, en mourant, confia la tutelle de son fils à sa veuve, la reine Doña Marie d'Autriche; en même temps il institua un conseil de régence pour gouverner le royaume de concert avec la reine, pendant la minorité du jeune roi. Ce conseil est composé de six membres ; parmi eux nous citerons le cardinal d'Aragon, le comte de Peñaranda, président du conseil des Indes, le

ses revers, fit élire, en 1556, son frère Ferdinand empereur; l'année d'avant il s'était démis de la couronne d'Espagne en faveur de Philippe son fils. Libre désormais des soucis du trône, il s'embarqua en Zélande, à la tête d'une flotte nombreuse, et alla aborder à Laredo, en Biscaye, d'où il passa dans le monastère de Saint-Just, sur les frontières de Castille et de Portugal.

[1] L'empereur Léopold, second fils de l'empereur Ferdinand III, épousa en premières noces (1666), au moyen d'une dispense du pape Alexandre VII (*Chigi*), sa nièce Marguerite-Thérèse, seconde fille du roi d'Espagne Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche.

confesseur de la reine, chef du Saint-Office, et le marquis d'Aytona, lequel, comme on l'a pu voir dans le journal de l'ambassade, jouit auprès de Sa Majesté la reine d'une faveur particulière[1]. C'est toujours lui que la reine charge d'examiner les affaires qui sont d'une importance majeure. Il habite dans le palais royal avec toute sa maison.

Il existe en dehors du conseil de régence, qui, comme son titre l'indique, n'est pas une institution permanente, un conseil d'État pour l'administration générale du pays. Les ambassadeurs,

[1] La junte constituée par le testament de Philippe IV pour gouverner le royaume de concert avec la reine régente, devait être formée de l'archevêque de Tolède, du président de Castille, du chancelier d'Aragon, de l'inquisiteur général, d'un grand d'Espagne et d'un conseiller d'État. En conséquence, elle se trouva composée, à la mort du roi, du cardinal don Pascal d'Aragon, archevêque de Tolède et grand inquisiteur, du comte de Castrillo, président de Castille, du comte de Peñaranda, conseiller d'État, de Don Cristoval Crespi, chancelier d'Aragon, et du marquis d'Aytona, grand d'Espagne. Mais la reine ayant obtenu du cardinal qu'il se démît de la charge de grand inquisiteur, dont il avait été investi depuis peu, elle la donna à son confesseur, le père Nitard, venu avec elle en Espagne à l'époque de son mariage, et qui par ce moyen se trouva faire partie de la junte gouvernementale.

sur l'avis que leur donna le commissaire royal Don Francisco de Lira, les envoyèrent saluer de leur part ; mais ce ne fut toutefois qu'assez longtemps après leur audience de réception chez le roi. A leur tour les membres du Conseil rendirent cette politesse à Pierre Potemkin et à Siméon Roumïantsoff.

§ III.

En Espagne, le titre le plus élevé est celui de *duc*. Les titres de *comte* et de *marquis* viennent après. Les simples chevaliers et tous les nobles non titrés se confondent dans une même catégorie, qui est inférieure aux précédentes.

§ IV.

Aucun peuple n'est plus fermement attaché à sa foi que la nation espagnole. Elle a pour la religion catholique romaine qu'elle professe une vénération si grande, que dans toute l'étendue de la monarchie il n'est permis à aucun culte dissident d'élever des temples : à plus

forte raison, défense est faite aux Israélites d'y construire des synagogues. S'il arrive à un étranger de vouloir élire domicile en Espagne, il faut nécessairement qu'il embrasse auparavant la religion du pays.

§ V.

Cet esprit religieux des habitants du royaume est cause que l'on y a élevé de nombreux et somptueux édifices consacrés au culte. Les monastères aussi y sont en grand nombre; tous sont établis sur les plus larges proportions. Ils renferment des églises pourvues de vases consacrés en vermeil et en or, et possèdent des ornements sacerdotaux ornés de pierreries d'un haut prix.

Parmi les monuments religieux de l'Espagne, l'Escurial tient le premier rang; outre le monastère et l'église qui en fait partie, on compte dans son enceinte plusieurs autres bâtiments, dont un palais : des personnes bien renseignées assurent qu'en Italie même il n'existe aucun monument qui puisse lui être comparé. En effet la magnificence des différents bâtiments de l'Escurial est fort grande, et il y a beaucoup de variété dans

ses jardins, peuplés de plantes rares associées à la vigne, que rafraîchissent des eaux jaillissantes. L'église surtout mérite de fixer l'attention. On y conserve, dans un reliquaire d'or, un fragment de la couronne d'épines qui a été posée sur la tête du Sauveur, et plusieurs reliques de saint Pierre et de saint Paul. Le trésor de l'église possède une croix entièrement garnie d'émeraudes, de diamants et de perles fines, qui est placée sur un soubassement en orfévrerie représentant le Golgotha. Dans un caveau funéraire, pratiqué sous l'autel, reposent les dépouilles mortelles des quatre derniers rois d'Espagne[1].

[1] Voici comment s'exprime, au sujet de l'Escurial, un voyageur français, contemporain de Potemkin : « Après la bataille de Saint-Quentin, dit le voyageur, Philippe II fit un double vœu : l'un de n'aller plus jamais à la guerre, l'autre de bâtir ce monument à la place du monastère brûlé de saint Hierosme (Jérôme). Il y a dépensé près de six millions d'or; bien que l'emplacement, choisi pour la commodité de la pierre, soit le plus vilain endroit de la nature, au pied d'une montagne. Après avoir employé vingt et un ans à le construire, et en avoir joui treize ans, Philippe II se vantait que de son cabinet, au pied d'une montagne, il était obéi en l'un et l'autre monde avec deux doigts de papier. — Le bâtiment est un très-beau carré, ayant quatre tours aux quatre coins. Quand on est arrivé à la façade du carré qui regarde la mon-

La cathédrale de Séville a sa place parmi les plus anciens monuments religieux de l'Espagne. Elle est extrêmement vaste et renferme une très-grande quantité de chapelles, où l'office divin est célébré régulièrement chaque jour. Le nombre des prêtres qui y sont attachés, est en rapport avec les vastes proportions du temple. Les plus riches sculptures en ornent la voûte, qui est supportée par des colonnes de marbre

tagne, on trouve un magnifique portail : il conduit dans une cour, vis-à-vis la porte de l'église. Autour se trouvent plusieurs corps de logis.—Il y a en l'église plusieurs peintures estimées; le chœur entier a été peint par le Titian (le Titien). On montre en la sacristie des ornements sacerdotaux où la broderie et les pierreries disputent à l'envi qui les rendra plus somptueux. J'y vis une croix de diamants, d'émeraudes et de perles qui sont fort grosses. Sept colonnes de jaspe entourent le maître-autel, où conduisent des degrés de marbre rouge. Le Panthéon, destiné à la sépulture des rois, est au-dessous; c'est le roi actuellement régnant (Philippe IV) qui a achevé ce mausolée, qui, quoique petit, est bien pratiqué. Des tombes en marbre noir, au nombre de vingt-six, sont placées dans des niches le long des murailles. Sa Majesté y a fait mettre, il y a six mois, les corps de Charles-Quint, de Philippe II et de Philippe III.—Les jardins de l'Escurial sont accompagnés de parterres et de fontaines.» (*Voyage en Espagne*.... avec une relation de l'Estat et gouvernement de cette Monarchie, etc., Cologne, 1667, Elzevier, in-12.)

admirablement polies. Le clocher, élevé au centre de l'église, est, à ce qu'on assure, d'une construction encore plus ancienne; l'escalier qui conduit au sommet est tellement doux, qu'un homme à cheval pourrait en monter les degrés[1].

§ VI.

Les habitants des différentes classes portent le même costume ; il est de couleur noire, et taillé d'une façon particulière qui varie suivant les provinces. L'usage de sortir armé d'une épée portée ostensiblement, et d'un poignard qu'on dissimule, est universellement suivi. En général les Espagnols sont fiers d'extérieur et de caractère.

[1] Les détails suivants sur la cathédrale de Séville méritent encore d'être signalés. Le reliquaire renfermant les deux clefs de la ville, l'une en vermeil et l'autre en fer, avec des inscriptions, et qui ont été offertes à Ferdinand III après qu'il eut chassé les Mores de Séville en 1248; les stalles du chœur, sculptées en 1475 par Nuño Sanchez ; les vitraux exécutés par Cristobal en 1504, et la grille qui date de 1519; une des chaires sculptées par Muñoz en 1518; enfin la principale sacristie élevée en 1530, avec son magnifique *armario* (armoire) chargé de sculptures, qui venait d'être achevé quand Potemkin visita la cathédrale.

Ceux qui ont un état de fortune suffisant, vont de préférence en carrosse dans les rues de Madrid [1].

La sobriété est au nombre des qualités de la nation. Le peuple espagnol ne fait presque aucun usage des liqueurs fortes, et à table même il est rare qu'on fasse des excès. Pendant le séjour prolongé de l'ambassade à Madrid, les ambassadeurs n'ont point vu d'hommes pris de vin étendus dans les rues ou les parcourant en poussant des clameurs.

Les personnes que leur fortune rend libres de disposer de leur temps, préfèrent à toute autre jouissance le plaisir de rester chez soi. Rarement elles quittent le pays pour voyager. Les trafiquants eux-mêmes attendent qu'on leur apporte de l'étranger les objets destinés à leur commerce.

[1] Comme à l'époque qui nous occupe les dignitaires les plus considérables de la cour du tzar ne paraissaient jamais dans les rues de Moscou autrement qu'en traîneau pendant l'hiver, et à cheval pendant l'été, le grand nombre des carrosses à Madrid était, aux yeux de Potemkin, une particularité digne de remarque. L'auteur du grand dictionnaire de géographie de la Russie (en russe) nous apprend que bien longtemps après, vers la fin du règne de Pierre le Grand, il n'existait encore à Pétersbourg qu'un seul carrosse de louage, réservé pour les voyageurs étrangers.

Ils livrent en échange des produits du royaume, tels que vins, fruits, etc., ainsi que de l'or et de l'argent en lingots. Ce commerce s'opère principalement par l'entremise des marchands hollandais, domiciliés dans le pays.

§ VII.

En thèse générale, on peut dire que la vie est chère en Espagne. Les denrées, ainsi que le bois de chauffage et le charbon, s'y débitent au poids. Une certaine taxe est prélevée par le fisc sur les objets de consommation, au profit du trésor royal.

Tandis qu'en Russie chaque maître de maison a son panetier pour la préparation du pain nécessaire à sa famille et à ses gens, en Espagne, même les plus riches préfèrent l'acheter tout cuit. Ce pain est préparé avec de la farine de froment[1].

[1] L'usage de préparer le pain chez soi existe encore dans l'intérieur de la Russie. A Pétersbourg même bon nombre de familles appartenant à la classe moyenne en usent ainsi; enfin dans les châteaux, il est invariablement suivi, faute de boulangers à proximité. Potemkin ne manque pas de faire observer que les Espagnols ne se nourrissent que de pain de froment: c'est qu'alors, en Russie,

Si d'un côté la viande, la volaille et le gibier sont en abondance dans le pays, d'autre part le poisson y est moins commun; sous ce rapport la Russie est infiniment mieux fournie.

Parmi les monnaies de différents métaux, qui en Espagne servent aux échanges, on en rencontre davantage en or et en argent qu'en cuivre.

§ VIII.

La qualité de l'air est remarquablement salubre. Rarement le ciel est voilé de nuages. Quoique pendant l'été la chaleur soit d'une intensité extrême, cependant elle est ordinairement tempérée par des brises fraîches, sorties des chaînes de montagnes qui coupent le pays. Ces montagnes sont assez élevées pour que leurs sommets soient couverts de neiges éternelles; on en retire toute la glace dont les ha-

on ne mangeait guère que du pain de seigle. Le froment ne croît point dans le nord de l'empire, et il n'est cultivé que par exception dans les provinces du centre; tout le blé qu'exporte le port d'Odessa provient du midi de la Russie.

bitants des villes font usage pour rafraîchir les boissons. Elle s'y débite au poids.

Sous l'influence d'un climat favorable, la terre donne des produits variés. Les légumes et les fruits abondent. En fait de blés, on récolte dans le pays, outre le froment, du blé indien (maïs) : on le sème à la fin de novembre, et il se développe sans difficulté pendant l'hiver, attendu que dans ces contrées les champs ne restent pas ensevelis sous la neige durant plusieurs mois, comme en Russie.

Les prairies restant vertes en hiver, il en résulte que les troupeaux y trouvent l'année durant de quoi brouter. C'est vers la mi-mai que les cerises et les amandes parviennent à maturité. Les figues, les grenades, les poires et les noix se cueillent en juillet. Le raisin, sur les espaliers, mûrit en août; celui des vignobles, en octobre. C'est à cette époque que se fait la cueillette du fruit dont on tire l'huile d'olive.

§ IX.

La province de Biscaye sépare l'Espagne de la France; elle abonde en blé et en fruits, et ren-

ferme des mines de fer [1]. Ces mines sont situées dans des gorges de montagnes extrêmement élevées. Les habitants du pays ne fournissent point de contingents à l'armée espagnole, mais en revanche ils sont tenus de prendre les armes à la première alerte, afin, s'il y avait lieu, de s'opposer à l'envahissement du territoire royal par la France. Pour mieux assurer de ce côté la sûreté du royaume, le gouvernement entretient en Biscaye de nombreux corps de troupes permanentes.

Des mesures de précaution analogues sont prises dans toutes les villes bâties au bord de la mer. Ces villes sont tenues par de fortes garnisons, et il s'y trouve des dépôts considérables d'armes et de munitions de toute espèce.

Le roi d'Espagne possède les Indes occidentales, contrée très-vaste, située par delà le Grand-Océan. L'on en retire, de plusieurs mines existant dans les montagnes, quantité d'or et d'argent. Ces métaux sont convertis, soit en lingots, soit en

[1] Le fer est en effet une des productions les plus importantes de la Biscaye. On évaluait, dans le siècle dernier, la production annuelle du fer et de l'acier dans ce pays, tant en barres qu'en ferrements, armes, clous et autres objets, à trois cent mille quintaux.

monnaie, puis embarqués pour être transportés à Cadix. Aux sujets espagnols seuls est réservé le privilége d'exploiter ces richesses, à la charge de payer au Trésor royal le cinquième de l'or ou de l'argent importé dans le royaume. Il en est apporté tous les ans pour une valeur qui varie entre quinze et vingt millions d'écus, pour le compte de la compagnie des Indes. Chaque année, cette association de marchands fait partir trente grands navires, convenablement armés, et naviguant réunis; des bâtiments séparés courraient le risque de tomber entre les mains des pirates [1].

[1] Quand la flotte marchande, dite *des Indes*, partait pour se rendre en Amérique avec de forts chargements de marchandises, elle était escortée par plusieurs gros bâtiments armés en guerre nommés *galions*. Quoique la loi défendît d'y embarquer des marchandises quelconques, cependant ils étaient presque toujours chargés au point de les rendre incapables de se défendre en cas d'attaque. Au départ de la flotte, la compagnie des marchands expéditeurs avait à payer, au prorata du capital (voy. engagé, un *droit d'expédition* au Conseil des Indes plus haut, page 89). Le produit de ce droit variait entre trois mille et six mille piastres. Au retour de la flotte, chaque bâtiment acquittait une taxe d'*avarie* qu'on prélevait sur la valeur des métaux précieux embarqués; elle servait à couvrir la dépense occasionnée par l'équipement et le voyage des bâtiments d'escorte, dépense

Il y a moins de deux cents ans que le gouvernement espagnol a fait la conquête des Indes occidentales. On y a transporté depuis lors un très-grand nombre d'habitants, qui y ont fondé des villes devenues aujourd'hui populeuses. Quant aux habitants primitifs de la contrée, ce sont des idolâtres anthropophages, qui manquent même de vêtements. S'il leur arrive, dans les fréquents engagements qu'ils ont avec les nouveaux possesseurs du sol, de faire un prisonnier, ils l'emmènent dans leurs repaires, le nourrissent bien, pour ensuite le dévorer. Il n'est point d'animal, même les plus dégoûtants, dont ces malheureux ne se nourrissent ! Et pourtant le sol est de bonne qualité et produit d'excellent blé.

Outre les Indes occidentales, le roi d'Espagne possède dans le Grand-Océan les îles Canaries, qui sont aussi vastes que productives en cannes à sucre et en épices de toute espèce.

s'élevant en moyenne à neuf cent mille piastres. Outre les métaux précieux apportés de cette manière pour le compte de l'association, il en arrivait aussi une certaine quantité pour le compte du roi sur un galion séparé.

§ X.

Les ambassadeurs, pendant leur voyage à travers l'Espagne, ont généralement été frappés du grand nombre d'habitants que renferment les villes du pays. Si les villes sont si extraordinairement peuplées, les bourgs et les simples villages, que d'ailleurs on ne rencontre qu'à d'assez longs intervalles, ne paraissent pas contenir beaucoup d'habitants.

Dans le cas où il s'agirait d'envoyer à l'avenir quelque nouvelle ambassade en Espagne, ce serait par une route différente qu'il conviendrait de la faire passer. La traversée par mer, d'Arkhangel à Cadix, est environnée de trop de périls pour la tenter de nouveau. Les plus furieuses tempêtes règnent habituellement dans les parages de l'Islande. Elles ont failli engloutir le navire sur lequel l'ambassade actuelle avait pris passage ; il fut pendant trois jours consécutifs battu par l'ouragan, au milieu de vagues monstrueuses aussi hautes que des montagnes, et il n'échappa que par miracle à une perte certaine. Outre les périls de la navigation elle-même, il y a le danger non moins menaçant d'être attaqué par les pirates,

dont l'audace est excessive. L'itinéraire qu'il conviendrait d'adopter aurait pour point de départ la ville de Riga. L'ambassade s'y embarquerait pour se rendre par mer en Hollande. Là, elle passerait sur un autre navire, qui, naviguant entre les côtes de France et l'Angleterre, irait la déposer dans le port espagnol de Saint-Sébastien. De ce point jusqu'à Madrid, le voyage s'achèverait par terre.

JOURNAL DÉTAILLÉ DE L'AMBASSADE
DU STOLNIK ET NAMESTNIK DE BOROVSK
PIERRE IVANOVITCH POTEMKIN
EN FRANCE
1668

AMBASSADE EN FRANCE.

Conformément aux instructions de l'autorité suprême, le stolnik Pierre Ivanovitch Potemkin et le diak Siméon Roumïantsoff, se trouvant le 27 juin dans la ville espagnole frontière d'Irun, expédièrent le podïatchi André Sidoroff, assisté de l'interprète Romane Yagline, avec ordre de se rendre à Bayonne pour annoncer leur approche au gouverneur de cette ville.

A l'arrivée des deux envoyés aux portes de Bayonne, ils y furent retenus par les militaires de garde, qui leur demandèrent à quelle contrée ils appartenaient, qui les avait envoyés, vers qui ils allaient et pour quel genre d'affaires. André et son compagnon répondirent qu'ils étaient envoyés par les ambassadeurs de Sa Majesté le Tsar vers le gouverneur de la ville; en même temps ils demandèrent à être conduits près de lui. On les pria de patienter un peu, tandis qu'on irait prendre les ordres du commandant.

Peu d'instants après, le podïatchi et l'interprète

furent invités à se rendre au palais du gouvernement, pour y être introduits auprès du lieutenant général marquis de Saint-Pée. A leur entrée dans la cour du palais, ils trouvèrent une grande affluence de monde; bientôt même le marquis, sortant de ses appartements, s'avança à leur rencontre. Aussitôt André Sidoroff lui adressa la parole en ces termes : « Le stolnik et namestnik de Borovsk, Pierrre Ivanovitch Potemkin, et le diak Siméon Roumïantsoff, viennent d'arriver à la frontière de France, chargés par Sa Majesté le Tsar et Grand-Prince Alexis Mikhaïlovitch, Samoderjets de toutes les Russies, Grande, Petite et Blanche, père, souverain, héritier et possesseur d'un grand nombre de royaumes orientaux, occidentaux et septentrionaux, de se rendre comme ambassadeurs auprès de votre puissant monarque, Louis quatorzième, roi de France et de Navarre, à l'effet de remettre à Sa Majesté une lettre relative à des intérêts d'État d'une haute importance pour les rapports de bonne entente et d'amitié fraternelle entre les deux souverains. En conséquence les ambassadeurs, dont nous sommes les mandataires, demandent que les autorités de cette ville leur fournissent des moyens de transport avec l'entretien [1], afin

[1] Voy. plus haut, page 187, en note.

de pouvoir se rendre sans aucun retard auprès du roi. »

Le général chargea André Sidoroff de saluer les ambassadeurs de sa part et de leur dire qu'il allait écrire à Paris, au maréchal duc de Gramont[1], sous l'autorité duquel était placée la ville de Bayonne et un grand nombre d'autres cités importantes. Quant à lui, marquis de Saint-Pée, il n'était chargé que du commandement des hommes de guerre, formant la garnison de la ville[2]. Jusqu'au moment où les ordres du roi lui parviendraient,

[1] Antoine de Gramont, à l'époque qui nous occupe, était *sénéchal du pays des Basques* et *gouverneur de la ville et château de Bayonne*. — Après avoir débuté dans la carrière des armes, en servant avec distinction en Flandre et en Alsace, le cardinal de Richelieu lui confia un commandement en Piémont. Il fut fait maréchal en 1641, en récompense de ses exploits au siége d'Arras, prit Philisbourg en 1644 et gagna la bataille de Lens en 1648. Neuf ans après, il fut envoyé comme ambassadeur à Francfort. En 1659 il alla à Madrid demander la main de l'infante, et fut reçu *duc et pair* en 1663. Ce général habile, l'un des hommes les plus aimables de la cour de Louis XIV, mourut dans son commandement de Bayonne, en 1678, âgé de soixante-quatorze ans.

[2] Outre le *gouverneur de la ville et château de Bayonne*, il y avait un *lieutenant du roi*, chargé du commandement de la citadelle; cet officier général avait sous lui un *major de la ville* et un *major de la citadelle*.

il ne pourrait ni faire de réception aux envoyés du Tsar, ni leur fournir les moyens de transport qu'ils réclamaient pour se rendre à Paris près de Sa Majesté. Une distance de neuf cents verstes séparant Bayonne de la capitale, le marquis n'espérait pas recevoir de réponse à sa dépêche avant quatre ou cinq semaines. Répondant ensuite à une question que le podiatchi venait de lui faire, le marquis ajouta : « Quant à ce qui est de fournir à Messieurs les ambassadeurs des voitures pour les amener avec leur suite d'Irun dans cette ville, et quant à les y loger aux frais du roi, c'est là ce que je ne pourrais pas non plus prendre sur moi de faire sans un ordre formel. D'ailleurs, l'ambassade peut être certaine de trouver ici un grand nombre d'appartements convenables, moyennant un prix de location à fixer de gré à gré. »

Après ces paroles, qui terminèrent l'entretien, André Sidoroff et Romane Yagline quittèrent le marquis et repartirent pour Irun, où ils rendirent compte du succès de leur mission aux ambassadeurs.

Le stolnik Pierre et le diak Siméon consultèrent ensemble sur les inconvénients qui pourraient résulter d'un délai dont la durée était incertaine. Que deviendraient-ils, et l'ambassade

tout entière, si l'hiver venait à les surprendre par delà les mers, de manière à les retenir jusqu'à l'année suivante loin de la patrie[1]! D'autre part, ils réfléchirent au mécontentement qu'éprouverait peut-être le roi de France, lorsque Sa Majesté viendrait à savoir que les ambassadeurs du Tsar attendaient hors de ses États l'invitation de se rendre à sa cour, mécontentement qui pourrait exercer l'influence la plus fâcheuse sur le succès des négociations qu'ils étaient chargés d'entamer. De si graves considérations déci-

[1] Pour se rendre compte de l'espèce d'effroi qu'inspirait à Potemkin l'idée d'une prolongation de séjour indéfinie à l'étranger, il faut reporter sa pensée vers une époque qui n'offre aucune analogie avec la nôtre. On a pu voir, par l'itinéraire même de l'ambassade, à quel point, il y a deux siècles, le manque de rapports entre Moscou, l'Espagne et la France était absolu. Potemkin s'étant mis en chemin avec la ferme persuasion qu'il serait défrayé de tout dans les États des souverains près desquels il était envoyé, ainsi que cela se pratiquait alors en Russie à l'égard des envoyés étrangers, n'avait sans doute emporté qu'une somme d'argent insuffisante pour subvenir aux fortes dépenses que nécessitaient le transport et l'entretien de plus de cinquante personnes; songer à faire venir de l'argent de Russie, était une entreprise pour ainsi dire inabordable. Dans un pareil état de choses, les ambassadeurs pouvaient, on le conçoit, éprouver de l'inquiétude.

dèrent les ambassadeurs à envoyer le podiatchi Ivan Prokhoroff à Bayonne, pour prévenir le marquis de Saint-Pée de l'intention où ils étaient de se transporter immédiatement dans cette ville

Ivan Prokhoroff, accompagné de l'interprète Romane Yagline, se rendit à Bayonne le 29 juin. Il vit le général de Saint-Pée, qui ne fit aucune difficulté à ce que les ambassadeurs vinssent habiter en ville.

En conséquence de l'arrangement, l'ambassade quitta Irun le 2 juillet. Elle arriva le même jour à Bayonne, et y prit logement dans une hôtellerie [1].

Le lendemain matin, l'hôte envoya demander aux ambassadeurs à quelle heure ils désiraient

[1] A cette époque, il s'en fallait beaucoup que des facilités de toute espèce fussent offertes aux voyageurs, d'une extrémité à l'autre de l'Europe, comparables à celles qu'ils y trouvent aujourd'hui. Toutefois, il semblerait que les hôtelleries de la France étaient meilleures que dans les autres pays. Voici comment s'exprime à ce sujet un ouvrage de l'époque : « Aux coches, pour aller tant par terre que par eau, il faut adjouster la belle commodité des hostelleries, où l'on est receu comme chez soy et bien traité, ce qui ne se rencontre pas aux autres pays, où l'on est plus mal accomodé. » (*Le Voyage de France*, par du Verdier. Paris, 1673, 1 vol. in-12.)

qu'on leur servît à dîner. Ils firent répondre que comme c'était jour d'abstinence, ils ne pourraient manger que vers le soir, ajoutant que lorsque le moment serait venu, leurs propres cuisiniers prépareraient les mets qui leur seraient nécessaires. Mais l'hôtelier s'y opposa formellement, sous prétexte que, d'après la coutume du pays, c'était toujours au maître de la maison à nourrir les voyageurs qui logeaient chez lui. Faute de mieux, on dut se soumettre à cette exigence, et indiquer l'heure du repas. Au sortir de table, Pierre et Siméon s'enquirent du taux auquel l'hôte taxait ce dîner, qui ne s'était composé que de neuf plats au maigre avec quelques bouteilles de vin. Leur indignation fut extrême lorsqu'on vint leur dire qu'un si chétif repas coûtait cinquante écus. Ce prix exorbitant leur donna la mesure des dépenses qu'entraînerait leur séjour à Bayonne, dans le cas où la réponse du roi tarderait à venir, et ils pensèrent qu'il serait préférable de se transporter à Bordeaux pour se rapprocher de Paris. En conséquence ils firent témoigner au marquis de Saint-Pée le désir d'avoir un entretien avec lui.

Le marquis vint trouver les ambassadeurs le 4 juillet. Il leur répéta qu'il ignorait au juste dans quel laps de temps les ordres de Sa Majesté

lui parviendraient, et quelle en serait la teneur. D'ailleurs, il ne voyait aucun inconvénient à ce que l'ambassade se rendît immédiatement à Bordeaux ; et même il s'offrit à procurer aux ambassadeurs le nombre de chevaux de selle et de bêtes de somme nécessaire, afin de leur éviter d'être surfaits par les voituriers. En outre, conformément au désir qu'en avait témoigné le stolnik Pierre, il ne manquerait pas d'écrire sans retard une seconde lettre au maréchal de Gramont, pour l'instruire du parti qu'adoptaient les envoyés du Tsar.

Le lendemain, 5 juillet, le marquis de Saint-Pée se rendit de nouveau auprès des ambassadeurs. Il les pria de lui remettre la liste détaillée de leurs effets, y compris les présents destinés au roi ; cette liste serait transmise aux fermiers des douanes, qui la demandaient pour évaluer le montant des droits que l'ambassade aurait à acquitter avant de sortir de la ville. Pierre et Siméon repartirent : « Jamais exigences pareilles n'ont lieu dans les États de notre puissant souverain à l'égard des envoyés étrangers ; jamais non plus aucun de nos ambassadeurs en pays étrangers n'a reçu un traitement de cette espèce ! aussi nous est-il impossible de nous y soumettre. Nous sommes envoyés par le Tsar vers le Roi votre

souverain, au sujet d'affaires d'intérêt majeur qui se rapportent aux relations amicales et fraternelles entre les deux monarques, et il n'y a parmi les personnes de notre suite aucun marchand, comme il n'y a pas non plus parmi nos effets aucune espèce de marchandises. »

Le 6 juillet, le colonel Corneille se rendit auprès des ambassadeurs, de la part du marquis. Il leur faisait dire que des deux fermiers des douanes qui se trouvaient à Bayonne, celui du roi renonçait à percevoir d'eux aucun droit, mais que le fermier du maréchal de Gramont persistait à exiger les droits qui lui étaient dus. Le marquis de Saint-Pée engageait fortement Pierre et Siméon à ne pas refuser ce payement, d'autant plus qu'il ne doutait pas que le roi ne les indemnisât à leur arrivée à Paris. D'ailleurs, le général faisait témoigner aux envoyés du Tsar le désir sincère qu'il avait de les servir en toute occasion.

Pierre et Siméon répondirent au colonel que, puisque tel était l'avis du lieutenant général commandant, ils consentaient à remettre au fermier du duc de Gramont la part de droits de douane qui lui revenait. Disant ces paroles, ils passèrent au colonel la liste des objets qu'ils avaient avec eux; en même temps ils le prévinrent que, dans

aucun cas, ils ne souffriraient que leurs malles fussent visitées.

Le colonel Corneille revint trouver les ambassadeurs pour la seconde fois dans cette même journée. Il leur dit que le fermier du duc, après avoir pris connaissance de la liste des présents destinés au roi et des effets appartenant aux ambassadeurs, avait fixé le montant des droits à lui payer à la somme de cent doublons.

Le 8 juillet, les ambassadeurs reçurent la visite collective de deux échevins, conduits par le colonel Corneille : ils venaient leur exprimer le regret de n'avoir pu rien obtenir du fermier du duc de Gramont, auquel le marquis de Saint-Pée les avait chargés de parler. Sur ces entrefaites survint le fermier du roi ; il confirma à Pierre et à Siméon le désistement de toute prétention à percevoir d'eux un droit quelconque. Puis ce fut le tour du fermier du duc : celui-ci somma les envoyés du Tsar de lui remettre les cent doublons demandés par lui. Les ambassadeurs lui ayant soumis quelques observations, il leur dit que non-seulement leurs équipages devaient acquitter les droits exigés, mais que s'il lui en venait la fantaisie, il pourrait même les obliger à payer pour deux saintes images du Sauveur et de la sainte Vierge, garnies d'or et de pierreries, qui se trouvaient là. Un

pareil blasphème fit enfin perdre patience au stolnik Pierre Potemkin, qui, prenant cent pièces d'or, les jeta à ce mécréant avec un mélange de colère et de mépris.

L'ambassade partit de Bayonne le 10 juillet. Pierre et Siméon furent accompagnés en bateau, au passage de la rivière [1], par le colonel Corneille et un grand nombre d'officiers. Arrivés sur l'autre bord, les ambassadeurs montèrent à cheval, tandis qu'on chargeait leurs bagages sur des bêtes de somme. Vers le soir, les voyageurs firent halte au village d'Ondres.

Le 13 juillet, après trois journées de marche et trois couchées, les ambassadeurs expédièrent à Bordeaux, d'un village où ils venaient de passer la nuit, le podïatchi Sidoroff, accompagné de l'interprète Yagline, pour annoncer leur arrivée au gouverneur de la ville.

Les deux émissaires, à leur entrée dans la cour de l'hôtel du gouvernement, y furent reçus par un secrétaire qui les introduisit chez le marquis de Saint-Luc, gouverneur de Bordeaux. André Sidoroff lui adressa aussitôt un discours dans

[1] Pour se rendre de Bayonne à Bordeaux il faut traverser l'Adour, qui baigne la ville du côté du nord. On sait que Bayonne est coupée par la Nive, petite rivière qui vient se joindre au côté gauche de l'Adour.

des termes en rapport avec ses instructions. Ses paroles furent répétées en langue allemande par l'interpète Romane Yagline, puis rapportées au gouverneur en français par son propre interprète. Le marquis répondit qu'aucune espèce d'ordre ne lui était parvenu au sujet de l'ambassade du Tsar, mais que cela n'empêchait pas qu'il ne fût disposé à rendre aux ambassadeurs tous les services qu'il pourrait. D'ailleurs, il dépendait d'eux de se transporter à Bordeaux quand bon leur semblerait, mais à la charge de s'y loger à leurs frais, attendu qu'il ne pouvait prendre sur lui de les y loger aux frais du roi. Pour faciliter à Sidoroff et à Romane Yagline la recherche d'un logement convenable, le marquis chargea un échevin, suivi de trois soldats, de les accompagner par la ville. Après avoir employé beaucoup de temps à passer d'une maison à une autre, les deux émissaires finirent par arrêter leur choix à un hôtel dont le propriétaire demandait cinquante écus par jour.

Les deux émissaires, ainsi renseignés, quittèrent la ville pour s'en retourner vers les ambassadeurs. Ils les rencontrèrent en chemin, à une distance de quatre milles. Pierre et Siméon ayant ouï la réponse du gouverneur, prirent le parti de s'arrêter au village de Gradignan,

éloigné de cinq verstes de Bordeaux, où le stolnik Pierre Potemkin s'établit dans sa tente persane, qu'on dressa dans un verger.

Le 15 juillet, les ambassadeurs firent de nouveau partir André Sidoroff pour Bordeaux ; cette fois, il était accompagné du traducteur de l'ambassade, Ivan Gosens[1]. Ils avaient ordre de mettre le gouverneur au fait du parti que Pierre et Siméon avaient pris d'attendre à Gradignan la réponse du roi, et de l'engager à écrire de son côté à Paris pour en presser l'envoi. Trois semaines s'étaient déjà écoulées depuis le jour où le gouverneur de Bayonne avait écrit au duc de Gramont. Les ambassadeurs attendaient avec impatience une solution, afin que des moyens de transport leur fussent accordés qui leur permissent de se rendre sans plus de retard auprès de Sa Majesté, où les devoirs de leur mission les appelaient. Le marquis de Saint-Luc pro-

[1] Les ambassadeurs adjoignaient cette fois le traducteur Gosens à André Sidoroff, pour remettre au gouverneur une Note en langue latine, que Gosens avait évidemment rédigée, car, ainsi que nous l'apprend Saintot (voyez sa relation de l'ambassade de Potemkin, à l'*Appendice*), il était le seul des attachés de l'ambassade qui sût le latin. Cette Note, que Saintot rapporte, ne fait que répéter les termes du message verbal; c'est pourquoi nous ne la transcrivons pas.

mit de faire partir une estafette au moment même.

Le lendemain, deux gentilshommes royaux, envoyés par le gouverneur de Bordeaux, vinrent saluer les ambassadeurs de sa part, et les prévenir que l'estafette en question venait de partir pour Paris.

Le 18 juillet, un propriétaire de Gradignan, capitaine aux gardes du roi, se rendit à la tente de Pierre Ivanovitch, pour engager les ambassadeurs à accepter l'hospitalité sous son toit, assurant qu'il tiendrait à singulier honneur d'avoir pour hôtes les représentants du puissant Tsar de Moscovie. L'invitation ayant été acceptée, l'ambassade alla s'établir dans la demeure qui lui était si courtoisement ouverte.

Le 20 du mois, un gentilhomme s'y présenta. Il venait prévenir les ambassadeurs que le marquis de Saint-Luc, instruit de l'affluence de curieux que la présence de l'ambassade à Gradignan attirait de la ville et des alentours, avait donné l'ordre qu'un piquet de dix soldats fût dorénavant de garde à leur demeure. Pierre et Siméon chargèrent ce gentilhomme de se rendre auprès du gouverneur l'interprète de leur gratitude.

Onze jours s'écoulèrent sans réponse de Paris.

Enfin le 31 juillet, Pierre et Siméon reçurent la visite d'un gentilhomme nommé Catheux, envoyé de la capitale par le roi pour venir chercher les ambassadeurs : deux officiers l'accompagnaient. A l'entrée du messager royal dans l'appartement, il y eut un grand échange de politesses. Puis, prenant la parole, le commissaire dit : « Messieurs les ambassadeurs, Sa Majesté le Roi m'a fait commandement de me rendre près de vous pour vous recevoir en son nom, et vous conduire à Paris. A cet effet, plusieurs carrosses ont été préparés pour vous et les personnes de votre suite ; en outre, des chevaux de selle sont disposés pour vos gens, et des chariots pour le transport de vos bagages. Sa Majesté désirant que vous soyez traités avec une très-haute distinction, veut que vous n'ayez aucune dépense de route à faire. En conséquence, vous trouverez, depuis Bordeaux jusqu'à Paris, des logements préparés pour vous et votre suite, et partout table servie. » Les ambassadeurs répondirent : « C'est avec un vif sentiment de reconnaissance que nous apprenons de ta bouche, gentilhomme royal, avec quelle distinction particulière Sa Majesté le Roi, en considération de l'amitié fraternelle qui l'unit au Tsar, notre puissant maître, t'a donné l'ordre de nous traiter : nous ne manquerons pas, assu-

rément, d'en instruire notre souverain, aussitôt que, par la grâce du Très-Haut, nous nous retrouverons en sa présence, Quand, par la suite, des ambassadeurs du Roi seront envoyés dans les États du Tsar, soyez certain qu'ils y seront l'objet de distinctions égales. » Après ces paroles, les gens de l'ambassade servirent des rafraîchissements aux visiteurs, ainsi que le prescrit l'étiquette.

Le 1er août, le commissaire royal arriva de Bordeaux à Gradignan, amenant sept carrosses, chacun attelé de six chevaux, dont le plus riche, appartenant au marquis de Saint-Luc, était destiné aux ambassadeurs. Plusieurs gentilshommes royaux l'accompagnaient. On partit. — Chemin faisant, le commissaire Catheux, qui se trouvait dans le carrosse des ambassadeurs, leur apprit qu'une estafette venait, le jour même, d'apporter à Bordeaux la nouvelle de la naissance d'un prince, fils du roi [1]. « Nous formons des vœux, repartirent Pierre et Siméon, pour qu'il plaise à Dieu de conserver en bonne santé, pendant longtemps, Sa Majesté royale et le prince nouveau-né. »

[1] Le duc d'Anjou, né le 5 août 1668, à Saint-Germain-en-Laye.

Les ambassadeurs venaient de mettre pied à terre à Bordeaux, dans l'hôtel préparé par ordre du roi pour les recevoir, quand le premier secrétaire du gouverneur se présenta chez eux. Il était chargé de leur souhaiter la bienvenue et de leur faire des offres de services de la part du marquis de Saint-Luc. Le gouverneur, dit-il, était dans l'intention de venir leur faire visite le jour même, mais avec la ferme assurance qu'à leur tour les envoyés du Tsar la lui rendraient bientôt après. Pierre et Siméon répondirent : « Nous savons infiniment de gré au marquis de Saint-Luc de l'intention où il est de venir nous visiter. Certes, s'il ne dépendait que de nous, ce serait avec plaisir que nous le visiterions dans sa demeure. Mais c'est ce que nous ne pouvons faire; car d'après les usages diplomatiques de notre cour, il nous est interdit d'aller voir qui que ce soit dans le pays où nous sommes envoyés, avant d'avoir été admis chez le souverain et de nous être acquittés de notre mission près de son auguste personne. » Le secrétaire répliqua que, dès l'instant qu'il en était ainsi, le marquis renoncerait sans doute à leur faire visite, sa haute naissance lui prescrivant cette règle de conduite. Aussitôt que le secrétaire se fut retiré, Pierre et Siméon envoyèrent chez le gouverneur, afin de rendre po-

litesse pour politesse, en le remerciant de sa courtoisie.

Bientôt après, les trompettes de l'infanterie royale en garnison à Bordeaux se réunirent dans la cour de l'hôtel, où, pour mieux honorer les ambassadeurs, ils sonnèrent des fanfares avec accompagnement de tambour. Pierre Potemkin leur fit distribuer quelque argent en son propre nom.

Survinrent trois échevins, suivis de plusieurs soldats portant des pièces de sucrerie et différents fruits, destinés à être offerts à Pierre et à Siméon. Les échevins dirent qu'ayant appris l'arrivée des envoyés du Tsar, ils s'étaient empressés de venir leur souhaiter la bienvenue.

Il y eut ce jour-là, chez les ambassadeurs, table servie pour eux et pour toutes les personnes de leur suite. Le commissaire royal Catheux y prit place avec Pierre et Siméon, et il leur fit les honneurs du repas. Plusieurs cuisiniers et pâtissiers avaient été envoyés exprès de Paris des offices du commun du roi. Le service était fait par des maîtres d'hôtel et des valets de pied royaux. Les différents mets furent présentés aux convives dans de la vaisselle d'argent.

L'ambassade s'embarqua sur la Garonne le

3 août, et quitta Bordeaux [1]. Plusieurs carrosses envoyés par le marquis de Saint-Luc, étaient venus prendre les ambassadeurs dans leur hôtel, et les conduisirent jusqu'au lieu de l'embarquement. Ils furent accompagnés dans le trajet par les échevins ; une escouade d'hommes d'armes, commandée par un capitaine, ouvrait la marche.

Vers le soir, la flottille qui portait l'ambassade arriva à Blaye [2]. Le lendemain matin, les éche-

[1] L'ambassade avait été retenue le 2 (12) août*, à Bordeaux, par une indisposition du diak Roumïantsoff; le lendemain, la violence du vent obligea les bateaux à relâcher, pour quelques heures, à Magnan : à huit heures du soir on se remit en chemin, et l'on arriva à Blaye à minuit. (*Relation de Saintot;* voy. l'Appendice.)

[2] Nous lisons dans l'Itinéraire de 1673, déjà cité : « Les habitans de Blaye content que Roland le Paladin, sous Charlemagne qui en estoit natif, estoit leur Comte et y fut ensevely en l'Église de St Romain. Il y a toujours Garnison entretenue, et les habitans en sont presque tous Soldats, tant pour garder la place, que pour voir ce qui se passe sur la Garomne et se servir de l'artillerie que l'on void logée sur les bastions, pour repousser une flote ennemie si elle paroissoit. On ne laisse entrer aucun Étranger dans le chasteau, ou même regarder de trop près aux murailles et aux fossez. »

* On sait que d'un siècle au suivant la différence des styles Julien et Grégorien augmente d'un jour. Actuellement (XIX[e] siècle) cette différence est de douze jours; elle était donc à l'époque de Potemkin (XVII[e] siècle) de dix jours seulement.

vins de cette ville rendirent visite aux ambassadeurs. Après leur avoir souhaité la bienvenue, ils leur offrirent différents fruits préparés au sucre.

Le 5 août, l'ambassade passa la nuit au Petit-Niort[1]. Le 6, on fit halte dans la ville de Pons, dont les échevins s'empressèrent de venir saluer Pierre et Siméon, en leur faisant des offres de service.

Le 7 août, les ambassadeurs allèrent coucher à Equoyeux. Le lendemain on poussa jusqu'au bourg de Saint-Léger Mêles. Le 9, on fit étape dans la ville de Lusignan[2].

Le 10, l'ambassade fit une halte de quelques heures à Poitiers. Le sénéchal[3] y vint rendre visite aux ambassadeurs. Après lui, ce fut le tour des échevins, qui leur offrirent un présent

[1] « A six lieues de Blaye est le Petit Niord, où il faut faire la disnée au logis de Fontaine, où l'on est bien, et comme aux champs. » (Itinéraire de 1673.)

[2] « Son Chasteau renommé fut démoly pendant les troubles; la fameuse Merlusine l'avait fondé, comme l'on croit. De là est sortie l'illustre famille de Lusignan, qui a donné des Roys à Chypre et Jérusalem. » (*Ibid.*)

[3] L'administration du Poitou se composait d'un gouverneur général du haut et bas Poitou, de deux gouverneurs pour l'une et l'autre subdivision de la province avec *un sénéchal* pour chacune d'elles, enfin d'un gouverneur de la ville de Poitiers.

composé de raisin mêlé à d'autres fruits. Ce jour-là, on alla coucher à Châtellerault, ville dont le gouverneur complimenta Pierre et Siméon.

Le lendemain, 11 du mois, les ambassadeurs passèrent la nuit à Montlong.

Le 12 au soir, l'ambassade arriva dans la ville d'Amboise. Ici comme précédemment, les échevins firent aux ambassadeurs la politesse de venir les complimenter; ils leur offrirent en même temps différents fruits préparés au sucre. Ces échevins dirent à Pierre et à Siméon qu'il existait dans leur ville un religieux dominicain, originaire de Pologne, qui entendait la langue russe. Les ambassadeurs les prièrent d'inviter, en leur nom, ce religieux à les venir voir. Il vint le jour même. En abordant Pierre Ivanovitch, il lui dit : « Je me trouvais à Lublin à l'époque où l'armée que tu commandais prit cette ville d'assaut [1]. Depuis lors j'ai parcouru un grand nombre de contrées, et je suis actuellement fixé en France, où je consacre mes loisirs à l'étude. » Il ajouta qu'il se mettait à la disposition des ambassadeurs, auxquels il serait heureux de rendre tous les ser-

[1] Le règne d'Alexis Mikhaïlovitch a été signalé par plus d'une action d'éclat. Après avoir, avec l'assistance

vices qui dépendaient de lui. Mettant ces offres à profit, le stolnik Pierre l'engagea à accompagner l'ambassade à Paris, pour remplir dans tous les rapports que les ambassadeurs allaient avoir avec le roi et ses ministres, les fonctions d'interprète : cette proposition fut acceptée, et le dominicain partit d'Amboise avec l'ambassade.

Le 13 août, on s'arrêta pour coucher à Blois. Le lendemain on passa la nuit à Saint-Laurent.

Le 15 août, les ambassadeurs arrivèrent dans la ville d'Orléans; comme toujours ils y furent complimentés par les échevins, qui leur présentèrent une offrande, consistant en différents

des Cosaques Zaporogues, ramené sous la domination russe l'importante ville de Kieff, il alla mettre le siége devant Smolensk, qui fut prise au bout de deux mois. — En 1655, il attaqua la Lithuanie et la Sévérie. Le roi de Suède, Charles-Gustave, croyant le moment favorable, tombe alors sur la Pologne. Aussitôt les généraux d'Alexis s'y portent, et, dans une campagne brillante, prennent plusieurs villes; Potemkin, qui était parmi eux, enleva pour sa part la ville de Lublin. — Il paraîtrait, au dire de Saintot, déjà cité à plusieurs reprises, que le dominicain rencontré par les ambassadeurs à Amboise (suivant Saintot, à *Blois*), lequel habitait Lublin à l'époque où elle fut prise, avait dû la vie à Potemkin; ceci explique les expressions de dévouement qu'il adresse à l'ambassadeur. (Voy. l'*Appendice*.)

fruits et en vins rouges et blancs. Le gouverneur, suivi d'un grand nombre d'officiers, leur rendit visite. La ville, qui appartient au prince d'Orléans, frère du roi aujourd'hui régnant, est une cité très-grande, très-belle et très-peuplée [1].

Le lendemain, on fit étape a Toury; le 17, on poussa jusqu'à Châtre. En y arrivant, le commissaire royal prévint les ambassadeurs, que le roi désirait qu'ils demeurassent au bourg de la Reine (Bourg-la-Reine), à une distance de trois milles de Paris, jusqu'au 20 du courant; ce jour-là, le maréchal de Bellefond, dignitaire haut placé dans l'estime du roi, devait y venir avec les carrosses de Sa Majesté, pour les prendre et les conduire à Paris.

L'ambassade arriva le 18 août au bourg de la Reine. Le lendemain matin, le commissaire Ca-

[1] On sait qu'Orléans, qui avait été réunie à la couronne par Hugues Capet, fut érigée en duché par Philippe de Valois pour son fils. Après ce prince, Charles VI, en 1391, l'accorda à son frère Louis. Ses successeurs en jouirent jusqu'à la mort de Charles VIII. Louis XII étant alors monté sur le trône, son apanage fut réuni au domaine. Louis XIII donna le duché d'Orléans en apanage à son frère Gaston; enfin Louis XIV, à son tour, le donna à son frère Philippe.

theux en partit pour se rendre auprès du roi. Il fut de retour le même jour, et annonça à Pierre et à Siméon que le sous-trésorier Berlise, envoyé par Sa Majesté, ne tarderait pas à se présenter chez eux.

Le sous-trésorier Berlise arriva ce même jour au bourg de la Reine, et se rendit immédiatement chez les ambassadeurs. Après avoir fait avec eux échange de politesses, il leur adressa la parole en ces termes : « Messieurs les ambassadeurs, le Roi mon maître, m'a donné l'ordre de me rendre auprès de vous, pour vous demander des nouvelles de votre santé et savoir si vous avez accompli commodément le voyage jusqu'ici. » Pierre et Siméon répondirent : « Nous sommes reconnaissants à Sa Majesté Louis quatorzième, Roi de France et de Navarre, d'un pareil témoignage de sa haute sollicitude à notre égard. Grâce à Dieu et à l'heureuse fortune du Tsar Alexis Mikhalovitch, notre puissant souverain, nous sommes arrivés jusqu'ici en bonne santé et sans le moindre embarras. Nous savons particulièrement gré à votre monarque des égards dont il lui a plu de nous faire entourer par son commissaire Catheux, depuis que nous voyageons dans le royaume. »

Le sous-trésorier royal Berlise reprenant, dit

encore : « Le Roi vous invite, messieurs, à me remettre la lettre de créance dont sans doute vous êtes porteurs, afin que Sa Majesté soit dûment informée des motifs qui ont déterminé votre souverain à vous envoyer ici comme ambassadeurs. » A cette ouverture, Pierre et Siméon repartirent : « Nous avons reçu commandement de Sa Majesté le Tsar de nous rendre auprès de son frère le Roi Louis, à l'effet de lui remettre une lettre amicale de sa part, et en même temps il nous a été ordonné de faire au Roi une communication diplomatique. C'est donc à Sa Majesté royale elle-même que nous devons nous adresser sans intermédiaire, et c'est en son auguste présence, et non à une distance de deux milles du lieu où elle réside, qu'il est de notre devoir de nous acquitter de notre charge : dès l'instant que nous consentirions à nous en acquitter ici, il deviendrait désormais superflu de nous rendre auprès du roi. Qu'il plaise donc à sa royale majesté de nous admettre à son audience, afin que nous puissions lui exposer l'objet de notre mission et déposer entre ses mains la lettre du Tsar. C'est à partir de ce moment-là que les intentions amicales et fraternelles de votre monarque à l'égard du nôtre deviendront manifestes, pour se consolider ensuite de plus en plus et rester immuables. »

Le sous-trésorier s'engagea à soumettre les observations des ambassadeurs aux conseillers de la couronne, puis il ajouta : « Je suis en outre chargé par les ministres de Sa Majesté de vous engager, messieurs, à leur envoyer la liste exacte de toutes les personnes composant votre ambassade. » Pierre et Siméon lui dirent : « La liste que tu nous demandes a été remise par nous, d'abord au gouverneur de Bayonne qui nous l'avait demandée, et puis en un second exemplaire à celui de Bordeaux. Ces deux fonctionnaires, en les recevant, s'étaient engagés à en donner connaissance au gouvernement du Roi à Paris. En outre, le commissaire royal Catheux, à son arrivée près de nous à Bordeaux, nous a dit que Sa Majesté était informée de tout ce qui nous concernait. Dès lors, dans quel but nous demande-t-on aujourd'hui de nouveaux renseignements? » Le sous-trésorier pria les ambassadeurs de ne pas en vouloir aux ministres du roi, s'ils l'avaient chargé de les entretenir de ce sujet : suivant lui, une pareille demande ne leur aurait pas été adressée, si le gouvernement de Sa Majesté royale avait été prévenu à l'avance de l'arrivée de l'ambassade par une communication officielle. Pierre et Siméon repartirent : « Si la communication dont tu nous parles, sous-trésorier de Berlise, n'a pas eu lieu,

c'est que la distance qui sépare l'empire de Moscovie du royaume de France est énorme. Du reste, nous avons été munis par notre souverain d'un passe-port adressé aux États intermédiaires, tant pour nous rendre en France que pour en revenir. » Sur l'invitation du sous-trésorier, les ambassadeurs lui montrèrent ce document. Sitôt qu'il en eut pris connaissance et qu'il eut jeté les yeux sur le sceau du Tsar appliqué au passe-port, il fit éclater la joie la plus vive, et après avoir remercié Pierre et Siméon, il se hâta de sortir pour se rendre au palais, près des conseillers royaux.

Le 21 août, le maréchal de Bellefond, qu'accompagnaient une vingtaine d'officiers à cheval, arriva au bourg de la Reine, avec huit carrosses dont un au roi et l'autre à la reine. En mettant pied à terre dans la cour de la maison qu'occupaient les ambassadeurs, il fut reçu par les podïatchié et les interprètes; les dvorïané allèrent à sa rencontre dans le vestibule, et les ambassadeurs le reçurent près de la porte de l'appartement où ils se tenaient. Cette réception d'apparat lui fut faite à cause de sa haute position et de la faveur dont il jouissait auprès de son souverain[1]. En abordant Pierre et Siméon, le

[1] Le marquis de Bellefond (Bernardin Gigault) avait

maréchal leur dit : « Messieurs, je viens vous trouver, par ordre du Roi mon maître ; pour vous conduire à son audience. Sa Majesté a fait mettre son propre carrosse et celui de la Reine à votre disposition. C'est, sachez-le, la première fois qu'un dignitaire de mon grade est envoyé à la rencontre d'ambassadeurs étrangers, à une distance de deux lieues de la capitale; le Roi, par cette exception aux usages établis dans sa cour, a désiré vous donner une preuve patente des sentiments d'amitié fraternelle qui l'animent à l'égard de votre puissant maître. » Les ambassadeurs adressèrent des remercîments au maréchal dans les termes habituels, ajoutant que lorsqu'il plairait à Sa Majesté le roi Louis d'envoyer à son tour des ambassadeurs en Russie, ils y seraient l'objet de distinctions non moins flatteuses.

Après ces paroles, il se fit un échange de politesses entre l'envoyé du roi et les ambassadeurs, puis tous sortirent, le maréchal marchant entre le diak Siméon et le stolnik Pierre Potemkin, qui tenait la droite. Devant eux s'avançaient en

été promu à la dignité de maréchal de France par Louis XIV, peu de mois avant l'arrivée de l'ambassade de Potemkin à Paris ; il avait été successivement ambassadeur à Madrid et à Londres, et jouissait en effet de l'estime du roi.

corps les podïatchié de l'ambassade, ayant à leur tête les dvorïané, auxquels s'étaient joints les commissaires Catheux et Berlise.

Pierre Ivanovitch Potemkin prit place au fond du carrosse du roi; le maréchal de Bellefond s'assit à sa gauche; le sous-trésorier et l'ancien commissaire Catheux sur la banquette de devant; les interprètes de l'ambassade se tinrent sur les marchepieds. Le diak Siméon se plaça dans le carrosse de la reine avec un gentilhomme royal, aide du sous-trésorier[1]. Les dvorïané occupèrent trois voitures, et les podïatchié avec les aumôniers montèrent dans les autres carrosses[2]. Le truchement Romane Yagline partit à cheval, ainsi que les gens de l'ambassade.

A leur arrivée à Paris, les ambassadeurs ayant

[1] M. Dupuy, remplissant la charge de *commissaire à la conduite des ambassadeurs*, au lieu de M. Girauld, le titulaire, qui était malade. (Extrait de la relation de l'ambassade par Saintot; le lecteur la trouvera reproduite *in extenso* à l'Appendice.)

[2] Saintot nous apprend qu'aux deux carrosses du roi et de la reine le maréchal en avait joint deux qui lui appartenaient, et que pour compléter le nombre de huit, il en avait emprunté quatre autres chez différents seigneurs. On voit combien à cette époque les voitures étaient encore rares. Consultez l'Introduction, page 158.

mis pied à terre dans l'hôtel préparé pour les recevoir [1], le maréchal de Bellefond les prévint qu'en exécution des ordres du Roi, ils seraient traités pendant la durée de leur séjour aux frais du trésor royal. Un premier repas fut servi le jour même, tant pour les ambassadeurs que pour toutes les personnes de leur suite. A cet effet un maître d'hôtel du Roi, assisté de trois gentilshommes, avait été désigné pour diriger le service [2]. Par exception, ce fut cette fois l'ancien commissaire Catheux qui soupa avec Pierre et Siméon. Il leur fit, ce premier jour, les honneurs du souper au lieu du nouveau commissaire Berlise. Ce dernier était parti avec le

[1] L'*Hôtel des ambassadeurs extraordinaires*, rue de Tournon. Cet hôtel, qui auparavant appartenait au célèbre maréchal d'Ancre (*Concino Concini*), avait été mis au pillage le 24 avril 1617, jour où le maréchal fut tué sur le pont-levis du Louvre. Louis XIII alla y loger en 1629, pour se rapprocher de sa mère (Marie de Médicis), qui habitait au Luxembourg.

[2] M. Destoublon, maître d'hôtel du Roi, et M. Chamois, contrôleur, dirigèrent pendant les trois premiers jours le service de table des ambassadeurs. Ils furent ensuite remplacés par M. de La Garde, *capitaine de charroi*, qui précédemment avait été envoyé à Bordeaux par ordre exprès de Louis XIV, pour faire la dépense de l'ambassade depuis cette ville jusqu'à Paris. (Relation Saintot.)

maréchal pour la maison de plaisance royale de Saint-Germain, à l'effet d'y annoncer au roi, qui s'y trouvait alors, l'arrivée de l'ambassade à Paris.

Le lendemain matin, le sous-trésorier Berlise se rendit auprès des ambassadeurs auxquels il annonça qu'ils seraient reçus par Sa Majesté, à Saint-Germain, le 25 du courant, en audience solennelle. Il ajouta que leur réception ne pouvait avoir lieu à Paris, à cause des grands travaux de reconstruction que l'on était en train d'exécuter dans le palais du roi [1]. A leur arrivée dans la résidence de Saint-Germain, ils devaient être invités à dîner de la part de Sa Majesté, et au sortir de table être conduits chez le roi. C'était par l'ordre du roi lui-même que les choses avaient été réglées ainsi, afin que les

[1] Dès 1665 Louis XIV avait entrepris l'agrandissement du château des Tuileries, construit, comme chacun sait, par Catherine de Médicis et déjà amélioré dans plusieurs de ses parties par Henri IV. L'architecte Le Vau et François d'Orbay son élève y travaillèrent de concert sous la haute inspection de Colbert, alors surintendant des finances. Les peintures de l'appartement du roi, exécutées suivant Piganiol de la Force, auquel nous empruntons ces détails, par Nicolas Loyr, furent achevées l'année même où les ambassadeurs du tsar Alexis visitèrent Paris, en 1668.

ambassadeurs, après avoir franchi les quatre lieues qui séparent Saint-Germain de Paris, pussent se reposer avant de paraître à l'audience royale. Pierre et Siméon repartirent : « Nous sommes tout prêts à nous rendre chez le Roi, pour nous acquitter de la mission dont notre souverain nous a chargés. Mais quant à prendre place au repas dont tu parles avant d'avoir rempli le devoir de notre charge, c'est ce que nous ne pouvons faire. Il faut premièrement que nous soyons admis près de Sa Majesté, que nous déposions entre ses mains la lettre amicale du Tsar notre maître et que nous exposions au Roi l'objet de notre mission ; ensuite s'il plaît à Sa Majesté de nous faire convier à un repas dans son palais, ce sera avec reconnaissance que nous l'accepterons. » Le commissaire dit qu'il ferait part de ces observations aux conseillers royaux.

Le 23, le sous-trésorier apporta aux ambassadeurs une réponse qui s'accordait de tout point avec le désir qu'ils avaient exprimé. Il leur dit que le roi venait de donner l'ordre de modifier le moment du repas qui devait leur être offert de sa part dans le palais de Saint-Germain. Pierre et Siméon remercièrent. Ensuite ils chargèrent le sous-trésorier de prévenir les ministres qu'il était

indispensable qu'aucun autre envoyé étranger ne les précédât chez le roi le jour de leur audience.

Ainsi qu'il avait été réglé, Pierre Potemkin et Siméon Roumïantsoff eurent leur audience de réception le 25 août. Le maréchal de Bellefond vint les prendre de bonne heure dans leur hôtel, pour les conduire au palais de Saint-Germain. Le stolnik Pierre se plaça au fond du premier carrosse, avec le maréchal à sa gauche; les commissaires Catheux et Berlise s'assirent en face. Le diak Siméon prit place dans un second carrosse, avec le suppléant du sous-trésorier. La suite des ambassadeurs se mit dans six autres voitures, et les gens de l'ambassade montèrent à cheval.

En arrivant à Saint-Germain, les carrosses s'arrêtèrent près d'un bâtiment royal, faisant partie des dépendances du palais. Les ambassadeurs, aussitôt qu'ils eurent mis pied à terre, furent introduits dans un appartement pour revêtir leurs habits de cérémonie[1]. Leur toilette achevée, ils remontèrent en voiture et furent conduits au palais à travers une place assez grande. Elle était occupée par les troupes de la garde

[1] Ils descendirent dans l'appartement du comte de Lude, premier gentilhomme de la chambre et gouverneur de Saint-Germain. (Relation Saintot.)

du Roi rangées en bataille, les tambours battant et les drapeaux déployés, et ayant leurs officiers à leur tête. Une partie de ces troupes portait la cuirasse et était armée de piques; les autres avaient pour armes des carabines et des mousquets. L'escalier et le vestibule du palais étaient bordés à droite et à gauche par une double haie d'hommes d'armes : les uns armés de carabines, les autres de pertuisanes. Il pouvait y avoir là, tant au dehors que dans l'intérieur du château, environ trois mille hommes sous les armes. Ces troupes portaient des habits en drap bleu et rouge, avec galons de soie[1].

Le gentilhomme royal de Rhodes, homme de grande naissance et dignitaire de haut grade, reçut les ambassadeurs dans la cour du château[2]. Après s'être annoncé comme étant envoyé vers

[1] Saintot dit que les gardes françaises et suisses étaient rangées en haie, sous les armes, tambours appelant, depuis le Jeu de Paume jusque dans la cour des Suisses, que six cents gardes du corps étaient placés à l'entour de la cour du château; enfin que les Cent-Suisses de la garde du Roi occupaient les degrés de l'escalier, avec leurs trompettes sonnant des fanfares.

[2] « L'ambassadeur fut reçu en descendant vis-à-vis de la Chapelle, par les sieurs de Rhodes et de Saintot, grand maître des cérémonies. » Ce passage de la relation

eux par Sa Majesté, ce gentilhomme prit la tête du cortége pour les introduire. Pierre Potemkin, ayant à sa gauche le maréchal de Bellefond, qui marchait un peu en avant du diak Siméon, le suivait. A l'entrée des ambassadeurs dans la première salle, ils y furent reçus et complimentés par le colonel général de toute la garde royale[1]. Cet officier supérieur prit à son tour les devants, pour introduire les envoyés du Tsar chez le Roi.

Lorsque les ambassadeurs, en entrant dans la salle du trône, aperçurent le roi, ils ôtèrent leurs bonnets et saluèrent d'après l'usage établi. Sa Majesté se leva et ôta son chapeau, puis elle se couvrit et reprit sa place.

Après un court intervalle, le stolnik Pierre Potemkin et le diak Siméon Roumïantsoff complimentèrent le Roi au nom du Tsar. Sa Majesté royale, qui s'était levée, écouta leur discours debout et découverte. Puis le roi, toujours debout, leur dit : « Comment se porte notre affectionné frère, Sa Majesté le Tsar et Grand-Prince Alexis

de Saintot nous apprend que le narrateur lui-même avait figuré dans la réception des ambassadeurs à Saint-Germain.

[1] Le marquis de Genres, capitaine des gardes du corps, alors en quartier. (Relation Saintot.)

Mikhaïlovitch ? » Les ambassadeurs répondirent : « A l'époque de notre départ, le Tsar notre maître continuait à régner en parfaite santé sur les vastes et riches royaumes soumis à son sceptre. »

Ensuite Pierre Ivanovitch, se rapprochant de l'estrade où était le roi, prit des mains du diak Siméon la lettre de son souverain et la remit, dans son enveloppe de brocart, à Sa Majesté royale. Le roi, en voyant le stolnik Pierre recevoir la missive tsarienne, se leva de nouveau, se découvrit, ôta son gant et prit la lettre de la manière la plus gracieuse. Il continua de la tenir à la main pendant le reste de l'audience.

Après la remise de la lettre, les ambassadeurs, les dvorïané, les podïatchié, ainsi que le traducteur et l'interprète de l'ambassade, furent admis à baiser la main du Roi.

Pierre Potemkin et Siméon Roumïantsoff adressèrent alors à Sa Majesté un discours conforme à la teneur de leurs instructions. Le roi, qui l'avait écouté assis, se leva de nouveau pour répondre en se découvrant. « Messieurs les ambassadeurs, dit le Roi, nous sommes reconnaissants à Sa Majesté le Tsar, notre affectionné frère, de vous avoir envoyés vers nous pour nous assurer de ses sentiments de fraternelle amitié. En même temps nous nous réjouissons d'apprendre que la

paix vient d'être conclue entre le Tsar et le roi de Pologne ; puisse la faveur du Très-Haut consolider cet état de paix et le rendre inébranlable.» Les ambassadeurs repartirent : « C'est avec joie que nous recueillons de la bouche du Roi de pareils témoignages de sympathie fraternelle à l'égard de notre puissant monarque. Nous supplions la divine Providence de perpétuer à tout jamais ces sentiments de concorde entre vos Majestés. Quand, par la grâce de Dieu, nous jouirons de la faveur de nous retrouver en présence du Tsar, notre souverain, nous l'instruirons en détail de ces choses. »

A ces paroles succéda la remise des présents. Le stolnik Pierre Potemkin offrit au roi, en son propre nom, un sabre en acier de Damas, garni de vermeil avec incrustations de jaspe et de turquoises; deux quarantaines[1] de peaux de martre zibeline, plusieurs par-dessus en brocart doublés de martre, une peau de renard noir[2], trois fourrures d'hermine et deux pièces de bro-

[1] Nous avons déjà eu l'occasion de faire observer que les marchands de fourrures de la Sibérie sont dans l'usage de réunir les peaux par paquets de quarante.

[2] Si estimée que soit la martre zibeline, cette fourrure l'est infiniment moins que celle du renard noir, dont la rareté est excessive.

cart. Son fils, le stolnik Stéfan (Étienne), offrit deux quarantaines de peaux de martre zibeline, trois doublures de pelisse en fourrures de choix, un manchon en martre taillé à la mode française, deux fourrures d'hermine, une pièce de brocart, et un riche poignard également en acier de Damas. Le diak Siméon Roumïantsoff offrit pour sa part trois quarantaines de peaux de martre zibeline, trois doublures de pelisse en fourrure de prix, des gants en martre zibeline de premier choix, dix fourrures d'hermine et trois fourrures de petit-gris. Sa Majesté reçut de ses royales mains le sabre et les premières pelleteries qui lui furent offertes. Le roi accueillit tous les présents avec une extrême bienveillance, et les fit étaler devant lui; puis il dit : « Messieurs les ambassadeurs, c'est avec un plaisir véritable que nous acceptons les présents que vous venez de nous offrir. » Après un court intervalle Sa Majesté ajouta : « Nous prenons acte des communications verbales que vous nous avez faites. Aussitôt que la lettre que vous nous avez remise de la part du Tsar votre maître aura été traduite en français, et que nous aurons pris connaissance du contenu, nous vous ferons tenir notre réponse sur le tout. Dans le cas où vous auriez quelque communication exceptionnelle à faire, dont le sujet ne se

trouverait pas mentionné dans la missive de votre souverain, nous chargerions quelques-uns de nos conseillers d'en conférer avec vous. »

Les ambassadeurs répondirent : « Ce sera lorsqu'il plaira à Votre Majesté que nous conférerons avec les conseillers royaux au sujet de questions non comprises dans la missive de notre souverain, questions qui se rapportent aux rapports de bonne amitié et de parfaite entente entre les deux cours. Toutefois il est indispensable, pour la régularité de nos démarches dans la mission qui nous est confiée, qu'au préalable nous soyons de nouveau admis en présence du Roi, pour ensuite nous rendre sur l'ordre direct de Votre Majesté auprès de ses conseillers réunis dans ce palais même..

Ce que vous demandez là, dit le roi, est contraire aux usages diplomatiques de notre cour; cependant, dans le désir que j'éprouve de contribuer par tous les moyens à cimenter les bons rapports entre les deux monarchies, j'aurai soin que les choses se passent comme vous venez de l'indiquer ; seulement, marquez le jour où vous désirez que cette conférence ait lieu.

« Nous remercions Votre Majesté des bontés qu'elle nous témoigne, répliquèrent les ambassadeurs. Quant au reste, nous nous en remet-

tons tout à fait à ce qu'il plaira au Roi de décider. »

« Non, interrompit le roi ; il faut absolument que vous disiez quel est le jour que vous préférez. »

« Demain, observèrent les envoyés du Tsar, serait sans doute un terme trop rapproché et qui pourrait causer de la gêne à Votre Majesté, quoique pour ce qui nous concerne nous soyons prêts à voir les conseillers royaux demain même. Il nous semble qu'après-demain n'aurait pas le même inconvénient. Nous supplions donc Votre Majesté d'ordonner que la conférence en question ait lieu le 27 du courant. »

« Volontiers, répliqua le roi; pourvu toutefois que deux courses successives de Paris jusqu'en cette résidence, à des intervalles aussi rapprochés, ne vous occasionnent pas un trop grand surcroît de fatigue. »

Ces paroles ayant mis fin à l'audience[1], le stolnik Pierre et le diak Siméon, après avoir salué Sa Majesté, se retirèrent. En cet instant le roi se leva et se découvrit.

Les ambassadeurs trouvèrent, dans la salle attenante au salon du roi, le commandant de la garde royale, qui les accompagna jusqu'au vestibule. De là ils furent reconduits jusqu'au bas

[1] Potemkin ne se doutait pas que la reine Marie-Thé-

de l'escalier extérieur, par le gentilhomme de Rhodes. Plusieurs litières à porteurs les y attendaient pour aller les déposer à l'entrée de celui des appartements du château, où, par ordre du roi, un repas avait été préparé pour eux et pour toutes les personnes de leur suite[1]. Le service en fut dirigé par un maître d'hôtel du Roi. Le maréchal de Bellefond, qui prit place à table avec les ambassadeurs, leur fit, secondé par le sous-trésorier Berlise et d'autres gentilshommes, les honneurs du dîner avec la politesse la plus parfaite. On y porta tour à tour les santés de Sa Majesté le Tsar et Grand-Prince Alexis Mikhaïlovitch, Samoderjets de toutes les Russies, Grande, Petite et Blanche; de Sa Majesté la Tsaritsa et Grande-Princesse Marie Iliinitchna;

rèse assistait incognito à cette première audience. On lit en outre dans la relation Saintot que Louis XIV reçut les ambassadeurs sur *une espèce de trône*, *élevé de quatre marches*, ayant à sa droite le Dauphin *, et à sa gauche Monsieur **.

[1] Dans l'appartement du comte de Lude, gouverneur de Saint-Germain, « où, dit Saintot, le maréchal de Bellefond leur fit voir la magnificence de Sa Majesté dans le repas qu'il leur avait fait préparer. »

* Le *Grand-Dauphin* appelé aussi *Monseigneur*, fils du roi, était alors âgé de sept ans.

** Le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, avait à cette époque vingt-huit ans.

de leurs augustes enfants, les Tsarévitch Alexis Alexséïevitch, Feodor (Théodore) Alexséïevitch, Siméon Alexséïevitch et Ivan (Jean) Alexséïevitch; comme aussi les santés de Sa Majesté le Roi Louis quatorzième, de Sa Majesté la Reine, et des Princes et Princesses du sang royal.

Au sortir de table, Pierre et Siméon montèrent dans les mêmes carrosses qui avaient servi à les amener à Saint-Germain, pour reprendre, avec toute leur suite, le chemin de Paris. Le maréchal de Bellefond les conduisit jusqu'aux voitures, où prit place le commissaire Berlise, qui ne quitta les ambassadeurs qu'après qu'ils furent rentrés dans leur appartement. Chemin faisant, le commissaire royal les assura que le roi était demeuré parfaitement satisfait du discours qu'ils lui avaient adressé, et qu'il attachait le plus grand prix à leurs présents.

Le sous-trésorier Berlise vint trouver les ambassadeurs le lendemain, pour s'informer, de la part de Sa Majesté royale, des nouvelles de leur santé. Pierre Potemkin et Siméon Roumïantsoff offrirent leurs remercîments dans les termes d'usage, après quoi ils lui demandèrent si la lettre du Tsar au Roi avait déjà été traduite, et si Sa Majesté avait pris connaissance du contenu. Le sous-trésorier répondit que non, at-

tendu qu'il n'était pas facile de se procurer si promptement un traducteur connaissant la langue russe. Pour lever la difficulté, les ambassadeurs se hâtèrent de remettre au sous-trésorier une version en langue latine de cette lettre, dont on avait eu soin de les munir à leur départ. Il la reçut avec les marques d'une satisfaction évidente, et sortit bientôt après en annonçant qu'il allait à l'instant même porter cette pièce au roi. Il fut de retour de Saint-Germain vers le soir. « Sa Majesté, dit-il aux ambassadeurs, a pris connaissance du contenu de la version en langue latine de la lettre du Tsar, dont les expressions, à la fois fraternelles et amicales, l'ont charmé, et je suis chargé de vous exprimer toute la satisfaction du Roi pour cette communication. »

Pierre Potemkin et Siméon Roumïantsoff, avec tout le personnel de l'ambassade, retournèrent à Saint-Germain le 27 août. Trois commissaires royaux vinrent les chercher dans leur hôtel avec les carrosses du roi et de la reine [1]. Le stolnik Pierre s'assit au fond du carrosse du roi, où se

[1] « Le 7 septembre (qui, il y a deux siècles, correspondait au 27 août vieux style) ils retournèrent à Saint-Germain, par ordre du Roy, pour une audience particulière, et partirent de Paris à sept heures du matin. » (Relation Saintot.)

placèrent sur la banquette de devant les deux commissaires Catheux et Berlise, et sur les marchepieds le traducteur Ivan Gosens et le dominicain Ourbanovsky; ce dernier remplissant les fonctions d'interprète, par la raison que le traducteur de l'ambassade ignorait la langue française. Le diak Roumïantsoff prit place dans le carrosse de la reine avec le troisième commissaire, de Saint-Pée. Plusieurs voitures de suite furent mises à la disposition des dvorïané et des podïatchié, et l'on donna des chevaux de selle aux gens de l'ambassade, qui accompagnèrent les voitures à franc étrier. En arrivant à Saint-Germain, les carrosses firent halte dans la cour même du château. Pierre et Siméon furent reçus comme précédemment dans un appartement préparé pour eux [1], d'où, après avoir revêtu leurs habits de cérémonie, ils passèrent chez le roi.

Sa Majesté, qui était assise et couverte au moment où Pierre et Siméon pénétrèrent dans le salon royal, se leva aussitôt en se découvrant; puis le roi remit son chapeau et reprit sa place. Ils adressèrent à Sa Majesté les saluts d'usage,

[1] « Ils descendirent, dit la relation que nous continuons de citer, dans la cour du vieux château, chez l'évêque d'Orléans, premier aumônier. »

et la remercièrent du traitement somptueux dont on les entourait depuis leur arrivée dans la capitale. Le roi leur ayant alors demandé comment ils se portaient et si en effet on avait mis à leur disposition tout ce qui pouvait leur rendre le séjour de Paris agréable, les ambassadeurs répondirent : « Grâce à Dieu et par l'heureuse fortune du Tsar notre maître, nous jouissons d'une santé parfaite, comme aussi, par l'effet de la royale munificence de Votre Majesté, nous sommes amplement pourvus de tout ce qui peut contribuer à notre bien-être. » Le Roi reprenant, ajouta : « Par notre ordre, Messieurs, quelques-uns des conseillers intimes de notre couronne, réunis dans l'enceinte de ce palais, vont entrer en conférence avec vous, touchant les questions réservées dont il n'est point fait mention dans la missive amicale de notre bien-aimé frère le Tsar. » Après ces paroles, les ambassadeurs saluèrent de nouveau le Roi, puis se retirant, ils furent conduits dans la chambre du Conseil, non loin de la salle où avait eu lieu leur audience de réception.

Les conseillers royaux, désignés par le roi, vinrent à la rencontre de Pierre Potemkin et de Siméon Roumïantsoff, dans le salon attenant à la salle des conférences. L'un d'eux, le secré-

taire de Lyonne, les complimenta le premier dans ce salon ; ensuite ils furent salués à la porte même de la salle par les deux autres conseillers, le maréchal de Villeroi et le trésorier Colbert. Des témoignages mutuels de courtoisie furent échangés entre ces conseillers et les ambassadeurs, après quoi tous franchirent le seuil de la porte, le stolnik Pierre tenant la droite. Arrivés dans la salle des conférences, — salle dont les murailles sont ornées de tapisseries de haute lisse, — les ambassadeurs prirent place à la droite des conseillers royaux, dans des fauteuils rangés autour d'une table recouverte d'un drap [1].

Après quelques instants de silence, les conseillers royaux dirent : « Messieurs les ambassadeurs, le Roi, ayant pris connaissance du contenu de la lettre amicale du Tsar votre sou-

[1] Saintot ignorait ce qui s'était passé dans la conférence, car il se borne à dire : « Le Roy les renvoya (les ambassadeurs) par-devant le maréchal de Villeroi, les sieurs de Lyonne et Colbert, qui avoient été nommés commissaires par Sa Majesté pour examiner leurs propositions. L'assemblée se tint chez le maréchal duc de Villeroi. Ils demeurèrent deux heures en conférence, ensuite de laquelle ils retournèrent chez l'évêque d'Orléans. » Outre ces renseignements, notre relation donne, ce qui nous paraît digne de remarque, le procès-verbal même de la séance.

verain, a daigné nous en instruire. D'après l'ordre de Sa Majesté, nous allons maintenant nous réunir en conférence avec vous, afin d'ouïr les propositions que vous avez témoigné le désir de faire sur des questions réservées, dont il n'est point parlé dans la missive du Tsar. »

Le stolnik Pierre et le diak Siméon répondirent : « Nous prenons acte de vos paroles, conseillers royaux, et conséquemment nous déclarons, d'abord, que Sa Majesté le Tsar et Grand-Prince Alexis Mikhaïlovitch désire entretenir avec Sa Majesté le Roi de France et de Navarre, des rapports de bonne alliance et d'amitié fraternelle, pareils à ceux qui le lient aux autres souverains de la chrétienté. Il est donc à souhaiter qu'il plaise à Sa Majesté royale d'envoyer à son tour des ambassadeurs à notre souverain, pour l'assurer que ses propres dispositions correspondent à celles dont nous sommes les organes, et aussi pour l'instruire exactement du pied sur lequel le monarque français désire que ces rapports s'établissent entre les deux cours. Nous déclarons en outre, que le Tsar notre puissant maître, désire nouer des relations commerciales avec le royaume de France, de manière à ce que les habitants des deux empires puissent à l'avenir les fréquenter respecti-

vement, pour se livrer à des opérations de négoce; relations d'où devra résulter, dans un avenir prochain, un accroissement de richesse et d'importance pour chacun des deux États. »

Avant de répondre à ces ouvertures, les conseillers royaux demandèrent à Pierre et à Siméon s'ils étaient porteurs d'un document diplomatique servant à constater que le Tsar désirait effectivement que des ambassadeurs français se rendissent près de lui. Pour toute réponse, le stolnik Pierre et le diak Siméon remirent aux conseillers royaux un sauf-conduit tsarien, destiné aux ambassadeurs du Roi. Le pli cacheté qui le contenait renfermait en outre une copie de cette pièce en langue latine. Les conseillers en prirent aussitôt lecture; puis ils ajoutèrent : « Dans le cas, Messieurs, où, conformément au désir que vous exprimez au nom de votre souverain, nos commerçants essayeraient de fréquenter vos marchés, il serait nécessaire de connaître d'avance quelles facilités leur seraient offertes. Veuillez donc nous éclairer sur cet objet, et nous communiquer le projet de règlement commercial dont vous pourriez être porteurs. » Les ambassadeurs expliquèrent qu'ils n'avaient aucune pièce de ce genre à produire, ayant été chargés de

traiter ces questions de vive voix ; que d'ailleurs, dans leur idée, il n'était pas à dire qu'il fût nécessaire d'appuyer chaque proposition diplomatique d'un acte destiné à la rendre valable.

« Mais, observèrent les conseillers royaux, encore faut-il que nous sachions, dans le cas où le Roi autoriserait les commerçants de son royaume à fréquenter les États du Tsar, quels sont les principaux marchés de votre pays où ils devront porter leurs marchandises, de quelle espèce il faudra qu'elles soient pour y trouver du débit, de quelle nature sont les produits qu'on leur offrira en échange, enfin quelles seront les facilités qui leur seront accordées dans l'empire moscovite. »

« Les sujets du Roi, dirent les ambassadeurs, pourront porter leurs produits, de quelque nature qu'ils soient, dans le port de la ville maritime d'Arkhangel, et aussi dans les autres centres de commerce de l'empire. Ils y jouiront d'une entière liberté de transactions, en acquittant les droits ordinaires de douane. »

« Toujours est-il nécessaire, reprirent les conseillers, pour que vos propositions puissent aboutir, que vous preniez la peine de spécifier dans un Mémoire signé par vous, les clauses de l'arrangement projeté. »

« Jusqu'à présent dans toutes nos démarches, repartirent Pierre et Siméon, nous nous sommes conformés à la teneur des ordres de notre souverain. Quant à aller au delà en consentant à rédiger, comme vous nous y invitez, un arrangement formel, nos instructions ne nous autorisent point à le faire. — Mais, qu'il nous soit permis de vous le demander, Conseillers royaux, cette défiance que vous nous témoignez en vous fondant sur ce que nous ne produisons aucun acte tsarien à l'appui des propositions que nous venons exposer, est-elle justifiée en droit? Sa Majesté le Roi a dû lire dans la lettre amicale du Tsar que ses ambassadeurs avaient ordre de proposer au Grand Conseil du royaume certains arrangements, ayant trait aux relations de bonne entente et d'amitié entre les deux monarchies; arrangements, y est-il dit, qui sont de nature à étendre ces relations en les consolidant à tout jamais : vous-mêmes, vous déclarez avoir été informés du contenu de la missive tsarienne, ce qui implique la connaissance du passage en question. Dans un pareil état de choses, nous avons quelque droit de nous montrer surpris de vous voir récuser en quelque sorte des témoignages aussi considérables. Et puis encore, quel intérêt pourrions-nous avoir

à assumer sur nous une responsabilité redoutable, en venant proposer de notre chef au Roi l'établissement de rapports nouveaux sans en avoir reçu l'ordre formel? Ce sont, Conseillers royaux, des considérations que nous vous prions de soumettre à Sa Majesté, pour que le Roi prononce en dernier ressort. Quant à nous, nous le répétons, nous avons agi jusqu'à ce moment dans les limites de nos instructions, et nous ne saurions dans aucun cas les dépasser. »

« A Dieu ne plaise, Messieurs les ambassadeurs, répliquèrent les conseillers, que nous refusions d'ajouter foi pleine et entière à vos paroles. Nous regretterions d'autant plus de vous causer en cet instant un déplaisir quelconque, que nous considérons l'alliance que vous venez proposer comme devant être féconde en résultats heureux. Si donc il a été question de notre part de témoignages écrits, ç'a été uniquement dans le but de mieux préciser la nature des arrangements à intervenir, et d'en faciliter la conclusion. »

« Si, dirent le stolnik Pierre et le diak Siméon, telles sont en effet les intentions de Sa Majesté royale, il est à désirer que les ambassadeurs du Roi ne tardent pas à se mettre en chemin pour Moscou. Ils devront être munis d'instructions précises, soit orales, soit écrites, afin de faire

connaître au Tsar notre maître sur quel pied le Roi de France désire que l'alliance s'établisse entre les deux couronnes, et quel genre de rapports commerciaux ses sujets seront autorisés à entretenir avec l'empire russe. »

« Nous ferons part au Roi du désir que vous venez d'exprimer, répondirent les conseillers, comme aussi des détails de cette conférence; on aura soin de vous faire connaître, en temps opportun, la décision que Sa Majesté aura prise. Maintenant, et pour conclure, nous ne pouvons que réitérer nos déclarations, à savoir que le désir sincère du Roi est de faire avec votre cour une alliance intime et durable [1]. »

Après ces paroles qui mirent fin à la confé-

[1] Nous croyons nécessaire de rappeler que la mission de Potemkin n'avait pas seulement pour objet la conclusion de simples arrangements commerciaux avec l'Espagne et la France, ainsi que le langage des gazettes de l'époque (voyez les extraits que nous en donnons à l'*Appendice*) tendrait à le faire supposer. L'objet réel des différentes ambassades envoyées par le tsar Alexis aux souverains de l'Europe, était de concourir à réaliser le vaste plan de réformes qu'il avait conçues, en mettant son empire en relation avec le reste du monde. Si ses envoyés n'étaient pas porteurs d'instructions plus formelles, c'est que, d'après les usages diplomatiques de la cour de Moscou, le prince auquel le tsar envoyait des

rence diplomatique, Pierre et Siméon demandèrent aux conseillers royaux s'il était vrai, comme ils l'avaient entendu dire à Paris, que le Roi fût sur le point de s'éloigner prochainement de sa résidence de Saint-Germain. « En effet, répondirent-ils, le Roi compte partir sous peu de jours pour visiter les travaux qu'il fait exécuter dans un de ses châteaux, éloigné de quarante lieues de Paris [1] ; il est à présumer que la durée de son absence dépassera deux mois. » — « Cela étant, dirent les ambassadeurs, nous vous engageons à prier Sa Majesté de nous mettre, sans plus attendre, en mesure de retourner près du Tsar, et de nous munir d'une lettre amicale en réponse à celle de notre souverain. Nous vous prévenons qu'il sera indispensable que les titres et qualifications du Tsar y soient reproduits textuellement, en conservant la forme qui leur est

ambassadeurs pour lui faire des propositions, devait, dans le cas où ces ouvertures lui agréeraient, envoyer à son tour des ambassadeurs au tsar, avec ordre d'ouvrir des négociations en règle pour la conclusion d'un traité.

[1] A *Chambord*, ainsi que Saintot nous l'apprend. On sait que le château de Chambord, situé à quelques kilomètres de la Loire, fut construit sur les ruines de l'ancienne demeure des comtes de Blois, par le célèbre architecte bolonais Primaticio (le Primatice), que François Ier avait fait venir d'Italie en 1531.

donnée dans la missive tsarienne au Roi. En outre, une version en langue latine de la lettre royale devra nous être communiquée à l'avance, afin que nous puissions connaître le contenu de la pièce destinée à être portée par nous à notre souverain. Enfin, pour rendre tout à fait évidentes les dispositions amicales du Roi envers le Tsar, il est non moins indispensable que la lettre royale nous soit remise en présence et sur un ordre direct de Sa Majesté. » Les conseillers royaux promirent de soumettre ces demandes au monarque.

Avant de se retirer, Pierre et Siméon instruisirent les conseillers des vexations qu'ils avaient eues à subir de la part des douaniers de Bayonne. On leur répondit que le roi n'avait rien appris à cet égard, et on ajouta que Sa Majesté ferait sans aucun doute rembourser aux ambassadeurs le montant des droits qu'ils avaient acquittés.

Des témoignages de politesse furent alors échangés entre Pierre et Siméon et les Conseillers royaux, puis on se sépara. Le maréchal de Villeroi et le trésorier Colbert reconduisirent les ambassadeurs jusqu'au vestibule, et le secrétaire de Lyonne jusqu'au palier supérieur. Pendant qu'ils descendaient l'escalier, ils furent suivis par un groupe d'officiers de différents grades, et escortés par

des soldats armés de pertuisanes. Arrivés au bas des degrés, le stolnik Pierre, le diak Siméon et les dvorïané de l'ambassade trouvèrent des litières[1]; ils y prirent place, et ils furent portés jusqu'à l'entrée d'un pavillon, où, par ordre du roi, un repas avait été préparé. Ce repas ne différait en rien de celui qui déjà leur avait été offert. Au sortir de table, les ambassadeurs remontèrent dans les carrosses qui les avaient amenés à Saint-Germain, et ils reprirent, en compagnie des commissaires royaux, le chemin de Paris. Au moment où ils quittèrent la résidence royale, de même qu'à leur arrivée, les troupes de la garde du roi garnissaient, l'arme au bras, la place du château.

Le 29 août, le commissaire royal Berlise apporta aux ambassadeurs un projet d'arrangement commercial, rédigé en langue française, qu'il leur remit au nom du roi. En même temps, il les engagea à en prendre connaissance, pour ensuite lui rendre cette pièce avec les annotations qu'il leur conviendrait d'y faire, lesquelles devraient être revêtues de leur seing. Pierre Po-

[1] La litière destinée à être portée à bras d'hommes différait de la simple chaise par des proportions moins exiguës, ce qui permettait d'y placer plusieurs personnes.

temkin et Siméon Roumïantsoff chargèrent aussitôt le dominicain qui avait suivi l'ambassade de transcrire ce projet du français en russe, Ivan Gosens, comme il a été dit, ne pouvant s'acquitter de cette tâche faute d'entendre la langue française [1]. Voici le projet en question, tel qu'on le lit dans la traduction d'Ourbanovsky.

PROJET.

§ 1er.

Il y aura, à partir de la date de ces présentes, bonne et longue paix, ainsi qu'alliance et amitié, entre S. M. le Tsar Alexis Mikhaïlovïtch et S. M. Louis XIV roi de France et de Navarre, comme aussi entre leurs enfants nés et à naître.

§ 2.

Les rapports entre les hautes parties contractantes seront ceux d'une intelligence parfaite, basée sur des sentiments d'amitié fraternelle, de manière, par l'effet d'un pareil concours, à accroître leur renom près des nations étrangères et dans les contrées limitrophes.

§ 3.

Par suite de cet état de concorde absolue, les liens

[1] Gosens étant Courlandais, ainsi que nous l'apprend Saintot, l'allemand était sa langue maternelle; il y joignait la connaissance du latin et du russe.

d'amitié fraternelle qui les réuniront, se resserrant sans cesse, ne pourront plus se dénouer. Il résultera de cette bonne intelligence que chacune des parties évitera d'empiéter sur l'autre et de lui causer un dommage quelconque.

§ 4.

Les sujets de S. M. le Tsar auront libre accès dans les royaumes de France et de Navarre, soit qu'ils s'y rendent par terre ou qu'ils y viennent par l'Océan ou la Méditerranée. Dans aucun cas ils n'auront à acquitter un droit d'entrée pour leurs personnes.

§ 5.

Les marchandises que les sujets moscovites importeront dans les deux royaumes, seront seules soumises au payement d'un droit de douane, égal à celui qu'acquittent les trafiquants des autres États étrangers.

§ 6.

Pour écouler les marchandises importées par eux dans les royaumes de France et de Navarre, les sujets de S. M. le Tsar n'auront aucune autorisation à solliciter, soit de l'autorité supérieure, soit même des gouverneurs de provinces. Il leur sera loisible de s'établir partout où bon leur semblera, et de prendre à loyer des maisons ou seulement des caves ou des magasins.

§ 7.

De même que les sujets moscovites jouiront dans l'étendue des royaumes de la faculté précitée, de même ils y pourront à leur gré édifier des lieux d'habitation ou bien des magasins, sur un pied de parfaite égalité avec les regnicoles.

§ 8.

Ceux des négociants, sujets de S. M. le Tsar qui arriveront en France ou en Navarre par la voie maritime, auront pleine liberté de mettre leurs marchandises à terre. De même, il leur sera loisible d'embarquer sur leurs navires les marchandises dont ils auront fait l'emplette pour l'exportation. Dans le premier cas, les droits qu'ils devront acquitter le seront à l'époque de l'enlèvement des marchandises, et non à celle du déchargement. Dans le second cas, les droits à payer sur les marchandises destinées à être exportées, devront l'être au moment de leur mise à bord du navire en partance.

§ 9.

Le droit d'exporter des marchandises des royaumes de France et de Navarre ne sera pas limité à l'empire de Moscovie, mais il comprendra généralement les États étrangers aux possessions de Sa Majesté Royale. Les taxes de douane auxquelles seront assujettis en pareil cas les sujets de S. M. le Tsar, seront précisément celles qu'acquittent les sujets du Roi.

§ 10.

Ce même principe régira les conditions des courtiers moscovites; les taxes à leur appliquer seront celles que les courtiers en marchandises du royaume payent au fisc.

§ 11.

Les consuls du Tsar en résidence dans le royaume y jouiront de la faculté d'instruire et de juger les différends qui pourraient s'élever entre leurs congénères. En pareil cas, ils seront autorisés à appliquer les lois de leur pays, en tant qu'elles ne contredisent pas la jurisprudence française.

§ 12.

Liberté absolue sera accordée aux sujets moscovites de professer leur religion et de pratiquer les cérémonies de leur culte dans toute l'étendue du royaume.

N. B. *Il serait à désirer que l'on dît, si réciproquement les sujets du Roi jouiront, sous le rapport religieux, d'avantages analogues dans les États du Tsar. En outre, il s'agirait de savoir si les trafiquants français seront admis à traverser la Moscovie pour se rendre dans l'un des États environnants, et en particulier en Perse. Le cas échéant, les trafiquants pourront-ils, pendant la route, se procurer à prix d'argent les vivres et autres objets de première nécessité dont ils éprouveraient le besoin?*

§ 13.

De même que par les articles précédents le libre accès dans le royaume sera accordé aux sujets du Tsar, à leur tour les sujets du Roi, de quelque condition qu'ils soient, seront admis en Moscovie.

§ 14.

A leur arrivée dans les États du Tsar, ils n'auront aucun genre de taxe personnelle à acquitter ; les choses se passeront de même à leur sortie. Toutes les marchandises importées dans les États de Sa Majesté tsarienne, y seront assujetties à des droits évalués à la moitié de ceux qu'y acquittent les produits anglais.

N. B. *Dans le cas où cette dernière clause, après avoir été acceptée par le gouvernement de S. M. le Tsar, viendrait à être enfreinte, et où les marchandises françaises seraient subsidiairement surtaxées en Moscovie, il est bien entendu qu'à leur tour les marchandises moscovites subiraient un traitement analogue en France.*

§ 15.

Les marchandises françaises importées par des sujets du Roi en Moscovie, ne pourront y être mises en interdit, ni, à plus forte raison, confisquées. En tout état de cause, la propriété leur en sera garantie, avec faculté de les y débiter suivant leur bon plaisir.

Cette pièce, après que Pierre et Siméon en eurent pris connaissance, fut rendue de leur part au sous-trésorier et commissaire royal Berlise. En même temps il lui fut observé que S. M. le Roi Louis quatorzième avait été parfaitement instruite, par la lettre amicale et fraternelle du Tsar, des sentiments que ce monarque lui portait ; nul témoignage plus éclatant de ces dispositions fraternelles ne saurait être offert au Roi. En outre les ambassadeurs, dans leur conférence avec les conseillers de la couronne royale, avaient eu soin de les instruire de vive voix du désir qu'éprouvait leur puissant maître, de voir les sujets des deux empires établir entre eux des relations suivies, relations dont résulterait pour chacun des États accroissement de richesse et partant de puissance. Pierre et Siméon avaient remis à ces conseillers un sauf-conduit, destiné aux ambassadeurs que le Roi était invité à envoyer à son tour au Tsar ; une pareille invitation témoignait une fois de plus du vif désir qu'éprouvait Sa Majesté tsarienne de cultiver des relations intimes avec la cour de France. — Si dans ces circonstances les sentiments du Roi correspondaient à ceux du Tsar, il serait à désirer que Sa Majesté royale voulût bien hâter le départ de ses ambassadeurs. Ils auraient pour mission de

renouveler au Tsar l'assurance des dispositions amicales et fraternelles du Roi, et de faire des propositions formelles, indiquant au juste dans quels rapports la cour de France désire être à l'avenir avec la cour tsarienne. Lorsque après leur arrivée à Moscou, les envoyés français seraient admis à l'audience du souverain, et qu'ils auraient déposé entre les mains du monarque la lettre du Roi dont ils seraient porteurs, le Tsar en prendrait connaissance; ensuite Sa Majesté ordonnerait aux gens de son conseil d'entrer en conférence avec les ambassadeurs royaux. Ce serait dans cet entretien que les propositions communiquées par écrit à Pierre et à Siméon, de la part du roi, devraient être présentées, pour les discuter séance tenante. En définitive, le Tsar instruirait lui-même les ambassadeurs français de sa décision, dans l'audience de congé à laquelle il les convierait; les envoyés du roi y paraîtraient entourés des plus grands honneurs, ainsi que le très-excellent Tsar a pour coutume d'en user à l'égard des envoyés étrangers. — Telle était la voie qu'il conviendrait de suivre pour arriver à conclure un arrangement entre les deux cours; quant à Pierre Potemkin et à Siméon Roumïantsoff, ils ne pouvaient adopter aucun genre de décision.

Le 31 août, Pierre et Siméon reçurent la visite des chefs, au nombre de six, qui dirigent le commerce de la ville de Paris[1]. Ils annoncèrent que les conseillers royaux les ayant fait instruire des propositions faites par les ambassadeurs d'établir des rapports commerciaux entre la France et les États du Tsar, ils venaient leur demander quel genre de marchandises les négociants du royaume trouveraient à acquérir en Moscovie, et en outre, dans quel port il conviendrait aux navires de commerce français d'aller les prendre. Ils demandèrent aussi qu'on leur délivrât un acte authentique, signé par les ambassadeurs, qui constaterait la faculté accordée par le Tsar aux sujets du Roi de fréquenter ses États pour s'y livrer à des opérations de négoce.

Il leur fut répondu, par l'entremise du dominicain Ourbanovsky, remplissant comme à l'ordinaire les fonctions d'interprète, que doréna-

[1] Le commerce de Paris était alors divisé en six corps ou *communautés de marchands*, ayant chacun un chef à sa tête; c'étaient les corps des *drapiers et chaussetiers*, des *épiciers*, des *merciers*, des *pelletiers*, des *bonnetiers*, et des *orfévres*. Les pelletiers avaient d'abord occupé la première place, mais par la suite, ils vendirent leur droit de préséance aux drapiers et durent passer au cinquième rang.

vant les commerçants français pourraient, en toute assurance, porter leurs produits dans le grand port tsarien d'Arkhangel, pour les y débiter et y prendre en retour des marchandises du pays[1]. Quant à l'acte qu'ils demandaient, c'était là une question que les ambassadeurs débattraient avec le commissaire royal.

« Messieurs les ambassadeurs, reprirent les représentants du commerce de Paris, nous ajoutons parfaitement foi à vos paroles, à ce point que si la saison était moins avancée nous équiperions au moment même jusqu'à six navires chargés de marchandises, pour les diriger vers le port que vous venez de nommer. Malheureusement il est trop tard, et les bâtiments que nous

[1] La fondation d'Arkhangel date de l'année 1587. Les Anglais y eurent dans les commencements le monopole du commerce. En 1604, le tsar Boris Godounoff étendit le privilége aux navires hambourgeois. Les choses demeurèrent dans cet état jusqu'au règne du tsar Alexis, qui, dans des vues sagement libérales, affranchit (en 1648) le port d'Arkhangel de toute espèce de restriction, autorisant et engageant même les navires de toutes les nations commerçantes de le fréquenter. A une époque postérieure à celle qui nous occupe, son fils, Pierre le Grand, établit un chantier de construction à Arkhangel : le premier bâtiment qui y fut construit prit la mer en 1694.

expédierions se trouveraient dans la nécessité d'hiverner dans des parages éloignés, ce qui serait très-désavantageux. Mais tenez pour certain que des navires français se montreront à Arkhangel l'année prochaine. »

Sur l'ordre des ambassadeurs, le dominicain ajouta : « Lorsque, Dieu aidant, des navires de votre nation se disposeront à porter des marchandises à Arkhangel, il conviendra de veiller à ce que, parmi les marchandises embarquées, il ne se trouve ni eau-de-vie ni tabac [1]. L'importation de ces deux espèces de produits étant strictement prohibée, ils courraient le risque d'être confisqués. »

Les chefs du commerce remercièrent les ambassadeurs de l'avertissement, en promettant d'en tirer parti. Ourbanovsky leur détailla alors les différents produits russes, que les marchands du royaume pourraient rapporter de Moscovie en France. « Parmi les objets que vous venez d'indiquer, observèrent les représentants du commerce parisien, il en est un bon nombre

[1] Un ancien préjugé faisait considérer le tabac comme une plante malfaisante et dont l'usage entraînait certains maléfices. Pierre le Grand fit évanouir ces chimères en autorisant, par un oukhase formel, l'introduction et l'usage du tabac.

qui trouveraient chez nous un placement certain : notamment les fourrures d'hermine, de martre, de rat-musqué et de loutre; puis encore, les cuirs, le suif et le chanvre. » Avant de s'éloigner, ils firent aux ambassadeurs l'énumération des marchandises que les commerçants français pourraient porter à Arkhangel; au premier rang figuraient l'or monnayé et les vins rouges et blancs; puis encore un grand nombre de tissus tels que draps, brocarts, velours, satins, damas, etc.

Le 10 septembre[1], le sous-trésorier et commissaire royal Berlise vint dire aux ambassadeurs que le roi avait accueilli leurs observations avec

[1] Voici ce que les envoyés du tsar firent du 1er au 10 septembre (ce qui répond pour l'époque, du 11 au 20); c'est Saintot qui nous fournit les détails qu'on va lire : on y verra que Louis XIV eut soin de faire montrer Paris et ses environs à Potemkin. Le 1er (11), il alla voir le château et le parc de Vincennes, ainsi que les Tuileries. Le 3(13), il fut conduit aux Gobelins, dont le fameux peintre Le Brun lui fit les honneurs; puis au Louvre et au Garde-Meuble. Le 5 (15), on lui montra Versailles, en train d'être transformé (on sait que la reconstruction du rendez-vous de chasse de Louis XIII avait été résolue à la mort de Mazarin, en 1661), et, au retour, on le fit assister à la représentation d'une pièce à machines, donnée par la troupe du Marais. Le 6 (16), ce fut le tour de Molière, qui, comme il a déjà été dit ailleurs, joua en l'honneur de l'ambassadeur et de son fils sa nouvelle

bienveillance, et que faisant droit au désir qu'ils éprouvaient de ne pas prolonger davantage leur séjour dans sa capitale, il les faisait inviter à se présenter à son audience de congé le 13 du courant, veille du jour où Sa Majesté quitterait Saint-Germain pour l'excursion qu'elle allait entreprendre. Le commissaire ajouta que le Roi se proposait de leur remettre lui-même sa lettre royale destinée au Tsar; quant à la copie, les ambassadeurs la recevraient le lendemain, dans leur hôtel.

Le stolnik Pierre et le diak Siméon firent observer au commissaire royal qu'il était indispensable qu'on leur fît parvenir d'avance une copie en langue latine de la lettre au Tsar que le Roi se proposait de leur remettre. Cette communication leur ferait connaître la teneur de la pièce qu'ils allaient être chargés de porter à leur souverain, et ils y vérifieraient l'exactitude de transcription de ses titres et qualifications. Le commissaire revint trouver les ambassadeurs vers le soir. Dans cette seconde entrevue, il leur dit que

comédie de l'*Amphitryon;* après le spectacle, les comédiens reçurent les remercîments de Potemkin, auquel ils étaient venus offrir des confitures et des fruits. La matinée du 9 (19) fut remplie par une visite au Val-de-Grâce.

les conseillers royaux auxquels il avait eu soin de communiquer leurs demandes, se refusaient d'y souscrire; même il leur paraissait étrange que l'on prétendît dicter au roi une règle de conduite. Les ambassadeurs dirent : « Nous serions désolés que Sa Majesté royale pût prendre notre persistance en mauvaise part; en agissant ainsi, nous ne faisons que nous conformer strictement à la teneur rigoureuse de nos instructions. S'il ne plaisait pas au roi de consentir à nous envoyer à l'avance la version latine de sa lettre, il nous deviendrait impossible de nous présenter à son audience de congé. »

Le 11, le commissaire royal Berlise arriva de Saint-Germain; cette fois, il apportait une réponse satisfaisante. Le roi, dans le désir qu'il éprouvait de complaire en toute chose aux envoyés du Tsar, venait d'ordonner que communication leur fût donnée de la copie en langue latine de sa lettre royale. En même temps que le sous-trésorier s'acquittait de ce message, il remit ladite copie à Pierre Ivanovitch. Le traducteur Gosens et le dominicain Ourbanovsky se mirent aussitôt en devoir de transcrire, séance tenante, cette pièce en russe. A peine les ambassadeurs eurent-ils jeté les yeux sur leur travail, qu'ils y reconnurent plusieurs erreurs graves

dans l'énoncé des titres du Tsar. Sur l'observation qu'ils en firent au commissaire Berlise, qui ne les avait point quittés, celui-ci leur dit, que, suivant toute probabilité, le roi consentirait aux modifications nécessaires, Sa Majesté désirant que l'on se départît au besoin, en leur faveur, de la stricte observance des formes diplomatiques usitées en son royaume.

Le lendemain, 12, le commissaire royal vint de nouveau trouver les ambassadeurs. Le roi leur faisait dire que non-seulement les modifications réclamées seraient faites dans la copie de sa lettre au Tsar, mais, qui plus est, que pour donner un témoignage nouveau de ses dispositions bienveillantes, il leur remettrait lui-même sa lettre et la copie corrigée sur leurs indications. Pierre et Siméon chargèrent le commissaire de porter l'expression de leur gratitude à Sa Majesté, ajoutant que dès l'instant que le roi avait réglé les choses de cette manière, ils cessaient d'insister pour qu'on leur remît à l'avance la copie en langue latine de la lettre du roi.

Le 13 septembre, le stolnik Pierre et le diak Siméon furent reçus en audience de congé, par le roi, à Saint-Germain. Cette fois, de même qu'à la première audience, le maréchal de Bellefond, assisté des commissaires Berlise, Catheux

et de Pée, vint les chercher avec les carrosses de la cour.

A l'arrivée des ambassadeurs dans la résidence royale de Saint-Germain, on les invita à passer dans un appartement séparé, pour y revêtir leurs habits de cérémonie. Ils s'y trouvaient depuis peu d'instants, quand survint un gentilhomme envoyé par le roi pour les saluer, et les prier de ne pas se formaliser si Sa Majesté *les* faisait un peu attendre. A son tour, le maréchal de Bellefond vint les trouver. Il leur annonça que le roi, faisant droit à ses observations, venait de prescrire que cent pièces d'or leur fussent comptées, pour les indemniser de la somme qu'ils avaient payée à Bayonne, au fermier du duc de Gramont. Quant à la question des frais de route de l'ambassade, de Bayonne jusqu'à Bordeaux, le roi, auquel il en avait touché un mot, n'avait exprimé aucune résolution[1]. « Du reste, ajouta

[1] Le fait est que Louis XIV avait opposé un refus au remboursement de cette dépense, que Potemkin, se fondant sur les usages de sa cour (voyez l'Introduction, page 71) considérait comme lui étant due. Voici comment Saintot motive le refus : « Quoique les ambassadeurs, dit-il, prétendissent qu'on devait les rembourser de l'argent qu'ils avaient déboursé pour venir de la frontière jusqu'à Bourdeaux, qu'ils faisaient monter à environ 5000 livres, on ne leur voulut point rendre, *parce*

le maréchal, de mémoire d'homme on n'a entendu parler en France de faire voyager des envoyés étrangers aux frais du trésor royal. »

Après une réplique des ambassadeurs, le maréchal se mit en devoir de les conduire chez le roi. De même qu'à leur audience de réception, ils furent reçus au bas du perron extérieur par le dignitaire et gentilhomme royal de Rhodes ; le colonel général de la garde du roi vint à leur rencontre dans le vestibule de l'appartement royal.

Au moment où Pierre et Siméon y entrèrent le Roi se leva en ôtant son chapeau. Après les saluts d'usage, ils offrirent leurs remercîments à Sa Majesté pour le traitement qui continuait à leur être fait depuis leur arrivée à Paris. Le premier secrétaire royal, de Lyonne[1], présenta alors au Roi la lettre destinée au Tsar, à laquelle était jointe une copie. Sa Majesté se le-

qu'ils avaient fait ce voyage sans attendre l'ordre de Sa Majesté. »

[1] Hugues de Lyonne, renommé à la cour de Louis XIV pour la grâce de son esprit et pour ses talents d'homme d'État, avait d'abord rempli, par la protection de Mazarin, les fonctions de secrétaire de la reine mère (Anne d'Autriche). Après avoir été à Rome (1655) comme ambassadeur, il fut nommé, en 1661, secrétaire d'État aux affaires étrangères, poste qu'il continuait à occuper à l'époque de l'ambassade de Potemkin.

vant de nouveau et se découvrant, dit : « Voici, messieurs les ambassadeurs, une lettre adressée par nous à notre affectionné frère le Tsar et Grand-Prince Alexis Mikhaïlovitch, samoderjets de toutes les Russies, Grande, Petite et Blanche. » En prononçant ces paroles, le roi remit de sa propre main la lettre et la copie, au stolnik et namestnik de Borovsk, Pierre Ivanovitch Potemkin ; l'ambassadeur passa les deux pièces au *diak* Roumïantsoff. Un instant après, le roi reprenant la parole ajouta : « Nous vous invitons, lorsque vous reverrez Sa Majesté le Tsar, notre affectionné frère, de le saluer de notre part. » Les ambassadeurs repartirent : « Nous aurons soin, aussitôt que par la grâce du Très-Haut il nous sera permis de nous retrouver en présence de notre souverain, de porter à sa connaissance les dispositions affectueuses et fraternelles de Votre Majesté Royale à son égard. » Ces mots terminèrent l'audience, et les ambassadeurs saluant encore une fois le roi qui s'était levé et découvert, quittèrent l'appartement royal.

En sortant de chez le roi, Pierre et Siméon furent reconduits avec honneur jusqu'au bas de l'escalier. Ils y trouvèrent des litières à porteurs, qui allèrent les déposer à l'entrée du pavillon où ils avaient changé de vêtements.

Aussitôt rentrés dans l'appartement où ils avaient mis pied à terre à leur arrivée, les ambassadeurs donnèrent l'ordre au traducteur Gosens et au dominicain Ourbanovsky de procéder à la vérification des titres du Tsar dans la lettre royale. Après s'être acquittés de cette tâche avec l'exactitude exigée, Gosens et Ourbanovsky déclarèrent que la copie latine était irréprochable, tandis que dans la lettre même du roi, en langue française, les principaux titres de Sa Majesté tsarienne manquaient. Pierre et Siméon s'étant, à leur tour, assurés du fait, en instruisirent le maréchal de Bellefond. Il confronta la lettre et sa copie, et n'eut pas de peine à se convaincre que le reproche était fondé. Reprenant alors les deux pièces des mains des ambassadeurs, le maréchal se disposa à les porter immédiatement à Sa Majesté royale, pour prendre ses ordres. En même temps il leur dit que son absence ne se prolongerait pas, et les engagea en attendant à se mettre à table, où il ne tarderait pas à les rejoindre. Pierre Potemkin lui repartit, avec une vive émotion : « Dans ce moment si douloureux pour nous, où nous voyons les rapports d'amitié fraternelle qui allaient se former entre notre souverain et le vôtre tendre à se rompre pour toujours; lorsque nous venons de reconnaître

que le roi, dans la lettre qu'il nous a remise de sa propre main, a cru devoir omettre les titres les plus éminents du Tsar; dans un pareil instant, disons-nous, non-seulement nous serions incapables de prendre part à la joie d'un festin, mais notre douleur est si poignante que nous avons peine à supporter la lumière du jour : si quelque chose a lieu de nous surprendre, c'est de vivre encore après avoir assisté à l'affront qui vient d'être fait à notre souverain [1]. » Le maréchal de Bellefond parut troublé de ce discours, et il s'empressa d'assurer les ambassadeurs que l'omission dont ils se plaignaient avait eu lieu à l'insu du roi, et qu'elle était l'effet d'une simple inadvertance. Il les supplia, en conséquence, de

[1] Si excessive que, de prime abord, puisse paraître la susceptibilité de Potemkin en cette circonstance, elle était cependant dans les mœurs de l'époque, nous ne disons pas en Russie seulement, mais dans l'Europe entière : qu'on se souvienne des fameuses disputes sur la préséance! D'ailleurs c'était la première fois qu'un envoyé russe se trouvait à la cour de Louis XIV, dont les sentiments réels à l'égard du tsar étaient inconnus de l'ambassadeur; partant, Potemkin pouvait fort bien supposer que la suppression, dans la lettre originale du roi, des plus hauts titres de son souverain, provenait d'une intention calculée, assurément bien faite pour le blesser.

bannir tout chagrin, d'autant plus, qu'il allait de ce pas prendre les ordres de Sa Majesté, ordres qui ne pourraient être que favorables. Au moment où il s'apprêtait à franchir le seuil de la porte de l'appartement, Pierre Ivanovitch crut devoir le prévenir que, dans aucun cas, ni lui ni le diak Siméon ne consentiraient à prendre place à table avant que cette affaire eût été définitivement arrangée.

Bientôt après, le commissaire et sous-trésorier Berlise, qui avait quitté les ambassadeurs en même temps que le maréchal, vint les trouver de la part du roi. Sa Majesté, leur dit-il, venait de donner l'ordre de recopier sa lettre à neuf, en rétablissant dans la rédaction ceux des titres tsariens qu'un défaut suffisant d'attention avait fait omettre. Après s'être acquitté en ces termes du message royal, le commissaire pria les ambassadeurs et les personnes de leur suite de passer dans un pavillon séparé où le couvert avait été mis pour eux.

Au bas des degrés, le stolnik Pierre, le diak Siméon et les dvoriané de l'ambassade trouvèrent des litières à porteurs, qui allèrent les déposer à l'entrée de ce pavillon. Le maréchal de Bellefond se trouvant encore retenu chez le roi, ce fut, en attendant son arrivée, le commissaire

Berlise qui leur fit les honneurs du repas. Plusieurs maîtres d'hôtel du roi en dirigeaient le service.

Sur ces entrefaites, le maréchal rejoignit les ambassadeurs, et prit place à table avec eux. Il leur dit que la lettre du roi ne tarderait pas à être apportée, après avoir été transcrite à neuf, ajoutant que les omissions dont ils s'étaient plaints avaient eu pour cause un défaut d'attention de l'employé chargé de la mise au net des expéditions royales. Le départ de Sa Majesté se trouvant fixé au lendemain, la chancellerie avait un nombre considérable de dépêches à expédier; en toute autre circonstance, le premier secrétaire de Lyonne aurait examiné lui-même la lettre destinée à être présentée à la signature du roi, et dès lors aucun genre d'erreur n'aurait pu s'y glisser.

Le stolnik Pierre Potemkin porta alors la santé de Sa Majesté le Tsar et Grand-Prince Alexis Mikhaïlovitsh. A son tour, le maréchal de Bellefond et les commissaires royaux burent à la santé de Sa Majesté tsarienne.

Survint un secrétaire, porteur de la lettre du roi; il la remit au maréchal, qui la passa au stolnik Pierre. Du premier coup d'œil, l'ambassadeur reconnut que la missive royale n'avait

point été transcrite à neuf, comme on s'y était engagé; mais que l'on s'était contenté d'y gratter quelques mots pour ajouter sur les endroits effacés les titres tsariens qui avaient été omis. En outre, c'était la plus importante des qualifications du Tsar, — celle de Samoderjets[1], — qui, précisément, occupait un endroit gratté. « Nous ne pouvons, observa l'ambassadeur, en s'adressant au maréchal, nous charger de porter une pièce en cet état. Bien plus! nous ne pouvons même l'envisager de sang-froid, car elle atteste le peu de cas que l'on fait ici des titres de notre monarque. Cependant le Tsar a eu soin que toutes les qualifications appartenant à Sa Majesté royale figurassent exactement dans sa lettre fraternelle au Roi, de manière à lui témoigner la considération la plus élevée. Le Roi, à son tour, nous a fait assurer, et il nous a assuré lui-même du désir qu'il éprouvait de se lier intimement avec notre cour. Cela étant, nous t'engageons, maréchal de Bellefond, à soumettre ces observations à Sa Majesté royale, afin qu'il lui plaise d'ordonner que sa lettre soit transcrite à neuf avec toute l'attention possible. En même temps, nous devons te prévenir qu'au cas où de

[1] Voy. plus haut, p. 179, *note*.

nouvelles omissions s'y glisseraient, nous refuserions de la recevoir. »

Le maréchal s'empressa d'assurer les ambassadeurs de la sincérité des sentiments d'amitié du Roi à l'égard du Tsar. En même temps, il rendit la lettre au secrétaire qui l'avait apportée, en lui recommandant de se dépêcher de la recopier à neuf, et de reproduire avec soin les qualifications tsariennes en la forme qui leur était donnée dans la version latine de la missive royale.

Pendant le dîner, le maréchal qui le présidait prévint les ambassadeurs qu'au sortir de table il les conduirait dans le jardin du palais où, sur l'ordre du roi, un nègre devait exécuter en leur honneur différents exercices de voltige. Le stolnik Pierre le remercia et, profitant de l'occasion qui s'offrait, il lui dit : « Tous tes procédés, maréchal de Bellefond, dénotent le désir que tu éprouves de voir des rapports intimes s'établir entre notre souverain et le vôtre ; en outre, c'est toi qui, sur l'ordre du roi, es venu à notre rencontre au bourg de la Reine ; c'est toi encore qui, plus tard, nous as conduits à l'audience de Sa Majesté ; enfin, c'est encore toi qui, en cet instant, nous fais les honneurs de ce festin avec une politesse si parfaite. Désirant, en de telles circonstances, te laisser un souvenir des senti-

ments de haute estime que ta parfaite raison a fait naître en moi, et reconnaître, intime ami, tes bons et loyaux procédés à notre égard, permets-moi de t'offrir ce présent. » En achevant ces mots, Pierre Potemkin ôta le bonnet de velours façonné, bordé de martre-zibeline et enrichi d'une aigrette en pierres précieuses avec coulant en perles fines qui le coiffait, et le posa sur la tête du maréchal. Celui-ci fit difficulté de l'accepter. Mais le stolnik Pierre refusa de le reprendre; en même temps il ajouta : « Si peu digne de tes mérites que puisse être ce présent, du moins c'est de bon cœur que je te l'offre. » Cette fois, le maréchal accepta, et, après avoir, à son tour, donné son chapeau à Pierre Ivanovitch, — chapeau qui était tout uni, — il se coiffa du bonnet de l'ambassadeur; puis se levant, il annonça qu'il allait se rendre chez le roi pour montrer à Sa Majesté le don qui venait de lui être fait [1].

[1] Nous avons déjà eu occasion de parler du prix élevé des bonnets que portaient les hauts dignitaires de la cour des tsars. Outre les pierreries dont ils étaient ornés (voyez le portrait en tête du volume), la fourrure de renard noir ou de martre-zibeline qui les bordait coûtait fort cher, car elle était prise du cou de l'animal; c'est pourquoi on donnait à ce genre de bonnets le nom de *gorlatnia* (du cou). Il est à supposer que le maréchal de Bellefond n'avait vu dans l'action de l'ambassadeur

Environ une demi-heure après, arriva un maître d'hôtel royal, chargé par le roi d'exprimer au stolnik Pierre la satisfaction qu'avait éprouvée Sa Majesté en apprenant quel cadeau le maréchal venait de recevoir de l'ambassadeur. Or Pierre Potemkin avait imaginé de faire présent de sa coiffure de cérémonie au maréchal de Bellefond, parce que toutes les pelleteries provenant du trésor tsarien avaient été distribuées, et que cependant il n'aurait pas été convenable, dans l'intérêt même des affaires du Tsar, de ne rien offrir à un dignitaire aussi influent près du roi que le maréchal. A plusieurs reprises, les commissaires royaux avaient répété que ce personnage était en haute faveur près de son souverain, et qu'en outre c'était un homme d'une naissance très-distinguée.

Au messager royal succéda bientôt le com-

qu'une démarche singulière; Saintot en parle dans ce sens (voyez l'Appendice). Cependant Potemkin, comme on voit, était en droit de considérer un pareil cadeau comme méritant d'être apprécié. — Quant à la circonstance du maréchal ayant, étant à dîner, son chapeau près de lui, nous rappellerons qu'à cette époque, en France, on demeurait couvert, même à table; ces deux vers de la satire du repas le prouvent suffisamment :

Quand un des conviés, relevant sa moustache
Et son feutre, à grands poils, ombragé d'un panache,

missaire et sous-trésorier Berlise, qui invita Pierre Potemkin et les dvorïané à le suivre dans le jardin du palais. Ils y assistèrent, comme cela avait été annoncé, aux exercices de voltige d'un nègre. Cet homme, debout sur un cheval non sellé, le faisait courir en pleine carrière, ce qu'il renouvela à plusieurs reprises. L'ambassadeur, avant de se retirer, lui fit remettre une gratification. Le jardin royal est bien ordonné; des arbres à fruits y sont disposés en allées, entre des fontaines ornées de différentes manières.

En quittant le jardin, le stolnik Pierre et les dvorïané rentrèrent dans le salon où le repas avait eu lieu. Ils y furent précédés par plusieurs maîtres d'hôtel royaux et suivis par les nombreux officiers qui les avaient accompagnés dans la promenade : le diak Siméon s'étant senti indisposé, n'avait pu en être. Sur ces entrefaites arriva le commissaire Berlise, en compagnie du secrétaire qui avait été chargé de transcrire à neuf la lettre du roi. Pierre Potemkin ayant reçu la missive royale des mains du commissaire, la passa au dominicain Ourbanovsky; celui-ci, en ayant examiné le contenu, déclara que cette fois les titres du Tsar s'y trouvaient énumérés avec une exactitude irréprochable.

Peu d'instants après les ambassadeurs virent passer la reine et le prince royal, allant prier Dieu dans une abbaye, distante d'un mille de Saint-Germain[1]. Sa Majesté occupait le fond d'une première voiture, dans laquelle se trouvaient deux dames d'honneur assises sur la banquette de devant. Le prince royal, fils aîné du roi, était au fond de la seconde voiture, ayant ses menins et sa nourrice assis en face de lui. Une troisième voiture de suite renfermait plusieurs dames de la maison de la reine. Ces voitures, qui toutes trois étaient découvertes[2], défilèrent sous les fenêtres du pa-

[1] Au couvent des Loges, fondé en 1644 par Anne d'Autriche sous le titre de *Notre-Dame des Grâces*, pour remercier la sainte Vierge de la naissance d'un fils qui fut Louis XIV. Il existait auparavant en cet endroit une chapelle dédiée à S[t] Fiacre, dans le voisinage du château ruiné *des Loges*, château qui fut un rendez-vous de chasse des rois, sans qu'on puisse d'ailleurs en assigner au juste l'origine.

[2] Ces sortes de voitures, dont on se servait principalement pour la promenade, s'appelaient *calèches*, sans qu'il faille inférer du nom une anologie quelconque avec les calèches actuelles. Elles étaient entièrement découvertes, et, de même que dans les carrosses de l'époque, c'étaient des pièces de cuir nommées *mantelets* qui y tenaient lieu de portières. On lit dans *le Mercure Galant* du mois d'avril 1689, que Louis XIV accorda au ma-

villon où les envoyés du Tsar et les personnes de leur suite étaient occupés à regarder, et au bas duquel se tenaient les gens de l'ambassade. Ni la reine ni le jeune prince ne songèrent à se dérober à tant de regards fixés sur eux, pas plus à ceux des étrangers que des nationaux[1]. Chacune des voitures était traînée par six chevaux gris-pommelé. En tête de celle de la reine s'avançaient six gardes à cheval, l'épée nue; six gardes à pied, ayant également l'épée à la main, marchaient sur les côtés. La voiture du prince royal était suivie par six gentilshommes

réchal d'Estrée, par lettres patentes enregistrées au parlement, « le Privilége de la fabrique et de la vente des *Calèches*, Chaises roulantes, etc, dites *Inversables et Incahotables*, dans tout son Royaume, Terres et Païs de son obéissance. »

[1] Avant Pierre le Grand, les femmes, en Russie, étaient renfermées comme elles continuent encore de l'être en Orient; de là, la surprise de Potemkin. Les épouses des tsars en particulier vivaient dans une retraite absolue que partagaient leurs enfants; c'est au point que l'héritier du trône n'était montré aux principaux dignitaires de l'empire qu'à l'âge de dix-huit ans. Voici en quels termes un voyageur du temps (Reutenfels) s'exprime au sujet de la reclusion des femmes à Moscou. « Abstinentur omni celebritate, et frequenti hominum conventu, in « extremo arcis recessu conclusi : quo penetrare, præter « illos, quorum curae sunt concrediti, nemo alius potest. »

et trois gardes, tous à cheval. — L'absence de la reine ne se prolongea pas au delà d'une heure ; Sa Majesté et le prince son fils revinrent dans le même équipage à l'exception de la voiture de suite qui manquait. A l'aller comme au retour, le poste d'infanterie de garde au château, ainsi que celui qui, en l'honneur des ambassadeurs, avait été placé devant le pavillon où ils se trouvaient, se dépêchèrent de se mettre en rang, tête découverte ; en même temps les drapeaux s'abaissèrent, les tambours battirent aux champs accompagnés du bruit des trompettes et des hautbois. Sur la demande que Pierre Ivanovitch fit au commissaire Berlise, s'il était d'usage de mettre toujours autant de monde sur pied chaque fois que la reine sortait, le commissaire répondit que oui, ajoutant qu'il n'était point rare que l'escorte se composât de cent gardes, et que même dans les occasions extraordinaires, telles par exemple qu'un voyage au loin, l'escorte royale était de mille hommes.

Les ambassadeurs furent ramenés à Paris dans les carrosses du roi, le jour même. Les commissaires Berlise, Catheux et de Pée ne se retirèrent qu'après que Pierre et Siméon furent rentrés dans leur appartement.

Le 14 septembre, le roi se mit en route de

Saint-Germain avec la reine et toute sa cour, pour l'excursion projetée[1].

Le lendemain, le commissaire et sous-trésorier royal Berlise remit aux ambassadeurs les présents que Sa Majesté leur destinait. Le stolnik Pierre Potemkin reçut pour sa part les portraits du roi, de la reine et du prince royal[2]; plus, une pièce de seize archines de drap d'or, une autre de satin d'or et une troisième de moire d'or; deux pièces de satin écarlate et une pièce de drap de la même couleur; cinq tapis tissés avec de l'or, deux montres en or garnies de pierreries, quatre montres d'or unies; enfin une pendule à timbre avec musique. Son fils, le stolnik Stéfan, reçut une épée dont la garde était en or; trois fusils et une paire de pistolets; des pièces d'étoffes en or, une pièce de satin figuré, une pièce de drap écarlate et six montres en or unies. Le diak Siméon eut six tapis tissés avec de l'or, et trois autres tapis plus simples à dessins; des étoffes brochées d'or, du drap écarlate, douze pièces d'étoffe pour couvertures de fauteuils, et une pendule en bronze avec musique et sonnerie.

[1] Il a déjà été dit qu'il s'agissait d'une course à Chambord.

[2] Le dauphin, qui alors (1668) était âgé de sept ans.

complimentés par les échevins de cette dernière cité, qui vinrent leur offrir des pièces de sucrerie, des fruits et du vin rouge. Le lendemain, 21, on gagna la ville de Boulogne, où les ambassadeurs furent de nouveau complimentés, et le 22 ils arrivèrent à Calais.

Le stolnik Pierre et le diak Siméon venaient de mettre pied à terre, quand survinrent le gouverneur de la ville et le président, accompagnés d'un grand nombre d'officiers. On n'eut pas de peine à se procurer un navire, et le marché ayant été conclu avec le capitaine pour transporter l'ambassade à Rotterdam, l'embarquement eut lieu sans retard. Les autorités, ainsi que le commissaire royal, conduisirent les ambassadeurs en cérémonie jusqu'au lieu de l'embarquement. Le carrosse où se trouvaient Pierre et Siméon était escorté par trente soldats, marchant sur deux files.

Avant de quitter le rivage, les ambassadeurs offrirent divers présents au commissaire Ca-

de faire une salve, et le fit défiler. » Potemkin, homme de guerre du tsar Alexis (voy. plus haut, p. 317, *en note*), passant en revue un régiment de l'armée de Louis XIV, nous a paru un fait assez singulier pour mériter d'appeler sur lui l'attention du lecteur.

theux ainsi qu'au sommelier royal. Une gratification fut en outre remise de leur part aux hommes de service de la maison du roi.

Le bâtiment qui portait l'ambassade mit à la voile, de Calais, le 23 septembre. Il arriva le surlendemain, 25, dans le port hollandais de Rotterdam.

Aussitôt que le navire eut jeté l'ancre, le stolnik Pierre et le diak Siméon envoyèrent un podïatchi, accompagné du truchement de l'ambassade, vers les bourgmestres de la ville de Rotterdam. Ils avaient ordre de leur annoncer l'arrivée des ambassadeurs du Tsar, et de les prévenir que Pierre et Siméon étaient porteurs d'un sauf-conduit tsarien, adressé à leurs Hautes Puissances les États Généraux de Hollande [1], ainsi qu'à Messieurs les bourgmestres et échevins des Villes Libres : en conséquence, le stolnik Pierre Potemkin et le diak Siméon demandaient qu'en outre du droit de pas-

[1] On donnait alors le nom de *Hollande* à la plus considérable des *sept provinces unies* : Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Frise, Over-Yssel et Groningue. C'était une confédération d'États qui, après s'être constituée, en 1579, pour se maintenir contre l'Espagne à laquelle ils avaient appartenu, obtinrent en 1648 la reconnaissance de leur indépendance de la couronne espagnole. L'as-

sage pour se rendre dans l'empire de Moscovie, un navire hollandais fût chargé d'aller les déposer avec leur suite dans le port de mer de Riga.

Peu d'instants après, un secrétaire, chargé de saluer Pierre et Siméon, vint les trouver de la part des bourgmestres. Ces magistrats venaient d'expédier un exprès à la Haye, pour annoncer aux augustes États l'arrivée des ambassadeurs du Tsar, et demander des instructions.

Le lendemain, 26 du courant, le stolnik Pierre et le diak Siméon, qui n'avaient point quitté leur navire, reçurent la visite du premier secrétaire des bourgmestres de Rotterdam, chargé de s'informer des nouvelles de leur santé et de les saluer : il assura que la réponse attendue de la Haye n'allait pas tarder à arriver. Après les remercîments d'usage, les ambassadeurs lui firent servir des rafraîchissements. Sitôt qu'il se fut

semblée des États Généraux, composée des députés des différentes provinces, se tenait à la Haye : elle prenait le titre de Hautes Puissances. Un conseil d'État électif exécutait les décisions des États Généraux. Les finances étaient administrées par une Chambre des Comptes, dont les membres étaient tous députés des provinces.

retiré, Pierre et Siméon, désirant rendre politesse pour politesse, enjoignirent au podïatchi André Sidoroff, accompagné du truchement Romane Yagline, d'aller complimenter et remercier les bourgmestres. Ils furent reçus, à leur arrivée, avec beaucoup de politesse, et s'acquittèrent de leur mission près des magistrats de la cité. On les reconduisit ensuite jusqu'au lieu d'embarquement avec des témoignages d'une extrême courtoisie.

Le 28, le secrétaire des bourgmestres se rendit auprès des ambassadeurs, pour les prévenir qu'un agent, envoyé vers eux par les États, venait d'arriver de la Haye et désirait savoir à quel moment il pourrait convenir aux envoyés du Tsar de le recevoir. Pierre et Siméon répondirent qu'ils désiraient que ce fût immédiatement.

L'agent ne tarda pas à se présenter à bord du navire où se trouvaient les ambassadeurs. Il leur dit : « Messieurs, j'ai reçu commandement des Hautes Puissances les États de Hollande et Néerlande de vous porter leurs salutations, et de m'informer si vous avez accompli en bonne santé un aussi lointain voyage. » Le stolnik Pierre et le diak Siméon remercièrent. Le mandataire reprenant ensuite, ajouta : « J'ai ordre,

Messieurs, de vous recevoir avec de très-grands honneurs. En conséquence, des chaloupes décorées, dont on ne fait usage que pour les envoyés extraordinaires, ont été mises à votre disposition, afin de vous conduire avec toute votre suite dans la ville principale d'Amsterdam. Vous y serez logés dans l'hôtel des ambassadeurs étrangers, et d'ici là je veillerai à ce que les repas *qui* vous seront servis en route, soient dignes, par leur ordonnance, du haut rang que vous occupez. »

Le stolnik Pierre et le diak Siméon, ayant accepté l'invitation qui leur était faite, quittèrent sans plus de retard leur bâtiment et se mirent en chaloupe. Ils furent conduits de cette manière à travers la ville, par des canaux creusés à mains d'hommes. Cette navigation se prolongea pendant deux fois vingt-quatre heures, et les amena à Amsterdam. L'agent des États qui, ainsi que ses aides, s'était embarqué avec les ambassadeurs, les traita avec une grande magnificence, et il eut pour eux toutes sortes d'attentions. Le 29, on arriva au terme du trajet. Pierre et Siméon mirent pied à terre à Amsterdam, à la porte même de l'hôtel des envoyés étrangers, préparé pour les recevoir.

Le 30 septembre, tandis que les ambassa-

deurs étaient à prendre un repas dont les honneurs leur étaient faits par l'agent venu avec eux de Rotterdam, Pierre Ivanovitch Potemkin avisa près de lui un homme qui, par sa bonne apparence, se distinguait des domestiques occupés à servir. L'agent auquel il demanda qui ce pouvait être, lui apprit que ce personnage était le secrétaire des États, ayant rang de colonel, ajoutant qu'il était arrivé incognito pendant la nuit. Ainsi renseigné, l'ambassadeur fit inviter le nouvel arrivé à prendre place à table. Avant de se rendre à l'invitation, le secrétaire s'approcha du stolnik Pierre qu'il complimenta dans les termes les plus gracieux; puis il alla s'asseoir au-dessus de l'agent.

Peu d'instants après, survint le bourgmestre d'Amsterdam. A son tour, il complimenta l'ambassadeur, et sur l'invitation qui lui fut faite, alla aussi prendre place à table en face du secrétaire des États. Alors furent portées les santés du Tsar et Grand-Prince Alexis Mikhaïlovitch, de la Tsaritsa et des princes leurs enfants; on porta aussi la santé de leurs seigneuries les Hautes Puissances de Hollande et de Néerlande. Les délégués du pouvoir hollandais firent suivre ces santés de protestations de dévouement, assurant qu'en toute occasion ils tiendraient à honneur

de se rendre agréables au Tsar. Les ambassadeurs les remercièrent, et ils exprimèrent le désir que pour leur donner une preuve de ces bons sentiments, on mît immédiatement un navire à leur disposition pour les transporter à Riga. « Si par la suite, ajoutèrent-ils, des ambassadeurs sont envoyés auprès du Tsar, soyez assurés qu'ils recevront dans son empire un traitement analogue, et que toutes les facilités de transport leur seront accordées. »

Les représentants du pouvoir hollandais, reprenant la parole, dirent : « Non-seulement, Messieurs les ambassadeurs, leurs Hautes Puissances les États sont disposées à vous être personnellement agréables en toute chose, mais elles se feront toujours un plaisir de manifester leur bon vouloir à tous les sujets, sans distinction, de votre puissant souverain. On va s'occuper à l'instant même de vous procurer un navire pour vous transporter avec votre suite à Riga. » Après un instant d'intervalle, les représentants ajoutèrent encore : « Nous vous prions, Messieurs, lorsque, Dieu aidant, vous jouirez de la faveur de revoir le Tsar, de rappeler au souvenir de Sa Majesté une lettre que les États ont eu l'honneur de lui adresser, à propos des nouvelles taxes que l'on vient d'établir sur les marchan-

dises étrangères dans le port d'Arkhangel. Jusqu'à ce jour, il n'a été fait aucune réponse à cette lettre ; et cependant un pareil état de choses est de nature à porter préjudice aux relations de commerce entre les deux États. Déjà nos négociants, que ces mesures contrarient vivement, balancent à y expédier à l'avenir leurs bâtiments chargés de marchandises. » Les envoyés du Tsar répondirent qu'ils n'avaient aucune connaissance de cette affaire, mais qu'ils auraient soin d'en parler, et que la réponse attendue ne tarderait sans doute pas à venir. Ces mots terminèrent l'entretien, et, après qu'on se fut levé de table, tous les visiteurs réunis à l'hôtel de l'ambassade se retirèrent.

Vers le soir, l'agent qui remplissait auprès des ambassadeurs les fonctions de commissaire, arriva pour leur annoncer qu'un navire venait d'être frété pour eux, et qu'en conséquence il dépendait de leur volonté de fixer le jour de l'embarquement. Pierre et Siméon dirent qu'ils feraient en sorte de se mettre en chemin le plus tôt possible.

Le 2 octobre, l'agent qu'accompagnait le premier secrétaire du conseil de ville, se présenta à l'hôtel de l'ambassade. Il amenait les chaloupes des bourgmestres. Ces magistrats faisaient invi-

ter les ambassadeurs à voir ce qu'Amsterdam renfermait de particulièrement curieux. Les envoyés du Tsar ayant accepté l'invitation pour eux et pour leur suite, montèrent dans plusieurs bateaux. Celui qu'eux-mêmes occupèrent était décoré de riches peintures, exécutées en différentes couleurs sur fond d'or; des glaces y garnissaient les ouvertures par où pénétrait le jour. Dans cette promenade, Pierre et Siméon visitèrent les bâtiments de guerre de la marine hollandaise, les chantiers de construction, l'arsenal, ainsi que les fortifications élevées à l'entrée du port pour lui servir de défense. Parmi les vaisseaux de guerre, il y en a qui portent jusqu'à quatre-vingts pièces de canon, avec un équipage de six cents hommes et même plus. Lorsqu'en temps de paix ces navires ne naviguent pas, on a soin d'en retirer l'artillerie, les munitions et jusqu'aux agrès. Tous ces objets sont déposés dans des magasins spéciaux, avec des étiquettes indicatives; il en résulte qu'il est très-aisé, en cas d'attaque imprévue, de mettre les bâtiments désarmés en état de reprendre la mer. Pour faciliter l'armement et le désarmement des navires de guerre, il a été établi, dans l'intérieur de l'arsenal, plusieurs canaux de service ayant des portes du côté de la mer,

au moyen desquels le transport des objets d'équipement s'effectue dans des bateaux réservés à cet usage.

Le lendemain fut consacré à visiter l'hôtel de ville, lieu où les magistrats d'Amsterdam règlent les intérêts de la cité. C'est un vaste bâtiment, renfermant de nombreuses et vastes salles, au sommet duquel est établie une horloge merveilleuse, chef-d'œuvre de mécanisme.

Le 4 octobre, eut lieu le départ de l'ambassade. L'agent remplissant comme de coutume les fonctions de commissaire, et le secrétaire du conseil municipal, vinrent prendre les ambassadeurs qu'ils conduisirent en cérémonie jusqu'au navire disposé pour les recevoir. Pierre et Siméon ne manquèrent pas d'offrir aux délégués de l'autorité hollandaise différents objets en cadeau, au moment où ceux-ci quittèrent le bâtiment pour retourner en ville.

Les marins ayant levé l'ancre, le navire commença à descendre la rivière : on mit trois jours à en gagner l'embouchure. Le 13, le bâtiment franchit le détroit du Sund, en continuant d'avancer dans la direction de Copenhague. Ce jour-là, vers le soir, le vent se renforça considérablement. A minuit, la tempête qui n'avait cessé de croître, se déchaîna avec une violence inouïe.

Pendant cette nuit affreuse, l'ouragan brisa la grande vergue et emporta la voile; le navire, devenu le jouet des flots, faillit être englouti. Le 14, la tempête s'étant apaisée, on passa devant la ville capitale du royaume de Danemark.

Le 18, on pénétra dans l'embouchure de la Dvina. Le vent étant alors devenu contraire, il fallut mettre à l'ancre et attendre un changement de temps. Après quatre jours d'une attente vaine, Pierre Potemkin et Siméon Roumïantsoff prirent le parti d'expédier en chaloupe deux podïatchié et le truchement, pour annoncer leur arrivée au comte général, chargé pour le roi de Suède du commandement de la province, ainsi qu'au gouverneur de Riga [1].

[1] Riga, le Rin-Lin des Esthoniens, a été fondée en 1200 par Albert, chanoine de Brême. En 1330, elle reconnut l'autorité des chevaliers Porte-Glaive. La Pologne la posséda de 1581 à 1621. A cette époque, le roi de Suède, Gustave-Adolphe, vint l'assiéger et la prit d'assaut. En 1656, par conséquent huit ans seulement avant l'ambassade de Potemkin, le tsar Alexis Mikhaïlovitch mit le siége devant Riga; mais il ne parvint pas à s'en emparer. Ce n'est que sous le règne suivant (celui de Pierre le Grand), après la victoire de Pultava, que cette ville importante a passé sous le sceptre russe.

La réponse ne se fit pas attendre. Le même jour, 21 du courant, un capitaine, expédié de Riga avec plusieurs bateaux, vint trouver les ambassadeurs à leur bord. Lorsqu'on l'eut introduit dans la cabine où Pierre et Siméon l'attendaient, il leur dit : « J'ai ordre, Messieurs, de vous saluer de la part du comte général. Son Excellence a fait mettre à votre disposition les chaloupes que je viens d'amener, pour vous conduire au port de débarquement. Vous y trouverez des équipages préparés : le comte a envoyé son propre carrosse pour votre usage, monsieur l'ambassadeur Potemkin; celui du gouverneur de la ville a été préparé pour monsieur le chancelier, votre assistant; les bourgmestres ont envoyé leurs deux carrosses pour les gentilshommes de l'ambassade; deux autres carrosses, appartenant à l'hôtel de ville, ont été préparés pour servir aux autres personnes de votre suite. Enfin, pour mieux vous honorer, les bourgmestres en personne, accompagnés du principal secrétaire de l'hôtel de ville, vous recevront sur le rivage. » Les envoyés du Tsar remercièrent dans les termes consacrés, puis, quittant le navire, ils prirent place dans les chaloupes, qui se dirigèrent aussitôt du côté de la ville.

En descendant sur le port, ils y trouvèrent,

comme on le leur avait annoncé, les bourgmestres réunis pour les recevoir. Pierre Potemkin s'assit au fond du premier carrosse, ayant devant lui un bourgmestre et le commissaire préposé à la conduite des ambassadeurs. Le diak Siméon Roumïantsoff s'assit dans une seconde voiture. Le cortége se mit en marche au milieu d'un grand nombre d'officiers à cheval, en se dirigeant vers une maison qui déjà avait servi à loger des ambassadeurs russes : Pierre et Siméon furent établis dans le principal appartement.

Le 22, le secrétaire et le capitaine vinrent trouver les ambassadeurs pour les complimenter de la part du comte général. Après les remercîments d'usage, Pierre et Siméon les chargèrent de demander au comte qu'il lui plût de faire mettre à la disposition de l'ambassade les moyens de transport nécessaires pour gagner la frontière de Moscovie; ils ajoutèrent que lorsque, par la suite, des envoyés du roi arriveraient dans les États du Tsar, ils y trouveraient à leur tour l'accueil le plus empressé et toute espèce d'assistance.

Le 23, le podïatchi André Sidoroff, et le truchement Romane Yagline, se rendirent chez le comte général pour le remercier de ses politesses

et le saluer de la part des ambassadeurs. Ils firent le trajet, tant à l'aller qu'au retour, sur des chevaux richement caparaçonnés, sortant des écuries du comte. Ce haut dignitaire les reçut à la porte de sa salle de réception. Le comte répondit au discours que les envoyés lui adressèrent, en les assurant qu'il se ferait un devoir de servir en toute occasion les ambassadeurs du Tsar; seulement, il regrettait de se trouver dans l'impossibilité absolue de leur fournir les moyens de transport réclamés : un ordre direct du roi pourrait seul l'y autoriser, et les démarches nécessaires pour l'obtenir exigeraient un délai beaucoup trop long.

Le 24, le gouverneur de Riga envoya complimenter le stolnik Pierre et le diak Siméon. Ceux-ci s'empressèrent de rendre cette politesse aussitôt après en envoyant à leur tour complimenter le gouverneur.

Les ambassadeurs n'ayant pu obtenir des autorités suédoises les moyens de se mettre en route, ils se résolurent à prendre un nombre suffisant de voitures et de chevaux à loyer. Les choses se trouvant ainsi disposées, Pierre Potemkin et Siméon Roumiantsoff quittèrent Riga le 30 octobre. Le départ eut lieu en cérémonie, dans cinq carrosses que le chef de la pro-

vince fit mettre à leur disposition, pour les conduire à la distance d'un demi-mille hors de Riga, dans un endroit où les voitures de louage les attendaient. Ils furent accompagnés dans le trajet par le capitaine remplissant auprès d'eux les fonctions de commissaire, et escortés par vingt gardes à cheval précédés de six trompettes, plus une autre troupe de vingt soldats d'infanterie armés de pertuisanes. Une salve d'artillerie fut tirée en leur honneur au moment où ils franchissaient les portes de la ville. Le capitaine reçut du stolnik Pierre un présent en pelleteries, et par l'ordre de l'ambassadeur, une gratification fut distribuée aux soldats de l'escorte.

Le 7 novembre, l'ambassade atteignit la frontière des possessions suédoises. Quand la voiture où était le stolnik Pierre arriva en face de la forteresse, de nouvelle construction, qui défendait le passage, on trouva la garnison rangée au port d'armes, tandis que les canons tiraient une salve. En même temps, l'officier chargé du commandement de la place en sortit et vint complimenter l'ambassadeur. Ce fut là que le commissaire chargé de conduire l'ambassade jusqu'au territoire moscovite, la quitta. Pierre Potemkin lui offrit, ainsi qu'au comman-

dant du fort, différents objets en cadeau : il fit également distribuer un certain nombre de rixdales aux soldats de la garnison.

Ce même jour, les ambassadeurs arrivèrent au couvent de Petcherski [1]. Le 10, ils gagnèrent Pskoff [2] : là finissait le voyage.

Le 13, le stolnik et namestnik de Borovsk, Pierre Ivanovitch Potemkin, et le diak Siméon Roumïantsoff, eurent l'honneur d'écrire à Mos-

[1] Ce couvent d'hommes, de fondation ancienne, est situé dans la ville de Petchori (gouvernement de Pskoff). Il se compose de cinq églises avec de vastes logements pour les religieux, et occupe un terrain d'une grande étendue. Comme tous les monastères élevés en Russie à une époque reculée, celui-ci est entouré d'une forte muraille crénelée, flanquée de tours, avec un fossé et un rempart en terre.

[2] La très-ancienne ville de Pskoff — chez les Allemands *Pleskau* — a joué un rôle remarquable dans l'histoire du pays. Après que les Livoniens y eurent porté le fer et le feu à cinq reprises, en 1269, 1271, 1299, 1367 et 1407, le tsar Vasili IV la réunit à son empire. En 1509, Batory essaya vainement de l'enlever; et Gustave-Adolphe, en 1615, ne parvint pas non plus à s'en rendre maître. — Les fortes murailles d'enceinte qui subsistent encore, ainsi que celles du *Kremlin* (ce mot signifie enceinte fortifiée), sont l'œuvre de Dovmonte, prince de Pskoff, qui y régna avec éclat de 1266 à 1299, pendant un espace de plus de trente ans.

cou, par un exprès, au Tsar et Grand-Prince Alexis Mikhaïlovitch, Samoderjets de toutes les Russies, Grande Petite et Blanche, pour porter la nouvelle de leur retour à la connaissance de Sa Majesté.

DÉTAILS

RECUEILLIS PAR LES AMBASSADEURS PENDANT LEUR SÉJOUR EN FRANCE,

Sur les rapports qu'entretient le roi Louis quatorzième avec les monarques étrangers, la population du pays, sa religion, les produits du sol, les ressources qu'offre la ville de Paris pour l'étude, les palais et maisons de plaisance du roi.

RELATIONS AVEC LE PAPE.

Le monarque français professe la religion catholique romaine. Il entretient des relations suivies avec la cour de Rome. Louis quatorzième et le pape s'adressent réciproquement des ambassadeurs. A l'époque de la naissance du fils aîné du roi[1], le pape envoya un cardinal à Paris, pour baptiser le jeune prince par délégation[2]. Parmi les différents noms qu'on lui destinait, suivant l'usage du pays, le pape insista pour que

[1] Le *Grand Dauphin*, né à Fontainebleau le 1er novembre 1661.

[2] Le Dauphin fut baptisé à Saint-Germain, le 24 mars 1668, et tenu sur les fonts baptismaux au nom de Clé-

son propre nom, celui de Clément, lui fût donné; le roi y ayant consenti, son fils reçut les noms de Louis-Clément-Auguste.

RELATIONS AVEC L'EMPEREUR DES ROMAINS[1].

Auparavant, le roi Louis quatorzième entretenait des rapports intimes avec l'Empereur Léopold; mais à l'époque où la guerre éclata entre l'Espagne et la France au sujet d'une question de dot, tout rapport cessa entre les deux souverains. Voici ce qui occasionna cette rupture : Le roi d'Espagne Philippe IV, lorsqu'il accorda sa fille aînée en mariage au roi de France, ne remit pas intégralement le montant de la dot, telle qu'elle avait été stipulée : il a déjà été fait mention de cet incident autre part[2]. Non content de manquer à la parole

ment IX (Jules Rospigliosi), par le cardinal duc de Vendôme, légat *a latere*. Consultez *la Gazette de France* de l'époque.

[1] Nous avons cru devoir conserver, ici comme ailleurs, ce titre d'*empereur des Romains* que Potemkin donne à l'empereur d'Allemagne; nos lecteurs savent que c'est *roi des Romains* qu'il aurait dû dire.

[2] Voyez plus haut, page 276.

donnée, Philippe IV maria bientôt après sa fille puînée à l'Empereur des Romains, auquel elle apporta une somme de vingt millions en espèces d'or et d'argent. Sur ces entrefaites, Philippe IV étant mort, le roi de Franee, dont les droits restaient méconnus, fit marcher une armée, commandée par un prince français, contre les possessions de la couronne d'Espagne en Flandre; près de la moitié du pays fut conquise par ses armes. En cette occasion l'Empereur des Romains, excité par l'Impératrice son épouse, se déclara pour le roi d'Espagne contre le monarque français.

RELATIONS AVEC LA COUR D'ESPAGNE.

On assure que le traité de paix qui depuis peu a rétabli la concorde entre les couronnes de France et d'Espagne offre si peu de garanties, qu'il faut s'attendre d'un moment à l'autre à voir une armée française envahir les villes du domaine espagnol qui se trouvent à portée. Le cas échéant, le roi Louis quatorzième aurait sans doute de nouveau recours à un traité pour concilier le différend, traité disposé de manière à lui conserver le plus grand nombre possible

des cités qu'il aura conquises : ce monarque a la réputation de se dessaisir malaisément des contrées dont il s'est emparé. L'opinion, en France, est qu'il profitera du premier prétexte qui s'offrira pour faire main basse sur le petit nombre de villes flamandes qui continuent encore à obéir au roi d'Espagne.

RAPPORTS AVEC LA COUR DE PORTUGAL.

De bons rapports unissent la cour de France à la cour de Portugal. Une sœur du roi de Portugal a épousé le roi d'Angleterre. Ce qui en outre contribue à rendre l'alliance intime entre ces deux monarques, c'est que la paix qui règne actuellement entre l'Espagne et le Portugal a été conclue par l'entremise de l'ambassadeur d'Angleterre à Lisbonne.

RAPPORTS AVEC LA COURONNE D'ANGLETERRE.

Les relations du roi de France avec le gouvernement d'Angleterre sont amicales, et il se fait entre eux échange d'ambassadeurs. Une alliance de famille, réunit les deux cours en consolidant ces relations ; c'est le mariage du duc d'Orléans,

frère du roi, avec une sœur du monarque anglais[1].

A la suite des troubles graves qui agitèrent le royaume britannique et eurent pour résultat la mort tragique du souverain, la reine veuve d'Angleterre se retira en France avec ses enfants[2]. Non-seulement elle y trouva un asile sûr, mais en outre les plus grands égards unis à un traitement splendide. Ce fut alors qu'eut lieu le mariage du duc frère du roi. Aujourd'hui encore, la reine continue à habiter près du roi Louis quatorzième, à Paris.

RAPPORTS AVEC DIFFÉRENTS ÉTATS.

Il y a bonne intelligence entre le monarque français et les États de Venise et de Florence. On en peut dire autant des rapports que le royaume de France entretient avec le Danemark, la Suède et la Pologne. Le trône de Pologne n'étant pas actuellement occupé, et une

[1] Henriette-Anne d'Angleterre, le dernier des enfants de Charles Ier et de Henriette de France, fille de Henri IV, épousa le duc d'Orléans en 1661, à l'âge de dix-sept ans.

[2] En 1644, un an après la mort de Louis XIII, et par conséquent sous la régence d'Anne d'Autriche.

élection étant à faire, le roi de France y porte deux candidats[1], dont l'un est le prince de Neubourg. Lorsque ce prince est allé dernièrement en Pologne, pour essayer de se faire élire, les négociants de la ville libre de Francfort, située dans les domaines impériaux, ont mis à sa disposition une somme de vingt-quatre mille rixdales, qu'ils lui ont fait passer par la voie d'Amsterdam.

[1] Lorsque Jean-Casimir eut abdiqué le souverain pouvoir, plusieurs prétendants à la couronne se mirent sur les rangs : le candidat de la France fut le prince de Condé, et plus particulièrement le duc d'Enghien son fils*; l'empereur porta le prince Charles de Lorraine. Chacune des deux puissances s'obstinant dans son idée, de manière à rendre une solution impossible, le prince Lobkovitch, ministre impérial, parvint à leur persuader d'abandonner leurs protégés, pour désigner au choix de la diète le prince de Neubourg, à titre de candidat neutre. On sait du reste que ce fut un simple gentilhomme, appelé Michel Wiscniowiecki, qui ceignit le diadème.

* Un bruit s'épand qu'Enghien et Condé sont passés :
Condé dont le seul nom fait tomber les murailles,
Force les escadrons, et gagne les batailles;
Enghien de son hymen le seul et digne fruit,
Par lui dès son enfance à la victoire instruit.

Épître sur le passage du Rhin.

RAPPORTS AVEC LA SUISSE.

La France et la Suisse entretiennent des rapports de bonne intelligence. Ces contrées étant limitrophes, le roi de France en profite pour y lever des soldats de bonne volonté, qui sont entretenus et soldés par le trésor royal, aussi longtemps qu'il plaît à Sa Majesté de les garder à son service.

RAPPORTS AVEC LE ROI DE HOLLANDE.

Les États de Hollande ayant constamment fourni du secours aux Espagnols dans leurs démêlés avec la France, il en est résulté une froideur marquée dans les rapports de la Hollande et de la France.

RAPPORTS AVEC LA TURQUIE ET LA PERSE.

Des rapports commerciaux unissent la France à la Turquie et à la Perse. Les marchands de ce dernier pays, lorsqu'ils viennent en France, exécutent le trajet par mer : le voyage se fait en un an.

Les Français professent la religion catholique romaine, dont le pape de Rome est le chef spirituel.

La population du royaume est généralement saine et vigoureuse. Ses habitants ont de l'aptitude pour la culture des sciences philosophiques et pour l'art de la guerre. Chaque année il arrive de l'étranger à Paris une foule de jeunes gens, du rang le plus élevé jusqu'au plus humble, pour s'y livrer à l'étude. C'est qu'en effet, la ville de Paris non-seulement est riche et très-peuplée, mais qu'elle possède un nombre considérable d'écoles, où plus de trente mille élèves puisent l'instruction.

Pendant le voyage en France des ambassadeurs, dans un espace de plus de mille trois cents verstes franchies par terre, ils ont rencontré partout des populations nombreuses réparties dans un grand nombre de villages, de bourgs et de villes souvent importantes.

Non-seulement les édifices appartenant à la couronne sont en pierre, mais les habitations des particuliers même sont construites de cette

manière, tant dans les villes que dans les simples villages.

On s'occupe en ce moment de reconstruire à neuf le palais du roi, à Paris[1]. Ce somptueux édifice, qui est entièrement bâti en pierres de taille, a près d'une demi-verste de longueur. Des travaux se poursuivent aussi dans un espace planté, attenant au palais, et que l'on veut transformer en un vaste jardin ; on y remarque des bassins, diversement disposés, qui sont alimentés par des conduits souterrains.

Par la permission du roi, le stolnik Pierre et le diak Siméon purent visiter ce palais, ainsi que plusieurs maisons de plaisance que le roi possède à proximité de sa capitale[2]. Ils parcoururent en outre la ménagerie du roi, une fabrique de tapisseries, ainsi que l'établissement royal où se frappent les monnaies d'or et d'argent. Le haut dignitaire, chargé par Sa Majesté d'accompagner les ambassadeurs dans ces différents lieux, leur fit aussi visiter le garde-meuble de la couronne, où sont conservés des objets d'un grand prix : quantité

[1] Voy. plus haut, page 327, *note*.

[2] Voyez la *note* au bas de la page 362; consultez aussi l'Appendice.

de magnifiques lustres en cristal; des vases en or, en vermeil, en argent, en cristal et en pierres rares; des aiguières et des bassins de formes variées, et de grands plateaux en argent massif sur lesquels il est d'usage de présenter des fruits au souverain. Ils virent, en outre, les habits du roi; ces habits, taillés suivant la mode du pays, sont d'un travail excellent.

Les maisons de plaisance du roi sont vastes et se composent en général de plusieurs corps de logis, renfermant des appartements nombreux. Les beaux jardins qui en font partie sont peuplés d'arbres fruitiers d'espèces variées : on y récolte des grenades, des citrons, des oranges, des poires, des pommes et des prunes, ainsi que du raisin et des figues.

La ménagerie royale possède une grande variété d'animaux rares ou curieux, tels qu'éléphants, lions, tigres, panthères et lynx. Parmi les oiseaux qu'on y voit, beaucoup proviennent des Indes orientales et occidentales; d'autres sont originaires de l'Italie; les autres sont indigènes.

Le sol, en France, est productif. Il convient à la culture du blé, et donne des fruits savoureux en abondance. Les pâturages nourrissent de grands troupeaux de bêtes à cornes et à laine. Les oiseaux bons à manger sont communs dans le pays.

APPENDICE.

ÉCLAIRCISSEMENTS, EXTRAITS DE JOURNAUX ET D'AUTRES DOCUMENTS DE L'ÉPOQUE DE POTEMKIN.

I.

A l'appui de ce que nous avons dit, page 6, des hautes qualités gouvernementales qui distinguaient le tsar Alexis Mikhaïlovitch, nous ne saurions mieux faire que de rapporter l'extrait suivant de l'*Histoire de Sobieski*, par M. de Salvandy.

« Alexis, écrit le judicieux historien, était un grand homme. Digne devancier du tsar Pierre Ier son fils, il a été trop effacé dans l'histoire par ce règne éclatant.... Les Ivan avaient étendu la Moscovie des confins de la mer Baltique au delà de la mer Caspienne. Ce fut lui qui la mit en communication avec le reste du monde par ses ambassades fréquentes, lui qui créa un ordre régulier en introduisant la police dans les villes et la discipline dans l'armée, lui encore qui propagea les lettres latines, sans abjurer le génie russe, qui réforma les mœurs.... » Et plus loin : « Le tsar Alexis avait de grandes pensées. Ses ambassades, de quatre à cinq cents personnes, sillonnaient l'Europe et l'Asie. Il négociait en même temps à Paris et à Pékin.... »

II.

Nous trouvons dans un écrit du temps où l'ambassade de Potemkin a eu lieu, les particularités qu'on va lire sur

quelques-uns des corps dont se composait la *maison militaire* de Louis XIV : elles serviront à compléter ce que nous en avons pu dire, pages 153 et 154.

« Les Chevau-Légers sont une sorte de cavalerie Françoise, qui commença sous le regne de Loüis Onziéme et qui subsiste encore aujourd'hui. Les Chevau-Légers furent d'abord armez de haussecols, de hallecrets[1] avec des tassettes[2] jusques au-dessous du genou, de gantelets, d'avant-bras, de grandes épaulettes et d'une salade[3] à vuë coupée, avec la casaque de la couleur de l'étendard. Ils portoient une large épée au côté, la masse[4] à l'arçon, et la lance à la main. Ces cavaliers ont été armez de la sorte, jusques au regne de Henri Quatriéme et de Louis Tréziéme qu'ils furent seulement armez d'armes complettes, d'une cuirasse à l'épreuve, et le reste à la legere. Ils portoient le pistolet à l'arçon de la selle, et le casque en tête. Mais aujourd'hui, sous Louis Quatorziéme, les Chevau-Légers sont armez de sabres, de mousquetons et de pistolets à pierre. Ils ont des trompettes et des timbales avec des étendarts. Les compagnies de Chevau-Légers ont pour capitaine le Roi, et la Reine, et les Princes de qui elles portent le nom. Elles ont chacune, un Capitaine-Lieutenant, un Sous-Lieutenant, un Cornette et deux Maréchaux des Logis. »

*

« Les Gendarmes étoient une cavalerie du tems de Henri Quatriéme, et de Louis Tréziéme. Elle étoit armée d'armes complettes, et portoit des gréves, ou des genoüilleres dans la botte, la cuirasse à l'épreuve, une escopette, le pistolet à l'arçon et l'estoc, ou l'épée longue sans tranchant. Les chevaux

[1] Sorte de cuirasse.
[2] Cuissarts.
[3] Espèce de casque.
[4] Masse d'armes.

de ces Gendarmes étoient armez de chanfreins et d'écusson devant le poitrail.

« Les Gendarmes d'aujourd'hui sont tous armez de sabre, de mousqueton avec des pistolets à pierre. Les Gendarmes du Roy (Louis XIV) sont des cavaliers avec un juste-au-corps rouge, où il y a un petit galon d'argent et des passemens de velours aux manches. »

*

« Les Dragons, qui ont succédé aux Carabins, ont l'étendard, des tambours, des musettes et des hauts-bois. Lorsqu'ils marchent à pié, leurs Officiers portent la pertuisanne, et les sergents la halebarde. »

III.

Nous plaçons ici, par ordre de dates, plusieurs extraits de *la Gazette de France* (Recueil de Gazettes, novelles ordinaires et extraordinaires), où il est fait mention des deux ambassades de Potemkin, en Espagne et en France.

De Madrid, le 7 janvier 1668.

« On nous écrit de Cadis, que la flote de Holande y est arrivée, avec les Vaisseaux de guerre qui luy servent d'Escorte : et que le Vice-Amiral Swerts, qui en a la condüite, passant vers le Cap Saint-Vincent, rencontra le Duc de Véraguas, qu'il envoya complimenter dans son Bord. Vn Ambassadeur de Moscovie, qui estoit sur l'vn de ces Navires holandois, estant descendu en la dite ville de Cadis, fit sçavoir au Gouverneur, qu'il estoit chargé de quelque Négociation en cette Cour, afin qu'il luy donnast Logement, et

de quoy satisfaire à la Dépense du Voyage; mais il luy fit réponse qu'il ne le pouroit, sans vn ordre de la Reyne. »

De Madrid, le 25 mars 1668.

« Le 8 de ce mois, l'Ambassadeur de Moscovie fit ici son Entrée, accompagné de l'Introducteur des Ambassadeurs, qui estoit allé le prendre, avec l'vn des carrosses du Roy d'Espagne : et suivi de son Train, qui consistoit en 40 Personnes, 20 des quelles marchoyent devant lui, armées d'Arcs et de Fléches.

« Le 17, il eut sa premiére Audiance de la Reyne Régente, à la quelle il fut condüit, avec les Cérémonies accoûtumées, estant précédé de cent Soldats Espagnols, qui portoyent de riches Fourures, dont il fit Présent à Leurs Majestés Catholiques. Ensuite de quoy, il proposa vne Alliance de Commerce, en la maniére qu'il la proposée en divers Lieux où il a passé. »

De Madrid, le 15 avril 1668.

« Cinq Envoyés des Electeurs de Tréves, de Baviéres, et Palatin, de l'Evesque d'Osnabruk, et des Ducs de Luneboug, qui estoient arrivez ici, la semaine passée, pour offrir la Médiation de leurs Supérieurs, sur le différant des deux Couronnes, ne laissent pas de poursuïvre leur Négociation. Les Ambassadeurs de Moscovie, continuent, aussi, la leur, mais avec peu d'apparence qu'ils puissent conclure le Traité de Commerce, qu'ils ont proposé: et, cependant, la Reyne leur fait donner, tous les jours, cent cinquante piéces de Huit Réales, pour leur subsistance. »

De Madrid, le 15 juin 1668.

« Les Envoyés des Electeurs, qui estoient venus offrir leur Médiation sur nostre Différant avec la France[1], ont eu leur Audiance de Congé, et ils se disposent à s'en retourner. Les Ambassadeurs de Moscovie ont pareillement eu la leur, mais on n'a pû encore rien apprendre de leur Négociation. »

De Madrid, le 22 juin 1668.

« Le 15, les Envoyés des Electeurs partirent d'ici. Les Ambassadeurs de Moscovie ont aussi eu leur Audiance de Congé, et receu de fort beaux Présens de la part de la Reyne, qui a donné ordre qu'on les défrayât jusques à Alicante. »

De Paris, le 7 septembre 1668 (extrait).

« Le mesme jour 30, deux Ambassadeurs du Grand-Duc de Moscovie arrivérent au Bourg la Reyne, où le Sieur de Berlise, Introducteur des Ambassadeurs, les alla visiter de la part du Roy : et le lendemain, il retourna les prendre,

[1] Le traité d'Aix-la-Chapelle, conclu le 2 mai 1668, fut proclamé à Paris le 29 du même mois avec de grandes réjouissances, quoique Louis XIV eût été obligé de rendre la Franche-Comté. La *Gazette de France* fournit sur cet objet les détails curieux qu'on va lire : « Le mesme jour, les Compagnies s'estant rendües à Notre-Dame, et chacune ayant pris sa Séance, ainsi que les Ambassadeurs et le Clergé, le Roy y arriva de Saint-Germain, à travers vne double haye du Régiment des Gardes Françoises et Süisses, accompagné de Monsieur, du Prince de Condé, et du Duc d'Engüyen. Sa Majesté fut receue au grand Portail, par l'Archévesque, qui, l'ayant complimentée, la condüisit au Choeur, sur vne Estrade, aux fanfares des Trompettes, et au brüit des Tambours....... Le soir, les Allégresses furent commancées par vn tres-beau feu d'Artifice, devant l'Hostel de Ville, après le prélude du canon, et des boëtes, rangez sur la place de Gréve : et on le continüa par des feux, dans toutes les rues, avec les autres marques de cette joye que chacun doit avoir de la Réunion des deux premières Couronnes de la Chrestienté. »

dans les carrosses de Leurs Majestez, avec le Maréchal de Bellefonds, pour l'Entrée qu'ils firent en cette ville, avec beaucoup de magnificence, et les accompagner jusques en l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires.

« Le 4 du courant, ils furent conduits à Saint-Germain en Laye, à l'Audiance du Roy, par le mesme Maréchal, et le dit Sieur de Berlise, aussi, dans les carrosses de Leurs Majestez, avec tous les honneurs qui sont rendus aux Ministres des Testes Couronnées. Ils passérent, jusques à l'entrée de la Cour du Chasteau, à travers les Compagnies des Gardes qui estoient en haye : et descendirent avec ceux qui les accompagnoyent, faisant porter devant eux, selon la coûtume du Païs, leurs Lettres de Créance, par les Gens de leur Suite, ainsi que les Présens qu'ils devoyent faire, par plusieurs des Cent-Süisses. Lorsqu'ils entrérent en la Chambre du Roy, qui estoit sur vn Trône magnifiquement paré, et élevé de 4 degrez, sous vn Dais, aussi tres-superbe, accompagné de Monsieur; et de tous les Seigneurs de la Cour, ils firent une profonde Reverance : et comme ils s'adressérent à Sa Majesté, Elle se leva; et osta son chapeau, au récit du Nom, et des Qualités du Grand-Duc, puis se remit en sa Place, et se couvrit.

« Le premier de ces Ambassadeurs fit un Discours en la Langue de son Païs, que son Truchement expliqua en Latin: et Sa dite Majesté lui répondit avec cet air auguste qui accompagne toutes ses Actions. Aprés cette Audiance qui dura plus d'vne heure, ces Ambassadeurs luy présentérent un Sabre couvert de Pierreries, avec quantité de rares Fourrures et de riches étofes : et en ayans esté très-obligeamment receus, ils furent r'amenez avec les mesmes Cérémonies en l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires, où ils ont esté complimentez au nom de Leurs Majestez et de tous les Principaux de la Cour, comme aussi magnifiquement traitez depuis leur Entrée. »

De Paris, le 29 septembre 1668.

« Le 23 du courant, les Ambassadeurs de Moscovie, ayans esté conduits à Saint-Germain en Laye, dans les carrosses de Leurs Majestez, par le Maréchal de Bellefonds, et le Sieur de Berlise, Introducteur des Ambassadeurs; ils eurent leur Audiance de Congé avec les mesmes honneurs qu'ils avoyent receus en la premiére. Ensuite, ils furent magnifiquement traitez à Disner, puis r'amenés en cette ville, où ledit Sieur de Berlise leur a porté les Présens du Roy, qui sont de riches Tapisseries et des Tapis des Manufactures Royales, avec quantité d'autres raretez, qui leur ont fait connoistre que nous avons chez nous tout ce que les autres Estats ne peuvent posséder que séparément.

« Le 26, ces Ambassadeurs partirent d'ici, pour retourner en leur Païs, non moins satisfaits de cette Cour, que surpris des magnificences qui lui sont particulières, et surtout de la Majesté de nostre Grand Monarque, qui soûtient si dignement le bruit que sa Renommée fait par tout le Monde. »

IV.

On est redevable à Saintot, qui avait eu la survivance de la charge d'*Introducteur des ambassadeurs* qu'occupait son père, du récit circonstancié de ce qui s'est passé à la réception des différentes ambassades extraordinaires envoyées de plusieurs contrées à Louis XIV. Nous reproduisons ici, à peu près *in extenso*, le récit qu'il donne de l'arrivée de l'ambassade de Potemkin en France, et du séjour qu'il y a fait. M. de Saintot avait été remplacé en 1668, peu avant l'arrivée de l'ambassade du tsar Alexis Mikhaïlovitch à Paris, par M. de Berlise, auquel Potemkin, comme on l'a pu voir, ne donne jamais que le titre de *commissaire royal* ou de *sous-trésorier*.

« Pierre Ioanides Potemkin, gouverneur de province, Maître-d'Hôtel et Ambassadeur du GRAND-DUC de Moscovie, venant d'Espagne, arriva au mois de juillet à deux lieues de Bourdeaux, en un lieu nommé Gragnan[1], d'où il fit écrire par le Translateur de l'Ambassade au Marquis de Saint-Luc, Lieutenant pour le ROY en Gascogne, une lettre latine, qui contenoit en général le sujet de son Ambassade, et quelques demandes. Le Marquis de Saint-Luc ayant envoyé la lettre au ROY, SA MAJESTÉ fit partir le Sieur Catheux, Mestre de Camp d'un régiment de cavalerie et gentilhomme ordinaire de sa maison, trouver de sa part l'Ambassadeur, pour le complimenter, le conduire et le faire défrayer partout, parce que le GRAND-DUC de Moscovie en use de même à l'égard des Ambassadeurs qui arrivent en ses États. Il avoit séjourné près de sept mois en Espagne, en attendant que la paix fût conclue avec la France.

« Le 9 août[2], le Sieur Catheux se rendit à Gragnan, où il apprit que l'Ambassadeur avoit campé d'abord à la campapagne avec tous ses gens, sous des tentes qu'il faisoit porter partout, mais qu'il s'étoit ensuite logé chez M. Mounier, où le Sieur Catheux le complimenta. Son fils étoit dans sa chambre avec le Chancelier de l'Ambassade, qui devoit prendre, par ordre du GRAND-DUC, la qualité d'Ambassadeur, en cas qu'il arrivât quelque accident à l'autre pendant son voyage; quelques Gentilshommes et son Translateur[3], Curlandis de nation, qui a toujours fait en France la fonction d'interprète, parce que celui qui l'étoit[4] ne parloit que moscovite et allemand : ce Translateur étoit le seul de toute l'Ambassade qui savoit la langue latine, de laquelle le

[1] Gradignan.
[2] Correspondant alors au 31 juillet, vieux style.
[3] Ivan Gosens.
[4] Romane Yagline.

Sieur Catheux se servit pour se faire entendre lorsqu'il complimenta l'Ambassadeur de la part du ROY.

« Après que l'Ambassadeur eut répondu aux complimens et aux offres que lui fit, de la part du ROY, le Sieur Catheux, il le fit asseoir proche de lui, et dit à son fils et au Chancelier de s'asseoir. Il fit donner des sièges au Sieur Mounier et à sa femme, en présence desquels il pria le Sieur Catheux de témoigner au ROY l'obligation qu'il lui avoit.

« Le Sieur Catheux fit connoître à l'Ambassadeur, dans la suite de la conversation, que SA MAJESTÉ avoit sujet de n'être pas satisfaite de ce qu'il avoit été en Espagne avant que de venir en France; parce que les Roys de France sont en possession de la préséance sur les Roys d'Espagne. Il répondit qu'il l'avoit fait sans dessein, et que la mer et les vents en étoïent cause.

« Le 11 août, le Marquis de Saint-Luc envoya trois de ses carrosses et quatre autres de louage, cinq charrettes pour leur bagage, et dix chevaux de selle pour quelques-uns de leurs valets qui étoient au nombre de trente-huit, outre deux Prêtres, sept Gentilshommes, trois Secrétaires, un Translateur et un Interprète. — L'Ambassadeur ayant pris place sur le derrière du premier carrosse, et le Chancelier, qui prétendoit ne lui devoir rien céder que la main, s'étant mis à côté de lui, le Sieur Catheux se plaça sur le devant et le Translateur à la portière. Le second carrosse servit pour le fils de l'Ambassadeur, et les autres furent remplis des gens de leur suite. Pendant tout le temps de leur séjour en France, ce fut la seule fois que le Chancelier entra en carrosse avec l'Ambassadeur, qui affecta toujours de faire passer le carrosse où étoit son fils devant celui où il se mettoit lui-même, de peur que son fils ne parût céder au Chancelier qui marchoit immédiatement après l'Ambassadeur.

« Ils arrivèrent sur les quatre heures après midi à Bour-

deaux, et furent reçus par cinquante Gardes de la Ville, qui les conduisirent jusqu'au logis qu'on leur avoit préparé. Les Echevins leur vinrent faire des présens de vins, d'eau-de-vie, de fruits et de confitures, et les complimens. Mais dès que celui qui portoit la parole eut prononcé le mot de GRAND-DUC, l'Ambassadeur l'interrompit, et n'a jamais souffert en aucune occasion que son Maître ait été traité autrement que de ZARE MAJESTÉ, que le Translateur expliquoit en latin par CÆSARIA MAJESTAS.

« Le Marquis de Saint-Luc ne les visita point, parce qu'ayant fait présenter, s'ils lui rendroient sa visite, l'Ambassadeur fit réponse qu'ils avoient ordre de sa ZARE MAJESTÉ de ne visiter qui que ce fût avant que d'avoir salué le ROY.

« Le soir du même jour, l'Ambassadeur ayant à sa droite son fils et le Sieur Catheux à sa gauche, le Chancelier soupa avec eux; ce qui n'est arrivé que cette seule fois, le Chancelier ayant toujours mangé en particulier, et quelques autres Gentilshommes, qui, étant mécontens de l'Ambassadeur, prétendoient être indépendans de lui, comme ayant été nommez par le GRAND-DUC. Le Sieur de La Garde, Capitaine de Charoi, qui étoit arrivé en poste par ordre du ROY, pour faire la dépense de l'Ambassadeur et de tous ses gens, les traita en poisson; parce qu'ils avoient commencé, deux jours auparavant, un Carême qui dura quinze jours de suite, pendant lesquels ils ne mangèrent que du poisson à l'huile, et s'abstinrent d'œufs, de beurre et de lait[1]. Hors le temps de ce Carême, ils mangèrent de la viande à l'exception du mercredi et du vendredi[2].

[1] Outre le carême proprement dit précédant la fête de Pâques, qui est commun aux Grecs et aux Latins, l'Église grecque a *le carême de Saint-Pierre* (post Petroff), celui de l'*Assomption* (post Oouspenski) et celui de *Noël* (post Rogestvenski). Le carême auquel Saintot fait allusion est celui de l'*Assomption*, qui commence le 1er août (correspondant alors au 11 août, nouveau style), et dure quinze jours.

[2] Tandis que dans *l'Église latine* c'est le vendredi et le samedi de

« Le 12, ils séjournèrent à Bourdeaux, parce que le Chancelier tomba malade. On leur prépara un bateau tapissé pour les conduire à Blaye, et un autre pour leurs gens et leurs bagages.

« Le 13, ils s'embarquèrent dans leur bateau, où l'on mit un lit pour le Chancelier qui étoit fort mal. Mais la violence du vent contraignit à relâcher à Magnan, pour attendre une autre marée : s'étant rembarquez sur les huit heures du soir, on arriva vers minuit à Blaye.

« Le 15, on partit de Blaye avec huit carrosses à six chevaux, deux charrettes à quatre, et dix chevaux de selle, et l'on vint coucher au Petit-Niord. Le 16, on arriva à Pons. Le 17, à Equoyeux. Le 18, à Saint-Léger-Mesle. Le 19, à Lusignan. Le 20, ils dînèrent à Poitiers, où les Echevins leur firent des complimens et des présens de vin, etc. Ils en reçurent aussi des Echevins de Chatelleraut où ils vinrent coucher.

« Le 21, ils arrivèrent à Moutlon. Le 22, à Amboise, où les Maires et les Echevins leur firent les complimens et les présens accoutumez.

« Le 23, ils arrivèrent à Blois, où on leur fit encore plus grand honneur; car, outre les complimens, le vin, etc. des Echevins, ils eurent une harangue du Président. On trouva par hasard, en cette ville, un Jacobin, à qui l'Ambassadeur, étant général d'armée, avoit sauvé la vie à la prise d'une ville de Pologne. Le Jacobin le lui ayant fait souvenir, et lui ayant offert tout le service qui dépendroit de lui, il résolut de l'amener à Paris, pour le faire son Interprète. Ce n'est pas qu'il n'y eût un Translateur; mais comme il parloit assez mal latin et point du tout françois, ce Jacobin étoit plus propre à faire toutes les choses dont on avoit besoin.

chaque semaine qui sont consacrés à l'abstinence, dans *l'Église grecque* c'est le mercredi et le vendredi.

« Le 24, on coucha à Saint-Laurent. Le 25, à Orléans, où ils furent complimentez par Messieurs de la Ville, qui les firent garder par les quarante Gardes de la Ville. Le 26, ils couchèrent à Toury. Le 27, à Châtre. Le 28, au Bourg la Reine.

« Le 29, le Sieur de Berlise, Introducteur des Ambassadeurs, vint complimenter l'Ambassadeur de la part du ROY. Lui ayant demandé sa Lettre de Créance, il répondit qu'on vouloit lui faire un affront. Qu'il n'avoit point d'autre Lettre que celle de sa ZARE MAJESTÉ, qu'il avoit ordre de présenter lui-même au ROY. Mais il montra au Sieur de Berlise son passe-port, dans lequel le GRAND-DUC de Moscovie lui donnoit la qualité d'Ambassadeur, et lui dit qu'il ne la lui faisoit voir que par amitié; qu'il ne le feroit pas s'il croyoit qu'on prétendît l'y obliger par commandement.

« Le 31, on les fit dîner dans une maison particulière, parce qu'elle étoit plus propre que les Hôtelleries où ils étoient, et que le Maréchal de Bellefonds les devoit venir prendre ce jour-là, de la part du ROY, pour les accompagner à Paris. Le Maréchal arriva au Bourg la Reine sur les quatre heures après midi, avec le Sieur de Berlise, dans un carrosse du ROY suivi de celui de la REINE, de deux des siens et de quatre autres qu'il avoit empruntez de ses amis; tous attelez à six chevaux.

« On ne s'assit point dans la chambre, et on en sortit peu de temps après, le Maréchal prenant la main jusqu'au carrosse du ROY, où l'Ambassadeur prit la première place sur le derrière. Le Maréchal se mit à sa gauche; le Sieur de Berlise et le Sieur Catheux sur le devant, et le Translateur à la portière. Le Chancelier se mit seul sur le derrière du carrosse de la REINE, et les autres places furent occupées par quelques Gentilshommes moscovites et par le Sieur Dupuy, faisant la charge de Secrétaire à la conduite des Ambassadeurs, au lieu du Sieur Girault qui étoit malade.

Le fils de l'Ambassadeur monta dans un des carrosses du Maréchal, avec quelques Moscovites, dont les autres carrosses furent aussi remplis. Et l'on fit même marcher les huit carrosses de louage qui avoient servi, pendant leur route, qui servirent à mettre leur bagage et quelques-uns de leurs gens, dont le reste, au nombre d'environ vingt-cinq, marchoient à cheval autour des carrosses.

« En arrivant à Paris, on passa devant les Chartreux et le Palais d'Orléans, pour aller descendre à l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires[1], qu'on avoit fait préparer pour leur logement. Ils furent traités trois jours par les Officiers du Roy, qui étoient le Sieur Destoublon, Maître-d'Hôtel, et le Sieur Chamois Contrôleur. Et les trois jours étant expirez, le Sieur de La Garde continua de faire leur dépense, comme il avoit fait depuis Bourdeaux.

« Le 4 septembre, le Maréchal de Bellefonds se rendit, par ordre du ROY, vers les huit heures du matin, à l'Hôtel des Ambassadeurs Extraordinaires, avec le Sieur de Berlise, pour les conduire à Saint-Germain, à la première audience de SA MAJESTÉ. Il fut receu de l'Ambassadeur, comme il l'avoit été au Bourg la Reine, et l'on observa les mêmes choses pour les places et pour la marche des carrosses et de leurs gens, qu'on avoit fait à leur entrée à Paris.

« Ils trouvèrent à Saint-Germain les Gardes Françoises et les Suisses en haie sous les armes, tambours appelans, depuis le Jeu de Paume jusques dans la cour des cuisines, où ils descendirent dans l'appartement du Comte de Lude, Premier Gentilhomme de la Chambre et Gouverneur de Saint-Germain, pour se préparer à leur audience, en laquelle on pensoit qu'ils ne feroient pas de difficulté d'aller à pied. Mais l'Ambassadeur prétendit que ce seroit un affront de ne point entrer en carrosse dans la cour du Château. Il en

[1] Voy. plus haut, page 326, *note*.

fallut faire revenir deux, pour conduire dans l'un l'Ambassadeur et son fils, et dans l'autre le Chancelier. Ces deux carrosses furent précédez d'un Gentilhomme, qui tenoit élevé, dans son fourreau, le sabre de l'Ambassadeur enrichi de quelques pierreries[1], destiné pour le Roy; de deux Secrétaires; de vingt Suisses du Régiment des Gardes, et d'environ quinze valets moscovites qui portoient d'autres présens, qui consistoient en plusieurs fourures; en deux pièces d'une étoffe à petites fleurs d'or et d'argent, et un couteau de Damas dans sa gaîne. Tous ces présens n'étoient pas de la part du GRAND-DUC de Moscovie, mais seulement de celle de l'Ambassadeur, de son fils et du Chancelier. En suite de ces présens, marchoit un autre Secrétaire, qui portoit en sa main droite, dans un tafetas cramoisi, la Lettre de SA ZARE MAJESTÉ pour le ROY. Et enfin, tout le reste des Moscovites, qui traversèrent la cour des cuisines pour aller à la cour du Château; à l'entrée de laquelle les deux carrosses s'étant arrêtez, l'Ambassadeur fut receu en descendant, vis-à-vis la Chapelle, par les Sieurs de Rhodes et de Saintot, Grand-Maître des Cérémonies; et trouva six cents Gardes du Corps, avec les officiers à la tête de chaque brigade, à l'entour de la cour; les Cent-Suisses rangés en haie sur les degrez, et grand nombre de trompettes en haut, qui sonnoient incessamment.

« Le Marquis de Genres, Capitaine des Gardes du Corps, qui étoit en quartier, se trouva à l'entrée de la Salle des

[1] Il semblerait, à en juger par cette expression, que le sabre offert à Louis XIV par Potemkin n'était pas un riche cadeau; mais la *Gazette rimée* de Loret rétablit le fait en parlant en ces termes du grand nombre de pierreries qui décoraient le fourreau du sabre, probablement en argent doré.

. . . .
« Il est bien monté tout à fait,
Et tout couvert de pierrerie
Sur vne riche orfévrerie. »

Voy. plus loin, page 435.

Gardes, pour le recevoir et le conduire jusques dans la chambre du ROY; où il y avoit une espèce de trône, élevé de quatre marches, sur lequel SA MAJESTÉ étoit assise, son chapeau sur la tête, ayant à sa droite Monseigneur le Dauphin et à sa gauche Monsieur [1], l'un et l'autre debout et découvert. La REINE étoit incognito dans la chambre avec plusieurs dames.

« L'Ambassadeur entra découvert, faisant une profonde révérence. Dès qu'il parut, le ROY se leva et ôta son chapeau, qu'il remit et s'assit à l'heure même. L'Ambassadeur présenta à SA MAJESTÉ la Lettre du GRAND-DUC de Moscovie, et fit son compliment, qui fut expliqué en latin par le Translateur, et en français par le Jacobin, qui expliqua aussi à l'Ambassadeur la réponse du ROY, qui se découvrit toutes les fois que SA ZARE MAJESTÉ fut prononcée. L'Ambassadeur fit ensuite ses présens, qui furent apportez par les Suisses et les Moscovites qui étoient demeurez dans l'antichambre; baisa la main du ROY [2], et s'étant retiré en faisant de profondes révérences, sans s'être couvert pendant toute l'audience, il fut reconduit avec les cérémonies ordinaires jusqu'au bas du degré, où il y avoit trois chaises préparées, dans lesquelles on porta l'Ambassadeur, son fils et le Chancelier, chez le comte de Lude, où le Maréchal de Bellefonds leur fit voir la magnificence de SA MAJESTÉ dans le repas qu'il leur avoit fait préparer, comme Premier Maître-d'Hôtel du Roy. Il dîna avec l'Ambassadeur, qui observa une cérémonie qu'il pratiquoit exactement tous les jours en dînant et soupant, qui étoit de se lever tout debout, d'ôter son bonnet, et de faire un assez long discours mêlé de complimens et de prières, qu'un interprète expliquoit en

[1] Nous avons déjà eu occasion d'observer que *le grand Dauphin* était alors âgé de sept ans, et que *le duc d'Orléans* (Monsieur) avait à cette époque vingt-huit ans.

[2] Voy. à ce sujet ce qui se trouve dit plus haut, page 218, dans le texte et *en note*.

peu de mots; ensuite de quoi l'Ambassadeur buvoit la santé de SA ZARE MAJESTÉ et du ROY, dont tous ceux qui étoient à table, tenant en même temps le verre à la main, lui faisoient raison.

« On avoit proposé à l'Ambassadeur de ne le mener à l'audience du ROY qu'après le dîner, mais il dit que SA MAJESTÉ lui pouvoit marquer telle heure qu'il lui plairoit, et qu'il jeûneroit plustôt jusqu'au soir que de dîner avant son audience. Il pria aussi avec beaucoup d'instance, que le ROY ne donnât ce jour-là audience à aucun autre Ambassadeur que lui.

« Le 7 septembre, ils retournèrent à Saint-Germain par ordre du ROY, pour une audience particulière; et partirent de Paris à sept heures du matin. L'Ambassadeur, le Sieur de Berlise, le Translateur, et le Sieur de Catheux, dans le carrosse du ROY; le Chancelier dans celui de la REINE; le fils de l'Ambassadeur dans un carrosse de louage : leurs Gentilshommes, aussi dans deux autres, et on loua quinze chevaux de selle pour leurs valets. Ils descendirent à Saint-Germain dans la cour du Vieux Château, chez l'Evêque d'Orléans, premier Aumônier; d'où on les mena, sans cérémonie, à l'audience du ROY, qui leur parla peu et les renvoia par-devant le Maréchal Duc de Villeroy, les Sieurs de Lyonne et Colbert, qui avoient été nommés Commissaires par SA MAJESTÉ, pour examiner leurs propositions. L'Assemblée se tint chez le Maréchal de Villeroy. Ils demeurèrent deux heures en conférence; ensuite de laquelle ils retournèrent chez l'Evêque d'Orléans, où ils se reposèrent jusqu'à ce qu'on les vînt prendre pour les conduire dans la cour des cuisines, chez le comte de Lude, où le ROY les fit traiter.

« Le 11, on mena l'Ambassadeur et sa suite, dans six carrosses, à Vincennes, où il vit le Château, le Parc, et le lieu où l'on fait combattre les bêtes sauvages; et on lui fit

voir au retour, à Paris, la Place-Royale, l'Appartement du ROY aux Tuilleries et le Jardin. Il parut très-satisfait partout, et a toujours témoigné de l'être de toutes les autres choses qu'on lui a fait voir à Paris, et hors de Paris; mais il ne s'est jamais voulu expliquer particulièrement sur rien, et a toujours dit qu'il ne vouloit parler de la France que quand il ne pourroit plus être soupçonné de flatterie, c'est-à-dire quand il n'y seroit plus [1].

« Le 13, on les mena en cinq carrosses, aux Gobelins, où le Sieur Le Brun, excellent peintre et intendant des Manufactures Royales, leur fit voir les peintures qui y sont et les ouvrages que l'on y fait, et leur donna la Collation. On les conduisit ensuite au Louvre, où ils virent les Appartements de la feue REINE; et au Garde-Meuble du ROY, où ils virent les plus précieux meubles de la Couronne.

« Le 15, l'Ambassadeur, son fils et le Chancelier furent à Versailles, où l'on fit porter leur dîner. Mais le fils de l'Ambassadeur et le Chancelier se trouvèrent si mal, qu'ils ne virent que la Ménagerie et les Grottes. L'Ambassadeur voulut tout voir. Et, en revenant à Paris, on les fit passer à Saint-Cloud, où il vit la Maison de MONSIEUR, frère du ROY, et le Jardin dont il admira particulièrement les eaux.

« Le 16, on donna à l'Ambassadeur, à son fils, au Chancelier, et à toute sa suite, le divertissement de la Comédie des *Coups de l'Amour et de la Fortune* [2], représentée par la troupe du Marais, avec des changemens de Théâtre et des entrées de Ballet qui les réjouirent fort.

[1] Le lecteur aura pu voir, par le ton bienveillant des *Remarques sur la France*, que Remton a placées à la suite de la relation de son ambassade (voy. en particulier page 408 et suiv.), que ce n'était pas pour déprécier le pays qu'il se refusait de s'expliquer à son égard dans le pays même.

[2] *Les Coups de l'Amour et de la Fortune*, ou *l'Heureux Infortuné*, tragi-comédie, en cinq actes et en vers, par François Le Metel, sieur de Boisrobert; représentée pour la première fois à Paris en 1656. Cet auteur, ainsi que Soleinne nous l'apprend dans son *Catalogue*, avait fait jouer dix-sept pièces de théâtre, qui en général ne manquaient pas de mérite.

« Le 17, la troupe du Sieur Molière représenta *l'Amphitrion*, avec des machines et des entrées de Ballet, qui plurent extrêmement à l'Ambassadeur et à son fils; à qui on présenta, sur l'Amphitrion, où ils étoient, deux grands bassins; l'un de confitures sèches et l'autre de fruits; dont ils ne mangèrent point; mais ils burent et remercièrent les Comédiens[1].

« Le 19, on leur fit voir l'Eglise du Val de Grâce.

« Le 20, le Sieur de Berlisé, n'ayant pas apporté de Saint-Germain une Copie en latin de la lettre que le ROY écrivoit en françois à SA ZARE MAJESTÉ, que l'Ambassadeur avoit demandée dans la Conférence qu'il eut avec les Commissaires nommés par le ROY, qu'on lui avoit promise, il obligea le Sieur de Berlisé de retourner à Saint-Germain pour dire au ROY: qu'on la lui avoit promise, et qu'on pouvoit ici le faire mourir de faim, lui trancher la tête et le couper par morceaux, qu'aussi bien on le feroit mourir en son pays s'il manquoit à porter cette Copie. On n'avoit pas dessein de la lui donner; mais ce procédé obligea le ROY à la lui envoyer le 21 du mois. — Il demanda qu'on mît sur le dessus de la lettre du ROY pour SA ZARE MAJESTÉ les mêmes titres qui étoient dedans, au commencement de la lettre; ce qui fut exécuté.

« Le 23, le Maréchal de Bellefonds, accompagné du Sieur de Berlise et du Sieur Catheux, se rendirent sur les huit heures du matin à l'Hôtel des Ambassadeurs, pour conduire l'Ambassadeur de Moscovie à Saint-Germain, où il eut son audience de congé. L'on observa, à Paris et à Saint-Germain, les mêmes choses qu'on avoit faites lorsqu'il eut sa première audience; excepté qu'on entra d'abord en carrosse dans la cour en ovale, où il n'y avoit point de Gardes du

[1] Molière et ses comédiens allant offrir des fruits à l'ambassadeur du tsar Alexis, qui sûrement devait être assis sur le théâtre, auprès de la rampe, suivant l'usage d'alors, forme un tableau à la fois original et piquant sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention du lecteur.

Corps, et qu'on descendit à l'appartement de l'Évêque d'Orléans, où l'on demeura depuis dix heures jusqu'à midi, en attendant l'audience du ROY; qui donna de sa propre main à l'Ambassadeur la lettre qu'il avoit fait écrire à SA ZARE MAJESTÉ, que l'Ambassadeur fit porter devant lui par son Secrétaire; ainsi qu'il avoit fait porter celle qu'il donna au ROY de la part de SA ZARE MAJESTÉ.

« Le dîner fut préparé chez le Comte de Lude avec beaucoup de magnificence, et l'on but avec beaucoup de joie les santés de SA ZARE MAJESTÉ, du ROY, de la REINE et de plusieurs autres. L'Ambassadeur pria, en dînant, le Maréchal de Bellefonds, de lui donner son chapeau qu'il mit sur sa tête, et mit en même temps son bonnet fourré sur celle du Maréchal; pour marquer, à ce qu'il dit, l'union et le commerce qui devoit être entre les François et les Moscovites; et pour le mieux marquer, il ne voulut pas reprendre son bonnet, et a emporté en Moscovie le chapeau du Maréchal, qui croyoit d'abord que cette galanterie finiroit avec le repas, qui paroissoit en quelque façon en être cause [1]. On revint le soir à Paris.

« Depuis le 24 jusqu'au 26, les Moscovites se disposèrent à partir de Paris, et firent leurs emplettes. L'Ambassadeur acheta quelques montres et des brocards d'or, d'argent et de soie, pour environ mille écus; les autres achetèrent peu de chose. Et le Sieur de Berlise leur fit apporter les présens du ROY, qui consistoient en tapisseries, tapis, lits, brocards d'or, d'argent et de soie; draps d'écarlate couleur de feu; pendules; montres de toutes sortes; fusils, pistolets, épées d'or; et trois portraits en grand du ROY, de la REINE et de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN en habits de Cérémonie, par le plus habile peintre de Paris. Il leur rendit aussi cent pistoles en espèces, qu'ils avoient payées pour leurs hardes à la Douane de Bayonne; et quoiqu'ils

[1] Voy. plus haut page 375, *note*.

prétendissent qu'on devoit les rembourser de l'argent qu'ils avoient déboursé pour venir de la frontière de la France jusqu'à Bourdeaux, qu'ils faisoient monter à environ cinq mille livres, on ne leur voulut point rendre, parce qu'ils avoient fait ce voyage sans attendre l'ordre de SA MAJESTÉ. Le ROY fit doner aux Interprètes cinq cents écus; dont on dona quatre cents livres au Jacobin, pareille somme à l'Interprète de l'Ambassade, et sept cents livres au Translateur.

« Le 26 septembre, ils partirent de Paris, sur les deux heures après midi, avec six carrosses de louage à six chevaux, et vingt-quatre chevaux de selle, pour aller coucher à Baumont, et continuer leur route vers Calais. Et quoiqu'ils eussent fait beaucoup d'instance afin d'obtenir du ROY un vaisseau pour les conduire à Riga en Livonie, on ne le voulut pas accorder, pour ne pas tirer à conséquence.

« Le 27, ils couchèrent à Beauvais, où ils receurent de Messieurs de la Ville des complimens et trois douzaines de bouteilles de vin.

« Le soir du 28, l'on coucha à Poix. Le 29, on alla coucher à Abbeville, où les Maires et Echevins les complimentèrent, et leur firent des présens. Le 30, on arriva à Montreuil, où l'Ambassadeur aiant trouvé, proche de la porte, le régiment d'infanterie de MONSIEUR, qui faisoit l'exercice, il pria les officiers de faire faire une salve, et le fit défiler. Les Maires et Echevins firent leurs complimens et leurs présens.

« Le 1er octobre, on arriva de bonne heure à Boulogne-sur-mer, où, après avoir receu les complimens et les présens ordinaires des Maires et Echevins, l'Ambassadeur fut sur le havre, où il vit une Frégate qui étoit trop petite. Le 2 octobre, l'Ambassadeur receut à Calais, où l'on étoit arrivé sur les cinq heures du soir, les complimens des Maires et Echevins, et fit porter leurs présens dans un Vaisseau, qu'il loua

quarante louis d'or, pour le conduire avec toute sa suite et son équipage à Amsterdam [1]; parce qu'il avoit une lettre du GRAND-DUC de Moscovie à Messieurs les Etats Généraux, pour favoriser son passage. Le 3, sur les dix heures du matin, ils s'embarquèrent pour sortir du Port avec la marée. »

V.

Pour conclure, nous reproduisons ici *in extenso* le curieux récit que la *Gazette rimée* [2] fait du séjour des ambassadeurs du tzar Alexis à Paris et des honneurs que Louis XIV leur fit rendre à Saint-Germain.

EXTRAIT DU NUMÉRO DU 8 SEPTEMBRE 1668.

A la suite de cette Entrée [3],
Par nous doit être aussi narrée
Celle que les Sieurs Potemskin,
Qui rime bien à Nasokin,
Et Ramenzoff, *ont fait ensemble*,
Le trente d'Août, *ce me semble*,
Dans la Parisienne Cité,
En l'importante Qualité
*D'*Ambassadeurs *de* Moscovie,
Où d'aller je n'ay nule envie.
Le Maréchal *de* Bellefons
Ayant de mérite, *un grand fonds*,
Sans en avoir l'Ame plus vaine,
Alla les prendre au Bourg la Reyne,
Avec Berlize, *Introducteur*,
En sa Charge, *ancien Docteur*;
Et dedans les Royaux Carrosses,
Où jamais on ne void de Rosses,

[1] C'est à *Rotterdam* qu'il fallait dire.
[2] Voy. l'Introduction, page 159.
[3] L'entrée en cérémonie de l'ambassadeur de France à Londres.

Les amena devers le soir
Au magnifique et grand Manoir
Où l'on reçoit tous leurs semblables[1].

Ces deux Ministres[2] *remarquables*
Par leur air, par leurs vestemens
Et leurs bizarres ornemens[3],
Qui n'ont nul rapport à nos Modes,
Mais qui leur sont bien plus commodes,
Ont été menez, pour certain,
Dans le même ordre, à Saint-Germain,
Et du Grand SIRE en l'audiance,
Avec pompe et magnificence.

Ce Monarque, *dont le Renom*
Passe celui de Salomon,
Quoi qu'on en die, ou qu'on en prône,
Se trouvant assis sur vn Trône,
Avec toute la majesté
Presque d'vne Divinité,
Et dans vn Lieu plus beau qu'un Temple,
Qu'avecque respect l'on contemple,
Ils demeurèrent ébloüis
A l'aspect de ce GRAND LOUIS,
Et crûrent, à le dire en somme,
Voir vn Dieu bien plûtôt qu'vn Homme[4].

[1] L'hôtel des ambassadeurs extraordinaires.

[2] Le stolnik Pierre Potemkin et le diak Siméon Roumiantsoff.

[3] Il semblerait que le gazetier aurait dû plutôt dire *leurs splendides ornements;* le lecteur pourra vérifier la justesse de l'observation en jetant un coup d'œil sur le portrait placé en tête du volume.

[4] L'usage d'étaler un grand faste aux yeux des étrangers, que Louis XIV avait introduit depuis peu à la cour de France (voy. l'Introduction, page 160), existait depuis longtemps à Moscou. Quand, par exemple, en 1602, le prince Jean de Danemark visita la capitale des tsars, le tsar Boris Godounoff le reçut assis sur un trône d'argent massif, incrusté de pierreries; sa robe était brodée en perles fines d'une grosseur extraordinaire, et des diamants resplendissaient à sa coiffure et sur sa poitrine: dans la salle de réception étaient exposés, en nombre immense, des coupes et des vases en argent, vermeil et or. Le même luxe se faisait voir dans

Après leurs inclinations,
Ou bien leurs prosternations[1],
L'vn d'eux fit, en leur propre Langue,
Vne plantureuse Harangue[2] *:*
Puis on apporta leurs Présens,
Dont l'un certe, des plus luisans,
Etoit un riche Cimeterre,
Qui mieux que celui de Saint Pierre,
Abatroit vne Oreille net.
Il est bien monté tout à fait,
Et tout couvert de Pierrerie
Sur vne riche Orfévrerie.
Le reste des Présens étoyent
Des Vestes qui beaucoup valoyent,
Avec nombre d'autres Fourures,
Qui seront d'vtiles parures
Avant qu'il soit trois mois d'ici;
Mais fermons cet Article ci,
Disant que l'Auguste Monarque
Fit voir par mainte belle marque,
A ces Messieurs Ambassadeurs,
Qu'il estimoit fort leurs Grandeurs,
Qui font du mérite paraître,
Et le DUC ALEXIS, leur Maître,
De maintes Terres le Seigneur,
Et soy-disant Grand Empereur[3]

les appartements d'apparat de Pierre I[er] au commencement de son règne, ainsi que le voyageur contemporain (Korb) l'atteste dans les termes suivants : « Vasorum autem divitias ostendere Mosci solent, quoties extero- « rum principum legati usitato gentium more principali regioque convi- « vio sumptuoso excipientur. »

[1] C'est-à-dire *des inclinations profondes* telles que la convenance et respect le commandent en pareil cas. « L'ambassadeur, dit Saintot (voyez plus haut, page 427), entra découvert, faisant *une profonde révérence*.

[2] Cette expression donne à entendre que le discours adressé par les envoyés du tsar à Louis XIV était développé, ce qui fait d'autant plus regretter que Potemkin ne l'ait pas reproduit dans sa relation. Il y est simplement dit que « les ambassadeurs adressèrent au roi un discours conforme à leurs instructions. »

[3] Le tsar Alexis Mikaïlovitch etait réellement *grand empereur*, car il

(Dont pour moy peu je me soucie)
De toute la triple Russie.

MÊME JOURNAL, N° DU 29 SEPTEMBRE 1668.

LOVIS et l'auguste THEREZE,
Lundy, partirent à leur aise,
Avecque tout leur nombreux Train,
Du vieux Château de Saint-Germain
Pour aller, du beau temps qui reste
(Cher Présent du Flambeau Céleste)
Passer quelques jours à Chambort,
Lieu, dit-on, de riant abord,
Où le gay Printemps se retrace,
Et, bref, où le Plaisir de Chasse,
Se trouve vn vray Plaisir de Roy.
Aussi Le Nôtre, en bonne foy,
Prétent bien, comme il faut, l'y prendre,
Et, surtout, le Perdreau tendre
Ne manquera pas d'avoir l'heur
De divertir ce grand Chasseur.

régnait sur les immenses contrées de la Russie européenne telle qu'elle était constituée alors, et sur la Sibérie, envahie depuis peu par les Cosaques pour être aussitôt après incorporée dans l'empire. Les conquêtes qu'il fit furent nombreuses, et le renom de ses armes s'étendit au loin. Citons encore une fois M. de Salvandy (*Histoire* de Sobieski, édit. de 1844, page 154) : « Les Moscovites, dit-il, s'apprêtaient (en 1668, sous le règne d'Alexis) à prendre en Europe la place de la Pologne. Du côté de la Lithuanie, Smolensk, malgré ses larges murailles et ses trois cents tours, tomba devant eux, et le bruit de sa chute entraîna au midi Mohileff, au nord Vitebsk, Polotsk, tout le cours de la Dvina. Toute la Sévéne était réunie sans retour à la Moscovie. Du côté de l'Ukraine, Péreïaslaff sur la rive orientale du fleuve, sur la rive droite Human qui avoisine la Bessarabie, Brakluff qui couvre le Boug et semble commander le Dnïester, assurèrent jusque sur les frontières de la Russie-Rouge toutes ces conquêtes. Nous ajouterons, qu'antérieurement à ces événements, les Cosaques Zaporoviens, après s'être donnés au tsar, avaient réuni entre ses mains la très-importante ville de Kieff, dont ils s'étaient rendus maîtres, qui de cette manière se trouva replacée sous le sceptre russe. »

Avant qu'il partît, ce cher SIRE,
Digne d'vn Monde pour Empire,
Les Ambassadeurs *du Grand CZAR,*
Gens sans artifice et sans fard,
Avecque mainte réverance,
Dans vne publique Audiance,
Prirent congé d'aller chez eux :
Ayans, après, été tous deux
Traitez avec grande Frairie,
Dedans la Capitainerie,
Par l'ordre de SA MAJESTÉ,
Qui fut très-bien executé.

Ces Messieurs, qui de telle Chère,
Souhaiteroient fort l'ordinaire,
Pour tenir leur Ventre en relief,
A qui le vüide est un Grief,
Dirent, puisqu'il plaît au Grand SIRE,
De nous donner tant de quoi frire,
Mangeons, bûvons suffisamment,
Ce qu'ils firent très-rondement.

Depuis ce Festin d'importance,
Où régnoit la belle Opulance,
Ils ont, pour les Présens du ROY,
Qui les surprirent fort, je croy,
Receu de superbes Tantures
Des Royales Manufactures,
Qui se font dans les Gobelins,
Avec des Tapis des plus fins,
Qui leur ont montré que la France,
Par les soins et la vigilance
De son Génie Vniversel,
Colbert, *ce célèbre Mortel,*
Pour son ROY si remply de zelle,
A de tout, sans emprunt, chez elle.

Enfin, après force Cadeaux,
Suivis de Régales si beaux,

En échange de leurs Hermines,
Et de leurs Martres Zibelines,
Ils s'en sont allez Mercredy,
Après le Repas du Midy,
Contans, autant qu'on le peut dire,
Du bon Accüeil du susdit SIRE,
Qu'ils ont, mille fois admiré,
Et presques mémes adoré,
Voyans tant de divines Marques
En ce plus charmant des Monarques.

Mais je ne dois pas oublier,
(Car, certe, il les en faut loüer)
Que Messieurs nos François Comiques,
Et, méme aussi les Italiques,
Les ont, soit effectivement,
Soit intentionnellement,
Divertis et régalez méme
Avec vne Liesse extréme.
Car je sçais qu'effectivement,
Et j'en fus témoin mémement,
La Troupe, *où préside* Molière,
Par vne chère toute entière,
Leur donna son Amphitrion,
Avec ample Collation,
Pas de Ballet et Symphonie,
Sans aucune cacophonie :
Et ces Gens, aimans les Gratis,
Y furent des mieux divertis,
Ayans deux fort bons Interprètes,
Versez aux Langues, et Languètes,
Qui leur firent entendre tout
Du commencement jusqu'au bout,
Dont l'vn, qui sçait, entr'autre chose,
La belle Rime et belle Prose,
A Nom terminant en io,
C'est A Sancto Ægidio [1].

[1] Il paraît, en effet, que le dominicain Ourbanovsky, que les ambassa-

Or, pour achever ce Chapitre,
Et par là finir mon Epitre,
Les Comédiens *de l'*Hôtel,
Dans vn Apparcil non tel quel,
Mais beau, je me le remémore,
Car j'en fus le témoin encore
Etant en Loge bien posté,
Ont trois fois dans l'attente été
Des Moscovites excélences,
Avec de magnifiques Danses,
De beaux Poëmes, des Concerts,
Et mêmes de frians Desserts.
Mais ayans, à lors, des Affaires,
Plus que les Ebats, nécessaires,
Ils ne pûrent, dont me chaut peu,
Se rendre dans le susdit lieu.
Mais, toûjours, la Troupe Royale,
Ayant préparé son Régale,
Les a divertis tout de bon,
Du moins dans son intention.

deurs s'étaient adjoint, chemin faisant, pour remplir auprès d'eux, à Paris, les fonctions d'interprète, était un homme érudit; Potemkin, comme on l'a pu voir (page 317), en parle dans ce sens.

NOTE DE LA PAGE 417.

La France restitua, il est vrai, au roi d'Espagne, la Franche-Comté dont elle s'était emparée; mais le traité d'Aix-la-Chapelle lui adjugea les conquêtes qu'elle avait faites pendant la campagne de 1667, c'est-à-dire : la forteresse de Charleroi, les villes de Binch et d'Ath, les places de Douai, le fort de la Scarpe compris Tournai, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Bergues et Furnes, ainsi que toute l'étendue de leurs bailliages, châtelleries, territoires, gouvernements, prévôtés, appartenances, dépendances et annexes. Il n'est donc pas surprenant qu'on fit en France des réjouissances pour célébrer ces heureux résultats.

De la Roquette.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LE PRINCE EMMANUEL GALITZIN, par M. De la Roquette.......................... Pages ix
AVANT-PROPOS.. xvii
NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR PIERRE IVANOVITCH POTEMKIN, revue par M. De la Roquette......................... xxvii

INTRODUCTION.

APERÇU DE L'ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DE LA RUSSIE, DE L'ESPAGNE ET DE LA FRANCE, A L'ÉPOQUE DE L'AMBASSADE DE P. I. POTEMKIN, DANS LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XVII[e] SIÈCLE.

RUSSIE. — Origines; coup d'œil historique; le tsar Alexis Mikhaïlovitch.................................. 3
Transformation de la langue......................... 7
Coup d'œil général sur l'état social du pays............ 10
Hauts dignitaires et fonctionnaires civils. Classes privilégiées.. 15
Dignitaires appartenant à la cour du tsar.............. 32
LE POUVOIR. Son origine; autorités civiles et tribunaux... 40
ÉTAT MILITAIRE. Des contingents; classes qui les fournissaient; création du corps des Streltzi............... 57
Relations diplomatiques; ambassades................. 69
Mœurs de l'époque. Costumes. Manière de vivre. Festins et amusements.................................... 74

ESPAGNE. — Gouvernement. Conseils royaux et Juntes. Tribunaux. Fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire... 83
Transformations subies par la monarchie; titres du souverain; hautes charges et charges inférieures; maison militaire du roi. Cérémonial usité à la réception des ambassadeurs...................................... 95

Distinction des classes. Ordres militaires. Inquisition. Agriculture et industrie. Mœurs et coutumes du pays.. 105

FRANCE. — Situation politique à l'époque de l'ambassade de Potemkin. Gouvernement. Conseils royaux et autorités civiles. Parlements. Justice. Police et gouvernement des provinces.................................. 115

Maison civile de Louis XIV. De quelle manière il partageait sa journée. Lever et coucher du roi............ 129

Connétablie. Maréchaux de France. Armée et maison militaire du roi. Marine.......................... 143

Paris, à l'époque où Potemkin le visita. Encouragements accordés au mérite par Louis XIV. Sa devise. Costumes du temps. Journaux. Fêtes et théâtres.............. 157

AMBASSADE EN ESPAGNE.

Départ de Moscou................................ 179

Arrivée à Cadix.................................. 180

Le gouverneur de Cadix rend visite aux ambassadeurs à bord de leur bâtiment................................ 183

L'ambassade se transporte à Port Sainte-Marie........... 186

Ils y sont visités par le dominicain Pedro.............. 189

Départ pour Madrid................................ 193

Les ambassadeurs s'embarquent sur le Guadalquivir....... 195

On leur montre les curiosités de Séville................ 200

Arrivée à Madrid.................................. 206

Entretien du commissaire royal avec les ambassadeurs..... 208

Incident relatif à l'ambassadeur de l'empereur d'Allemagne. 214

Audience solennelle de réception par le roi et la reine régente.. 221

Message de la reine au sujet de la lettre tsarienne remise par les ambassadeurs au roi.......................... 226

Ils ont une conférence avec le Secrétaire d'État Pedro Fernando.. 230

Les ambassadeurs sont reçus par la reine en audience particulière.. 235

Ils visitent les demeures royales, dans Madrid et hors de la ville.. 241

Message royal, transmis aux ambassadeurs par le Secrétaire d'État Pedro Fernando.............................. 244

Difficultés d'étiquette diplomatique.................... 232
Questions adressées aux ambassadeurs par le Secrétaire des Affaires Etrangères; réponse du stolnik Potemkin....... 234
Audience solennelle de congé........................ 258
Un dominicain de Séville, employé comme traducteur..... 259
Portraits du roi et de la reine envoyés en cadeau aux ambassadeurs.................................... 263
Les ambassadeurs annoncent au commissaire royal qu'ils se disposent à se rendre en cette même qualité près de Louis XIV; surprise que cette déclaration excite........ 267
Départ de Madrid.................................. 269
Court séjour à Valladolid.......................... 271
Arrivée à Irun; les envoyés du tsar y sont reçus avec honneur.................................... 273

DÉTAILS RECUEILLIS PAR LES AMBASSADEURS, PENDANT LEUR SÉJOUR DANS LE ROYAUME D'ESPAGNE.

Relations diplomatiques avec les cours étrangères......... 274
Détails relatifs à l'ordre de succession au trône des derniers monarques espagnols........................... 278
Titres nobiliaires. Religion du pays..................... 281
Magnificence des monuments religieux................. 282
Costumes.. 285
Il fait cher à vivre en ce pays-là........................ 287
Qualités de l'air. Produits du sol...................... 288
Précautions militaires contre les attaques de l'étranger. Possessions espagnoles d'outre-mer..................... 290
Aspect général du pays. Itinéraire qu'il conviendrait dorénavant de faire suivre aux ambassades russes pour se rendre en Espagne...................................... 293

AMBASSADE EN FRANCE.

Les ambassadeurs envoient deux personnes de leur suite, d'Irun à Bayonne, vers le gouverneur de cette ville..... 297
Ils quittent Irun pour se transporter à Bayonne........... 302
Incident provoqué par les exigences de l'un des fermiers de la douane de Bayonne............................ 306

Deux émissaires envoyés par les ambassadeurs, sont reçus par le gouverneur de Bordeaux........................ 307
Séjour de l'ambassade à Gradignan; égards dont ils y sont l'objet.. 310
Les ambassadeurs sont conduits en cérémonie à Bordeaux.. 312
Ils s'embarquent sur la Garonne......................... 315
Rencontre d'un dominicain à Amboise; les envoyés du tsar se l'adjoignent en qualité d'interprète pour les accompagner à Paris.. 317
Un commissaire royal vient complimenter les ambassadeurs au Bourg-la-Reine.. 320
Réception faite par eux au maréchal de Bellefond......... 320
Arrivée de l'ambassade à Paris............................ 325
Les ambassadeurs sont reçus en audience solennelle par Louis XIV à Saint-Germain............................ 329
Gracieux accueil du roi; paroles échangées par Louis XIV avec les envoyés du tsar.................................. 334
Repas qui leur est offert à Saint-Germain................. 337
Seconde audience accordée par le roi aux ambassadeurs.... 339
Conférence diplomatique qu'ils ont à Saint-Germain avec des commissaires désignés *ad hoc* par Louis XIV........... 341
Texte d'un arrangement commercial entre la France et la Russie, proposé par les commissaires royaux........... 352
Les ambassadeurs sont visités à Paris par les chefs du commerce parisien.. 359
Audience de congé des ambassadeurs........................ 365
Louis XIV remet à Pierre Ivanovitch Potemkin la lettre qu'il destine au tsar.. 368
Incident relatif à la vérification des titres et qualifications du tsar dans la lettre du roi........................... 369
L'ambassadeur Potemkin remet son bonnet de cérémonie en présent au maréchal de Bellefond.................... 375
Promenade des ambassadeurs dans les jardins du palais de Saint-Germain.. 377
Surprise qu'ils éprouvent en voyant passer la reine et le dauphin en voiture découverte............................ 379
Retour des ambassadeurs à Paris. Louis XIV leur envoie des présents.. 381
Départ de l'ambassade de Paris............................ 383
Les ambassadeurs arrivent à Calais. Leur embarquement... 384
Arrivée à Rotterdam.. 385

Ils y sont visités par un agent envoyé par les États généraux de Hollande.. 387
Arrivée à Amsterdam...................................... 389
Les ambassadeurs visitent l'arsenal et les vaisseaux de guerre hollandais.. 392
L'ambassade s'embarque pour Riga........................ 393
Réception d'apparat faite aux ambassadeurs par les autorités suédoises.. 396
Arrivée à la frontière russe................................ 398
Séjour à Pskoff. Les ambassadeurs écrivent au tsar à Moscou pour annoncer leur retour en Russie.................. 399

DÉTAILS RECUEILLIS PAR LES AMBASSADEURS PENDANT LEUR SÉJOUR EN FRANCE.

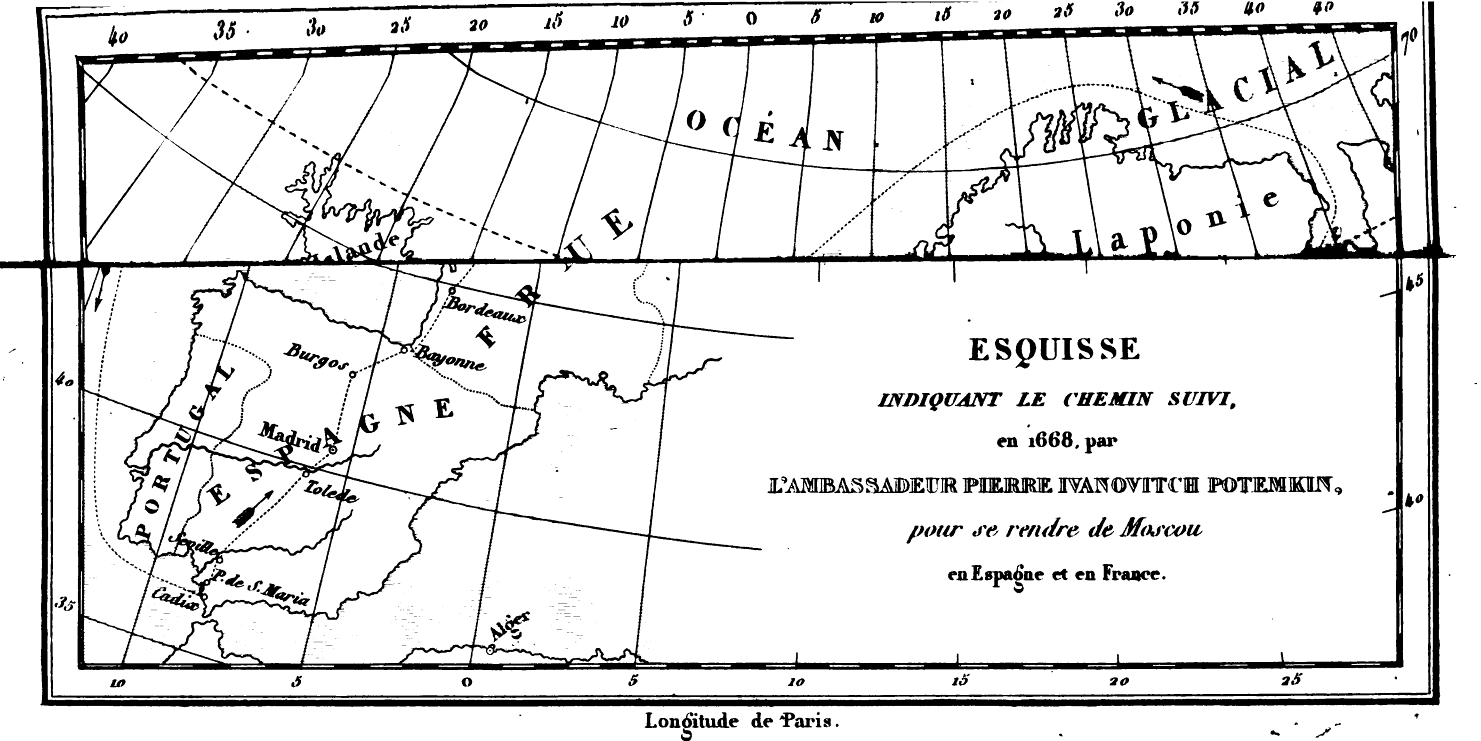
Relations avec le pape.................................... 401
Relations avec l'empereur des Romains.................. 402
Relations avec la cour d'Espagne........................ 403
Rapports avec la cour de Portugal........................ 404
Rapports avec différents États............................ 405
Rapports avec la Suisse.................................... 407
Rapports avec le roi de Hollande.......................... 407
Rapports avec la Turquie et la Perse...................... 407
Population de la France, sa religion, produits du sol, ressources qu'offre la ville de Paris pour l'étude, palais et maisons de plaisance du roi............................ 408

APPENDICE.

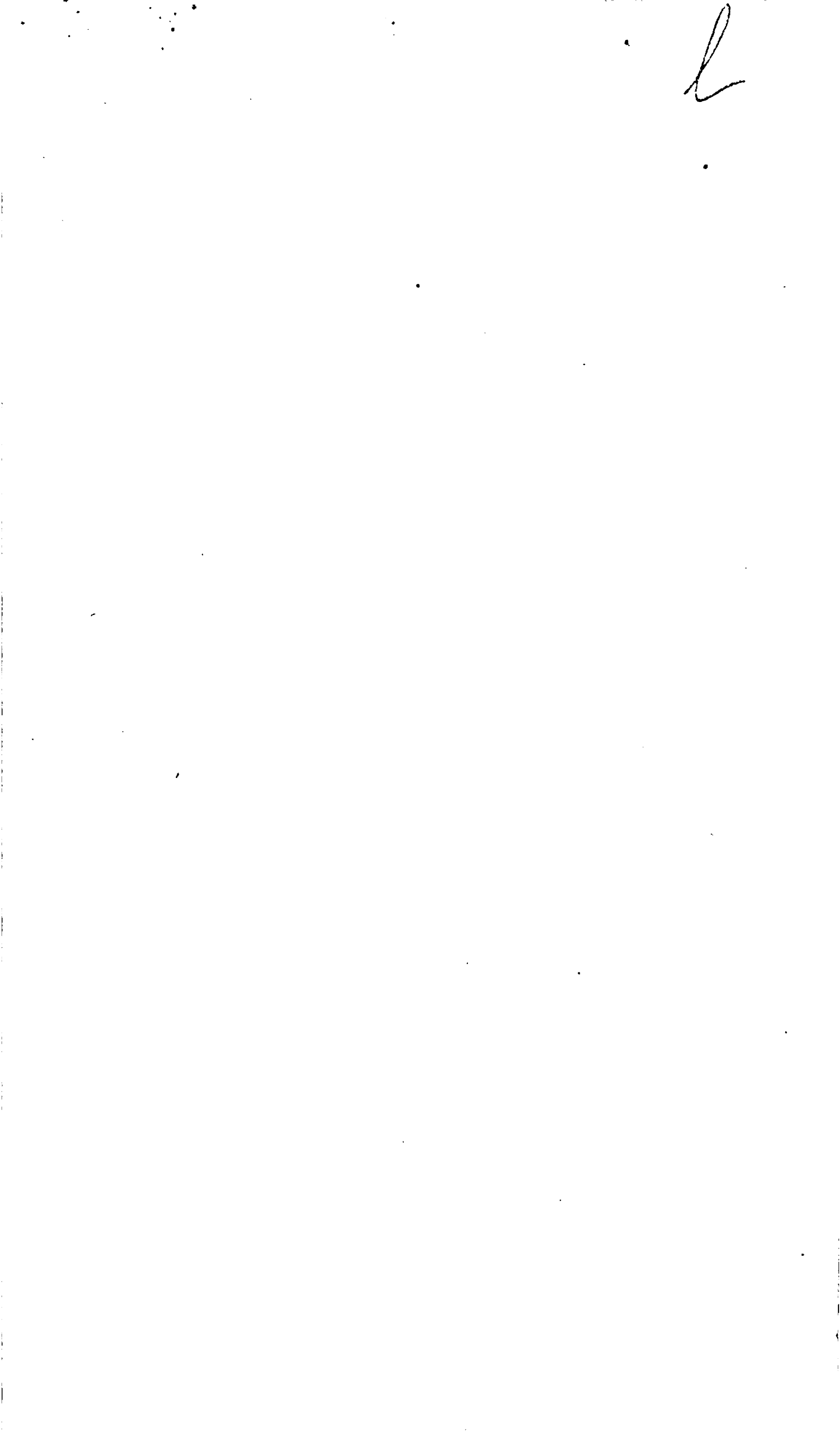
Éclaircissements, extraits de journaux et d'autres documents de l'époque de Potemkin............................ 413

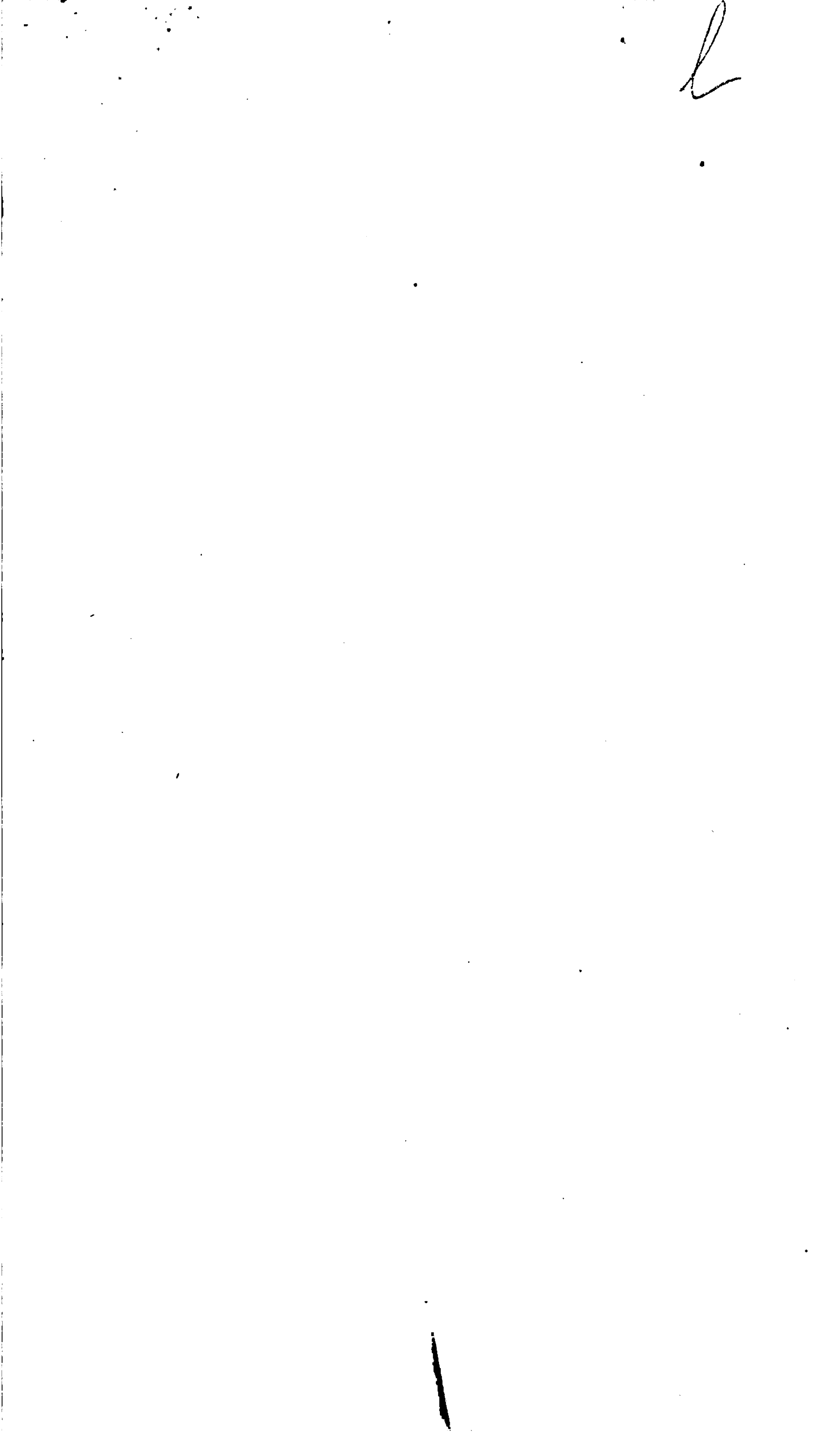
FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
(ancienne maison Crapelet), rue de Vaugirard, 9.



ESQUISSE
INDIQUANT LE CHEMIN SUIVI,
en 1668, par
L'AMBASSADEUR PIERRE IVANOVITCH POTEMKIN,
pour se rendre de Moscou
en Espagne et en France.
OCÉAN GLACIAL
Laponie
Islande
EUROPE
FRANCE
ESPAGNE
PORTUGAL
Bordeaux
Bayonne
Burgos
Madrid
Tolede
Seville
P. de S. Maria
Cadix
Alger
Longitude de Paris.





Ch. Lahure, Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
(ancienne maison Crapelet), rue de Vaugirard, 9